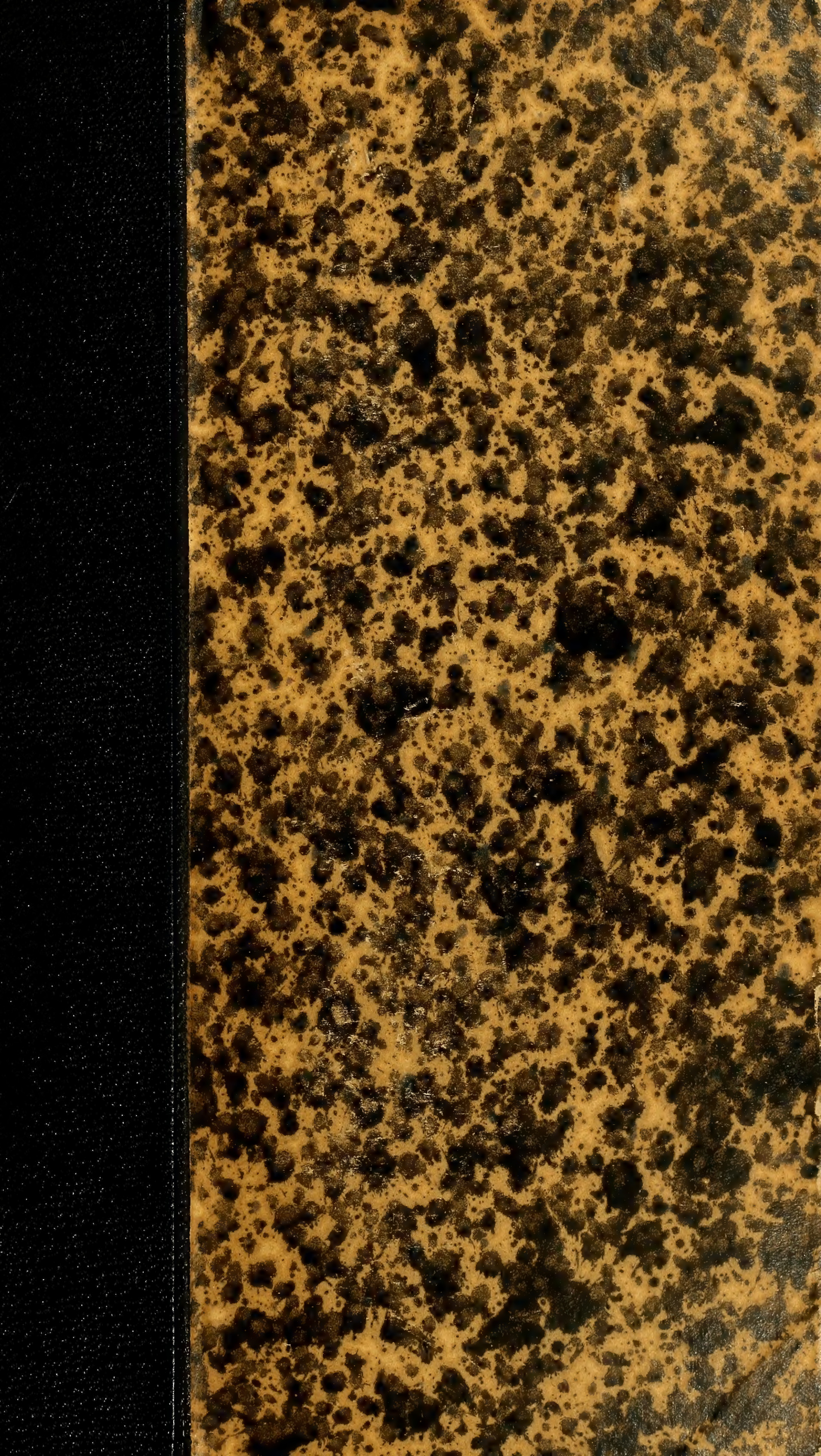
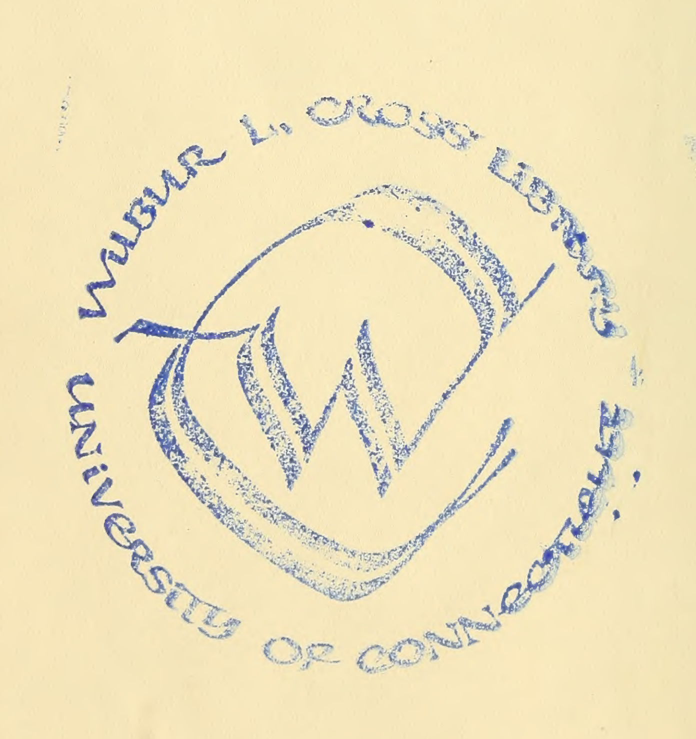



BIBLIOTHÈQUE DU Mis DES ROYS.
ASTRA VIAM MONSTRANT REGIBUS




WILBUR L. CROSS LIBRARY
UNIVERSITY OF CONNECTICUT


1



CORRESPONDANCE

DU Mis & DE LA Mise DE RAIGECOURT

AVEC

LE MARQUIS ET LA MARQUISE DE BOMBELLES

PENDANT L'ÉMIGRATION

1790-1800

PUBLIÉE D'APRÈS LES ORIGINAUX

POUR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

PAR

MAXIME DE LA ROCHETERIE



PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

5, RUE SAINT-SIMON, 5

1892

CORRESPONDANCE

DU M^IS & DE LA M^ISE DE RAIGECOURT

AVEC LE MARQUIS ET LA MARQUISE DE BOMBELLES

CORRESPONDANCE
DU M^IS & DE LA M^ISE DE RAIGECOURT

AVEC

LE MARQUIS ET LA MARQUISE DE BOMBELLES

PENDANT L'ÉMIGRATION

1790-1800

PUBLIÉE D'APRÈS LES ORIGINAUX
POUR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

PAR

MAXIME DE LA ROCHETERIE



PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
5, RUE SAINT-SIMON, 5

1892

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

ART. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier et choisit les personnes auxquelles il en confiera le soin.

Il nomme pour chaque ouvrage un commissaire responsable, chargé de surveiller la publication.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru digne d'être publié par la Société.

Le commissaire responsable soussigné déclare que l'édition de la CORRESPONDANCE DU MARQUIS ET DE LA MARQUISE DE RAIGECOURT AVEC LE MARQUIS ET LA MARQUISE DE BOMBELLES, *préparée par* M. MAXIME DE LA ROCHETERIE, *lui a paru digne d'être publiée par la* SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Fait à Paris, le 6 février 1892.

Signé : Mis DE BEAUCOURT.

Certifié :

Le Secrétaire de la Société d'histoire contemporaine,

E. LEDOS.



INTRODUCTION

Les documents que nous offrons aujourd'hui au public apporteront, croyons-nous, de nouveaux témoignages à ce grand procès de la Révolution qui s'instruit depuis plus d'un siècle et sur lequel il ne semble point qu'un jugement définitif soit près encore d'être prononcé. C'est la correspondance de quelques-uns de ces Français du dehors contre lesquels on a accumulé tant de préjugés et tant de rancunes, et dont la conduite et les opinions ne peuvent guère être appréciées avec nos idées modernes, tant elles en diffèrent essentiellement ! Les auteurs appartenaient au monde de la Cour et leurs relations avec la famille royale étaient connues. Les deux principales interlocutrices de ce long et instructif dialogue qui dura dix ans, étaient les deux amies intimes, les correspondantes habituelles de cette sainte Madame Élisabeth dont les lettres, intégralement publiées, ont révélé tant de trésors d'esprit, de tendresse, de gaieté, d'énergie, d'abnégation, de piété à la fois vive et tolérante. L'une était la marquise de Raigecourt, l'autre la marquise de Bombelles.

Quelques renseignements sommaires sur ces deux femmes de caractère et d'âge différents, mais d'un dévouement égal, sont nécessaires au début de cette Introduction.

Tout le monde a lu ce trait charmant du cœur de Madame Élisabeth, raconté pour la première fois par le comte Ferrand : Un jour, la jeune Princesse va trouver la Reine : « Promet-
« tez-moi, lui dit-elle, de m'accorder ce que je vais vous de-

« mander. — Qu'est-ce donc? répond la Reine ; avant de rien « promettre, j'aimerais savoir ce que vous voulez. — Com« mencez par promettre. — Non, dites d'abord. » Après un débat de quelques minutes plein d'amabilité et d'enjouement : « Eh bien, reprend la Princesse, ce que je désire, le « voici : un parti se présente pour Causans ; afin de faciliter le « mariage, je voudrais lui faire une dot de cinquante mille « écus. Le Roi me donne tous les ans trente mille livres d'é« trennes ; obtenez qu'il m'en avance cinq années. » La Reine promit, le Roi donna ; le mariage fut conclu, et pendant cinq années, tandis que chacun des princes et princesses recevait ses étrennes, Madame Élisabeth, qui n'avait rien à recevoir, s'écriait gaiement : « Moi, je n'ai rien, mais j'ai ma Raige« court. »

Mlle de Causans, dont il est question ici, et qui devint la marquise de Raigecourt, était la seconde fille du marquis de Causans et de la marquise, née comtesse de Glisy, que Louis XVI, qui estimait la sûreté de ses principes et l'élévation de son caractère, avait, en 1778, lors de la formation de la Maison de Madame Élisabeth, nommée dame pour accompagner la Princesse. Suivant l'usage des jeunes filles nobles de cette époque, Mlle de Causans portait le nom d'une terre de sa famille et s'appelait la comtesse de Vincens. Elle avait trois sœurs et un frère, et était, ainsi que ses deux plus jeunes sœurs, la comtesse de Mauléon et la comtesse d'Ampurie, dame chanoinesse du chapitre noble de Saint-Louis de Metz. La règle de son chapitre la forçait à passer à Metz huit mois de l'année. Cette longue absence était un vrai chagrin pour Madame Élisabeth, qui avait un goût très vif pour Mlle de Causans et désirait la rapprocher d'elle le plus possible. Mais la mère, avec un tact et une sagesse que n'ont pas toujours toutes les mères, ne voulait pas que sa fille se fixât à la Cour avant d'être mariée. L'ingénieuse affection de Madame Élisabeth trouva, pour retenir son amie près d'elle, le délicat moyen que nous avons raconté plus haut : en 1784, elle la maria au marquis de Raigecourt, gentilhomme lorrain, dont

la famille habitait les environs de Metz [1], et la fit nommer dame pour l'accompagner.

Femme d'une intelligence vive, d'un cœur aimant, d'une piété tendre et fervente, d'un dévouement prêt à tous les sacrifices, la marquise de Raigecourt fut, pendant six ans, la fidèle compagne de la pieuse Princesse, partageant sa vie, s'associant à ses bonnes œuvres, recevant ses conseils, imitant ses vertus.

D'un âge un peu plus avancé et d'un caractère plus ferme peut-être, la marquise de Bombelles n'avait pas pour Madame Élisabeth une moins ardente admiration que Mme de Raigecourt. Sa mère, la baronne de Mackau, avait reçu, à Saint-Cyr, l'éducation austère et forte qui se donnait dans la maison fondée par Mme de Maintenon. A la demande de Mme de Marsan, elle avait été, en 1771, nommée sous-gouvernante des Enfants de France, c'est-à-dire de Madame Clotilde et de cette enfant volontaire et indisciplinée, mais d'une grâce et d'une « sensibilité charmante » [2] qui s'appelait Madame Élisabeth.

Venue de Strasbourg avec sa mère, Angélique de Mackau devint promptement l'amie de cœur et la compagne d'amusements de la jeune Princesse, qui avait deux ans de moins qu'elle. Elle a raconté elle-même, dans une note qu'elle remit en 1795 au comte Ferrand, les débuts de leur intimité.

« Madame Élisabeth, dit-elle, me considéra avec l'intérêt qu'inspire à un enfant la vue d'un autre enfant de son âge. Je n'avais que deux ans de plus qu'elle, et, aussi portée qu'elle à m'amuser, les jeux furent bientôt établis entre nous et la connaissance bientôt faite. Ma mère, n'ayant point de fortune,

1. La famille de Raigecourt était originaire de Metz dont un Raigecourt avait été échevin en 1264. Lors de la réunion du pays messin à la France, une partie de la famille émigra à Nancy et fit partie de la chevalerie de Lorraine. Le marquis de Raigecourt avait servi d'abord dans l'artillerie, puis dans Royal-Allemand.

2. Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 14 juillet 1775. *Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 352.

pria Mme de Marsan de solliciter pour moi une place à Saint-Cyr. Elle l'obtint, et je m'attendais à être incessamment conduite dans une maison pour laquelle j'avais un véritable attachement. Cependant Madame Élisabeth demandait sans cesse à me voir ; j'étais la récompense ou de son application ou de sa docilité, et Mme de Marsan, s'apercevant que ce moyen avait un grand succès, proposa au Roi que je devinsse la compagne de Madame Élisabeth, avec l'assurance que, lorsqu'il en serait temps, il voudrait bien me marier. Sa Majesté y consentit. Dès ce moment, je partageai tous les soins que l'on prenait pour l'éducation de Madame Élisabeth. Cette infortunée et adorable Princesse, pouvant s'entretenir avec moi des sentiments qui remplissaient son cœur, trouvait dans le mien une reconnaissance, un attachement qui, à ses yeux, me tinrent lieu des qualités de l'esprit et de l'amabilité. Elle me conserva, sans aucune altération, des bontés et une tendresse qui m'ont valu autant de bonheur que j'éprouve aujourd'hui de douleur et d'amertume [1]. Je fus mariée par elle à M. de Bombelles. Le Roi voulut bien, sur la demande de sa sœur, me donner une dot de cent mille francs, une pension de mille écus et une place de dame pour accompagner Madame Élisabeth. Cet événement lui causa le plus sensible plaisir. Jamais je n'oublierai la touchante sensibilité avec laquelle elle me dit : « *Enfin, voici donc mes vœux accomplis ; tu* « *es à moi ! Qu'il est doux de penser que c'est un lien de plus* « *entre nous et d'espérer que rien ne pourra le rompre* [2]. »

Le marquis Marc-Marie de Bombelles, qui épousait, en 1778, Mlle de Mackau, appartenait à une vieille famille d'Alsace. Son père avait été gouverneur de la place forte de Bitche, dont le nom devait être donné à l'un de ses fils. Lui-même, après avoir été élevé avec le duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, s'était engagé à treize ans dans les mousque-

1. Madame Élisabeth avait été guillotinée le 10 mai 1794.
2. *Éloge historique de Madame Élisabeth de France,* par le comte Ferrand, p. 136, édition de 1861.

taires, puis avait passé, en 1783, dans les hussards de Berchiny. En 1785, il abandonna l'armée pour la diplomatie, où son beau-père avait servi avec honneur. Nommé, en 1786, ambassadeur de France en Portugal, il fut, en 1789, envoyé à Venise, et c'est là que nous le retrouvons, à l'époque où s'ouvre cette correspondance.

Unies par un dévouement commun à Madame Élisabeth, Mmes de Raigecourt et de Bombelles n'avaient pas tardé à l'être par une amitié, respectueuse et confiante chez la première, un peu protectrice chez la seconde, affectueuse et cordiale chez toutes deux. Mme de Bombelles donnait à son amie, plus jeune qu'elle et qui avait moins vu le monde, les conseils d'une sagesse mûrie au contact des affaires et des hommes ; elle l'appelait *ma bonne petite, ma chère petite*, *mon enfant*. On sent qu'elle a sur elle l'autorité de l'âge et celle de l'expérience.

Quand la Révolution éclata, ces deux dames étaient en France, près de la Princesse; ce fut elle qui les força à partir. On sait avec quelle héroïque abnégation elle-même, dans ces années terribles, refusa d'abandonner son frère. Si elle n'eût suivi que ses goûts, elle eût infailliblement émigré. Mais, femme de devoir et de sacrifice avant tout, elle demeura là où il lui semblait que Dieu la voulait. Ses amies s'étonnaient qu'elle n'eût pas quitté la France en même temps que ses tantes[1]. « J'ai cru voir par tes lettres, écrivait-elle à cette époque à Mme de Bombelles, et par d'autres que j'ai reçues, que l'on était étonné que je n'aie pas pris le même parti qu'elles (Mesdames). Je n'ai pas cru voir mon devoir attaché à cette démarche; voilà ce qui m'a dicté ma conduite[2]. » Et à l'abbé de Lubersac, qui avait accompagné Mes-

1. Mesdames, filles de Louis XV, avaient quitté la France le 19 février 1791. Arrêtées à Arnay-le-Duc, elles n'avaient pu continuer leur voyage qu'après un décret de l'Assemblée.

2. Madame Élisabeth à la marquise de Bombelles, 13 mars 1791. *Correspondance de Madame Élisabeth de France,* p. 249.

dames, elle écrivait un an plus tard : « Il est des positions où l'on ne peut disposer de soi, et c'est la mienne. La ligne que je dois suivre m'est tracée si clairement par la Providence qu'il faut que j'y reste[1]. »

Mais ce qu'elle acceptait pour elle-même, elle ne l'acceptait pas pour ses dames ; les épreuves, les émotions, les attentats qui ne l'effrayaient point, elle les redoutait pour elles. Dès les premiers éclairs de la Révolution, elle en avait prévu les orages, et elle avait voulu que ses amies se missent à l'abri. Au mois de juillet 1789, Mme de Bombelles, qui nourrissait alors un de ses enfants, était allée en Allemagne voir son frère, le baron de Mackau, ministre à Stuttgard. Madame Élisabeth, heureuse de la savoir loin des dangers dont on était menacé en France, ne voulut pas qu'elle y revînt ; ce fut elle qui la décida à rejoindre son mari à Venise : « Je vous ai tenu parole, mon enfant ; je n'ai pas été fâchée de vous dire adieu... Oui, je vous le répète et vous le dirai sans cesse, je suis charmée que vous alliez nourrir Henri IV[2] dans un pays où l'air est plus chaud et par conséquent plus propre à l'éducation que vous voulez lui donner[3]. » Au fond, elle était triste du départ de ses amies ; mais, pour ne pas les troubler, elle affectait de s'en consoler facilement : « Même, disait-elle, je passe à la joie de sentir qu'au moins tu as trouvé un endroit de la terre où l'on puisse respirer tranquillement l'air pur et jouir des beautés de la nature[4]. »

Vers la même époque, Mme de Raigecourt, qui venait de perdre un fils unique, s'était retirée quelque temps à la campagne chez ses beaux-parents : « Raigecourt n'est pas encore revenue, écrivait Madame Élisabeth ; je crois qu'elle passera

1. Madame Élisabeth à l'abbé de Lubersac, 15 mai 1792. *Correspondance de Madame Élisabeth de France*, p. 406.

2. Le fils de Mme de Bombelles s'appelait Henri.

3. Madame Élisabeth à la marquise de Bombelles, 5 avril 1789. *Correspondance de Madame Élisabeth de France*, p. 111.

4. La même à la même, 24 novembre 1789. *Ibid*, p. 129.

encore quinze jours à Frianville[1]. Elle est plus tranquille, quoique bien affligée[2]. » Elle revint en effet à la fin de novembre reprendre sa place près de sa chère Princesse ; mais, comme le disait cette dernière, « la pauvre petite est bien malheureuse; elle ne cesse de pleurer ; avec cela elle a bien du courage et de la résignation à la volonté de Dieu[3]. » — « Il est impossible, écrivait-elle une autre fois, d'avoir une douleur plus vive et plus résignée[4]. »

Mais, à l'automne suivant, Mme de Raigecourt devint grosse ; sa grossesse était pénible et, avec la blessure toujours saignante qu'elle portait au cœur depuis la mort de son fils, les impressions eussent pu être fatales. Madame Élisabeth, qui redoutait pour son amie toutes les angoisses de la situation troublée où se débattait la famille royale, lui exprima le désir qu'elle se retirât dans un lieu où elle fût à l'abri de tout danger et, s'il était possible, de toute inquiétude. Mme de Raigecourt n'y consentit pas d'abord. Elle et son mari songeaient si peu à quitter la France qu'ils venaient d'acheter une terre pour laquelle ils formaient toute sorte de projets d'embellissement ; Mme de Raigecourt même était allée visiter cette terre; elle y avait été reçue à merveille, en avait été enchantée et se disposait à l'habiter. Mais la Princesse insista ; elle exigea même, et Mme de Raigecourt fit à l'amitié le sacrifice qu'elle n'eût pas fait peut-être à la maternité ; elle se dit qu'après tout son absence ne serait que momentanée, et, au commencement d'octobre, elle partit pour Trèves, emportant le testament de sa bien-aimée Princesse et comptant bien venir reprendre son service près d'elle. Hélas ! elle ne devait plus la revoir.

Dès le 16 octobre d'ailleurs, à l'heure même où elle la

1. Terre de famille des Raigecourt.

2. Madame Élisabeth à la marquise de Bombelles, 4 novembre 1789. *Correspondance de Madame Élisabeth de France,* p. 128.

3. La même à la même, 1er décembre 1789. *Ibid,* p. 130.

4. La même à la même, 22 décembre 1789. *Ibid,* p. 135.

croyait arrivée au but de son voyage, Madame Élisabeth, avec cette délicatesse d'affection qui donnait tant de charme à son commerce, écrivait à son amie pour lui exprimer son « impatience d'avoir des nouvelles, de la savoir établie, je voudrais dire *heureuse;* » mais, ajoutait-elle avec un accent du cœur qui allait droit à celui de Mme de Raigecourt, « je sens que cela est bien difficile[1]. » Et elle annonçait en ces termes la nouvelle à Mme de Bombelles : « Tu ne seras pas étonnée que je me sois débarrassée de Rage[2]; son état ne lui permettait pas de rester près de moi; elle est allée à Trèves. Elle doit y être arrivée depuis trois jours; elle est moins souffrante et j'espère que le voyage lui fera du bien[3]. »

A plusieurs reprises toutefois, Mme de Bombelles et Mme de Raigecourt tentèrent de revenir en France. Dès le milieu de 1790, Mme de Bombelles en avait manifesté le dessein à sa Princesse; mais celle-ci n'y avait point consenti : « Je serais désolée, lui avait-elle écrit le 6 septembre, que tu *suis* (sic) ton projet à exécution. Ta position te le défend, et tes enfants t'en imposent la loi. Tu dois ne penser qu'à eux dans ce moment et à l'utilité de tes soins. Dans d'autres, tu satisferas ton cœur et celui de ceux qui, comme moi, t'aiment bien tendrement[4]. » Et le 1er février 1791, répondant à une fausse interprétation d'une de ses lettres : « Quant à ce que je te mande sur ton retour ici, c'est un radotage complet; j'ai entendu que tu mandais à ta tante que tu viendrais ici, lorsque ton mari irait aux eaux; cette idée m'avait paru si bizarre, j'avais tellement cru que tu avais perdu la carte, que j'ai cru qu'un mot suffirait pour t'y remettre[5]. »

1. Madame Élisabeth à la marquise de Raigecourt, 16 octobre 1790. *Correspondance de Madame Élisabeth de France*, p. 193.

2. C'est par cette abréviation que Madame Élisabeth désignait son amie.

3. Madame Élisabeth à la marquise de Bombelles, 23 octobre 1790. *Correspondance de Madame Élisabeth de France*, p. 197.

4. La même à la même, 6 septembre 1790. *Ibid*, p. 182.

5. La même à la même, 1er février 1791. *Ibid*, p. 231.

Quant à Mme de Raigecourt, elle avait à peine passé la frontière qu'elle s'était sentie comme prise de remords. Elle ne se pardonnait pas d'avoir abandonné sa Princesse, son amie, à l'heure du péril. Elle était dans des « états violents; » elle voulait revenir, reprendre ce qu'elle regardait comme un poste d'honneur, puisque c'était un poste de danger; elle en manifestait, d'un ton troublé et avec des accents pénétrés, presque déchirants, le désir à son auguste et chère maîtresse. Madame Élisabeth, pour la calmer, lui répondait la lettre suivante, où au plus touchant langage du cœur s'alliaient les austères et fortifiants enseignements de la religion; le ton, d'abord enjoué, devient à la fin grave et sévère :

« J'ai reçu ta seconde lettre. Apprête-toi à recevoir un savon de ma façon, qui ne cèdera en rien à tous ceux dont tu as pu entendre. Dites-moi pourquoi vous vous croyez obligée d'être dans des états violents. Cela est très mal vu, ma chère enfant. Vous allez vous rendre malade, donner à votre enfant un fond de mélancolie inguérissable. Et pourquoi? Parce que vous n'êtes ni à Paris, ni à Noël, parce que toutes les bêtises que l'on vous débitera seront autant de vérités à vos yeux. De grâce, n'en faites rien ; remettez entre les mains de la Providence le sort des gens qui vous intéressent; et puis secouez vos yeux bien fort, pour ne leur pas permettre de voir noir. Tu te tourmentes pour te faire des reproches qui n'ont pas le sens commun. Pour te calmer tout à fait, je te ferai part d'une réflexion que j'ai faite après ton départ. Dans le premier moment, me suis-je dit, je n'ai pensé qu'au plaisir de la savoir dans un lieu bien tranquille ; mais le public ne trouvera-t-il pas mauvais qu'elle m'ait quittée dans ce temps de trouble? Mais j'ai senti que cela ne se pouvait pas, à cause de votre état; que de plus, si quelques gens à grands sentiments voulaient s'aviser de penser à cela, nous devions nous mettre au-dessus du malheur de leur déplaire, par une très bonne raison : c'est que Dieu t'ayant remis en dépôt le salut de ton enfant, aucune considération humaine ne doit t'empêcher de prendre tous les moyens possibles pour lui

faire recevoir le baptême. A cela, mon cœur, tes principes te feront aisément sentir qu'il n'y a ni respect humain, ni amitié, ni devoir qui ne doive céder à celui-là. Si donc, mon cœur, tu as encore des remords de ta faiblesse, réponds-leur tout de suite : « Mon enfant recevra le baptême, et si, après cela, Dieu l'appelle à lui, au moins il jouira du plus parfait bonheur. » Pour lors, mon cœur, ton âme sera facilement consolée[1]. »

A une pareille lettre, il n'y avait rien à répondre ; Mme de Raigecourt s'inclina, et quelles que fussent la vivacité de ses regrets et l'ardeur de ses désirs, elle demeura sur cette terre d'Allemagne qui était vraiment pour elle une terre d'exil. Plus tard pourtant elle songea encore à rentrer en France. Au mois de janvier 1792, elle en manifesta l'intention à la fois à Mme de Bombelles et à la Princesse : « Non, non, mon cœur, répondit celle-ci, je ne veux pas que vous changiez rien au projet que vous suivez depuis quinze mois. Patientez encore un peu[2]. » En mars, Mme de Raigecourt revint à la charge. A la première ouverture : « J'attends ta lettre pour te parler du projet que tu as formé de revenir, écrivit Madame Élisabeth ; mais j'espère que tu ne te décideras pas sans que je t'aie répondu[3]. » A ce moment, il semblait que, du côté de Mme de Raigecourt, rien ne s'opposât à son retour ; elle avait cessé de nourrir sa fille Hélène, née au mois de mai précédent et dont Madame Élisabeth avait été marraine et le comte de Provence parrain ; sa santé était bonne ; le voyage, quoique difficile, n'était point impossible. La perspective d'une semblable réunion souriait trop à la Princesse pour qu'elle ne fût pas un instant tentée d'y consentir :

1. Madame Élisabeth à la marquise de Raigecourt, 24 octobre 1790. *Correspondance de Madame Élisabeth de France*, p. 198-199. Voir aussi la lettre de la marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt du 10 décembre 1790.

2. Madame Élisabeth à la marquise de Raigecourt, 18 janvier 1792. *Correspondance de Madame Élisabeth de France*, p. 384.

3. La même à la même, 25 mars 1792. *Ibid.*, p. 401.

« Oui, mon cœur, écrivait-elle le 18 avril, je serai bien aise de te revoir; mais il faut voir la tournure que tout ceci prendra. La première fois que je t'écrirai, je te dirai si j'ai pu te trouver un logement. J'en ai bonne envie ; car il me déplairait beaucoup de te savoir à l'autre bout de Paris et de ne pouvoir te voir autant que je le voudrais, au lieu que, si tu étais dans le Château, nous passerions souvent les matinées ensemble. Je t'avoue que cette idée me tourne un peu la tête, et je la voudrais déjà voir exécutée ; mais patience [1]. »

Tout semblait donc arrangé : Mme de Raigecourt faisait ses préparatifs de départ et étudiait les diverses routes qu'il lui était possible de prendre, quand tout fut abandonné. Le 20 avril 1792, la guerre avait été déclarée par l'Assemblée au roi de Hongrie. M. de Raigecourt occupait un poste à l'armée des Princes : il était attaché à la personne du comte d'Artois. Était-il sage, était-il raisonnable à sa femme de se risquer seule, avec un enfant d'un an et une jeune fille [2], au milieu des troupes en marche, dans les campagnes soulevées, ou dans ce Paris, toujours sous le coup d'une insurrection, elle, femme d'un émigré, d'un aide de camp du plus impopulaire des frères du Roi ? Madame Élisabeth ne le crut pas, et, le 16 mai, sans opposer un refus formel, elle opposa du moins des doutes et souleva des objections :

« Je trouve que vous n'avez pas le sens commun dans le projet que vous formez. Ainsi donc, à moins de raisons bonnes pour vous, je crois qu'il serait sage de réfléchir avant de suivre ce projet. Voyez, mon cœur, si vous ne trouvez pas mille choses qui doivent vous faire trouver que j'ai raison. Ce n'est pas du tout pour moi que je vous parle, mais par intérêt pour vous [3]. »

1. Madame Élisabeth à la marquise de Raigecourt, 18 avril 1792. *Correspondance de Madame Élisabeth de France*, p. 404.

2. Françoise, sa sœur, comtesse d'Ampurie. — Voir la lettre du 20 mai de la marquise de Raigecourt au marquis.

3. Madame Élisabeth à la marquise de Raigecourt, 16 mai 1792. *Correspondance de Madame Élisabeth de France*, p. 407.

Un mois après, ce n'est plus une hésitation qu'elle manifeste, c'est une résolution très nette : elle ne *veut* pas que son amie quitte l'asile où elle est en sûreté pour se jeter au milieu des dangers et du tumulte : « Je ne puis te dissimuler, ma chère Rage, que, plus je vais, moins je suis d'avis que vous suiviez votre idée ; même, dans cet instant, je trouve que cela serait imprudent et déplacé ; crois-moi, il faut encore de la patience. La duchesse de Duras a dû vous parler sur le même ton ; ainsi, vous voyez que ce n'est pas fantaisie de ma part[1]. » Mme de Raigecourt n'insista plus : les événements qui se précipitaient se chargèrent de répondre pour elle.

Ainsi, c'était pour obéir à leur auguste amie que Mmes de Raigecourt et de Bombelles avaient quitté la France ; c'était pour lui obéir encore que, par le sacrifice qui coûtait le plus à leur cœur, elles s'abstenaient d'y rentrer. La volonté formelle de la famille royale avait été le premier mobile de l'émigration. C'était la Reine qui, le 16 juillet, avait ordonné à la duchesse de Polignac de partir ; c'était le Roi qui avait exigé du comte d'Artois et du prince de Condé qu'ils quittassent un pays où leurs jours n'étaient plus en sûreté. Cette même nécessité d'échapper à l'assassinat avait contraint à la fuite nombre de personnages, compromis dans la résistance de la Cour et désignés comme victimes à la fureur populaire, tels que le maréchal de Broglie, le prince de Lambesc, le baron de Breteuil, M. de Barentin, plus tard le duc de Castries et bien d'autres. Après le 14 juillet, après le 4 août, les paysans, excités par des émissaires mystérieux, se levèrent en armes, pillèrent et démolirent les châteaux, brûlèrent les titres, maltraitèrent et massacrèrent les seigneurs. Le tableau de cette « anarchie spontanée » a été tracé de main de maître par un éminent historien. La garde nationale assistait impassible à ces désordres, quand elle ne les provoquait pas, ou n'y prenait point part. Pendant près de deux ans, il y eut, en Bour-

1. Madame Élisabeth à la marquise de Raigecourt, 17 juin 1792. *Correspondance de Madame Élisabeth de France,* p. 413.

gogne, en Dauphiné, en Franche-Comté, dans le Midi, une véritable Jacquerie. Que pouvaient faire les propriétaires, impuissants à se défendre, et ne trouvant pas chez les autorités locales la plus vulgaire protection, sinon se soustraire par la fuite aux mauvais traitements et à la mort? A chaque insurrection, à chaque insulte, à chaque vexation nouvelle, le courant qui entraînait à la frontière devenait plus fort. Après le 28 février, après le 18 avril 1791, il y eut une recrudescence d'émigration. Puis ce furent les évêques, les prêtres, persécutés pour refus de serment à la Constitution civile du clergé, qui vinrent à leur tour demander aux états des petits princes ecclésiastiques, limitrophes de la France, cette liberté d'obéir à la voix de leur conscience qu'on leur refusait dans leur pays.

« Mon Dieu, mon cœur, écrivait, dès le 10 décembre 1790, Madame Élisabeth à Mme de Raigecourt, que votre ville va devenir brillante ! Il me semble que tout le monde y porte ses pas[1]. »

Cette ville était Trèves, qu'habitaient déjà le maréchal de Broglie et sa famille. C'est là que Mme de Raigecourt s'était fixée pour être à la fois près de la France et loin du tumulte. Trèves, en effet, regorgeait de monde, et la société qui s'y rassemblait reprenait les habitudes de Paris et de Versailles. « Il y a des assemblées presque tous les jours, des soupers, des concerts. » Cette vie en l'air n'agréait guère à Mme de Raigecourt, qui cherchait avant tout le calme et dont la pensée était trop triste pour s'accommoder de tant de gaieté. A Coblentz, à Bruxelles, à Aix-la-Chapelle, dans les diverses villes des Pays-Bas ou des bords du Rhin, l'affluence n'était pas moindre. Le marquis de Raigecourt, après avoir mis sa femme en sûreté, était parti immédiatement pour Turin, où le comte d'Artois cherchait à organiser quelque chose et à donner la main aux mécontents de France, et de là, il faisait

1. Madame Élisabeth à la marquise de Raigecourt, 10 décembre 1790. *Correspondance de Madame Élisabeth de France,* p. 215.

passer à Madame Élisabeth des renseignements détaillés sur l'état des affaires, dans ce langage énigmatique qu'on retrouve plus d'une fois dans la correspondance de la Princesse.

Quant à M. de Bombelles, il prenait, lui aussi, vers cette même époque, une importante décision. L'Assemblée avait exigé que tous les ministres de France à l'étranger prêtassent serment à la nouvelle Constitution. Ambassadeur à Venise, M. de Bombelles était atteint par ce décret. Que ferait-il? Suivrait-il l'exemple donné par beaucoup de fonctionnaires, donné par le Roi lui-même? De graves considérations semblaient l'y engager : il avait quatre enfants, peu de fortune, des dettes contractées au service de l'État. La famille de sa femme, alarmée de la situation que lui créerait un refus, le pressait de se conformer au décret. Le Roi l'y eût sans doute autorisé. Des théologiens déclaraient le serment licite, et Madame Élisabeth elle-même semblait partager cette opinion. « Je crois, disait-elle, que cela eût été possible[1]. » Mais la Constitution nouvelle froissait toutes les idées de M. de Bombelles; elle lui semblait incompatible avec la dignité royale, le bon ordre du pays, la prospérité de la France. Il ne voulut point s'engager à soutenir une œuvre qu'il blâmait dans le fond de son âme, et refusa un serment qui, suivant le mot de sa femme, « égratignerait au moins le strict devoir. »

« L'antique honneur, un certain esprit chevaleresque qui ne mourra jamais dans le cœur français, me font estimer l'action de ton mari, » écrivait Madame Élisabeth à son amie[2]; mais elle ajoutait aussitôt : « Comment tes pauvres enfants s'habitueront-ils au mal-être, après avoir été élevés dans l'aisance? » Heureusement la reine de Naples, de passage à Venise au mois de mars 1791, accorda au marquis de Bombelles, de la façon la plus gracieuse, par un billet qu'on retrouvera dans nos documents, une pension de douze mille livres. Dé-

1. Madame Élisabeth à la marquise de Bombelles, 24 janvier 1791. *Correspondance de Madame Élisabeth de France,* p. 226.

2. La même à la même, même date, même page.

sormais assuré contre la gêne, M. de Bombelles se retira avec sa famille dans un vieux château de Suisse, le château de Wartegg, près Saint-Gall. Démissionnaire au mois de janvier, il n'était remplacé qu'au mois d'avril, « l'Assemblée, écrivait Madame Élisabeth à Mme de Bombelles, ne voulant pas de gens dans le genre de ton mari et les Cours étrangères n'en voulant pas d'autres[1]. »

Le choix qu'avait fait M. de Bombelles de ce vieux château suisse de Wartegg avait été déterminé par le désir de se trouver plus près du baron de Breteuil, alors fixé à Soleure. Le baron de Breteuil était près des Cours étrangères l'agent accrédité du Roi qui, au mois de novembre 1790, lui avait envoyé de pleins pouvoirs. Il n'avait pas cessé, depuis son ambassade à Vienne où il avait mérité la bienveillance de Marie-Thérèse, d'être l'homme de confiance de la Reine. Il avait été le protecteur et restait l'ami et l'inspirateur du marquis de Bombelles. Déjà, pendant les derniers temps de son ambassade à Venise, celui-ci avait eu à remplir, soit près des Princes, soit près de l'Empereur, des missions secrètes du baron. L'une d'elles même avait donné lieu, entre lui et le comte d'Artois, à une scène fort vive qu'on trouvera racontée dans cette correspondance et où le jeune prince s'était emporté jusqu'à lui dire : « Monsieur, dans ce moment-ci, il « n'est de Roi que moi[2]. » Dès lors se révélait cette lutte, tantôt sourde, tantôt ouverte, entre la politique du Roi et de la Reine et celle des Princes, entre l'influence de M. de Calonne et celle du baron de Breteuil, qui fut une des tristesses et qui fit la faiblesse de la monarchie aux abois.

Les émigrations devenaient de plus en plus nombreuses. Ce qui avait été d'abord un acte d'obéissance, puis une mesure de prudence, devint presque une question de principe, une affaire de mode. Après Varennes, le courant devint irré-

1. Madame Élisabeth à la marquise de Bombelles, 7 février 1791. *Correspondance de Madame Élisabeth de France*, p. 233.

2. Voir la lettre de la marquise de Bombelles du 5 août 1791.

sistible. Des régiments entiers, ou du moins tous leurs officiers, passaient la frontière. Convaincus qu'ils ne pouvaient plus rien sur la terre de France pour un Roi que l'Assemblée gardait à vue, les plus chauds partisans de la Royauté cherchèrent à se rallier aux bords du Rhin ; ils s'en allaient, sans souci de la misère et des épreuves, comme ils étaient sans peur du danger. Il y eut là des dévouements admirables, des exemples de fidélité héroïque. Nombre de gentilshommes abandonnaient tout ce qu'ils avaient de plus cher, famille, patrie, fortune, avenir, pour suivre ce qui leur apparaissait comme le chemin du devoir. Nulle considération personnelle ne pouvait les retenir : ils n'écoutaient rien et sacrifiaient tout. Malheureusement, s'ils étaient pleins de courage, ils étaient aussi pleins d'illusions. « Les nobles, dit Ferrières, quittèrent en foule leurs châteaux, abandonnant leur femme, leurs enfants, leurs propriétés à la merci de leurs ennemis, n'emportant pas même leur argent, leurs bijoux, leurs armes ; la plupart avaient un seul habit et quelques chemises, croyant que cet exil volontaire, qui devait durer la vie de tous, n'était qu'un voyage de plaisir de cinq ou six semaines[1]. »

Les femmes, qui formaient le centre de la société à Coblentz et à Trèves, les femmes s'en mêlèrent : elles envoyèrent des quenouilles aux retardaires, tandis que les Princes leur faisaient dire que ceux qui ne viendraient pas les rejoindre seraient déshonorés. On accourut en foule et ce fut un grand mal. Le Roi restait isolé contre ses ennemis ; il semblait qu'on prît plaisir à le priver de ses serviteurs au moment où ils lui étaient le plus nécessaires, en même temps qu'on surexcitait la colère des amis de la Révolution par des propos imprudents et des menaces qui ne pouvaient être suivies d'effet. Si, au lieu de se former en corps de partisans sur la rive droite du Rhin, la noblesse était restée en France, si elle avait exploité habile-

1. *Mémoires du marquis de Ferrières,* III, 18.

ment le mécontentement inévitable provoqué par les réformes beaucoup trop radicales et mal étudiées de l'Assemblée ; si surtout, plus conciliante, elle avait compris ce qu'il y avait de légitime dans ces réformes et n'en avait réprouvé que les excès, elle eût pu enrayer peut-être ou du moins diriger le mouvement, en rendant confiance au Roi et l'assurant d'un appui dévoué. Au lieu de cela, elle l'avait laissé seul, sans défense contre les insurrections d'un peuple égaré et les intrigues de faux patriotes.

« On se plaignait, dit l'habile et perspicace Mallet du Pan, que le Roi ne résistât pas à la pression des révolutionnaires et sacrifiât les émigrés, sans s'apercevoir qu'on lui avait enlevé tous les moyens de résistance et que, s'il était sans forces, il le devait à cette émigration systématique qui avait séparé le monarque de ses défenseurs, le royaume des royalistes, la propriété des propriétaires, un parti de ses partisans, et qui, sans le savoir, obéissant aux vues secrètes des républicains, avait retranché tous les secours que la patience eût fécondés dans l'intérieur, sans leur en substituer aucun [1]. »

Le malheureux Louis XVI lui-même, sentant le vide qu'on créait autour de lui, écrivait à ses frères dans une lettre touchante : « Vous rendriez un vrai service à des honnêtes gens qui désirent rester auprès de moi — et il m'est bien essentiel d'en avoir encore — d'empêcher la manière dont on les attire hors de France, en les menaçant d'être déshonorés s'ils y restent. » Mais le Roi avait beau protester ; les appels à l'émigration n'en devenaient que plus pressants et l'ardeur à y répondre, plus irrésistible. Les lettres du marquis et de la marquise de Raigecourt le constatent à chaque instant. « L'émigration s'accroît tous les jours, écrivait la marquise de Raigecourt le 16 octobre 1791, et bientôt il y aura dans ce pays-ci plus de Français que d'Allemands. » Ce fut la première faute de l'émigration d'avoir ainsi privé le Roi de ses parti-

1. *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, t. I, p. 369.

sans et les mécontents du Royaume de leurs chefs naturels.

La seconde faute, qui ne fut pas moins funeste, fut le désaccord qui ne cessa de régner entre les Tuileries et Coblentz. C'est le malheur des partis honnêtes en général, et des royalistes en particulier, de se diviser toujours et avec d'autant plus d'aigreur, semble-t-il, que ceux qui se divisent tendent à un but commun. Ici tous voulaient le rétablissement de la monarchie, mais tous ne le voulaient pas par les mêmes moyens et dans les mêmes conditions. Tandis que le Roi était prêt à de larges concessions au mouvement réformateur qui entraînait les esprits, les chefs de l'émigration demandaient le retour pur et simple à l'ancienne Constitution du royaume. Tandis que les Princes prétendaient agir par eux-mêmes et entrer en ligne avec la petite armée qu'ils avaient rassemblée à la frontière, la Reine, témoin des passions que soulevait dans le pays le langage souvent hautain et provocateur des émigrés ; se méfiant d'ailleurs elle-même des idées dominatrices qu'elle supposait aux frères du Roi et à leurs entours, exigeait qu'ils se tinssent tranquilles : d'abord, avant Varennes, pour ne pas compromettre le succès de l'évasion ; plus tard, après Varennes, pour ne pas compromettre la sûreté, à chaque instant menacée, de la famille royale. Et lorsqu'elle se fut décidée à réclamer des Puissances l'appui, non pas de leurs troupes, mais d'un Congrès armé, elle demandait avant tout qu'on laissât les émigrés à l'écart. « Il est essentiel, écrivait-elle le 7 août 1791 à Mercy, qu'on contienne les Princes et les Français du dehors[1]. » — « Il est bien intéressant, écrivait-elle encore à son frère le 8 septembre, que vous puissiez les contenir — les émigrés — et surtout, comme M. de Mercy doit déjà vous l'avoir mandé de ma part, d'exiger des Princes et des Français en général de se tenir en arrière dans tout ce qui pourra arriver[2]. »

1. Marie-Antoinette au comte de Mercy, 7 août 1791. *Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 197.

2. Marie-Antoinette à Léopold II, 8 septembre 1791. *Ibid.*, 207.

Nous pourrions multiplier les exemples ; ils abondent dans la correspondance de Marie-Antoinette ; séparer la cause du Roi de celle des émigrés a été sa préoccupation constante jusqu'à la dernière heure, comme ce fut toujours celle des chefs de l'émigration d'agir par eux-mêmes et d'avoir une part directe et prépondérante dans le rétablissement de la monarchie. De là des tiraillements sans nombre, des récriminations incessantes, le mécontentement profond de la Reine contre les émigrés, l'irritation violente des émigrés contre la Reine, et ce que Mme de Bombelles appelle « les propos infâmes tenus contre elle. » De là enfin ces deux politiques qui avaient chacune leurs agents et leurs vues de plus en plus divergentes, qui se disputaient l'influence près des cours étrangères, qui se contrariaient, se combattaient et finalement s'annihilaient réciproquement.

Cette division profonde entre la Cour et les émigrés apparaîtra clairement dans la correspondance que nous avons l'honneur d'éditer aujourd'hui. Le marquis de Bombelles est l'agent du baron de Breteuil ; il est donc l'homme du Roi et de la Reine ; il est un des rares confidents du projet d'évasion qui échoue si tristement à Varennes. Dès le début, il agit près du comte d'Artois comme modérateur ; plus tard, tenu en suspicion par le prince, il n'ose pas venir à Coblentz, et c'est près des Puissances étrangères qu'il reporte son action ; il est chargé par le baron de missions diplomatiques près des diverses cours et particulièrement près de la cour de Russie ; là il se rencontre et ne peut s'entendre avec l'agent des Princes, le comte Esterhazy. La marquise de Bombelles, sans être initiée à toutes les négociations de son mari, est cependant en quelque sorte le reflet de sa pensée ; elle est fort animée contre Calonne, « le génie peut-être le plus dangereux qui existe ; » elle défend énergiquement la Reine contre les malveillantes imputations de Coblentz ; elle a un penchant pour le comte d'Artois, mais une méfiance trop justifiée pour son entourage et peu de sympathie pour le prince de Condé. D'un esprit ferme, d'une intelligence élevée, ayant vécu dans le monde diplo-

matique et en ayant adopté les mœurs, accoutumée à peser les mots et à réfléchir sur les conséquences des actes, Mme de Bombelles apporte dans son langage une réserve, dans ses idées une maturité où se retrouvent les habitudes et les traditions des chancelleries. En politique, elle est pour les réformes modérées ; elle ne va pas, en fait de concessions, aussi loin que Louis XVI et peut-être même que Marie-Antoinette ; mais elle repousse énergiquement tout soupçon de retour à l'ancien régime ; la déclaration du 23 juin 1789, voilà son idéal. Dans la correspondance que contient ce volume, le marquis et la marquise de Bombelles représentent plus particulièrement, quoique avec quelques divergences de vues, ce que nous nommerons le courant des Tuileries, le parti du Roi et de la Reine.

Femme d'imagination et de premier mouvement, nature essentiellement dévouée avec un cœur plein de chaleur et une tête ardente, s'ouvrant d'ailleurs plus intimement à son mari auquel sont adressées ses lettres, la marquise de Raigecourt n'apporte point dans l'expression de ses opinions la réserve diplomatique de son amie. Elle n'est pas « politique », elle le dit elle-même ; elle n'a point été initiée aux affaires et n'a nulle envie de l'être ; elle désire purement le retour à l'ancien ordre de choses, peut-être parce qu'elle y a toujours vécu, mais surtout parce qu'à ses yeux c'est le droit et qu'elle n'admet pas de transaction sur les principes. Elle ne partage pas tous les préjugés ni toutes les illusions des émigrés ; mais il lui arrive parfois d'en subir involontairement l'influence. Elle vit au milieu d'eux ; elle rapporte les bruits qui courent, non pas toujours qu'elle y croie ; mais, vis-à-vis de son mari, elle veut être l'écho fidèle de ce qui se dit, se pense et se fait autour d'elle. Son loyal royalisme se révolte contre les calomnies qui circulent sur le compte de la Reine et les clameurs irrespectueuses qui s'élèvent contre le Roi ; mais elle a bien de la peine parfois à fermer son esprit à ces murmures auxquels elle ne peut pas fermer l'oreille. Son bon sens naturel a compris, dès le premier jour, que « la réputation de M. de Calonne fera plus de tort que ses talents ne seront

utiles ; » mais en même temps elle partage contre le baron de Breteuil la méfiance de ceux parmi lesquels elle vit.

Pas plus que sa femme, le marquis de Raigecourt ne s'occupe de politique. Gentilhomme soldat, il a mis sa foi au service des Princes ; il les suivra où ils voudront le mener. C'est par l'épée, ce n'est pas par la diplomatie qu'il prétend combattre la Révolution. Esprit habituellement juste et toujours modéré, il s'efforce de juger avec impartialité les hommes et les choses ; il est parfois sévère pour certains actes et certains personnages de son parti ; mais ses jugements n'influent que médiocrement sur sa conduite et n'altèrent en rien sa fidélité ; il est là où il lui semble que le devoir l'attache et fait ce qu'il croit que lui commande sa conscience. Plus qu'un autre, parce que son dévouement est plus pur et son désintéressement plus absolu, il s'afflige des intrigues et des divisions de la cour des Princes. Il vit ordinairement à Trèves, près de sa femme, ne fait que de rares apparitions à Coblentz, et, quand il y va, n'y prolonge guère son séjour. « La société de Schœnburnlust n'est point du tout dans mon genre, écrit-il le 28 septembre 1791 à la marquise de Bombelles, et j'aurais de la peine à faire *le beau monsieur* auprès de M[me] de Balbi. Je vous assure que ces femmes n'ont pas été rendues plus raisonnables par la Révolution. » Il voit et déplore le peu de moyens des Princes et les conseils téméraires qui les poussent « à faire un coup de tête, sauf, lorsque nous nous serons jetés dans la nasse, à faire comme les enfants et à crier au secours. » Mais que le coup de tête se fasse, il oubliera ses plaintes et ses sombres prévisions pour suivre, sans hésiter, ses chefs dans le danger où ils se seront volontairement et imprudemment jetés.

Si le marquis et la marquise de Bombelles représentent plus spécialement le parti de la Cour, le marquis et la marquise de Raigecourt représentent le parti des Princes dans ce qu'il a de plus pur et de meilleur ; non pas, répétons-le, qu'ils en adoptent toutes les préventions et tous les projets, mais parce qu'ils en suivent intrépidement la destinée et que

leurs lettres en reproduisent les échos. Cette divergence de vues n'altère en rien l'amitié des fidèles et nobles correspondants ; elle se manifeste en toute liberté et toute sincérité ; mais sa loyauté même fait qu'elle ne blesse jamais. Il y a d'ailleurs, entre ces cœurs dévoués, un lien qui les unit et ne se relâche à aucun moment : c'est l'attachement commun pour Madame Élisabeth, c'est l'amertume commune qu'ils ressentent et qu'ils partagent avec la Princesse, à la vue des dissentiments qui séparent les Tuileries de Coblentz ; ce sont leurs efforts communs pour les faire cesser. Quand le comte d'Artois était à Venise, Madame Élisabeth avait chargé le marquis de Bombelles de tâcher de le retenir et, s'il se pouvait, de le guider. Un peu plus tard, c'était au marquis de Raigecourt, alors près du Prince, qu'elle donnait cette mission. « Si O [1], écrivait-elle le 2 mars 1791, peut rompre sa liaison avec V [2], en voyageant d'un autre côté, et non pas précisément dans le même moment, cela ferait plaisir, j'en suis sûre, et moi je le désire vivement pour le bien de la personne que j'aime tant et pour laquelle je vous avoue que je crains la liaison de V [3]. » Après Varenne, la politique des Princes s'accentuant davantage et s'éloignant de plus en plus de celle des Tuileries, les instances de la Princesse redoublèrent. « Le fond de la commission (de Madame Élisabeth), écrivait Mme de Raigecourt à son mari le 23 septembre 1791, est d'engager les Princes et surtout O à plus d'égards pour la Reine. » Le marquis et la marquise de Raigecourt, le marquis et la marquise de Bombelles se prêtaient volontiers à ces missions de leur auguste inspiratrice ; car nul plus qu'eux ne déplorait la fatale division des royalistes et n'en sentait les désastreuses conséquences. « Je veux que les Tuileries et Coblentz s'entendent, » répétait sans cesse Mme de Raigecourt. « La division entre Breteuil et Calonne est un grand malheur, »

1. Ce signe désigne le comte d'Artois.
2. Ce signe désigne Calonne.
3. Madame Élisabeth à la marquise de Raigecourt, 2 mars 1791. *Correspondance de Madame Élisabeth de France*, p. 246.

écrivait de son côté Mme de Bombelles. Mais en dépit de toutes les instances de Madame Élisabeth, en dépit des démarches et des vœux de ses amies, l'accord ne se faisait pas et ne pouvait pas se faire. Les méfiances étaient trop vives de part et d'autre, et les divergences d'opinion trop tranchées. Tous les efforts pour s'unir n'aboutissaient qu'à de nouvelles et plus profondes scissions, au milieu desquelles s'éteignaient les dernières lueurs d'espérance. Si violemment et si persévéramment attaquée, si mollement et souvent si imprudemment défendue, la monarchie devait périr. En politique comme dans la vie, les meilleures intentions ne sauraient tenir lieu de la sagesse dans le conseil, de la fermeté dans la conduite, de l'habileté et de l'unité dans l'action.

Malgré les sombres pressentiments qui l'assaillaient parfois, la marquise de Raigecourt conserva jusqu'au bout ses espérances. Dans les dernières lettres que nous publions d'elle et qui ont trait à cette première période de l'émigration armée qui se termina à Valmy, sa pensée, toujours préoccupée de sa chère Princesse, devance la marche des soldats des Puissances coalisées, et, si je puis m'exprimer ainsi, galope en croupe du cheval de son mari, pour arriver avec lui à Paris et saluer la première la famille royale restaurée. « Je te crois maintenant bien près de Paris, lui écrit-elle le 24 septembre 1792, si près que voilà une lettre que je te remets pour notre Princesse... Tu me trouves peut-être bien prématurée d'écrire à ma Princesse, mais j'espère que tu ne tarderas pas à la voir et je te recommande de lui remettre cette lettre à elle-même. » « Tu es peut-être assez heureux pour être maintenant près d'elle, » écrit-elle encore le 28 septembre.

Touchante illusion d'un cœur qui ne connaît pas les distances, mais hélas ! qui ne voit pas non plus les obstacles et ne peut supposer les revers. Cette brillante armée d'émigrés qui, ne doutant pas que « Luckner et les patriotes ne se rendissent d'avance à discrétion, » marchait pleine d'ardeur et d'entrain à la délivrance de la famille royale, Mme de Bombelles la voyait, cinq ans après, repasser vaincue, décimée,

désorganisée, délaissée par les Puissances, aux soldats desquelles elle avait été mêlée, forcée par l'abandon de l'Autriche à se réfugier en Russie, et, là encore, dans ce désarroi et cette détresse, elle retrouvait les mêmes dissentiments, les mêmes « têtes folles, » dont elle avait tant de fois avec ses amis déploré la présence à Coblentz.

« On attend aujourd'hui M. le duc d'Enghien, écrivait-elle le 13 novembre 1797 au marquis de Raigecourt ; une grande partie de l'armée de Condé a passé et passera par ici ; elle est divisée en quatre colonnes. La première est partie hier ; la seconde, aujourd'hui ; demain, la troisième colonne qui vient d'arriver repartira, et la quatrième, qui est avec M. le duc d'Enghien, restera, je crois, trois jours. J'ai vu plusieurs chefs et officiers qui ont passé chez moi presque tout le temps qu'ils ont eu de libre. Il y a, parmi notre infortunée noblesse, des gens excellents, pleins d'honneur, de probité et d'une conduite parfaite. Mais, parmi les chevaliers de la couronne, les chasseurs nobles, il y a des têtes détestables, un esprit de corps qui leur fait un point d'honneur d'être absolument brise-raison et de la plus grande insubordination. On croit que cette classe éprouvera des revers en Russie, qu'on est décidé dans ce pays à sévir sévèrement contre eux, et il faut convenir qu'on aura raison. » Tableau tristement instructif, image trop fidèle de cette émigration où il y eut tant de dévouements inutiles, tant de sacrifices superflus de sang, de fortune, d'avenir, tant de courage dépensé en pure perte, parce qu'aux Bombelles et aux Raigecourt on avait préféré les d'Entraygues et les Calonne ; parce que, à côté de « gens excellents, pleins d'honneur, de probité et d'une conduite parfaite, » il y avait eu trop de « têtes détestables » et trop de « brise-raison. »

C'est à Brünn, en Moravie, que Mme de Bombelles avait assisté à cette douloureuse conclusion de l'exode des émigrés. C'est là qu'elle devait mourir à la fin de septembre 1800, consumée par la douleur, après une vie pleine de bonnes œuvres qui avaient fait bénir son nom dans tous les environs. On ra-

conte que, lorsque le bruit de sa mort se répandit à Menowitz, petit village à la porte de Brünn, où elle avait habité quelque temps, la population entière se transporta à sa demeure et fit rouvrir le cercueil, déjà fermé, pour contempler une dernière fois les traits de sa bienfaitrice.

Le cœur déchiré par une perte si cruelle, M. de Bombelles entra dans les ordres. Successivement chanoine de Breslau, puis prélat d'Ober-Glogau, il rentra en France à la Restauration et, en 1819, fut sacré évêque d'Amiens, puis nommé premier aumônier de la duchesse de Berry. Il mourut en 1823, laissant trois fils et une fille. Un de ses fils, Charles, gentilhomme de la Chambre sous Louis XVIII et Charles X, donna sa démission en 1830 et retourna en Autriche où, en 1834, il devint l'époux de Marie-Louise, la veuve de Napoléon.

La marquise de Raigecourt rentra en France en 1797[1], pour tâcher de faire rayer son mari de la liste des émigrés. Les démarches n'ayant pas abouti[2], le marquis de Raigecourt rentra à son tour en 1800, malgré les objections assez vives que Mme de Bombelles faisait à cette détermination. Il obtint alors sa radiation, sous la condition de quelques formalités, plus tracassières que sérieuses.

Sous la Restauration le marquis de Raigecourt fut nommé pair de France. Il mourut à Draveil, près Paris, le 19 décembre 1833, dix-huit mois après sa femme. Sa fille, cette Hélène dont il est si souvent question dans les lettres de Madame Élisabeth, et dont la naissance avait forcé sa mère à cette émigration qui lui avait tant coûté, sa fille, mariée au comte de Beufvier, et devenue, après son veuvage, religieuse de Saint-Thomas de Villeneuve, ne s'est éteinte qu'à l'âge de quatre-vingt douze ans, après avoir conservé jusqu'à la fin une parfaite lucidité d'esprit et une rare fidélité de souve-

1. Soit par oubli, soit pour toute autre cause, la marquise de Raigecourt n'avait pas été portée sur la liste des émigrés.

2. Le Directoire avait refusé la radiation; le marquis de Raigecourt l'obtint des Consuls.

nir[1]. Son fils, né en 1804, et pair de France comme son père, a été emporté en 1889 par un épouvantable accident. C'est sa bienveillance qui nous a confié les lettres précieuses qu'on trouvera dans ce volume; c'est celle de son fils qui nous autorise aujourd'hui à les publier.

Conservés depuis un siècle avec un soin pieux et un religieux respect dans les archives du marquis de Raigecourt, ces documents ont été fidèlement copiés par nous sur les originaux. Nous n'en avons retranché que quelques détails intimes et qui nous ont paru n'avoir de valeur que pour la famille[2]. Leur authenticité et leur intégrité sont donc incontestables. Nous croyons que leur intérêt historique ne le sera pas moins.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

1. Louise-Hélène-Marie de Raigecourt, comtesse de Beufvier, religieuse de Saint-Thomas de Villeneuve, décédée à Draveil (Seine-et-Oise), le 22 janvier 1884.

2. Les lettres du marquis de Raigecourt à sa femme, et un journal, qu'il avait rédigé, n'ont malheureusement pas été retrouvés. M. le marquis de Raigecourt croit que ces documents ont été perdus.

CORRESPONDANCE

DU

MARQUIS ET DE LA MARQUISE DE RAIGECOURT

ET DU

MARQUIS ET DE LA MARQUISE DE BOMBELLES

DURANT L'ÉMIGRATION

I

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt [1].

Carpenedo, ce 8 octobre 1790.

Ma mère me mande que vous êtes grosse, ma bonne petite ; je ne puis vous exprimer tous les sentiments que cette nouvelle m'a fait éprouver... Pourquoi suis-je aussi éloignée de vous, quand je désirerais autant vous soigner, vous surveiller! Mais adorons les décrets de la Providence : elle sait mieux que nous ce qui nous convient, et je ne puis m'affliger d'être éloignée de ma patrie, de

1. Cette lettre a été publiée déjà par M. Feuillet de Conches, *Correspondance de Madame Élisabeth*, p. 190.

ma bonne mère, de mes amis, lorsque je réfléchis que c'est cette même Providence qui me veut à Venise.

J'ai enfin quitté ma jolie solitude, parce que l'Anglais obligeant qui avait bien voulu me la prêter, a désiré y venir passer six semaines. Je croyais retourner à Venise, mais Mme de Polignac[1] m'a prêté, près du château qu'elle occupe, une petite maison que vient de laisser son beau-père, pour aller à Milan. Mon mari a désiré que j'acceptasse; ainsi m'y voilà : j'y demeure avec mes enfants, et M. de Bombelles, pour me laisser un peu plus de commodité, demeure dans le château. Nous avons encore le plus beau tems du monde; mes enfants prennent bien plus d'exercice qu'ils n'en prendraient à Venise, et quant à moi, je suis fort contente de cet arrangement, parce que je me suis mise sur le pied d'être toute la journée avec eux, de diner dans mon petit ménage, et je consacre ma soirée à la société, de sorte que je suis beaucoup plus à moi et à mes enfants que je ne le serais à Venise. Que ne pouvez-vous mener une vie aussi tranquille que la mienne! Et notre pauvre petite Princesse! Mon Dieu ! j'ai des moments d'illusion, dont le retour est bien amer : lorsque je sors le soir à neuf heures pour aller chez Mme de Polignac, il me semble que je vais souper chez notre Princesse; que de souvenirs, que de regrets cela me cause! Si vous voulez savoir des détails de cet intérieur, je vous en donnerai : ils ne sont pas bien gais ni les uns ni les autres, comme bien vous pensez; mais ils vivent

1. La duchesse de Polignac, on le sait, avait quitté Versailles et la France dans la nuit du 16 au 17 juillet 1789, sur l'ordre exprès du Roi et de la Reine. Après un séjour de deux mois en Suisse, et un autre séjour plus long à Rome, elle était venue s'établir à Venise, dans l'été de 1790, pour le mariage de son fils aîné avec Mlle de Nivenheim.

ensemble en bonnes gens, causent souvent des événemens passés et présents. Je ne suis pas toujours de leur avis sur le premier chapitre ; la confiance est assez établie pour que j'ose leur demander compte de certaines de leurs actions et les en blâmer, et ils sont d'assez bonne foi pour convenir de leurs torts ou s'en justifier par des motifs particuliers. Nous croyons absolument être dans un autre monde, et nos causeries du soir pourraient s'intituler *dialogues des morts*.

Que vous dirais-je, mon enfant, de toutes les affaires et du départ de M. Necker[1] ? Je vous avouerai ma faiblesse, je n'en entends pas encore dire de mal sans en rougir ; je ne puis me rendre compte du genre d'intérêt qu'il m'inspire encore. En pensant à lui, la colère, la rage s'emparent de moi, et je suis indignée de tout ce que son orgueil effréné lui a fait faire ; mais je ne puis le croire un charlatan et même un monstre dans le principe. De telles expressions me révoltent, et j'aimerais bien mieux pouvoir me laisser croire qu'il est malheureux mais innocent. Il n'y a pas moyen de s'aveugler à ce point. Les assignats[2], à ce qu'il me semble, ne passeront pas ; la tromperie eût été grossière et eût fait peu de dupes. La banqueroute me paraît indubitable, d'après cela ; car où trouver le numéraire? Mon Dieu, mon Dieu ! que notre position est triste! Vous devriez si, d'ici à

1. Necker avait quitté le ministère le 4 septembre. Le penchant que M[me] de Bombelles avait pour ce ministre s'était manifesté aussi sans doute dans sa correspondance avec Madame Élisabeth, puisque, le 31 janvier 1790, la princesse écrivait en plaisantant à son amie : « Ne t'alarme pas trop de la santé de M. N., elle est meilleure, et il vivra bien encore un an. » *Correspondance de Madame Élisabeth,* p. 145, 146.

2. La création des assignats avait été décrétée par une loi du 17 avril 1790.

quatre ou cinq mois, les esprits sont encore dans une aussi forte fermentation, aller faire vos couches en Suisse, chez les amis que vous y avez... Ou bien venez les faire à Venise : vous serez bien reçue et bien soignée, ma pauvre petite. Que notre Princesse n'est-elle particulière! elle viendrait avec nous. Adieu, chère enfant; je vous embrasse du plus tendre de mon cœur. Mille choses à votre mari.

II

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 22 octobre 1790.

Je ne me plaignais pas de votre silence, ma chère petite : j'étais bien sûre qu'il était involontaire ; mais votre lettre du 4, que j'ai reçue hier au soir, m'a causé le plus sensible plaisir. Je vous ai mandé tout ce que m'avait fait éprouver la nouvelle de votre grossesse. Plus j'y réfléchis, plus je suis contente de cet événement, et j'espère bien qu'un jour vous jouirez de tout le bonheur que j'entrevois pour vous dans l'avenir. Madame Élisabeth me mande qu'elle est la première à désirer que vous alliez en Lorraine, et elle a bien raison. Le séjour de Paris deviendra tous les jours plus inquiétant pour une femme grosse, et il ne faut hasarder d'y être que lorsqu'on n'a à risquer que pour soi.

Que vous dirai-je du décret qui accorde près de six cent mille francs à la municipalité de Paris pour les frais de la démolition de la Bastille, de la nomination de Mrs Rosepierre (*sic*) et autres comme juges de Versailles,

etc., etc.? Cela n'a pas de nom, et, sans la certitude que nous devons avoir de la justice de Dieu, il y aurait de quoi se désespérer.....

Me voici revenue à Venise pour tout l'hiver. La duchesse de Polignac est aussi revenue de la campagne avec toute sa colonie; ils occupent un palais qui n'est pas bien loin du nôtre et assez commode. J'ai d'elle et de la comtesse Diane[1] tous les soins qui sont en moi ; c'est bien simple et vous en feriez sûrement autant à ma place. Nous attendons dans six semaines l'Empereur et le Roi de Naples. Cela nous procurera des fêtes, des plaisirs; mais nous forcera à une dépense que je regrette d'autant plus que nous ne sommes pas en état de la faire, et que nous n'avons pas le cœur fort gai.

Mes enfants se portent bien; ils regrettent le séjour de la campagne, et j'en suis bien aise, car je serais très fâchée qu'ils ne dûssent pas un jour apprécier tout le prix d'une vie champêtre et tranquille. Il n'y a au vrai que cela de supportable dans la vie; tout le reste est chimère. Ma santé est excellente ; avec une grande sobriété, je suis quasi sûre de n'être pas malade. Mon mari va assez bien aussi; dites mille choses pour moi au vôtre. J'espère qu'une fois établie en Lorraine vous me donnerez exactement de vos nouvelles. Dieu ! qu'il n'arrive pas de bruit au lieu où vous serez! Mon petit Henri[2]

1. La comtesse Diane de Polignac, dame d'honneur de Madame Élisabeth, et belle-sœur de la duchesse de Polignac, l'amie de la Reine. Elle avait quitté la France, après la prise de la Bastille, avec son frère et sa belle-sœur. On a d'elle, sur les relations de la duchesse et de la Reine, une brochure sous ce titre : *Mémoires sur la vie et sur le caractère de Mme de Polignac*. Hambourg, 1796.

2. Henri de Bombelles, son quatrième fils; comme ses frères, il entra au service de l'Autriche, et mourut à Vienne, gouverneur des archiducs.

pleure. Adieu, chère petite, je vous embrasse du plus tendre de mon cœur.

III

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt[1].

Trèves[2], ce 9 novembre 1790.

J'attends avec impatience des nouvelles de ton arrivée à Turin. J'espère qu'il m'en arrivera incessament ; mais afin qu'elles me parviennent, je te conjure de nouveau de ne pas m'écrire en chiffres. Tu auras une manière très intelligible de me parler du but de ton voyage, en me le présentant comme une acquisition que tu fais en pays étranger et que tu es plus ou moins près de conclure, et ton homme d'affaires plus ou moins avancé pour te trouver de l'argent et te fournir des moyens. Je t'entendrai à demi mot et je recevrai tes lettres ; sans cela, lorsqu'elles passeront par la France, elles iront au Comité des recherches, et, par l'Allemagne, je serai des siècles à les recevoir. Cependant, lorsque tu me manderas quelque chose de vraiment important, fais passer tes lettres par Milan et Mantoue ; ce sera toujours

1. Cette lettre a été publiée en partie par M. Feuillet de Conches, *Correspondance de Madame Élisabeth*, p. 195, note.

2. Madame Élisabeth avait exigé le départ de Mme de Raigecourt, alors grosse, et pour laquelle elle craignait, dans cette situation, le tumulte de Paris. Mme de Raigecourt était arrivée à Trèves vers le mois d'octobre.

le plus sûr et le plus prudent. Je t'écris pour le plaisir de causer un instant avec toi, car je n'ai rien d'intéressant à te mander. Trèves, grâce à Dieu, ne fournit aucun événement; nous y sommes en paix, tandis que tous nos voisins se battent ou vont se battre.

Les nouvelles que je reçois de ma Princesse sont bien tristes ; il me semble que l'on s'englue[1] plus que jamais ; alors que ferez-vous? Rien, et ne faisant rien, que deviendrons-nous? Voilà de bien tristes alternatives. Je n'ai rien autour de moi pour me consoler ou me faire prendre mon mal en patience. Encore, vous autres, vous êtes au milieu du foyer et vous pouvez avoir des moments d'espoir. Tu auras vu, je pense, l'évêque d'Arras[2]; il est agent dans tout ceci ; c'est un homme d'esprit et qui pourra être fort utile. Tu sais que la Cour est revenue à Paris[3]; j'imagine que celle où tu es n'en aura pas été bien contente.....

1. Allusion aux projets d'évasion de la famille royale qui étaient toujours dans l'esprit du Roi et qui n'aboutissaient pas. C'est cette indécision que Madame Élisabeth appelait « de l'engourdissement dans les jambes. » Lettre du 24 octobre 1790 à Mme de Raigecourt.

2. Louis François de Conzié, évêque d'Arras, fit partie du Conseil des Princes et joua un rôle considérable dans l'émigration.

3. De Saint-Cloud, où elle avait passé une partie de l'été et de l'automne. Une évasion était plus facile de Saint-Cloud que de Paris; voilà pourquoi Mme de Raigecourt pense qu'on sera mécontent à Turin de ce retour.

IV

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 13 novembre 1790[1].

J'avais appris par notre Princesse, mon enfant, votre arrivée à Trèves, et j'attendais avec impatience d'avoir de vos nouvelles par vous-même. J'ai reçu hier au soir votre lettre du 31, et je ne conçois pas qu'elle ait été aussi long-tems à me parvenir. Mon Dieu ! que cela a dû vous faire de peine de laisser notre pauvre petite Princesse au milieu des bourreaux qui se plaisent à persécuter elle et notre malheureux souverain ! Je lui sais bon gré de s'être oubliée pour s'occuper de votre sûreté, et je reconnais bien à ce sacrifice sa charmante amitié pour tout ce qui lui est dévoué ainsi que nous[2]. Puis-je me flatter, ma bonne petite, que votre éloignement ait en outre un motif caché ? Vous m'entendez ? Croyez-vous

1. Lettre publiée déjà par M. Feuillet de Conches, *Correspondance de Madame Élisabeth*, p. 204.

2. Madame Élisabeth, toujours pleine de bonté et d'affection pour ses dames, avait en effet fortement insisté pour que Mme de Raigecourt la quittât et allât s'installer dans un pays plus tranquille pour le moment de ses couches. Elle l'annonçait elle-même à Mme de Bombelles, dans une lettre du 23 octobre 1790, avec une gaieté qui dissimulait mal le sacrifice qu'elle s'était imposé en exigeant l'éloignement de sa dame d'honneur : « Tu ne seras pas étonnée que je me sois débarrassée de Rage ; son état ne lui permettant pas de rester près de moi, elle est allée à Trèves ; elle doit y être arrivée depuis trois jours ; elle est moins souffrante, et j'espère que le voyage lui fera du bien. » *Correspondance de Madame Élisabeth*, p. 197.

qu'enfin ils puissent une fois se déterminer à échapper à leurs persécuteurs ? Mon Dieu ! que je le voudrais ! Il ne faudrait que leur éloignement pour autoriser tous les défenseurs de la bonne cause à se montrer [1]. Votre mari et votre frère ont fait parfaitement d'aller à Turin ; mais je sens en même temps toutes les sollicitudes auxquels vous allez être livrée, surtout si on prend quelque parti, et vous me faites, ma pauvre petite, une grande pitié. Que n'êtes vous venue jusqu'à Venise ! Je sens que ç'eût été bien loin, et, n'étant pas avec moi, je suis bien aise de vous savoir avec ce digne maréchal [2] et sa famille. Parlez leur de nous, je vous prie ; notre respect, notre attachement pour le maréchal est proportionné à ce qu'il mérite de vénération de la part de tout ce qui est bon Français, attaché à son Dieu et à son Roi. Sachez de lui, je vous prie, s'il a reçu la lettre que M. de Bombelles a eu l'honneur de lui écrire en réponse à la protestation

1. Mme de Bombelles, comme Madame Élisabeth, et comme la plupart des émigrés, désiraient vivement que le Roi et la famille royale pussent s'échapper de Paris et appeler à eux tous leurs fidèles sujets. Mais le Roi, avec son habituelle indécision, ne pouvait se résoudre à prendre un parti. Madame Élisabeth s'en désolait. Le 24 octobre elle écrivait à Mme de Raigecourt, dans le style figuré et transparent dont elle usait pour les communications importantes : « J'ai vu l'homme qui est si beau ; il est un peu à la désespérade. *Son malade a toujours de l'engourdissement dans les jambes, et il craint que cela ne gagne tellement les jointures qu'il n'y ait plus de remède.* » Ce ne fut que huit mois après que le Roi prit un parti, et l'on sait comment tous ces plans si bien combinés et toutes ces espérances vinrent misérablement échouer à Varennes.

2. Le maréchal de Broglie, le glorieux vainqueur des Prussiens à Bergen et à Corbach; chargé du portefeuille de la guerre dans le court ministère que présida le baron de Breteuil après le premier départ de Necker, le 11 juillet, il n'avait pas tardé à quitter la France et à se retirer a Trèves où on le regardait comme le chef militaire de l'émigration.

dont il a bien voulu lui envoyer un exemplaire. Je suis bien aise que votre frère aîné ait quitté l'Assemblée.....

On attend dans trois semaines le Roi et la Reine de Naples et l'Empereur. Je voudrais que toutes les fêtes qu'on leur prépare fussent déja passées ; car mon cœur d'aucun coté n'est disposé à la joie, et je sens qu'en voyant ces souverains j'éprouverai un sentiment de jalousie pour notre malheureux maître qui me remplira d'amertume. Je vous ai mandé avec combien de peine j'ai quitté le séjour de la campagne. Les Polignac sont aussi revenus et occupent un grand palais qu'ils ont loué à bien bon marché; ils vivent fort retirés, sont fort estimés du gouvernement, et il n'est sorte de marques d'attentions qu'ils ne reçoivent de lui journellement.

Ménagez bien votre santé, ma bonne petite ; faites de l'exercice; aimez bien le bon Dieu : lui seul peut vous donner les forces dont vous avez besoin... Aimez-vous davantage, car vous avez le tort de ne pas être assez égoïste, et il faut par devoir le devenir davantage.

V

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Trèves, ce 13 novembre 1790.

..... Vous me trouverez ayant l'état de l'assemblée tous les mercredis ; il ne m'en coûte pour cela que quelques bougies et quelques bûches. Vous me trouverez

aussi avec l'état d'un équipage; nous avons entre Mme de Revel et moi deux chevaux, que nous ne paierons qu'au cas qu'ils meurent à notre service, et cela nous coûte à chacune vingt-deux francs par jour; elle fournit le cheval et moi la voiture.....

VI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Trèves, ce 15 novembre 1790.

Enfin, j'ai reçu de tes nouvelles, cher ami, et, malgré, tes chiffres, ta lettre de Turin m'est arrivée aujourd'hui; tu y as été bien reçu, tu me parais t'y plaire; j'en suis bien aise...; mais je vois avec douleur que ton acquisition te retarde et que tu n'auras pas fini tes affaires de sitôt. Donc, nous serons encore longtemps sans nous revoir et cela ne me réjouit pas très fort; je vois que l'incertitude du moment où tu pourras commencer ton marché t'empêchera de venir ici pour quelques mois, comme je te le proposais dans mes dernières lettres, adressées à Chambéry, et qu'on aura soin, j'espère, de t'envoyer à Turin. Depuis huit ou dix jours je t'écris continuellement et de tous côtés, et dans tous les endroits.

Vous aurez eu assez beau temps pour votre Saint-Hubert. Je vous félicite de pouvoir vous distraire, mais je voudrais vous voir prendre d'autres plaisirs... Tu me conteras, j'espère, beaucoup de détails, de la Cour de

Turin, de ce que tu y fais, de ce que tu y vois. Lorsque tu ne me parleras que d'affaire de société, fais passer tes lettres par la France ; elles arrivent plus tôt ; lorsque tu me parleras de choses plus essentielles, fais les passer par Milan et Mantoue, et alors parle moi à cœur ouvert, sans crainte de te compromettre. D'ailleurs, il y a mille choses que je comprendrai à mi mot ; j'ai de l'esprit.

Je resterai ici tant qu'il le faudra, je ne m'y ennuierai pas et je n'irai sûrement pas à Aix-la-Chapelle ; l'argent est trop précieux pour l'éparpiller sur les grands chemins. D'ailleurs il y a ici tout ce qu'il me faut de monde, et mon séjour à Aix-la-Chapelle ne me ferait pas être avec toi ni avec ma Princesse.....

VII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Trèves, ce 20 novembre 1790.

Je ne t'ai pas encore mandé ce que j'avais appris de la personne dont tu me demandes des informations ; il n'est guère plus facile de la juger de près que de loin. La politique et l'ambition paraissent la base de son caractère ; elle a eu, jusqu'à présent, une conduite sage et adroite et qui a peut-être épargné des atrocités ; mais de dire jusqu'à quel point on peut mettre en elle sa confiance ne serait pas chose aisée. Si X. se montre et parle, on peut

compter sur elle; s'il reste caché et dans le silence, il faut la regarder contre, à ce que je crois. Il serait dangereux, je pense, dans ce moment-ci, de lui faire des confidences ; elle est parente du général, et soit en vérité, soit par ruse, elle paraît s'abandonner à ses conseils et les croire tous dirigés vers le bien de X. Cette personne a peu de principes, et ses succès, de part ou d'autre, feront pencher la balance; il sera donc prudent de ne pas s'abandonner à elle sans mesure; les trahisons, dans ce moment-ci, sont mises au nombre des vertus. Si vous êtes assez habiles et assez forts pour lui faire voir son avantage dans le soutien de votre cause, vous pourrez l'avoir ; mais je crois pourtant qu'elle ne parlera net que lorsqu'elle aura jugé l'effet des premiers arrivants. Voilà, mon cher ami, ce que je puis vous dire de cette personne; cela vous laissera encore à tâtons sur son compte; mais c'est que les gens qui se dévouent franchement sont bien rares.

J'attends tous les jours de tes nouvelles avec une impatience bien grande ; je voudrais à chaque instant savoir ce que tu fais, ce que tu deviens; c'est impossible, mais je voudrais que cela ne fût pas. Me voilà bien, n'est-ce pas ? J'espère que tu aimes à ne me pas trouver changée. Écris-moi le plus que tu pourras; mande moi si toutes mes lettres te parviennent : je t'en écris partout, et par différentes routes. L'histoire du duc de Castries[1], m'a

1. Charles de Lameth ayant été chargé de faire une perquisition de nuit dans le couvent des Annonciades de Pontoise pour y rechercher M. de Barentin, le duc de Castries l'avait raillé de cette étrange mission; de là un duel, qui eut lieu le 10 septembre. Lameth fut blessé. Le lendemain, la populace ameutée pilla l'hôtel de Castries : « Nous avons eu avant-hier un fier train, écrit le 13 Madame Élisabeth à Mme de Bombelles ; MM. de Castries et de Lameth s'étaient battus la veille. Charles a été blessé.

mis bien du noir dans l'âme; je ne le crois pas encore sauvé ; d'ailleurs cela nous prouve que l'on recommence à pouvoir soulever le peuple. Nous avions espéré pendant quelque temps qu'il était fatigué du *saint devoir de l'insurrection.* La pauvre Mme de Lameth est à bout de son courage; cette dernière atrocité de son fils achève de la tuer. Quelle malheureuse mère ! Adieu, mon cher ami, d'après ta lettre de Turin, je renonce à te voir ici ; je ne te dirai pas que cela m'attriste; tu le comprends, et tu comprendras en même temps que je ne veux pas que tu bouges, si tu crois pouvoir entamer ton affaire d'un moment à l'autre.....

VIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Trèves, ce 24 novembre 1790.

Je ne reçois point de tes nouvelles ; mais encore une fois ce n'est pas pour m'en plaindre que je viens te le dire; c'est pour m'en affliger. J'en aurais un besoin extrême ; mais les distances, mais les évènements sont

On a fait courir dans le peuple que l'épée de M. de Castries était empoisonnée. On faisait des motions pour le pendre ; mais comme ces messieurs à grande culotte ne l'ont pas trouvé chez lui, on s'est contenté de piller sa maison. La garde est arrivée trop tard. La municipalité n'a pas permis que l'on fit usage de la loi martiale, et M. de Castries en est pour une perte très forte. L'Assemblée a fort approuvé les brigands. » *Correspondance de Madame Élisabeth,* p. 184. A la suite de ces événements, le duc de Castries quitta la France.

autant d'obstacles ; je gémis et je tâche de me résigner. Ma Princesse, dont j'ai reçu des nouvelles aujourd'hui[1], me donne de l'espoir sur les résolutions qu'on doit prendre ; je voudrais déjà les voir en exécution : tant qu'elles ne seront qu'en projet, je tremblerai de les voir s'évanouir. Et toi, me donnes-tu de bonnes nouvelles de ton acquisition ? je la voudrais voir s'entamer et se consommer ; tout doit te hâter d'en venir là. Tout ce qui s'est passé à Paris pour le duc de Castries, tout ce qui se passera pour tant d'autres doit te donner le désir le plus vif de prendre ton établissement ailleurs qu'en France ; donne-moi donc sur cela quelques espérances promptes et positives. Je pense que tu feras un usage sage et prudent de ce que je t'ai mandé sur M. de B..., Il ne faut se confier qu'aux gens qui ne peuvent abuser, et je vous crois là-bas entouré de beaucoup d'indiscrets. Le duc de Castries est arrivé à Aix-la-Chapelle. Nous avons tous ici éprouvé une véritable joie de le savoir en sûreté ; quelle horreur que ce triomphe de Malo[2] ! Sa malheureuse mère n'a pas la force de supporter ce dernier excès de scélératesse ; rien ne peut consoler d'avoir enfanté de tels monstres. M. de Janson et Mme de Chapt ont fui de Paris, comme tant d'autres, et ils arrivent ici cette semaine. Cette augmentation de société gênera ma liberté, mais je suis bien aise de la voir en sûreté ; je voudrais que tout ce qui m'intéresse y fût aussi. Tu

1. Sans doute, la lettre du 19 novembre 1790 (*Correspondance*, p. 205). Voici ce que la princesse écrit à son amie, en se servant du même style figuré dont Mme de Raigecourt usait dans ses lettres : « Quoi qu'il (M. de Raigecourt) en puisse dire, je trouve que son acquisition prend une certaine tournure de solidité dont je luis fait compliment. »

2. Charles de Lameth.

penses bien que je renonce à espérer que tu auras deux mois à me sacrifier ; même je t'avoue que j'ai le courage de désirer que tu ne sois pas ce temps-là sans agir. Conviens que si j'ai bien des défauts, au moins je suis une femme brave, et sais moi quelque gré, en étant un *peu sensible,* d'être aussi entreprenante. J'ai rêvé de M. le comte d'Artois toute la nuit; j'ai assisté à son entrevue avec la Reine, et j'ai été témoin des transports de tous ceux qui le revoyaient; puis je l'ai chambré pour lui conter beaucoup de choses qu'il sait, mais que je me sentais soulagée de lui dire... Quand pourrais-je (non pas causer aussi familièrement avec lui, la Révolution ne m'a pas trouvée si docile), mais lui faire ma cour et mettre à ses pieds le tribut d'admiration et d'attachement que je lui dois?... Adieu, cher ami de mon âme, quand te reverrais-je aussi toi, non pour te traiter avec autant de respect, mais pour t'embrasser aussi tendrement que je t'aime?.....

On nous a dit ici M. de Calonne assassiné, mais nous aimons à ne pas croire à cette nouvelle. La propagande est bien capable d'en avoir cherché les moyens, mais nous espérons qu'elle aura échoué.

Voilà l'affaire des Pays-Bas terminée[1]; les Patriotes

1. Le 22 novembre, le maréchal Bender, chef des troupes impériales qui opéraient dans les Pays-Bas Autrichiens révoltés, s'était mis en marche; le 24, il était entré à Namur; abandonnés par la Prusse, qui les avait d'abord soutenus, les États de Brabant faisaient leur soumission le 2 décembre. Les dissensions entre les Statistes et les Vonckistes les avaient perdus, et la déclaration du 30 septembre par laquelle Léopold, récemment élu empereur à Francfort, avait promis de gouverner « chacune des provinces belges, sous le régime des constitutions, chartes et privilèges qui étaient en vigueur sous le règne de Marie-Thérèse », avait achevé la désorganisation des insurgés en détruisant la cause de leurs réclamations.

ont demandé trois jours de plus pour licencier leur armée. Les troupes impériales entrent *amicalement* demain dans Namur, lundi dans Mons, Tirlemont, Diest, et ainsi de suite.

Ce jeudi 25.

IX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Trèves, ce 27 novembre 1790.

..... Tout ce que tu me mandes me laisse, comme de raison, dans le vague et dans l'impatience ; mais il vaut mieux pourtant retarder que d'être imprudent. Je suis fâchée, comme toi, que l'évêque d'Arras ne soit pas du conseil ; mande moi ceux qui le composent et ton opinion sur eux. M. de Sérent[1] y a-t-il une grande influence ? Je crains, comme toi, que la réputation de M. de Calonne[2] ne fasse plus de tort que ses talents ne seront utiles, d'autant plus qu'on jettera ses regards plus loin et qu'on

1. Le marquis de Sérent, gouverneur du duc d'Angoulême et du duc de Berry.

2. On trouvera plus loin (p. 49), les appréciations de Mme de Bombelles sur le caractère léger et compromettant de M. de Calonne. Les deux amies étaient d'accord sur ce personnage et, on peut ajouter, d'accord avec l'histoire. Un ami intime du comte d'Artois, le comte de Vandreuil, avait sur Calonne et sur l'effet produit par son appel près du prince, la même opinion que Mmes de Bombelles et Raigecourt. Voir sa *Correspondance avec le comte d'Artois,* publiée par M. L. Pingaud. Paris, Plon, 1889, 2 vol.

verra le retour du crédit des Polignac. Voilà ce que les bons serviteurs de M. le comte d'Artois craignaient déjà à Paris lorsque j'en suis partie; voilà ce qu'on redoute aussi ici, et voilà ce qu'on doit bien lui faire envisager là-bas. Il doit avoir le courage de renoncer à tous ses anciens sentiments, pour n'en prendre que d'utiles au rétablissement de la Monarchie. Je suis ravie de tout ce que tu me dis de lui; dis moi si tu crois qu'il fera quelque chose de particulier de toi, ou si tu seras perdu dans la foule.....

Je regrette tous les jours que tu ne m'aies pas emmenée avec toi, puisque tu passeras ton hiver à Turin..... Je t'assure que mon courage me fait surmonter toutes mes inquiétudes. Paris, dans ce moment-ci pourtant, m'en donne beaucoup; la position de ma Princesse me pénètre de tristesse, et si loin d'elle je ne vis pas.

X

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Venise, ce 6 décembre.

Je ne puis laisser partir M. du Verger pour le lieu que vous habitez sans vous dire un petit mot et sans vous rappeler une des meilleures amies que vous ayez au monde.

J'ai appris, par votre intéressante femme, votre arrivée à Turin et, en partageant les peines et les inquiétudes

dont son âme est navrée, j'ai bien approuvé le parti que vous aviez pris d'aller rejoindre le seul prince qui nous reste, et en qui tout bon Français doit reposer toutes ses espérances. Mandez-moi, je vous prie, si vous êtes content de l'avenir qu'on vous a fait, si vous trouvez que le conseil du prince marche bien, et si on a apprécié comme on le devait votre dévouement.

Il serait possible que bientôt nous fussions vous joindre à Turin. L'obligation imposée aux ambassadeurs de prêter serment à la monstrueuse Constitution, va ôter à M. de Bombelles son emploi ; car il est bien décidé à ne pas jurer. Il trouve qu'il n'est pas possible de capituler avec sa conscience, et je vous avoue que, malgré l'extrême indigence où nous allons tomber, je n'ai pu désapprouver une délicatesse qui tient à des vertus malheureusement trop rares dans le siècle où nous vivons. Nous comptons, dès qu'on nous aura mis dans le cas de refuser le serment, aller à Turin. Mon mari s'y dévouera entièrement aux intérêts de notre malheureux souverain, en rendant à M. le comte d'Artois tous les services qui dépendent de son zèle et de son courage, et moi je tâcherai de lui faire trouver quelque douceur dans le sein de l'infortune, par la plus tendre et la plus constante amitié.

Mandez-moi comment vous vous portez, si vous êtes content de votre petit beau-frère, et enfin si vous avez quelque espérance que nous nous tirions des pattes de tous ces vilains monstres. J'ai reçu aujourd'hui des nouvelles de Mme de Raigecourt du 26 ; il me semble qu'elle se porte assez bien. Son amitié, la vôtre, ne me seront point ravies par le malheur, qui ne l'est plus lorsqu'on conserve les ressources de l'amitié et le témoignage de sa conscience. Non, il n'est que la religion qui puisse faire

voir les choses comment elles le doivent être. J'espère que notre conduite aura votre approbation. Croyez que je l'apprécie tout ce qu'elle vaut, et que mes sentiments d'attachement pour vous seront à jamais inaltérables en moi.

M. de Bombelles.

XI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Trèves, 6 décembre 1790.

..... Tu penses aisément combien la mort de l'abbé D.[1] nous occupe ici, et combien l'objet de sa mission nous met en fureur et nous alarme. Tout ce que ma Princesse a éprouvé dans cette occasion, tout ce qu'elle éprouvera encore dorénavant, tout ce qui se prépare enfin met le comble à mes regrets d'avoir été obli-

1. L'abbé Dubois. Cet homme était parti de France avec l'intention d'empoisonner le comte d'Artois. Au dernier moment, le courage lui avait manqué, et il était mort subitement lui-même, après avoir proféré des paroles qui n'avaient pas laissé de doute sur ses intentions. On supposa que des complices, craignant ses révélations, l'avaient empoisonné. « Dis un bon *Laudate* pour moi, mon cœur, » écrit le 28 novembre Madame Élisabeth à Mme de Bombelles, « pour le remercier (Dieu) de ce qu'il m'a fait la grâce de m'éviter un grand chagrin, le plus vif, je crois, que je puisse ressentir. Si tu as entendu parler de l'abbé Dubois qui vient de mourir à Chambéry, tu sauras ce que c'est. » *Correspondance*, p. 209.

gée de la quitter. Mon cher ami, dis-moi si l'admiration qu'elle excite en France a passé dans les pays étrangers et si on apprécie tout ce qu'elle vaut..... Je ne te parlerai pas de tous les nouveaux décrets de l'Assemblée, de tout ce qu'ils préparent d'atroce [1]; je ne conçois pas que le culbutis ne soit pas encore à son comble, et que cette monstrueuse anarchie, qu'on élève sur nos ruines, ne soit pas encore écrasée d'elle-même... Grand Dieu ! nous prendrez-vous en pitié, ou nous laisserez-vous encore longtemps en proie à toutes les horreurs dont nous sommes victimes depuis dix-huit mois ?.....

Tu diras encore à mon époux que ma Princesse m'a chargée de lui dire qu'elle désirait qu'il lui écrivît de temps en temps, qu'elle avait été fort contente de sa lettre [2], donc qu'aussitôt celle-ci reçue, il ne perde pas la première occasion où il pourra trouver quelque chose à dire pour lui écrire. Il peut lui parler du but de son voyage, sous l'emblême de son acquisition, elle l'entendra, et du départ du Roi, sous les termes de sa santé et de la médecine qu'elle doit prendre et des remèdes qu'elle doit faire; elle entendra tout cela [3], et c'est plus sûr que les chiffres.....

1. Il s'agit, sans doute, du décret rendu par l'Assemblée le 27 novembre pour exiger des évêques et prêtres le serment à la Constitution civile du clergé.

2. « Je ne comprends pas pourquoi ses lettres (du marquis de Raigecourt) pour toi sont si longtemps en chemin. J'en ai reçu une qui m'a fait plaisir par les détails qu'il me donne. *Dis-lui de continuer.* » Lettre de Madame Élisabeth à la marquise de Raigecourt, du 19 novembre 1790. — *Correspondance,* p. 206.

3. C'était, en effet, le langage dont la Princesse se servait dans sa correspondance avec ses amies.

XII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 10 décembre 1790.

J'ai reçu, il y a trois jours, mon enfant, votre lettre du 26. Je conçois bien tout ce que vous devez être malheureuse, éloignée de notre pauvre petite Princesse, et ayant l'air de l'avoir abandonnée; mais, ma petite, si nos espérances se réalisent[1], vous aurez fait au mieux de partir, et aurez bien plus de facilité pour rejoindre nos souverains. Vous exprimer l'agitation où nous sommes est une chose impossible. Je n'ose pas vous écrire avec détails, parce que on ne sait ce que peut devenir une lettre, lorsqu'elle a beaucoup de chemin à faire; mais qu'il vous suffise de savoir que je flotte ainsi que vous entre le désir, la crainte et l'espérance. Je pense, comme vous, qu'il y aura beaucoup de torts, qu'il faudra bien oublier et pardonner, pourvu qu'on n'en ait plus et qu'on ne mette pas le comble au crime par la plus détestable de toutes les trahisons. Mais je ne crois pas que ce malheur affreux puisse nous arriver, parce que ceux qui peuvent nous être suspects auront trop fait pour pouvoir reculer. Prions le bon Dieu du fond de notre cœur. Certainement, le moment de la crise n'est pas loin; peut-être y sommes nous. Mon Dieu! que l'incertitude est cruelle dans de pareils moments!

J'ai écrit à votre mari par un homme de notre connais-

1. Ces espérances sont toujours celles d'une évasion de la famille royale.

sance qui a été à Turin. Je lui mandais que nous nous reverrions peut-être bientôt; car, mon enfant, mon mari est très déterminé à ne pas faire le serment qu'on exige des ambassadeurs, et, dès qu'il en recevra l'ordre, il répondra les motifs de son refus, et attendra avec résignation ses lettres de recréance pour quitter Venise. Il m'a donné la marque de confiance de ne point se décider sans me consulter, et moi je lui ai donné la marque d'estime de ne pas douter de son opinion à cet égard, et je ne crois pas avoir eu le mérite de l'y affermir. Mais je pense bien, comme lui, qu'un serment impose les devoirs les plus sacrés à remplir, et que lorsqu'il est contre votre conscience, votre opinion, qu'il heurte aussi fortement l'une et l'autre, et qu'on sent en soi l'impossibilité de le tenir, il ne faut pas le prêter, quelque considération d'intérêt qu'on puisse vous opposer. Notre parti est donc bien pris là-dessus, et nous préférons la pauvreté la plus absolue à des remords qui nous rendraient cent fois plus malheureux. Nous attendions hier la lettre de M. de Montmorin à ce sujet, mais elle n'est pas venue. C'est encore seize jours de gagnés, et qui sait si les choses ne changeront pas ou n'auront déjà pas changé ?..... Adieu, chère enfant; j'ai toujours l'âme bien noire de la mort de mon pauvre Lentz[1], l'esprit bien agité de tout ce qui se passe; mais, au milieu de mes sollicitudes, ma confiance et mon amour pour Dieu me donnent un calme inexprimable. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.....

Mon mari vous dit mille choses; il est peiné du silence du maréchal de Broglie; si vous pouviez obtenir un petit mot de lui, vous me feriez plaisir.

1. Lentz était un serviteur de la famille de Bombelles, qui venait de mourir et dont la mort avait profondément affecté la Marquise.

XIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Trèves, ce 11 décembre 1790.

J'ai été heureuse cette semaine, cher ami; j'ai reçu trois de tes lettres, celles du 19 et du 21 à la fois, celle du 25 aujourd'hui. Je ne doute pas que beaucoup des miennes ne soient égarées. Au reste, le Comité des recherches les lira sans peine; je n'en ai point chiffré, mais j'ai eu le soin de te parler des affaires publiques sous l'apologue de l'acquisition que tu veux faire en pays étranger; aussi je ne crains ni d'être compromise, ni de t'avoir compromis, ce que je redoutais bien plus. Tiens-moi toujours le plus que tu pourras au courant des affaires du pays où tu es; tu ne m'as pas dit si [M. le comte d'Artois][1] ferait de toi ce que sa sœur désirait. Un peu de détail, je t'en prie, sur la manière dont tu crois qu'on te regarde et qu'on te juge; tu penses aisément combien tout cela est intéressant pour moi; c'est la consolation seule de mon exil, que d'être au courant de ta vie autant que possible.....

La confidence que t'a faite l'évêque d'Arras me fait envisager le moment du dénouement prochain; cependant, il me parait toujours bien difficile que vous agissiez si on reste à Paris. J'aime à espérer que l'affaire des Pays-Bas, qui est comme terminée, décidera le personnage intéressant[2] à se mettre en marche, et qu'il tournera ses

1. Signe de convention, employé également par Madame Élisabeth pour désigner son frère.

2. L'Empereur.

pas de ce côté-ci. Au moins, voilà notre politique allemande, et nous ne voyons d'excuses au retard d'agir que l'attente de la combinaison de plusieurs puissances. Le chevalier aura reçu une de mes lettres à Turin, tandis qu'il était à Chambéry. Je lui donnais plusieurs commissions pour toi, entre autres celle d'écrire encore à ma Princesse, qui m'a chargée de te dire qu'elle avait été enchantée de ta lettre et que tu continues à lui écrire. Au reste, notre affaire d'écuyer est manquée; elle m'a mandé avec des détails et des raisons très aimables et très touchantes que pour cette place, qui était la première qu'elle nommerait, elle ne voulait pas prendre dans sa maison, et qu'elle n'en aurait que plus de zèle pour faire pour toi tout ce qui dépendait d'elle, etc., etc. Je garde cette lettre et je te la montrerai quand nous reverrons[1].....

XIV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Trèves, le 15 décembre 1790.

Ta lettre du 25 me fait croire que tu seras bientôt en marche; je suis fâchée que nous n'ayons pas le temps de faire notre séparation; je croyais qu'en la faisant à l'amiable, c'est-à-dire sans plaider, pourrait ne pas entraîner tant de longueurs. Au reste, mon cher ami, la

1. Nous ne retrouvons pas cette lettre dans la *Correspondance de Madame Élisabeth,* publiée par M. Feuillet de Conches.

perte de la fortune est ce qui me touchera le moins; pourvu que je te revoie et que nous passions ensemble notre vie, c'est tout ce qu'il me faut. Continue à m'écrire, et souvent; dis-moi tes craintes, tes espérances, tes réflexions; dis-moi si l'on a un certain air de confiance en toi; parle-moi de ta situation d'âme et d'esprit. Dis-moi si M. de Calonne a l'air de prendre le grand maniement et le grand crédit; dis-moi si M. de Sérent a une grande influence; dis-moi si tu as bonne opinion du conseil; enfin profite, sans imprudence pourtant, de la liberté de la poste d'Allemagne. Je t'avertis pourtant, en amie, qu'on prétend que les lettres sont lues à Turin et le rapport fait au Conseil; ne me dis que les choses à demi, je les entendrai.

Georges va m'envoyer encore cent livres, j'ai déjà à peu près dépensé cette somme, tant pour mon voyage que pour mon premier établissement. J'ai fait venir de V. un lit, un fauteuil et du vin; le tout m'est arrivé par eau et sans beaucoup de frais. François a été faire le voyage à pied; il est revenu, et plus démocrate que jamais; sa présence ici ne m'est pas bien utile, mais il ne me coûte pas trente francs à nourrir. Si nos revenus diminuent, il faudra nous séparer de lui. L'abbé Augustin m'a encore mandé dans sa lettre qu'on avait coupé une trentaine d'arbres dans notre avenue; il faut nous attendre à être pillés de tous les côtés.

Mme de Choiseul est arrivée ici avec sa belle-fille d'Aillecourt; son fils est ici par congé pour un mois. L'engourdissement à Paris est toujours le même, à ce qu'il me paraît; j'aime encore à espérer que la soumission entière du Brabant et la possibilité de s'y réfugier amènera le moment de la fuite. Le Roi de Prusse fait marcher quatre-vingt mille hommes; l'Empereur trente mille en

outre de celles qui sont en Brabant; tous ces mouvements doivent ou nous envahir ou nous secourir. Nos parents, à Metz, ont une excellente opinion de M. de Bouillé [1] et le croient bien attaché aux intérêts de la monarchie; mais je persiste à croire qu'il ne se montrera pas sans le Roi. Nous avons vu ces jours derniers M. Deshoteux dans l'état-major envoyé par M. de Bouillé pour visiter les frontières, qui, sans rien articuler, nous a donné des espérances et nous a dit qu'il y avait déjà un mot de ralliement pour tous les bons régiments. Fais usage de toutes ces petites connaissances vis-à-vis le vidame [2]; fais-le avec adresse, et tâche d'en tirer quelques lumières qui te rassureront peut-être. Je te dirai encore une chose qui m'afflige sensiblement, c'est que l'on cherche à détruire, dans toutes les cours d'Allemagne, M. le comte d'Artois ; on veut lui ôter toute influence politique et déjouer toutes ses négociations. Je sais cela d'une manière trop positive pour que ce ne soit qu'une crainte. La présence de M. de Calonne à Turin est un des moyens dont on se sert pour lui nuire, en disant qu'il n'est pas devenu un héros ni même un prince capable, puisqu'il conserve les mêmes amis. Aussi j'aurais voulu qu'on se fût servi de l'esprit de M. de Calonne sans mettre sa personne au grand jour. Ce qu'il dit, à la fin de son livre, de M. le comte d'Artois, qu'il

1. On sait en effet que M. de Bouillé était dès lors en relation avec le Roi qui lui avait envoyé à la fin d'octobre l'évêque de Pamiers pour arrêter avec lui un plan d'évasion; on sait aussi quelle fut l'importance de son rôle dans la malheureuse affaire de Varennes, dont, par une lettre chevaleresque adressée à l'Assemblée, il revendiqua pour lui seul toute la responsabilité. Esprit sagace, distingué, M. de Bouillé a laissé d'intéressants *Mémoires* publiés dans la collection Barrière.

2. Le vidame de Vassé, un des gentilshommes de M. le comte d'Artois.

appelle son ami, n'a pas réussi ; l'amour-propre l'a emporté sur son intérêt ; s'il avait réfléchi, il aurait senti l'inconvénient de cette phrase, surtout en ce moment-ci. A travers, cependant, l'espèce d'ombrage que fait le moral passé de M. de Calonne, son livre en lui-même fait un bon effet ; on assure qu'il en a produit un véritable sur le roi de Prusse, qui, je crois pourtant, veut profiter de nos malheurs plutôt que d'y remédier. Tu sais le départ de Paris de M. de La Queuille[1] ; j'ignore si c'est désespoir, prudence, ou s'il est allé préparer quelque heureux événement. Le maréchal ne compte pas, je crois, être employé par M. le comte d'Artois ; je le crois pourtant à flot de ce côté-là ; il ne croit pas l'être non plus par le Roi, à moins que la disette de général ne fasse recourir de nécessité à lui. Tu sais que M. le prince de Condé ne l'aime pas ; je te l'apprends si tu l'ignores, afin que tu ne fasses pas de questions comme à d'Autichamp[2]. Adieu, cher ami, écris à notre Princesse. Aime-moi, aimons-nous, et nous supporterons tout.

1. Le marquis de La Queuille, un des principaux membres du côté droit de l'Assemblée, et ensuite l'un des émigrés les plus actifs.

2. Le marquis d'Autichamp, gentilhomme de M. le prince de Condé, qu'il avait accompagné dans l'émigration, et oncle du général vendéen. Il avait épousé Mlle de Maussion, veuve du marquis de Vatan, et mourut sans enfants.

XV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 19 décembre 1790.

J'ai reçu hier, cher ami, ta lettre du 4 ; je crois qu'en ne les faisant passer que par Milan et Francfort, elles pourront m'arriver quelques jours plus tôt ; Mantoue leur fait faire un crochet qui les attarde. Je te remercie d'avoir pris un peu de temps pour me parler politique : il m'est bien intéressant d'être le plus possible au fait ; il me manque encore de savoir si M. le comte d'Artois te laissera dans la foule ou s'il t'attachera à lui. Mais venons aux réflexions que ta lettre m'a fait naître. D'abord je ne te cacherai pas que je trouve le Conseil un peu nombreux pour des affaires d'un genre aussi secret et qui exigerait une réunion d'avis bien importante ; puis je suis un peu affligée d'y voir plusieurs personnes, honnêtes sans doute, mais dont la réputation nuira au succès, soit en France, soit dans les cours étrangères. Je crois M. le comte d'Artois digne d'entendre la vérité ; il faudrait donc qu'il crût que la suite qu'il met dans ce moment-ci à d'anciens attachements, loin de le faire envisager comme pouvant mettre du caractère à ses actions, produit un effet tout contraire en France et en pays étrangers, où, comme je te l'ai déjà mandé, on saisit tous les prétextes de lui nuire. Je suis encore affligée de ne voir dans le Conseil aucune personne au roi de Sardaigne ; est-ce qu'il ne veut se mêler de rien ? Quant à la levée de boucliers, elle est bien fâcheuse, et puisqu'elle était faite

peut-être valait-il mieux la soutenir que de l'abandonner; tous les partisans vont être déconcertés, tous les courages abattus, et personne n'osera plus se mettre en avant. La position de M. le comte d'Artois est affreuse, et je le plains de toutes mes forces; mais qu'il sache son malheur dans toute son étendue. On recule toujours le moment de lui permettre de venir au secours, parce qu'on veut se passer de lui. L'Empereur même attend peut-être pour se montrer et promettre son assistance que la saison empêche Turin de se mettre en mouvement, et par là l'empêcher aussi de participer au rétablissement. Tout cela sont des réflexions de femme, mais elles sont appuyées sur des connaissances particulières que ma position m'a mise à même d'avoir. Je suis bien loin de désirer un coup de tête, et je suis intéressée personnellement à ce que la besogne soit bien conduite; mais, je le répète, je crains que de la France et de l'étranger on n'amuse notre prince, et que par là on n'atténue le peu de moyens qu'il aura à lui tout seul, avec les intelligences qu'il aura pu se faire dans notre intérieur. Il y a des circonstances où il est impossible de tout calculer, de tout peser, où il faut courir de grands risques, même celui d'avoir tort; c'est la position d'un malade désespéré sur lequel on fait des essais de remèdes contre toutes les règles.

Je suis encore convaincue d'une chose, c'est que M. le comte d'Artois entrant en France tandis que le Roi est toujours à Paris et y demeure, ne lui fera courir aucun danger ni à la Reine; la vie de M. le comte d'Artois répond de celle du Roi et de la Reine; tant qu'il existera, les enragés ne feront pas un crime inutile et qui ne ferait que tourner contre eux beaucoup de gens qui leur resteront dévoués tant qu'ils auront le Roi, soit par crainte,

oit par une fausse conscience qui leur font croire qu'il est de leur devoir d'affermir la perte de la Monarchie, puisque le Monarque paraît y consentir. Tu peux, sans compromettre ta prudence, faire part de mes réflexions à l'évêque d'Arras. Avant ta lettre du 4, nous savions ici le plan de se mettre en marche vers le 10; nous savions le mouvement des villes de province et de Lyon[1]; ainsi tu pourras lui dire que ce que je te mande est d'après les lettres qui sont arrivées ici et qui n'étaient pas les tiennes. Le licenciement du régiment du Roi aura mis le chevalier bien à son aise; je ne conçois pas pourquoi tu crains de ne pas le rejoindre. Est-ce qu'il a ordre de rester à Chambéry ? Est-ce que vous serez dans des corps séparés? Donne-moi tous ces détails, tu le peux, sans manquer au secret. J'ai souvent aussi des nouvelles de ma Princesse; sa position est bien cruelle, et je la compare à celle de M. le comte d'Artois; aussi suis-je tous les jours inconsolable d'avoir été forcée de m'éloigner d'elle.....

On a assuré à Paris à l'homme que tu sais bien que le Roi avait écrit de sa main à M. le comte d'Artois qu'il se regardait comme prisonnier. Tâche de savoir par M. de Vassé si cela est vrai; nous avons soupçonné qu'on avait trompé l'homme à qui on l'a dit.

1. A la suite des attaques de l'Assemblée contre le clergé, un mouvement catholique avait éclaté dans une partie des provinces, en Alsace, en Bretagne et dans le Midi. A Nîmes une ligue catholique avait été fondée; Montauban, Uzès, Perpignan, Toulouse, y avaient adhéré. Le camp de Jallais avait été formé et réunissait la noblesse du Lyonnais, du Forez et de l'Auvergne. Il était question, en outre, d'un mouvement royaliste dans Lyon.

XVI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 21 décembre 1790.

Je reçois à l'instant ta lettre du 8 ; tu as pris une précaution inutile ; elle m'est arrivée par l'Allemagne, et je regrette que tu ne m'aies pas parlé plus au long de la situation politique. Quant à M. d'Adhémar[1], tu auras par plusieurs de mes lettres ma démarche et la réponse de notre Princesse : son choix n'est pas encore fait, mais on lui a donné tant de peur de paraître tout faire pour ses amies que ni toi ni mon frère n'aurez la place. J'en fais et j'en ai fait mon sacrifice à Dieu, tout en sentant cependant combien cette place nous eût été utile, surtout dans les circonstances présentes ; mais revenons aux affaires publiques. Le 8, vous étiez dans l'incertitude ; de là je juge que vous n'aviez point reçu de contre-ordre et peut-être dans ce moment êtes-vous en marche, l'affaire de l'Ipre nous est parvenue ici avec des détails bien affligeants. Voilà plusieurs de vos partisans arrêtés, emprisonnés et le reste découragé, si vous ne les soutenez pas ; et vous ne les soutiendrez pas. Je m'afflige tous les jours davantage de sa position cruelle[2] ; les différentes

1. Le comte d'Adhémar, jadis premier écuyer de Madame Élisabeth, puis ambassadeur à Londres, avait été l'un des habitués du salon de Mme de Polignac, à laquelle il avait dû sa fortune. On peut consulter sur lui les *Mémoires de M. de Bezenzal*, et l'introduction de la *Correspondance de Mirabeau avec le comte de la Marck*, publiée par M. de Bacourt.

2. Du comte d'Artois.

intrigues dirigées contre lui ne lui laisseront d'autre alternative que celle de faire un coup de tête, ou de rester toute sa vie proscrit, exilé, sans gloire en son existence ; je ne sais pas d'intermédiaire entre ces deux extrémités.

Je ne te répéterai pas tout ce que je t'ai dit dans ma dernière lettre. Mes conjectures sont malheureusement appuyées sur des faits ; mais je n'en tire pas la conséquence qu'il faille être découragé ; j'en tire peut-être celle qu'il faut prendre promptement un parti, sans attendre de mettre toutes les probabilités pour soi. Une chose cependant qui retient l'activité de mes désirs, c'est que je ne vois point de chef capable de former les troupes suisses que vous aurez levées et qui ne seront encore que de gros paysans. Je vous crois plusieurs personnes capables de commander en chef et même en second ; mais la formation des détails n'est-elle pas essentielle et difficile à trouver, et aurez-vous le temps d'ailleurs de former ces gros paysans ? Je suis toujours à ne pas concevoir pourquoi il te sera si difficile de te rejoindre avec le chevalier, et je m'afflige comme toi de cette crainte ; je serais fâchée que vous ne fissiez pas vos premières armes ensemble ; dis-moi donc sur quoi sont fondées tes peurs de ne pas vous retrouver de sitôt.

Ce 22.

On a reçu hier ici des lettres d'Heidelberg, par lesquelles on dit que M. de Calonne a mandé à un de ses amis que pour sûr vous vous mettriez en marche à la fin du mois ; cette certitude n'est pas d'accord avec ta lettre du 8, mais on sait et on dit peut-être moins que l'ex-ministre ; l'Empereur fait toujours marcher des troupes pour les

porter vers les Pays-Bas et vers nos frontières; si j'osais me livrer à la croyance de sa bonne volonté pour [M. le comte d'Artois][1], j'aurais quelque espérance que cette combinaison de mouvements et de troupes peut être d'accord avec vos projets, les soutenir et les fortifier. Mais, malheureusement, je ne puis me défaire de la crainte qu'on ne veuille faire un replatrage sans vous, et je vois l'Empereur marchant en France avec un manifeste populaire et rétablissant le Roi, mais le roi populaire et sacrifiant les intérêts des princes, du clergé et de la noblesse. Je souhaite avec ardeur que mes craintes soient de faux pressentiments; si elles se réalisent, j'espère qu'il resterait à la noblesse assez d'énergie pour chercher à se faire une existence indépendante de la Cour et du Trône. Mais voilà assez rêvé triste politique; si tu reçois ma lettre à temps pour m'y répondre, tu me diras ce que ta sagacité pense de mes mélancoliques idées.....

XVII

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Venise, ce 25 décembre 1790.

M. du Verger a bien mal fait ma commission, mon cher. Je ne puis vous rendre combien je l'ai grondé de ne m'avoir pas rapporté votre réponse. Enfin je viens de la recevoir, et vous en remercie de tout mon cœur. Que

1. Ici, le signe indiquant le comte d'Artois.

vous êtes bon d'avoir désiré souvent de nous venir voir; je n'ai pas besoin de vous dire le plaisir que cela nous ferait, et, si la nouvelle qu'on vient de me dire est vraie, et que vos facultés vous permettent cette course, je vous demande au nom de l'amitié de venir à Venise en même temps que M. le comte d'Artois. Je ne sais s'il est bien prudent à lui de faire ce voyage dans les circonstances où nous nous trouvons; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que rien ne se fera à Turin pendant l'absence de ce prince, et qu'ainsi vous ne pouvez rien faire de mieux que de nous venir voir comme lui.

M. de Bombelles a été extrêmement touché de l'intérêt avec lequel vous me parlez de lui; il me charge de vous assurer que votre estime et celle de tous les gens qui ont le bonheur de vous ressembler est pour lui une des plus grandes consolations qu'il puisse avoir. Voici le parti définitif qu'il a pris au sujet de ce fatal serment : au lieu de motiver par une lettre les raisons qui l'engageaient à ne pas le prêter, il est décidé, lorsqu'il recevra la lettre du ministre, de lui envoyer sa démission et de lui mander que, sa santé ne lui permettant plus de remplir les fonctions que le Roi avoit bien voulu lui confier, il supplioit Sa Majesté de recevoir sa démission, en le priant, si un jour ses forces revenoient, de permettre alors qu'il mît à ses pieds l'offre de ses services. Par ce prompt sacrifice, son but est rempli; il ne signe pas le serment, et, en s'abstenant d'un refus positif, il laisse jour au Roi d'empêcher contre lui une trop forte persécution, et de pouvoir peut-être lui donner quelques secours pécuniaires. Au reste, je ne me flatte pas que notre Souverain soit touché de la conduite de M. de B., comme il le devroit être; mais, au demeurant, elle n'en sera pas moins courageuse, modeste et paternelle. Comme vous dites fort

bien, ce fatal serment *égratignerait* au moins le strict devoir, et, sans me perdre dans des raisonnemens sans nombre, ma conscience et mon bon sens me disent qu'il ne faut jamais promettre ce qu'on n'a pas intention de tenir.

La lettre de M. de Montmorin pour le serment ne pouvant arriver au plus tôt que dans huit jours, nous serons bien certainement encore ici environ six semaines ou deux mois; ainsi nous aurons le temps de vous recevoir. La cherté de Turin nous fait peur; nous pourrions donc bien nous séparer dans le premier moment par économie. M. de Bombelles irait à Turin, et moi j'irais me mettre en pension chez mon frère à Stuttgard avec mes enfans, en attendant les événements. Tout ceci sont des aperçus; si nous changeons et que j'aille à Turin, je profiterai de votre aimable obligeance, et vous ferai l'arbitre de notre établissement; mais je crois que le plus sage sera notre séparation. Vous avez, depuis votre dernière lettre, éprouvé bien des contrariétés à Turin; on nous dit ici qu'il y a eu un massacre de gentilshommes à Aix[1]. Il ne faut plus penser à L.[2]; tout cela est bien triste. L'Empereur est ma plus grande espérance, et, si notre maître ne profite ni du zèle de son frère, ni des services que son

1. A Aix, la fondation d'une société de Constitutionnels modérés avait amené un véritable massacre. Les jacobins avaient ameuté la populace et, secondés par l'accusateur public, avaient fait incarcérer les fondateurs de la société. La foule se porta à la prison et exigea qu'on lui livrât les prisonniers. La municipalité intimidée céda, et trois des malheureux suspects, Pascalis, Guiraman, Morelet de la Roquette furent égorgés avec d'horribles raffinements de cruauté. Une lettre des administrateurs des Bouches-du-Rhône, dénonçant ces faits, fut lue par Mirabeau à l'Assemblée nationale, dans la séance du 18 décembre 1790.

2. Lyon.

beau-frère peut lui rendre après la soumission des Pays[1], il faut renoncer à toute consolation et la France est perdue. Mes enfans se portent à merveille; les deux aînés vous présentent leurs hommages. Recevez, mon cher, l'assurance du tendre attachement du mari et de la femme. Pardon de la négligence de mon style; le bruit que mes enfans me font en est cause.

XVIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Trèves, ce 26 décembre 1790.

Voilà deux courriers que je n'ai pas de tes nouvelles; tu m'as laissée par tes dernières lettres dans une attente et une incertitude qui redoublent mon désir d'en avoir. Je crois bien que vos opérations sont retardées, mais ont-elles tout-à-fait manqué? Ces demi-affiches de marche et ces retards continuels aggravent nos maux; il est bientôt temps, je crois, ou de renoncer à les guérir, ou de commencer à y appliquer les seuls et véritables remèdes. Mais, si vous attendez pour vous mettre en mouvement celui du Roi, vous pourrez bien, comme les hérissons, vous engourdir encore pour six mois; au reste,

1. Les Pays-Bas. Ces provinces profondément catholiques s'étaient soulevées contre les réformes antireligieuses de Joseph II; le clergé et la noblesse belge étaient à la tête du mouvement qui, le 19 décembre 1789, avait chassé la garnison autrichienne de Bruxelles. Joseph II en était mort de chagrin.

je vous donne encore quinze jours ou trois semaines d'attente pour croire que le Frère de [la Reine][1] ne trompe pas par ses longueurs [M. le comte d'Artois], et qu'elles ne sont, au contraire, que des fruits de prudence et de meilleure volonté.

Voilà l'affaire de Liège finie[2]; les troupes impériales y entrent en triomphe demain et après-demain, sans avoir eu d'autres peines que celles de se montrer; on attendait peut-être cette dernière réduction pour commencer la nôtre; Dieu le veuille! Si je n'étais pas en si grande méfiance de l'impulsion qui est donnée en ce pays-ci par [la Reine], je serais toute remontée et je ferais des calculs auxquels la sagesse trouverait son compte; mais j'ai toujours à cheval sur le nez la peur qu'on veuille atténuer vos moyens et votre crédit, et celle que l'on fasse une mauvaise composition avec les enragés et avec le général Morphée[3]. Si tu crois devoir causer de tout ce que je te mande, que ce ne soit, je t'en prie, qu'avec l'évêque d'Arras et sous le plus grand secret. Quelque chose qui arrive, je serai obligée de revivre avec [la Reine], et il n'est bon à rien de me savoir ces méfiances sur son compte; d'autant qu'il est possible que mon sentiment pour [M. le comte d'Artois] les exagère, et c'est ce que la suite nous apprendra. Je désire de toute mon âme avoir à convenir que j'ai eu tort et grand tort. Les massacres d'Aix, de Perpignan, etc., auront surtout été un nouveau désespoir pour M. le comte d'Artois. Bon Dieu,

1. Signe indiquant la Reine; le frère de la Reine est l'empereur Léopold.

2. Ce ne fut que le 13 janvier 1791 que les Autrichiens rétablirent définitivement dans Liège l'autorité du Prince-évêque.

3. La Fayette, accusé d'avoir dormi dans la nuit du 5 au 6 octobre pendant que la populace parisienne envahissait le château de Versailles.

que je le plains ! Tous les yeux de toute l'Europe sont sur lui ; on est tout prêt à l'accuser de manquer d'âme et d'énergie à cause de son inaction ; d'un autre côté, on l'accuse de précipitation et d'égoïsme parce qu'il voudrait agir. J'espère que des moments de bonheur et de gloire le payeront de toutes les amertumes dont il est abreuvé.

L'esprit qui vient de dicter la cessation de tout traitement quelconque des émigrants et les destitutions de tous leurs emplois et charges dictera bientôt aussi la confiscation de tous leurs biens. En conséquence, je vais écrire à mon frère de ne pas payer mes dettes, s'il en est encore temps ; la nation s'en chargera.....

Remiremont est fermé, et les dames en sont chassées. Le peuple s'y est opposé, mais on l'a fait céder à la force. C'est le district patriote d'Épinal qui s'est chargé de cette belle expédition ; le département s'y est opposé. Ta pauvre sœur aînée[1] est bien triste, bien malheureuse.....

XIX

Le Marquis de Raigecourt à Madame Élisabeth.

Sans date[2].

Le départ du chevalier d'Orieu ayant été différé, cela me donne occasion de supplier Madame de ne pas se

1. La comtesse de Raigecourt-Gournay, chanoinesse de Remiremont, morte en 1805.

2. Cette lettre doit être du commencement de janvier 1791. C'est à cette époque, en effet, que le comte d'Artois vint à Venise, où

donner la peine de déchiffrer les quatre énormes pages qui précèdent; elles ne lui apprendraient absolument rien, et M. d'Orieu sera pour Madame bien plus instructif et bien plus intéressant que moi je ne puis l'être.

Le départ des Princes déroutera, à ce que j'espère, le comité des recherches. Si, dans sa course à Venise, [M. le comte d'Artois] pouvait y rencontrer l'Empereur, son voyage ne serait sûrement pas perdu. — Je compte, aussitôt après ce départ, me rendre à Trèves pour y attendre le développement des nouveaux projets, qui probablement se dirigeront de ces côtés. Je supplie de nouveau Madame d'agréer que je mette à ses pieds l'hommage de mon respect.

XX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 2 janvier 1791.

Depuis huit jours, mon cher ami, nous sommes ici dans l'abattement le plus complet. Les démarches du Roi sur le renouvellement de son attachement à la Constitution; sa sanction au décret du clergé[1], et la lettre qu'il y a

l'on attendait l'Empereur, le Roi et la Reine de Naples. C'est aussi à cette époque que M. de Raigecourt retourna de Turin à Trèves, où sa femme était fixée depuis le mois d'octobre 1790.

1. Le 26 décembre, le Roi avait donné sa sanction au décret de l'Assemblée du 27 novembre, qui prescrivait au clergé le serment à la Constitution civile.

jointe, tout cela nous abat, nous désespère; et moi en particulier, je suis dans un serrement de cœur que rien ne peut soulager. Ta lettre du 18 ajoute à ma tristesse, s'il est possible; je vois toutes nos espérances évanouies. Il faut donc nous arranger pour vivre dans un pays où nous serons couverts de honte. Non, je ne puis soutenir cette idée, et j'aime mieux manger des croûtes, gratter la terre avec mes ongles, que de rentrer en France, si son gouvernement actuel se consolide. Voilà ce que je pense dans mon premier mouvement; et puis, la réflexion arrivant, je vois que j'y ai bien des liens qui me forceront d'y rentrer.....

Mais raisonnons un peu politique. Quel parti va prendre M. le comte d'Artois, d'après le décret qui le prive de tous ses revenus[1] ? D'après les nouvelles démarches du Roi et l'assurance qu'il doit en prendre que le Roi ne se joindra pas plus à lui ce printemps qu'à présent, que va-t-il faire ? S'il laisse le peuple s'accoutumer à la Constitution et la voir s'établir moitié gré, moitié force, une contre-révolution deviendra plus impossible qu'elle ne l'est actuellement, et nous resterons dans l'état le plus mal organisé et qui cependant marchera; d'un autre côté, sans secours étrangers et sans le Roi, que peut-il faire? Un coup de désespoir dont le succès sera l'excuse ou la condamnation. Je le répète, je ne lui vois que ces deux alternatives : un coup de tête, ou l'avilissement, la honte et l'exil pour le reste de ses jours. Il est bien intéressant, en pareil cas, de se trouver entouré, de manière à recevoir un bon conseil. Sa position devient tous les jours plus épineuse, plus affreuse. Tiens-moi toujours le plus que tu pourras au courant des affaires, des espérances et

1. Décret du 21 décembre 1790.

des craintes. Si tu étais sûr de deux ou trois mois d'inaction, dis-moi à quoi tu les emploierais, et dis-moi si tu te crois trop engagé vis-à-vis M. le comte d'Artois pour oser t'absenter, même avec cette certitude de n'avoir rien à faire. Je serais bien fâchée de te voir commencer un voyage en Italie ; cela serait d'abord bien dispendieux ; et puis j'avoue que j'aurais regret à ne pas jouir du temps que tu aurais de libre, ainsi que le chevalier ; mais je ne vous presse ni l'un ni l'autre de venir ici. Faites pour notre prince tout ce qu'il y aura de mieux à faire ; je suis prête à lui faire des sacrifices bien plus grands.

L'évêque d'Arras n'est-il pas porté à un peu de dépit ? Je suis fâchée malgré vous qu'il ne soit plus à Turin. Je trouve toutes les réflexions que tu me fais bien sages, bien justes ; mais n'y a-t-il pas de circonstances impérieuses qui forcent de mettre les calculs de côté, et les dernières démarches du Roi ne sont-elles pas de ce nombre ? Je te garde le plus profond secret sur ce que tu me mandes ; j'en cause seulement quelquefois avec le marquis de Janson et Mme de Choiseul. Mais, à part cela, je ne mets jamais tes nouvelles en avant et encore moins tes réflexions.....

Mme de Bombelles m'a mandé, comme à toi, le projet de résistance de son mari ; ils ont l'un et l'autre une façon de penser bien élevée. Je ne sais si mes lettres sont arrêtées quelque part ; quoiqu'elles passent par l'Allemagne, elles sont, dit-on, ouvertes, et on assure que l'Assemblée a des émissaires dans ces différentes postes. J'avoue que j'ai de la peine à le croire ; ainsi ne te gêne pas trop.

XXI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 5 janvier 1791.

..... Je conçois l'état violent dans lequel on a dû être à Turin en apprenant les détails de Lyon et d'Aix; vous aurez su successivement ceux d'Arles et de Perpignan, et la faiblesse du Roi sera venue couronner tant de sujets d'afflictions. Je commence à m'enfoncer dans la croyance que le printemps n'amènera pas d'heureux changements à l'état des choses. Vous ne réunirez pas alors plus de moyens que dans ce moment-ci, au contraire; le nombre des mécontents s'accoutume à un état de souffrance sur lequel il aura appris à faire ses calculs, et le Roi, restant toujours à la tête de la Révolution, aura derrière lui les gens insouciants, les faibles et les égoïstes, qui trouveront sous cet abri le refuge de leur honneur et de leur amour-propre. Je crois que les princes doivent partir de là pour faire leurs combinaisons, à moins qu'ils n'aient des ressources de négociations que nous ne pouvons connaître et sur la loyauté desquelles ils puissent compter, ce dont je doute. A vue de pays, nous devons juger que les puissances étrangères tournent tous leurs efforts à empêcher la peste française de parvenir chez eux, et qu'elles trouveront leur intérêt à laisser la France se détruire d'elle-même et devenir moins qu'un atôme dans la balance de l'Europe ; c'est se venger sans coup férir de notre ancienne influence et de notre grandeur passée. Je le répète, le Roi sera plus enlacé au printemps qu'il ne l'est maintenant, s'il est pos-

sible; je crois tenir de bon lieu une petite trahison de sa part que vous n'ignorez sûrement pas à Turin : c'est qu'il a montré à Mrs de la Fayette et Montmorin sa correspondance avec M. le comte d'Artois, et ne leur a laissé ignorer aucun détail.

Nous avons toujours du mouvement en Alsace contre l'Assemblée ; le Conseil de Colmar juge toujours et ne se regarde pas comme destitué ; le peuple ne veut pas le reculement des barrières ; mais, à la vérité, on envoie contre lui des troupes de la nation qui oseront bien tirer dessus, malgré leur patriotisme. On nous a dit ici que cinquante hommes de la milice de Strasbourg étaient partis pour aller offrir leurs services à M. le comte d'Artois. Quoique je ne les soupçonne pas de mauvaise foi, d'après l'histoire de l'abbé de Chambéry, on ne saurait prendre à Turin trop de précautions.....

Je reviens à ma politique, que tu ne trouves peut-être guère raisonnable. Si le Roi nous trompait tous et eût fait les dernières démarches pour endormir ses geôliers, la bassesse d'une tromperie aussi insigne lui resterait toujours ; mais nous en aurions le profit. Cette petite lueur d'espoir vient parfois me ranimer, puis elle s'éteint aussitôt.....

XXII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 5 janvier 1791.

On nous a mandé hier de Paris une nouvelle que je ne puis croire : c'est qu'on y attendait M. le comte d'Artois à

la fin du mois. J'ai trop bonne opinion de ses capacités, de son énergie et même de ses entours (s'il en avait besoin), pour ne pas rejeter cette nouvelle, et pour ne la pas mettre au nombre des méchancetés qu'on cherche à lui faire pour ôter à la noblesse l'espérance qu'elle a en lui, et éloigner de lui tous ceux qui pourraient le servir utilement. On dit aussi qu'il est brouillé avec M. le prince de Condé; que ce dernier est parti pour la Suisse, d'où il fera son entrée en France à main armée. Je regarde encore tout cela comme apocryphe. Je sais bien qu'on cherche à brouiller ces deux princes, mais j'espère que l'un et l'autre ne se laisseront pas mener par ces basses intrigues ; il est possible d'être d'avis différent, sans que la suite en soit la désunion; ils s'affaibliraient réciproquement en se séparant. Ma Princesse me charge, par une de ses lettres d'hier, de te dire que tu saches de M. le comte d'Artois s'il a reçu trois paquets qu'elle lui a envoyés[1], dont elle le priait de lui accuser la réception; elle n'en a aucune nouvelle. Aussitôt que tu sauras s'ils ont été reçus, mande le lui tout de suite; car, en passant par moi, cela serait trop long, et elle est inquiète. Tu appelleras M. le comte d'Artois ton homme d'affaires, et tu diras à la Princesse qu'elle ait la bonté de se charger de dire à la personne qui a envoyé des paquets à ton homme d'affaires qu'ils ont été reçus ou non.

1. « Je suis confondue de ce que tu m'as mandé de la part de ton mari. Tâche de me dire que tu lui as donné cet ordre. Ses affaires ne vont pas bien. La personne qui lui a fait connaître celui qui devait lui faire faire cette acquisition lui a envoyé trois paquets, avec prière de lui en accuser réception. Il n'en a pas entendu parler. Demande-lui si c'est qu'il ne les a pas reçus, et réponds-moi, parce que je le dirai à la personne intéressée. » Lettre de Madame Élisabeth à Mme de Raigecourt, en date du 30 décembre 1790. *Correspondance*, p. 220.

On nous mande aussi de Paris que notre Princesse a demandé d'aller en Espagne; je n'en crois rien. Mais j'espère bien que, si la Constitution se consolide, et par conséquent notre honte, j'espère, dis-je, qu'elle ne restera pas en France.

XXIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Ce 9 janvier 1791.

..... Je me ressens un peu de toutes les secousses que nous éprouvons des tristes nouvelles qui nous arrivent de tous côtés, et je ne suis pas encore remise de la démarche du Roi pour protester au Président de son attachement inviolable à la Constitution et de tout ce qui s'en est ensuivi; j'ai impatience de savoir comment cela aura été reçu à Turin. Au reste, les personnes qui conservent ici une lueur d'espoir disent que le départ du Roi était trop su, trop public, et qu'il n'a plus d'autre moyen pour se tirer de là que d'avoir l'air de se jeter à corps perdu dans les bras des enragés et d'avoir l'air aussi de nous sacrifier. S'il n'a pas le but auquel il arrive par des moyens bien honteux, bien avilissants, il faut dire adieu à notre patrie; et si M. le comte d'Artois ne peut rien faire sans le Roi, et que le Roi persiste à préférer son état actuel à un changement que son frère lui procurerait, il faut qu'il plie bagage et

nous aussi. Je continue à espérer, à être même sûre que les bruits qu'on fait courir sur le retour de ce Prince à Paris sont de toute fausseté. Je pense comme toi que tu passeras ton hiver à Turin, où tu ne t'amuseras guère ; cependant il y aurait un moyen d'en sortir sans avoir l'air d'abandonner la partie, puisque ce serait pour y revenir.

Lorsque tu recevras cette lettre, on aura appris à Turin tout ce qui s'est passé à Paris à la fin du mois dernier, et sûrement, d'après cela, on prendra ou le parti d'attendre ou celui de tout hasarder ; ce dernier me paraît impossible plus que jamais, parce que tous vos partisans sont découragés et tous vos moyens, même pour un coup de tête, détruits. Ainsi, je crois donc que vous attendrez et que, si vous désespérez d'avoir le Roi pour vous, vous entamerez des négociations personnelles qui demanderont du temps. Or, ne peux-tu pas dire à M. le comte d'Artois que tu m'as envoyée à Trèves, où je suis seule, où je suis grosse et souffrante ; que tu aurais envie de me venir voir, mais que tu renonces à ce désir si tu n'as pas au moins deux mois devant toi de liberté, parce que, dans quelque position qu'il se trouve, tu veux être un des premiers à ses côtés ; que tu lui demandes donc de vouloir bien te dire si tu as le temps de me venir voir ; que si la question que tu lui fais est indiscrète, tu le supplies de la regarder comme non avenue et que tu resteras ; que s'il peut ou veut te répondre, tu n'abuseras pas de sa bonté et que tu mettras à profit tes deux mois de liberté pour venir ici ? Voilà, mon cher ami, ce que tu peux faire ; M. le comte d'Artois verra bien par là que tu es de bonne foi à lui, et que tu renoncerais au plaisir de me donner la satisfaction de te voir s'il peut se servir de toi avant deux mois, et que tu ne prendras la liberté qu'à bonne enseigne.....

On dit ici que M. de Calonne est allé à Rome; que M. le prince de Condé est allé en Suisse; qu'il est brouillé avec M. le comte d'Artois, et qu'il veut agir seul. Je ne crois pas un mot de tout cela. Le vrai est qu'on voudrait, en effet, qu'ils fussent brouillés; ils perdraient par là le peu de force et de moyens qui leur reste. L'Alsace paraît toujours déterminée à réclamer[1]; elle paraît soutenue par l'Empereur et les cercles d'Allemagne. Tu verras ce que je t'ai prédit arriver : ou l'on nous démembrera, ou l'Empereur, de concert avec sa sœur, viendra à notre secours, et laissera de côté M. le comte d'Artois, après l'avoir traîné de mois en mois; voilà ce que je crains.

XXIV

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Venise, ce 13 janvier 1791.

J'ai appris avec un véritable regret, mon cher marquis, votre décision de ne point venir nous voir; mais je l'ai trouvée juste et raisonnable. Ainsi, je ne m'en plains point, et je jouis de penser au plaisir qu'aura eu votre femme en vous revoyant, après les angoisses que lui avait causées votre voyage à Turin.

1. Les princes allemands, possessionnés en Alsace et qui se trouvaient lésés par l'abolition des privilèges décrétée dans la fameuse nuit du 4 août. Ils en avaient appelé à la Diète germanique, en se basant sur un article du traité de Westphalie, qui garantissait leurs droits.

J'ai été aussi affectée que vous de savoir tous vos projets échoués, mais point étonnée, depuis que je vois de près avec quelle légèreté des affaires d'une aussi grande importance sont menées. L'homme qui est l'âme du conseil[1] a peut-être le génie le plus dangereux qui existe, parce que son éloquence, sa propre persuasion entraînent; mais, presque toujours, ses résultats partent de fausses bases, de données hasardeuses, et son imagination enfante, sa confiance fait adopter des mesures que le bon sens ni la raison ne peuvent admettre. M. de Bombelles combat tant qu'il a de force, depuis cinq jours, tout ce qui lui a été présenté, et j'espère qu'il parviendra à éclairer notre malheureux et intéressant Prince sur ses véritables intérêts et les moyens de les traiter. Mais l'utilité dont il pourra être sera momentanée, et je crains que, lui n'y étant plus, on ne livre encore M. le C. D.[2] à de nouvelles chimères. La droiture de ses intentions, la justesse même de ses idées sont parfaites; mais n'ayant pas la capacité extraordinaire et sublime qu'il lui faudrait pour diriger à lui seul tous les ressorts qui sont à employer, il serait de la plus urgente nécessité qu'il fût mieux conseillé. Et voilà ce qu'on lui persuadera difficilement, parce que son ami particulier pense tout différemment, et que cet ami, avec un excellent cœur, a une très mauvaise tête.

Quelle affliction que celle qu'on éprouve en réfléchissant au peu de moyens qu'a la pauvre France de se sauver de l'anarchie qui la détruit! Je n'attends notre salut que d'un miracle de la Providence, et, si elle ne

1. Calonne. La légèreté et l'insuffisance de l'ancien ministre sont merveilleusement appréciées par Mme de Bombelles.
2. Le comte d'Artois.

s'en mêle pas, nous sommes perdus sans ressource, car tous ceux qui pourraient arrêter le mal n'en ont pas les facultés morales. Quoique la présence de M. le C. D. soit un surcroit d'embarras pour nous, je n'en ai pas moins eu une joie bien vive de le revoir. Son personel inspire un intérêt qui porte à l'attendrissement; il a des formes charmantes, et une âme dont la sensibilité et la droiture sont peintes sur sa physionomie et dans tout ce qu'il dit. Hélas ! tous mes vœux sont pour lui; et, si je m'afflige de le voir aussi mal secondé, je n'ai pas moins un dévouement entier à sa personne.

M. de Bombelles me charge de vous faire un million de compliments. Embrassez pour moi votre charmante femme ; son amitié, la vôtre, sera dans notre infortune une de mes plus douces consolations. Quand le malheur ne serait utile qu'à faire connaître ses véritables amis, on ne devrait jamais s'en plaindre, car il donne alors bien plus qu'il ne peut ôter. Adieu, mon cher marquis; recevez l'assurance de tous les sentiments que je vous ai voués à jamais à l'un et à l'autre.

XXV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 13 janvier 1791.

C'est à mon tour, mon cher ami, à me plaindre de la poste ; je n'ai pas eu de tes nouvelles par le dernier courrier ; aussi n'auras-tu de moi qu'une courte épitre, non

par esprit de vengeance, puisque ce n'est pas à toi que j'en veux, mais tout simplement parce que Trèves n'offre aucun événement dont je puisse t'intéresser ni t'amuser. Je trouve que nous y menons une vie trop en l'air, trop en mouvement. Tu ne t'en serais pas douté, et c'est pourtant un fait. Il y a des assemblées tous les jours, des soupers, des concerts. Tu vois qu'en voilà plus qu'il n'en faut, pour ta femme surtout, qui ne se trouve plus de mise dans le monde, et qui aime, comme les limaçons, à rester dans sa coquille. Aussi, de temps en temps, je me séquestre du monde, et comme j'ai un jour d'assemblée, je trouve que c'est assez avoir payé mon écot à la société pour pouvoir, le reste de la semaine, rester dans ma tanière. Tu n'en es pas là, toi; car tu n'as pas assez de moyens pour en sortir. Je n'aurais pas cru pourtant que Trèves fut plus brillant que Turin, et quand je l'ai choisi pour ma retraite, je comptais bien en effet y vivre dans la plus profonde solitude; mais nos nouveaux arrivés ont fait des frais, et il faut parfois n'y être pas insensible.....

On dit ici que vos princes vont en voyage, l'un en Allemagne, l'autre en Italie. Ce sera pour toi une occasion de liberté, à moins que tu ne suives M. le comte d'Artois. S'il va en Italie, je pense que ce sera pour aller voir ses anciens amis[1]. Je suis loin de blâmer sa constance, d'autant que je ne les en crois pas indignes; mais le public n'en juge pas ainsi, et cette démarche sentimentale éloignera encore de lui la confiance, je le crains. Il y a des circonstances où il faut mettre la politique avant le sentiment, et c'est à quoi les princes sont condamnés, surtout dans les moments où ils sont en grande évidence. Je

1. Les Polignac, retirés à Venise.

te l'ai déjà mandé, je crois, on a cherché dans les différentes cours d'Allemagne à persuader que ce prince, notre seule espérance, ne serait jamais capable de la satisfaire, de remplir notre attente. Ainsi, ses moindres actions sont jugées à la plus grande rigueur, et voilà pourquoi je désire qu'il les pèse toutes jusques au scrupule. Je suis une de ses admiratrices les plus dévouées, les plus zélées, et j'ai pour lui un amour propre que le moindre blâme irrite et révolte.

Le courage héroïque et chrétien de notre clergé t'aura sûrement fait grand plaisir[1]. Quelle honte et quel remords doit en éprouver certain personnage ! Chaque jour de courrier nous sommes dans les transes ; nous sentons le moment qui s'approche où les martyres vont commencer. Notre curé sera un des premiers[2] : il en est

1. La séance du 4 janvier, où l'immense majorité des évêques et des prêtres, membres de l'Assemblée, refusa le serment à la constitution civile du clergé. Voici comment Madame Élisabeth annonçait cette nouvelle à Mme de Raigecourt, le 7 janvier : « Des gens plus diligents que moi vous auront sûrement mandé ce qui s'est passé à l'Assemblée mardi : enfin, mon cœur, la religion s'est rendue maîtresse de la peur. Dieu a parlé au cœur des évêques et des curés. Ils ont senti tout ce que leur caractère leur inspirait de devoirs, ils ont déclaré qu'ils ne prêteraient pas le serment. Pour le moins, vingt du côté gauche se sont rétractés ; on n'a pas voulu les écouter. Mais Dieu les voyait et leur aura pardonné une erreur causée par toutes les voies de séduction dont il est possible de se servir. Un curé du côté gauche a mis beaucoup de fermeté pour ne pas le prêter. On dit que cette journée désappointe bien des gens ; tant pis pour eux ; ils n'ont que ce qu'ils méritent ; mais ce qu'il y a de triste, c'est qu'ils s'en vengeront, Dieu seul sait comment. » *Correspondance*, p. 222.

2. M. de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, paroisse de Mme de Raigecourt. M. de Pancemont jouissait à Paris de la considération universelle, et les auteurs de la Constitution civile attachaient un grand prix à ce qu'il prêtât le serment. Le 9 janvier, il avait annoncé qu'il ferait lui-même le prône dans son église. Une im-

digne par sa fermeté. Le clergé d'Alsace et de Lorraine paraît bien déterminé à ne pas s'écarter des vrais principes et à ne pas faire le serment. Les peuples même disent hautement qu'ils n'abandonneront pas leurs pasteurs[1]. On enverra contre eux des braves gardes citoyennes, et nous allons voir le sang ruisseler de partout.

On dit ici que beaucoup de gentilshommes d'Alsace sont allés vous rejoindre, entre autres M. de Montjoye. On veut aussi ici que nous ne perdions pas tout espoir de mouvements étrangers et prochains, et on espère que la nouvelle démarche du Roi vers la Constitution est une ruse qui était devenue indispensable par la certitude que l'on avait de son départ qui, par là seul, devenait impossible. Mords à cette espérance, si tu peux. Comme

mense affluence, dans laquelle on remarquait nombre de figures sinistres, s'était réunie à Saint-Sulpice. M. de Pancemont monta en chaire et prêcha sans rien dire de la Constitution ni du serment. « Le serment ! le serment ! » lui crie-t-on de toutes parts. « Ma conscience me le défend ! » répond simplement l'intrépide curé. On se précipite sur lui, on le frappe à la tête, et c'est à grand'peine que des hommes dévoués peuvent l'emporter à la sacristie. Le lendemain, la famille royale fit prendre de ses nouvelles, et le maire de Paris, Bailly, vint lui-même le voir et l'exhorta à se conformer aux décrets de l'Assemblée. « Ma conscience et mon honneur me le défendent, » répliqua M. de Pancemont. « Monsieur, » reprit Bailly, « lorsque la loi parle, la conscience doit se taire. »

Inutile d'ajouter que M. de Pancemont demeura inflexible. La municipalité ne fut pas plus heureuse près des autres membres de la communauté de Saint-Sulpice dont aucun ne consentit à prêter le serment. On peut consulter à ce sujet la *Vie de M. Émery*, t. Ier, p. 245 et suiv.

1. En Alsace, en effet, on organisa un vaste pétitionnement contre l'abolition de la religion catholique ; en trois semaines, plus de vingt et un mille signatures furent recueillies, et, parmi elles, celles même d'un certain nombre de protestants et de juifs.

c'est la dernière qui nous reste, il faut bien s'y accrocher parfois. — Adieu, cher ami de mon cœur ; je compte avoir demain de tes nouvelles.

XXVI

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 29 janvier 1791.

Votre mari vous aura sans doute causé une grande surprise, ma bonne petite, et je me divertis de penser à l'étonnement et au plaisir que vous aurez éprouvé, le croyant à Venise, de le voir tout d'un coup paraître chez vous. Car je vois, par votre lettre du 16 que j'ai reçue hier, que vous ignoriez entièrement sa marche. Tout ce que vous me dites de touchant sur notre position m'a été au fond du cœur. Que de consolations n'éprouve-t-on pas en faisant son devoir, et quelle douceur notre pauvreté nous offrira par le calme de notre conscience et l'intérêt de nos véritables amis! De ma vie, mon âme n'a été plus en paix qu'elle ne l'est actuellement, et j'attends sans trouble toutes les persécutions et l'infortune dont les démagogues se feront un ragout de nous accabler.

Une épreuve bien plus pénible et qui m'a fait verser des larmes bien amères, c'est la désapprobation que ma mère a donnée à la conduite de mon mari, et la sécheresse de la lettre qu'elle lui a écrite à ce sujet. Que pourrais-je dire? comment l'excuser même à mes propres yeux? J'en ai été accablée, d'autant qu'elle a extrême-

ment affecté mon pauvre mari. J'ai en outre reçu de grandes exhortations de ma tante de Soucy, pleines de tendresses, il est vrai, mais par lesquelles elle me priait de changer d'opinions. Et pour rendre ce courrier de samedi dernier complètement triste, notre Princesse m'écrit en poste sept lignes par lesquels elle me mande que tout en admirant les sentiments de mon mari, elle désirait qu'il réfléchît sérieusement au parti qu'il voulait prendre, et que, quant à moi, j'eusse à ne pas prendre celui d'arriver à Paris sans savoir *si elle le trouvait bon*[1]. Je vous avoue, mon enfant, que j'ai été choquée de ce style, et que je suis trop attachée à cette intéressante Princesse et trop habituée à lui parler verité, pour ne lui avoir pas marqué franchement ce que j'en pensais. Comment croire qu'il puisse m'entrer dans la tête de retourner en France, d'abandonner mon mari, et d'établir entre nous une barrière qu'il ne pourrait franchir sans péril? Je vois d'ici Madame Élisabeth, poussée par ma mère, retenue par sa conscience, sa propre opinion; elle n'aura pas voulu influer en rien sur notre détermination, et, en cherchant de rendre sa lettre insignifiante, elle l'a rendue brève et sèche. Il faut voir à présent ce qu'elle dira lorsqu'informée de la démission donné par M. de B[ombelles], elle sera sûre que notre parti est bien pris; je ne puis

1. Lettre du 28 décembre 1790 : « Je pars pour Saint-Cyr et n'ai que le temps de t'embrasser, de te dire que tout en admirant les sentiments de ton mari, je désire vivement qu'il fasse de sérieuses réflexions au parti qu'il veut prendre et qu'il consulte des gens éclairés. Quant à toi, ne prends pas celui d'arriver avant que de savoir si je le trouve bon. » Mais cette sécheresse n'était que dans la forme. La résolution chevaleresque de M. de Bombelles était trop d'accord avec les sentiments intimes de la Princesse pour qu'elle ne l'approuvât pas au fond du cœur. Elle le montra bien dans la lettre suivante du 1er février 1791.

croire qu'elle le blâme, mais elle n'osera peut-être pas l'approuver[1].

Je suis indignée de la conduite du curé de Saint-Eustache[2], et je crains bien qu'une partie du clergé n'ait la faiblesse de suivre un aussi pernicieux exemple. Mais, mon Dieu ! de quel aveuglement nous sommes frappés, et quand la Providence viendra-t-elle donc à l'aide de notre raison ?

J'ai trouvé, comme vous, le voyage de M. le comte D.[3] à Venise léger et inconséquent ; mais je bénis actuellement le ciel qu'il y soit venu ; car, sans les conseils de M. de B[ombelles], qui ont arrêté ceux des mauvaises têtes qui le gouvernent, on lui eût fait jouer le rôle d'un aventurier, et Dieu sait jusqu'où de telles imprudences ne l'eussent pas conduit. Mon mari ira le rejoindre, dès qu'il pourra quitter Venise. Il est décidé à combattre toutes les belles idées de ces Messieurs, et, s'il voit le Prince livré aux chimères dont on le berce, il prendra son congé et reviendra me retrouver à Stuttgard. Alors nous ferons le choix d'une retraite, et, si vous étiez encore à Trèves, vous fixeriez certainement notre choix, le bon marché de cette ville pouvant nous le permettre ; mais tous ces projets sont encore bien

1. Mme de Bombelles jugeait admirablement Madame Élisabeth ; la lettre du 1er février 1791 donne entièrement raison à ses pressentiments.

2. L'abbé Poupart, curé de Saint-Eustache, orateur et confesseur du Roi et de la Reine, prêta le serment avec trente-six prêtres de sa paroisse. Mirabeau, suivant Mme Campan, avait passé une nuit entière près de lui pour l'y décider. A la suite de ce scandale, le Roi et la Reine se choisirent un autre confesseur. Voir pour plus de détails *l'Histoire de l'Église de France pendant la Révolution,* par l'abbé Jager, t. II.

3. Le comte d'Artois.

éloignés, et je m'en tiens toujours à mon premier plan d'aller à Stuttgard en quittant Venise, et de ne cesser d'engager mon mari de venir nous y trouver, dès que sa présence ne semblera plus si nécessaire à Turin. M. le C. D. est encore ici, et y restera encore je crois une quinzaine de jours; les Vénitiens le traitent parfaitement, et ils lui ont témoigné une recherche dans leurs égards qui est pleine de délicatesse et de noblesse dans les circonstances où se trouve M. le C. D......

Adieu, ma bonne petite; continuez à me donner de vos nouvelles, continuez surtout à m'aimer, et croyez qu'attendrie jusqu'au fond de l'âme de tous les sentiments que vous me témoignez, j'en conserverai toute ma vie la plus vive reconnaissance, et qu'il n'existe personne au monde, excepté votre sœur et votre mari, qui vous aime plus tendrement que je ne le fais. Vous ne me dites rien de votre santé; mandez-moi aussi l'époque précise de vos couches.

XXVII

Le Marquis de Raigecourt au Comte d'Artois[1].

Monseigneur,

Je n'ai reçu qu'ici les deux lettres que Madame Élisabeth m'avait adressées à Turin pour les remettre à Monseigneur. Je suis au désespoir que mon départ soit la

1. Minute sans date.

raison du retard énorme qu'il éprouvera à les recevoir. Comme j'ignore le séjour actuel de Monseigneur, je les adresse au marquis de Bombelles, en le priant de les lui faire passer.

Je supplie Monseigneur de me permettre de saisir cette occasion pour lui offrir de nouveau l'hommage de mon zèle et de ma bonne volonté. J'espère de sa bonté qu'il daignera se souvenir de mon beau-frère et de moi, aussitôt que le moment que nous attendons avec tant d'impatience arrivera, pour que nous puissions être des premiers à lui dévouer notre vie.

J'ai trouvé les Français qui sont ici[1] dans un grand découragement; j'ai un peu remonté leur espoir en les assurant qu'il s'en fallait de beaucoup que Monseigneur ne fut ni découragé ni déconcerté.

Je suis avec respect,

Monseigneur.

XXVIII

Le Marquis de Raigecourt au Marquis de Bombelles.

Je vous adresse, mon cher marquis, un paquet pour M. le comte d'Artois, que je vous prie de lui remettre, si vous êtes avec lui, ou de lui faire passer le plus promptement possible où vous saurez qu'il sera. Il contient deux lettres que Madame Élisabeth m'avait adressées à

1. A Trèves.

Turin, pour lui remettre, et que je n'ai reçues qu'ici ; je suis au désespoir du retard que mon départ leur fait éprouver.

J'ai trouvé les Français qui sont ici dans un grand découragement sur les moyens intérieurs qui tiennent à Paris. Ils ne fondent plus leur espoir que sur ceux que Monseigneur emploiera, et sur le grand caractère qu'il a développé dans des circonstances si désastreuses et accablantes.

M. le maréchal de Broglie prend la liberté d'offrir à Monseigneur l'hommage de sa reconnaissance et de son respect.

J'espère que Mme de Bombelles ne vous aura pas laissé ignorer, mon cher marquis, toute l'admiration qu'inspire à un ami digne de l'apprécier le sacrifice héroïque que vous faites de votre état et de votre fortune; il n'y a que le courage de votre aimable femme qui puisse être comparé à l'élévation de votre façon de penser et à la délicatesse d'une conduite qui aura beaucoup d'admirateurs et peut-être pas un imitateur.

J'ai fait mon voyage de Turin ici fort heureusement ; j'ai rencontré en Suisse des recruteurs du vicomte de Mirabeau. On m'a dit en Suisse que le vicomte de Mirabeau travaillait avec beaucoup de succès à lever un corps ; j'ai rencontré beaucoup d'Alsaciens.

XXIX

Le Marquis de Raigecourt à Madame Élisabeth.

Trèves, ce ... février 1791.

Je n'ai reçu qu'ici les deux lettres que Madame m'a fait l'honneur de m'adresser. Je suis au désespoir du retard que mon départ leur fera éprouver; je les envoie à M. de B. [1] à V. [2] pour les faire parvenir à leur destination.

Je n'ai pas vu la personne sur laquelle Madame me demande des renseignements, ni même entendu parler d'elle, et je la crois encore à Rome.

M. l'évêque de Verdun est ici depuis deux jours; celui de Nancy est arrivé hier ; nous étions fort inquiets, et plusieurs lettres nous l'avaient dit assassiné. Sa lettre pastorale sur le serment civique et celle qu'il a écrite au département sont de la plus grande force et ont fait un grand effet. Non seulement tous les curés, mais même tous les ecclésiastiques de Nancy ont refusé le serment; ceux de Metz en ont fait autant, et nous espérons que les curés des campagnes auront eu la même fermeté. — Le curé de Saint-Paul est aussi arrivé hier; il a été obligé de se déguiser pour sortir de Paris.

Mme de Raigecourt me charge de mettre ses hommages les plus respectueux aux pieds de Madame ; je la supplie d'agréer que j'y joigne les miens.

Le chevalier n'est pas encore arrivé.

Je suis, avec le plus profond respect, Madame [3].

1. Bombelles.
2. Venise.
3. Minute sans date de mois.

XXX

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 5 février 1791.

J'ai reçu hier votre lettre du 22, ma bonne petite. Vous êtes bien aimable d'avoir regretté que votre mari ne soit pas venu ici; je trouve cependant qu'il a eu raison de n'en rien faire; c'eût été beaucoup d'argent de perdu, et j'eusse été affligée qu'il eût fait cette dépense pour moi, ayant mille autres occasions de revoir Venise. Ainsi donc il a eu raison, suivant sa coutume; car, au vrai, je n'ai jamais rien vu de comparable aux qualités qui sont en lui, et je crois qu'il est dans le petit nombre de ceux qui possèdent toutes les vertus, sans jamais éprouver les inconvéniens qui presque toujours en sont le revers. Croyez, ma bonne petite, que j'aurais un grand plaisir à me trouver à Trèves avec vous, et, de bonne foi, il n'est que ma petite belle sœur au monde qui puisse me faire préférer un autre lieu que celui que vous habitez. Ce serait pour moi une si grande consolation de vous soigner dans votre grossesse, de partager vos regrets, vos espérances, de tenir dans mes bras votre petite fille, de verser dans votre sein les peines qui affecteraient mon âme. Mais enfin, quoique à présent il faille nous résigner à être éloignées l'une de l'autre, j'espère toujours, mon enfant, que bien des circonstances nous rapprocheront, et, ayant tout à craindre, il nous reste cependant à espérer que la France, un jour calmée, recevra ceux qui sont de

véritables citoyens, et qui l'aiment de bonne foi, malgré la rigueur avec laquelle on les traite.

La conduite de notre clergé est superbe[1]. Dieu veuille qu'il la soutienne! Le curé de Saint-Eustache doit être, en vérité, bien honteux de la sienne. On assure que notre Princesse et le R[oi] se sont défendus publiquement de l'avoir engagé à prêter le serment, comme on le prétendait. C'est pour moi une bien grande douceur que d'entendre de la bouche de tous nos compatriotes les éloges qu'elle mérite et de voir le respect qu'elle inspire. Voilà la récompense de la vertu, car il est certain que ceux qui en ont le moins ne peuvent pas cependant refuser leur admiration et leur hommage à tout ce qui en émane. Je n'entends pas ce que voulez dire, mon enfant, en me parlant du parti qu'elle aurait à prendre; cela m'inquiète, car je ne vois pas ce qu'elle pourrait faire raisonnablement. Peut-être ai-je tort; mais il me semble qu'à moins d'un schisme absolu dans le royaume et l'impossibilité réelle d'y exercer les devoirs de la religion, Madame É[lisabeth] n'a rien à faire de mieux que de rester où elle est. Si la religion changeait, elle se retirerait alors; mais il y a fort à croire que les choses n'iront pas là, et que la résistance du clergé, celle de plusieurs provinces, les remords de bien des gens, l'appui des forces étrangères, nous rendra libres les fonctions de l'Église.

1. La Constitution civile du clergé, votée le 12 juillet 1790, avait été sanctionnée par le Roi, après une longue résistance, le 26 décembre. « Au reste, mon cœur, » écrivait, le 30, Madame Élisabeth à Mme de Raigecourt, « cette acceptation a été donnée le jour de Saint-Étienne. Apparemment que ce bienheureux martyr doit être maintenant notre modèle. » On sait avec quelle fermeté apostolique presque tous les évêques et la majorité des prêtres, membres de l'Assemblée, refusèrent de prêter serment à cette Constitution, condamnée par l'Église. Quatre évêques seulement faiblirent, ceux d'Autun, de Viviers, d'Orléans et de Sens.

M. le C. D.[1] est encore ici, où il est traité parfaitement et vu avec le plus grand plaisir de la part des Vénitiens. Il est impossible de ne pas éprouver pour son personel le plus véritable intérêt, et de ne pas regretter qu'il ne soit pas entouré de mentors dignes de celui de Télémaque. Nous désirons fort, mon mari et moi, qu'il retourne à T.[2], et là, s'occupe avec prudence et discrétion du rôle qu'il aura à jouer; mais ce parti sage est peu goûté et contrecarre une foule de projets engendrés avec autant de légèreté que d'esprit. J'espère pourtant qu'on finira par l'adopter. M. de C.[3] est ici depuis trois jours; on l'attendait pour prendre une détermination. Il faut voir à présent ce qu'il résultera des conseils tenus à cet effet; mais au total, toute partialité à part, on ne peut refuser à M. le C. D. un grand désir du bien, beaucoup de justesse dans les idées, et une grande élévation dans l'âme; et ce prince, bien dirigé, serait certainement capable de grandes choses; mais voilà le mal, c'est que les têtes de ce qui l'entoure ne valent rien.

Adieu, mon enfant. Mille choses pour moi à votre excellent mari. Vous ne me parlez pas de la comtesse Marie[4]; que devient-elle? Nous n'avons pas encore reçu de réponse à la démission de mon mari, et ma Princesse ne m'a pas encore prononcé son opinion à cet égard.

1. Le comte d'Artois.
2. Turin.
3. Calonne.
4. La comtesse Marie de Causans, sœur de Mme de Raigecourt.

XXXI

Le Marquis de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Venise, ce 16 février 1791.

Je profite du départ de M. de Laval[1] pour vous remercier, mon cher marquis, des marques de votre souvenir, et vous dire que je suis cent fois plus honoré de l'approbation que vous donnez à ma conduite que surpris des reproches qu'elle m'a valus; il est cependant extraordinaire que la pure et simple démarche d'un honnête homme lui ait attiré plus de blâme que s'il se fût permis quelque sottise bien pommée.

Je n'ai pas encore de réponse ministérielle; mais ma belle-mère, un peu moins indignée que dans le premier moment, mande à sa fille que ce sera M. de Gouvernet qui me remplacera. Je ne sais pas non plus quel sera l'usage que je ferai de ma liberté. On m'honore *ici* d'une confiance que je justifierai par un ton de vérité qui bien rarement plaît à la longue; si, contre toute apparence, cela ne choquait pas et que je parvinsse à faire suivre des routes plus sûres que celles qui ont été tracées, je me dévouerais à des occupations qui ne me tenteront pas *ad honores*. Sinon, je compte adoucir les sacrifices de ma bonne, de ma bien-aimée femme, en portant sous le toit qu'elle habitera la paix de la bonne conscience, l'industrie qui me servira à repousser l'indigence, et le courage qui fait que l'on ne range plus dans la classe des besoins que les vrais, les réellement vrais

2. Adrien de Montmorency Laval.

besoins. J'aurai de quoi satisfaire à ceux-là; mes enfants sont sains; les illusions ne les entoureront plus, et je pourrai leur ménager des jouissances pour l'avenir, tandis que si la mort m'eût surpris au milieu du faux éclat de ma position, elle eût été un coup de foudre pour eux; il est affreux de déchoir au moment où l'on entre dans le monde. D'ici à ce que même l'aîné de mes fils quitte la maison paternelle, ou les circonstances seront moins tristes, ou il se sera accoutumé à notre situation; partant alors pour aller porter un mousquet, tout ce que nous pourrons lui procurer lui paraîtra charmant. Ces aperçus, que bien des gens regarderaient comme le résultat d'idées romanesques, ne vous paraîtront que justes, et comme ayant dû me déterminer d'autant plus à écouter le cri de ma conscience qu'en l'étouffant pour garder une place devenue onéreuse, je sacrifiais mes enfants à ma commodité et à mon amour-propre. Mais, dira-t-on, vous eussiez ajouté aux droits de vos services leur continuité, et l'avantage d'être en activité au moment où vos fils entreront dans le monde. D'ici là, je le répète, ou les choses changeront, ou j'étais chassé. Si les choses changent, j'oserai faire valoir mes travaux et le motif de leur interruption. Si la démocratie se consolide, j'aurai eu l'avantage d'enlever à ses suppôts le plaisir de me créer des torts pour me priver avec éclat d'un poste où je les offusquais depuis longtemps. Je serai enfin content de moi, ce qui est beaucoup, et comme je suis déjà l'heureux objet de l'estime d'un marquis de Raigecourt, il n'est plus question de nombrer les éloges; il faut les peser. Présentez mes tendres respects à votre compagne, et conservez-moi des sentiments qui m'honorent et me touchent également.

Le marquis de Bombelles.

Faites ma cour au respectable maréchal de Broglie, et mettez-moi aux pieds de Madame la comtesse de Brionne[1].

XXXII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 16 février 1791.

Adrien de Montmorency veut bien se charger de ma lettre, ma bonne petite ; il est bien heureux, il va vous voir ; quoiqu'il vous aime fort, il n'appréciera peut-être pas comme je le ferais tout le bonheur d'être avec vous. Oh! non, sûrement, ma bien bonne amie, mon cœur est si plein, si touché de la tendresse de votre amitié pour moi, qu'il n'est point de peines, quelque amères qu'elles puissent être, qui ne fussent par elle calmées et adoucies. J'ai appris par ma mère que M. de M.[2], tout indigné qu'il est de notre dévouement à la bonne cause, cherche cependant des moyens de rendre secrètement notre situation moins déplorable ; mais il a lui-même une telle terreur de l'Assemblée qu'il a conjuré ma mère de garder à cet égard le plus profond secret[3]. J'ignore encore quels

1. Née princesse de Rohan, l'une des amies et correspondantes de Gustave III. Voir sur la comtesse de Brionne le beau livre de M. Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*. Mme de Brionne était retirée à Trèves.

2. Montmorin.

3. Madame Élisabeth fait allusion à cette bonne volonté de M. de Montmorin dans sa lettre du 7 février 1791 à Mme de Bombelles : « J'ai vu ton ministre, ma petite ; il m'a rapporté tout ce

seront les effets de cette bonne volonté. Je serai d'autant plus obligée à la Providence de nous secourir par une voie aussi indirecte, que j'avais fait mon plan sur tout ce qui pouvait nous arriver de pis. Que dites-vous du départ de Mesdames? Pour moi, dans mon coin je l'approuve fort. Notre Princesse aura été retenue près du Roi par le désir de lui inspirer quelque force et d'être de quelque utilité à M. le C. d'Artois, à qui elle peut plus en imposer des Tuileries que de Rome, et pour qui elle peut empêcher qu'on le compte pour rien dans les plans qu'enfin un jour on sera bien forcé de prendre.

Je crois être sûre que l'Empereur s'occupe sérieusement de la France; mais ses propres embarras retarderont encore de quelque temps ses opérations, et la méfiance qu'il a des entours de M. le C. D. fait qu'il cache entièrement ses résolutions et ne veut qu'il y soit pour rien. Voilà ce que ce malheureux et cet intéressant prince s'est attiré par les imprudences de ses conseillers; car il est, par son personnel, discret, courageux et plein de droiture; mais il n'a pas le génie qui serait nécessaire a sa position, et il se laisse conseiller par M. de V.[1] et M: de C.[2], qui sont des cerveaux brûlés, veulent risquer le tout pour le tout, et ne sentent pas que leurs moyens étant nuls, leurs entreprises ne peuvent exister qu'étant appuyées de toutes les forces de l'E.[mpereur] et de l'Espagne. Mon mari se rend extrêmement désagréable

qu'il avait dit à ta mère; dans un autre temps, je te l'écrirais; mais dans celui-ci, je me contenterai de te dire que tu peux, sans aucune espèce de crainte ni de scrupule, suivre l'avis que ta mère te donne. » *Correspondance de Madame Élisabeth,* p. 233.

1. Vaudreuil. — Mme de Bombelles se trompait sur M. de Vaudreuil, qui donnait à cette époque les conseils les plus sages au comte d'Artois. Voir sa *Correspondance,* publiée par M. L. Pingaud.

2. Calonne.

par le système de réserve et de prudence qu'il a adopté; je sens que tant qu'il empêchera des folies, tant qu'il sera écouté, il se doit d'aider M. le C. D. de tous ses conseils; mais le jour où son avis ne sera plus suivi, il ne peut pas partager des périls trop inutiles à la bonne cause, et trop évidents pour ne pas arrêter un père de quatre enfans. Par exemple, M. le C. D. perd son temps ici; il devrait retourner à Turin. C'est de ce lieu seul, ou de l'Espagne, qu'il doit préparer en silence les moyens de jouer un rôle convenable à sa position. Eh bien! M. de C. a si bien fait qu'il a pris un dégout pour Turin insurmontable, que rien ne peut vaincre, et il va errer dans différens coins. Je crois que d'ici il ira à Parme. Il va perdre de jour en jour, plus de considération, de confiance, et Dieu sait à quels malheurs cet infortuné prince est peut-être réservé! Je ne puis vous exprimer combien sa position m'affecte, et combien je suis combattue entre le désir d'arracher mon mari à cette tempête, et la crainte d'ôter à ce prince un conseil qui peut le soustraire à bien des maux. Je prie la Providence du fond de mon cœur : puisse-t'elle nous protéger! Ne me répondez pas à tout ceci; mon mari, qui voit souvent vos lettres, me saurait mauvais gré de vous avoir ouvert mon cœur. Tâchez de votre côté qu'au moins notre Princesse sache bien les principes qui dirigent M. de B[ombelles] et ne doute pas que son respect et son attachement ont leurs bases dans les sentiments de tendresse que M. de B[ombelles] sait à Madame É[lisabeth] pour son frère. On nous menace ici de nouveaux troubles dans le Brabant; ce sera une grande partie de l'ouvrage de l'Assemblée, et va donner des embarras à l'Empereur qui nous feraient un grand tort. Mon Dieu! que nous sommes donc malheureux, et que notre bon Roi a peu de moyens de se

secourir en nous secourant tous ! Je crois en vérité que, sans sa femme, il s'habituerait assez volontiers à être détrôné et en captivité. Adieu, mon enfant; je n'ai plus que le temps de vous embrasser du plus tendre de mon cœur.

XXXIII

Le Marquis de Gain-Montagnac au Marquis de Raigecourt[1].

Turin, le 18 février 1791.

J'ai reçu avec un très grand plaisir, mon cher Raigecourt, votre lettre ; elle contient des détails intéressants dont je vous remercie, surtout ceux qui parlent des magasins qui se préparent à Coblentz, à Mannheim et surtout à Liège. En êtes-vous bien sûr? Vous êtes à portée de le savoir positivement : ces magasins sont-ils considérables? Ils doivent être la boussole de l'opinion, que nous devons prendre sur les véritables intentions des cours d'Allemagne ; ces sortes de préparatifs sont les indices certains des opérations convenues de la guerre que les Puissances de la rive droite du Rhin voudraient porter en France. Cette nouvelle me paraît si intéressante que je n'ai pas balancé à faire passer à notre cher Prince l'article de votre lettre qui la contient, ainsi que les autres détails qu'elle renferme sur l'Alsace, et vous m'obligerez de continuer à m'écrire sur ces objets qui nous touchent également, et je ferai le même usage de

1. Copie de la main du marquis de Raigecourt.

vos nouvelles ; appliquez-vous à les tenir de bon lieu : elles peuvent être fort utiles ici, et vous êtes à la source. Le baron de Kerpen, que [vous] voyez sûrement à Trèves et au souvenir duquel je vous prie de me rappeler, doit être au courant de tous ces préparatifs. Lorsque je fus envoyé sur le Rhin, en 1784, pour reconnaître les dispositions de guerre de l'Empereur Joseph, il me rendit service; il doit penser comme nous et les nôtres. Je me servis aussi très utilement d'un nommé Passebender, batelier à entreprises sur le Rhin, le Main, la Lahn et le Neckar. Je ne sais si cet homme existe encore; je crois qu'il habite ordinairement à Cologne ; en tout cas, il est très connu à Trèves, et doit être employé à un convoi par eau de tous ces magasins. On pourrait savoir par lui en quoi ils consistent, au moyen de quelque rétribution, comme je fis dans ce temps. Parlez-en à M. le maréchal; il nous rendrait un vrai service. Vous devez aussi savoir le nombre exact des troupes qui sont dans le faubourg ; je voudrais bien en avoir un état détaillé et exact. Vous êtes à portée aussi de savoir, par les réquisitions qui seront adressées aux différents Cercles, si d'autres troupes autrichiennes sont en marche ou doivent s'approcher du Rhin ; nos nouvelles des états d'Autriche annoncent un renfort de vingt mille hommes dans le Brabant : encore une fois ces mouvements sur la partie du Rhin depuis Bâle jusqu'à Dusseldorf doivent régler nos démarches comme nos espérances. Écrivez-nous, mon cher marquis, vous le pouvez avec sûreté et confiance, en adressant vos lettres par Insbruch et Milan, à Turin. Soyez sûr de ma discrétion comme de mon inviolable attachement.

Notre Prince est toujours à Venise, et n'ira pas je crois à Vienne comme il le devait; il a eu de bonnes raisons pour changer sa marche; il n'en faut pas être inquiet; on

doit compter sur ses principes et son activité. Bien des entraves contrarient nos projets et nos plans, mais nous tiendrons bon et espérons toujours. Je ne vous parle pas des nouvelles de France, vous les savez sans doute. Je crois que vous entendrez parler du Pape[1] incessamment; il parait que le voyage de Mesdames à Rome est décidé[2]. Ne m'oubliez pas auprès de Mr le maréchal, que j'aimerai et respecterai toute ma vie; rappelez-moi aussi au souvenir de Madame la maréchale, et de Madame de Boissi, de Madame de Revel et toute la famille.

Madame la marquise de Raigecourt voudrait-elle se rappeler de moi?

Le 18 Février.

On assure ici que l'Empereur part de Vienne, le 10 de mars, pour l'Italie.

XXXIV

Le Baron de Mackau[3] au Marquis de Raigecourt.

Stuttgard, ce 18 février 91.

Je crois devoir vous mander, mon cher Raigecourt, le départ de M. le P. de Condé; il aura lieu demain. Vous

1. Quelques jours en effet après cette lettre, le 10 mars, le Pape adressa un bref aux évêques membres de l'Assemblée, pour condamner la Constitution civile du clergé.

2. M. de Gain-Montagnac était bien informé. C'est dans la nuit du 19 février que Mesdames partirent de Bellevue pour Rome.

3. Le baron de Mackau, frère de la marquise de Bombelles, était ambassadeur de France à Stuttgard.

savez déjà peut-être que c'est à Worms qu'il s'établit. L'Électeur de Mayence, évêque de Worms, donne son château avec toute la grâce dont il est capable. Les Princes paraissent très satisfaits; quoique j'aie été fort d'avis qu'on les gardât ici, j'y gagnerai des ennuis, qui sont très souvent ceux venant de mes amis, que j'ai donc grande raison de soigner; de plus des tracasseries inséparables de ma position.

Votre vicomte de Mirabeau a mal fini à Bâle ; les Français sont priés d'en partir.

Le directoire du département du Bas-Rhin est suspendu de ses fonctions. Le peuple continue à s'opposer, en Alsace, à la réduction des églises et au serment. Au pèlerinage de Marienthal, le peuple s'est montré le chapelet à la main et sanglotant; on pense qu'il sera conservé. On dit que Mesdames ne partent plus; je n'en ai pas la certitude.

Adieu, mon cher Raigecourt; hommage et surtout bonnes nouvelles de la très aimable dame ; vous la reconnaîtrez aussi aisément qu'il est certain que vous devez compter sur la fidélité de mes sentiments pour vous.

XXXV

Le Marquis de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Venise, ce 21 février 1791.

Je profite d'un moyen sûr d'échapper à la curiosité de la poste pour vous parler, mon cher marquis, un peu plus clairement que dans ma dernière lettre.

Notre Prince est ici, mais en partira dans les derniers jours de ce mois pour aller voir Mesdames Tantes, qui, espérant de vaincre les obstacles mis à leur départ[1], l'ont annoncé à Madame de Piémont et à Madame la comtesse d'Artois comme chose positive. Cette course à Turin donnera à Monseigneur le temps de voir ce qu'il aura de plus convenable à faire ; il doit de là accompagner Mesdames jusqu'à Parme, autre moyen de gagner des jours. En attendant, ce qui a été prescrit d'ici à M. le prince de Condé est sage, ne peut lui permettre de rien précipiter, et l'on sent qu'il est impossible d'agir si l'on n'a pas au préalable des moyens de force et l'argent nécessaire à leur aliment. Rien de tout ce qui suit ne peut nuire à quelque intention qu'on ait aux Tuileries, si l'on en excepte une seule qu'on ne doit pas supposer : celle de se résigner à tout ce qui s'est fait, et de s'unir de bonne foi aux sentiments ainsi qu'aux volontés des démagogues.

M. le comte d'Artois veut servir le Roi son frère avec une loyauté qui me touche autant qu'elle m'est démontrée ; il ne veut le servir que comme Sa Majesté doit désirer de l'être, mais il voudrait qu'on lui expliquât plus clairement l'énigme. Au lieu de cela, on barre chemin à ce prince, avec une suite et des formes qui indigneraient tout autre que lui. Il supporte ces procédés parce qu'il en espère la fin. En attendant, il conserve

1. Mesdames furent en effet arrêtées à Arnay-le-Duc par la municipalité, qui en référa à l'Assemblée. La discussion menaçait d'être vive lorsqu'un mot de M. de Menou y mit fin : « L'Europe sera vraiment émerveillée, » dit-il, « quand elle saura qu'une grande Assemblée a mis plusieurs jours à décider si deux vieilles femmes entendraient la messe à Rome ou à Paris. » Ordre fut donné à la municipalité d'Arnay-le-Duc de laisser Mesdames continuer leur voyage.

autant qu'il est possible les moyens d'être utile au Roi, et s'est arrêté sur toutes les démarches qui lui ont paru ne pas tendre assez certainement à ce but. Quoique nous différions à bien des égards dans nos aperçus, je dois la justice à M. de Calonne que ceux de ses conseils qu'il fait suivre sont bien meilleurs que ceux qu'il propose d'abord. Cet homme, sans doute trop confiant dans ses idées, n'y tient pas avec obstination, et si M. le comte d'Artois continue à permettre qu'on n'adopte pas aveuglement tous les plans du chef de son Conseil, les talents de ce chef pourront être d'une grande utilité dans le cas où la nation voudrait être tirée du chaos où l'a précipitée l'Assemblée. L'estime que Monseigneur m'accorde balance jusqu'à ce moment et même avantageusement l'humeur que je donne en écartant des questions tous les prestiges de l'éloquence ; mais vous sentez qu'il est pénible de n'avoir jamais à présenter à un jeune prince, rempli d'âme, de valeur et d'une noble énergie, que de tristes et rebutantes vérités sur le danger de lui faire jouer un rôle à toute force. Je supporterai pourtant les désagréments de ma pédantesque attitude tant que je pourrai voir qu'elle sera de quelque profit à cet intéressant Prince. Si ensuite je m'aperçois que je l'afflige, sans le détourner de ce qui lui serait contraire, je me retirerai dans ma cabane, où je serai toujours à ses ordres pour tout ce qui pourra amener le bien de mon maître, de mon pays et de M. le comte d'Artois. Je sais trop à qui j'ouvre mon cœur pour vous recommander le secret sur tout ceci. Présentez mes tendres respects à votre aimable compagne, et recevez les assurances bien sincères de l'invariable attachement de votre ami.

BOMBELLES.

Voulez-vous bien, monsieur le marquis, remettre la lettre ci-jointe à M. le maréchal de Broglie, et lui dire que, s'il daigne y répondre, sa réponse, comme la vôtre, étant mises promptement poste restante à Trèves sous l'adresse de M. de la Porte, seront prises et remises sûrement entre mes mains?

XXXVI

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Venise, ce 23 février 1791.

Je n'ai pu répondre par le dernier courrier, mon cher marquis, à votre lettre du 6 ; elle m'a cependant fait un grand plaisir, ainsi que les nouvelles que vous m'y donnez. Hélas ! il ne nous reste plus que l'espérance. La Providence l'a laissée aux malheureux ; puisse-t-elle nous amener un jour la paix et la tranquillité ! Mon mari vous a écrit à cœur ouvert par un courrier particulier ; vous verrez par sa lettre qu'il est un peu plus content de la marche qu'on fait tenir au P[rince] que nous aimons tous ; sa position est bien épineuse et demande un grand courage avec une prudence consommée. J'avoue que, pour mon compte particulier, je vois bien en noir sur ce qui le concerne, et que je crains beaucoup plus que je n'espère ; il y a de si fortes préventions de tous côtés contre ceux qui l'entourent et le conseillent, que, n'ayant pu réunir l'opinion en sa faveur et inspirant peu de confiance, j'ai peur qu'on ne le laisse dans l'ignorance de

tout ce qui se fera, et qu'il ne soit contrarié fortement dans tout ce qu'il voudra entreprendre. M. de B[ombelles] lui est fortement attaché, et s'il croit lui être de quelque utilité, il sera loin de s'y refuser; mais cependant, si d'autres avis opposés aux siens étaient suivis, il devrait à ses enfants de les venir rejoindre et de ne point les rendre victimes de dangereuses chimères.

Si de nouveaux obstacles n'ont point arrêté Mesdames, elles doivent être parties avant-hier. Je ne sais si notre Princesse eût bien fait de les suivre ; elle a un courage, elle inspire une estime, une vénération qui peuvent être de quelque ressource à son malheureux frère. De plus, elle peut ménager les intérêts de M. le C. D., empêcher qu'on ne l'isole du plan qu'il est indubitable qui se formera, user du crédit que son attachement pour M. le C. D. lui donne sur son esprit pour l'arrêter, le calmer, en lui laissant entrevoir ce qu'elle ne pourra lui dire entièrement ; de plus, je suis convaincue que sa religion, le courage, le caractère avec laquelle elle la soutient, est capable d'en imposer à beaucoup des tièdes du clergé, et à les conserver dans de bons principes. D'après ces réflexions, il me semble heureux qu'elle soit restée aux Tuileries et qu'elle ait cédé aux instances que lui en ont fait le R. et la R.[1]. On nous mande qu'il paraît plus que jamais des pamphlets infâmes à Paris, que les enragés

1. Quelques sollicitations qu'on pût lui faire, Madame Élisabeth ne voulut jamais abandonner le Roi. Quinze mois plus tard, le 15 mai 1792, trois mois seulement avant la catastrophe finale, elle écrivait à l'abbé de Lubersac, qui avait accompagné Mesdames à Rome : « Le désir que vous me témoignez de me voir réunie à « celles qui ont tant de bontés pour moi m'a fait grand plaisir ; « mais il est des positions où l'on ne peut pas disposer de soi, et « c'est là la mienne ; la ligne que je dois suivre m'est tracée si « clairement par la Providence, qu'il faut bien que j'y reste. » *Correspondance de Madame Élisabeth*, p. 406.

voudraient bien parvenir à dégoûter entièrement de la Royauté. On travaille au château de Vincennes ; on tire de là des conjectures horribles, mais auxquelles je ne crois pas, parce que leur effet ne peut être utile aux entreprises de nos tyrans ; ils finiraient alors par être eux-mêmes massacrés.

M. de M.[1] a envoyé, par le même courrier qu'il a reçu sa démission, les lettres de rappel à M. de B[ombelles] ; sa lettre à ce sujet est extrêmement sèche, comme bien vous l'imaginez ; il y a ajouté que, quant à la pension de retraite qu'il sollicite, il ne pourra l'obtenir que lorsque, rentré en France, il aura fait son serment civique, ce qui est un refus formel. Cependant ma mère me fait espérer que secrètement on viendra à notre secours ; mais j'ignore encore si je puis m'en flatter absolument et comment cela pourrait être. Nous attendons le retour du chevalier Hénin, chargé d'affaires, qui nous apportera par des lettres particulières quelque éclaircissement à ce sujet et dont je vous ferai part ou à votre femme.

On nous fait craindre que tous les ambassadeurs et ministres ne soient rappelés, ayant été taxés par leurs principes de n'être pas assez dans le sens de la Révolution ; mon pauvre frère perdrait ainsi le prix d'un serment qui m'a causé bien du chagrin ; il se trouverait dans une cruelle position, et moi dans un grand embarras, ayant pris tous mes arrangements pour me rendre à Stuttgard. M. le C. D. doit se rendre à Turin pour y voir ses tantes ; mais il ne veut absolument pas y rester, ce qui nous paraît déraisonnable.

Adieu, mon cher marquis ; recevez l'assurance de ma tendre amitié. J'embrasse votre adorable femme.

1. Montmorin.

XXXVII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 5 mars 1791.

Votre exactitude à me donner de vos nouvelles, ma chère petite, est pour moi une grande douceur et une véritable consolation. Non, jamais je n'oublierai le tendre intérêt avec lequel vous me soutenez, me fortifiez dans ce moment d'épreuves, et si, les opinions changeant, bien des gens arrivent à nous louer de ce qu'ils blâment actuellement, je me souviendrai sans cesse que vous nous avez approuvés et aimés lorsque nous étions quasi abandonnés de ceux sur lesquels nous devions le plus compter. Au reste, ma Princesse, comme je vous l'ai mandé, a été parfaite avec moi depuis notre dernière explication, et sa sécheresse avait été occasionnée par un malentendu qui lui avait fait croire un peu légèrement que mon intention était de retourner en France. Il est impossible qu'au fond de son âme elle n'approuve pas mon mari ; mais, comme vous dites fort bien, son opinion a été affaiblie par ses entours, et ils sont tous aux Tuileries saisis d'une telle frayeur qu'elle leur ôte la faculté de penser et de juger.

M. le C. D. est parti avant-hier pour Turin pour y voir Mesdames, qui y seront demain, si malheureusement, ou pour mieux dire heureusement, elles n'ont pas été arrêtées par quelque municipalité. Elles ont mis un courage admirable à leur départ, et qui, j'espère, leur portera

bonheur. Que je voudrais voir leur exemple suivi! Mais hélas! après l'avoir bien espéré, je ne l'espère plus. Je voudrais bien aussi qu'elles pussent engager M. le C. D. à rester à Turin jusqu'au moment où il pourra rentrer en France, car je ne puis vous exprimer combien je suis affectée de penser que ce malheureux Prince, s'il persiste à suivre les amis qu'il a ici dans tous les lieux qu'ils iront habiter en Italie, perdra journellement considération, confiance de la part de ceux qui mettaient en lui leurs espérances, et, s'isolant de tout ce qui peut lui donner de la force et de la consistance, tombera dans l'oubli et la nullité. Après lui avoir dit sans succès moi-même mon opinion à cet égard, j'ai au moins obtenu de mon mari qu'avant de se dévouer à partager un aussi triste sort, il viendrait avec moi à Stuttgard, et dans la retraite que nous nous choisirons. De là il verra la manière dont les choses tourneront, et, si d'ici à quelque temps on croit avoir besoin de lui, et que sans trop compromettre une réputation qu'il s'est acquise par bien des travaux et des peines, et qui est le seul patrimoine qu'il ait à léguer à ses enfants, il croira pouvoir être de quelque utilité, il retournera près d'un prince qui est, par son personnel, attachant, intéressant au possible, mais qui, avec la prétention d'avoir du caractère, en a fort peu et est entièrement subjugué par ses amis, qui, je l'aperçois fort bien, sont plutôt importunés que contents des principes et de la manière de voir de M. de B[ombelles]. Peut-il, d'après cela, se livrer sans réserve, et se rendre témoin et par conséquent complice de fautes qu'il ne pourrait empêcher? C'est impossible.

Vous savez les dispositions de l'Assemblée à l'égard de l'Alsace; cette province est toujours dans une grande fermentation; le Languedoc aussi, ainsi que la Bretagne.

Je ne sais pourtant si M. le P. de C.[1] ferait bien de risquer déjà une tentative ; ce qu'il y a de bien certain, c'est que les choses ne peuvent durer telles qu'elles sont ; mais dire ce qu'elles deviendront serait bien difficile, d'après l'impassibilité du R[oi]. Serait-il possible que lui et la R[eine] pussent encore envisager ce vilain monstre de cardinal[2] ? Je ne puis le croire ; il se passe malheureusement un tas de petites intrigues qui ne font que les embourber davantage, et ils ne savent pas prendre les mesures qui conviendraient pour se tirer de la passe où ils sont. Je ne sais qui les conseille, mais il est certain qu'ils le sont bien mal.

Nous comptons partir au commencement du mois prochain pour Stuttgard ; le baron de B.[3] conseille à mon mari de se fixer à Constance, où on vit bien à bon marché. Cette idée nous paraît assez raisonnable, et nous sommes fort tentés de l'adopter. Vous pouvez encore m'écrire ici, et le mois prochain vous m'adresserez vos lettres à Stuttgard. Lorsque je saurai la marche certaine de M. le C. D., je vous le manderai ; il avait envie de partir pour T.[4], d'accompagner ses tantes jusqu'à Parme et d'y rester quelque temps ; alors la société s'y serait rendue. Mais rien n'est encore arrêté, et j'espère, mais bien faiblement, que peut-être Mesdames le décideront à rester à T..... Je vous ferai le détail du séjour de l'Empereur et du Roi de Naples, qu'on attend ici le 23. Je vous tiendrai au fait aussi de toute ma marche. Adieu, chère petite, je vous embrasse du plus tendre de mon cœur.

1. Le prince de Condé.
2. Le cardinal de Brienne.
3. Le baron de Breteuil.
4. Turin.

XXXVIII

Le Marquis de Raigecourt au Marquis de Bombelles, ambassadeur à Venise.

Trèves, le 5 mars 1791.

Mille remerciments, mon cher marquis, de vos nouvelles et de votre confiance. J'ai remis votre dépêche au maréchal de Broglie ; j'espère qu'il profitera de cette occasion pour vous répondre. La lettre que vous m'avez écrite a ranimé mon courage et ma confiance ; je vois que l'on en prend en vos conseils, et qu'ils profiteront. Je vous conjure de ne pas vous rebuter ; je sens parfaitement le désagrément de votre rôle ; mais c'est à la France entière que vous rendez service, et en particulier à tous les bons citoyens, en empêchant notre jeune Prince de se livrer à des entreprises aussi hasardeuses qu'elles sont chimériques et légèrement conseillées.

M. le comte d'Artois ne peut rien à lui seul ; ses moyens seront toujours nécessairement insuffisants ; et ce qui me désespère est le peu d'intelligence qui semble régner entre lui et le cabinet des Tuileries ; tant que les choses resteront sur ce pied, nous ne pouvons rien espérer. Entre nous soit dit, la conduite de ce cabinet m'est inexplicable ; je ne puis croire qu'après le grand caractère que l'on a montré, l'on soit entaché d'une assez basse jalousie pour refuser d'avoir quelque obligation à son beau-frère, dans la futile crainte de partager un crédit dont on était seule en possession. Il faut ou qu'on lui suppose, à lui ou à ses entours, des vues qui ne

peuvent pas s'accorder avec le caractère loyal et franc de notre Prince, ou que lui-même ait bien manqué aux formes, et qu'il n'ait pas montré assez d'égards. Quoi qu'il en soit, il serait bien essentiel pour l'intérêt de notre patrie, pour le nôtre à tous, de dissiper ces nuages et de travailler à un rapprochement, et d'obtenir un concert qui me paraissent le préalable le plus indispensable.

Je ne sais qui dirige actuellement les Tuileries ; je ne puis croire, comme on l'a répandu ici, que ce soit toujours un certain cardinal qui soit l'âme des conseils, il n'y aurait rien à en espérer. — Il paraît que l'on fait beaucoup de fond sur l'Empereur ; mais il tarde bien à se montrer. S'il attend la pacification du Nord, il donnera le temps à nos démagogues de consolider leur ouvrage, et de se prémunir contre une invasion. L'armée sera organisée, et tous les bons officiers auront quitté pour ne pas prêter le serment ; le clergé sera tout-à-fait écrasé et les peuples déjà accoutumés aux nouveaux évêques, au nouveau régime. Voilà déjà les insurrections de l'Alsace, de la Bretagne et du Languedoc étouffées aussitôt que nées, et dont on ne pourra profiter. — Tous les jours on répand ici le bruit de l'arrivée prochaine de troupes autrichiennes ; mais dans le fait je crois qu'il n'y a pas encore un seul régiment en route. Les Pays-Bas, plutôt conquis qu'asservis, ne permettent pas de disposer des troupes qui y sont, et si ce n'était les approvisionements que l'on continue de faire à Luxembourg et dans ces environs, j'aurais peine à croire au moindre projet hostile.

Vous savez déjà que les ducs de Wurtemberg et de Deux-Ponts se sont séparés du système adopté par les Princes germaniques et qu'ils traitent séparément de leurs intérêts avec l'Assemblée nationale.

Je suis fort aise que vous ayez écrit au maréchal de Broglie; je trouve qu'on l'a bien négligé. Sa campagne de Paris a fait beaucoup parler contre lui[1]. En effet elle n'a pas été brillante; mais est-ce sa faute? n'est-ce pas celle du maître? Vous avez été à même d'en juger. — M. de Narbonne-Fritzlar[2], sur lequel on comptait à Turin, a écrit au maréchal qu'il ne se présenterait que lorsqu'il serait sûr que l'on aurait un bon pied dans l'étrier.

J'ai bien partagé, mon cher marquis, la peine que vous avez du éprouver de la manière dont certaines personnes ont apprécié votre conduite si noble et si délicate. Ce qui m'a le plus surpris est la lettre de notre Princesse[3]; mais je suis bien sûr qu'elle ne l'a écrite ni d'après son cœur ni d'après sa façon de penser. Au reste vous ne manquez pas d'admirateurs qui vous estiment et vous respectent, et j'espère bien que tôt ou tard votre courage et votre vertu seront récompensés.

1. Le maréchal de Broglie avait fait partie avec le baron de Breteuil, du ministère qui avait remplacé Necker le 11 juillet. On lui reprochait de n'avoir pas su prévenir ou empêcher les événements de Paris.

2. Le comte de Narbonne-Fritzlar avait montré beaucoup d'énergie dans les journées d'octobre. Il avait proposé de se mettre à la tête des troupes pour aller garder les ponts de Sèvres et de Saint-Cloud, promettant de repousser les bandes qui venaient de Paris. On n'avait malheureusement pas accepté son avis.

3. Voir dans la *Correspondance de Madame Élisabeth,* p. 227, la lettre de Madame Élisabeth à Mme de Bombelles en date du 24 janvier 1791. La Princesse déclare qu'elle n'est pas bien décidée sur ce qu'elle aurait fait à la place de M. de Bombelles. Mme de Bombelles qui avait compté sur une approbation sans réserve, fut désappointée et mortifiée. Mais comme le pensait M. de Raigecourt, Madame Élisabeth ne tarda pas à revenir sur sa première impression et par donner sa pleine adhésion à la démarche du mari de son amie.

Mettez, je vous prie, mes hommages les plus tendres et les plus respectueux aux pieds de votre aimable femme; recevez les compliments bien sincères de la mienne et les assurances de l'inviolable attachement que je vous ai voué pour la vie.

P. S. — Je reçois à l'instant une lettre de Mme de Bombelles ; j'aurai l'honneur et le plaisir de lui écrire dans quelques jours, et en attendant je vous prie de lui renouveller encore une fois l'assurance de mon respect. — J'en reçois une autre du marquis de Montagnac, de Turin, qui me demande des détails sur les magasins établis à Luxembourg et dans les villes du Rhin, ainsi que sur le nombre et la force des régiments répartis dans les Pays-Bas et de ceux qu'il suppose en route ; je ne sais si je pourrai le satisfaire; en tout cas je lui enverrai ceux que je pourai me procurer. — Je ne conçois pas la répugnance que M. le C. d'A. a prise pour Turin, d'après la manière dont il y a réussi et dont il y a été accueilli.

2. P. S. — Le marquis de D. P.[1] assure que le duc n'est pas dans l'intention de traiter séparément des Princes allemands, mais qu'il ménage l'A. N.[2] dans la crainte qu'elle n'exige un remboursement de sept millions qui lui ont été prêtés autrefois.

Vous aurez été étonné comme nous de la lettre de MM.[3] au P. de l'A.[4] On assure qu'elle a été fabriquée par le comte Louis[5], auquel elles avaient livré leur blanc-seing; mais comment aussi emmener et se fier à un monsieur comme celui-là ?

1. Deux-Ponts.
2. L'assemblée nationale.
3. Mesdames.
4. Président de l'Assemblée.
5. Le comte Louis de Narbonne.

XXXIX

Le Marquis de Raigecourt au Marquis de Gain Montagnac.

Trèves, le 6 mars 1791.

Je n'ai pas perdu de temps, mon cher marquis, à m'informer des possibilités que je pourrais trouver ici à me procurer les détails qui pourraient vous être utiles; mais je crois que je vous y serai de bien peu de ressource. J'ai d'abord été chez le baron de Kerpen, que nous voyons et aimons beaucoup, parce qu'en outre qu'il est très aimable et qu'il prend très bien, il a pour nous, en qualité de gouverneur de la ville, mille sortes d'attentions et de soins. Je lui ai lu tout uniment votre lettre pour me servir de créance ; je lui ai promis qu'il ne serait ni cité, ni nommé. Il m'a répondu qu'il me dirait avec grand plaisir tout ce qu'il savait ou qu'il apprendrait par des nouvelles particulières; qu'à l'égard de ce qu'il ne saurait que ministériellement, je pensais bien qu'il ne pourait pas s'ouvrir.

D'après cela nous sommes entrés en conversation. Les nouvelles d'Allemagne et d'Autriche n'annoncent encore rien de décisif; on y travaille toujours diplomatiquement; mais les vues hostiles ne se débrouillent pas et ne se découvriront probablement qu'après la pacification du Nord[1]. En attendant il existe et l'on continue à former

1. La fin de la guerre entre les Suédois et les Russes. La paix de Verela, signée le 15 août 1790, n'était regardée que comme provisoire, et les négociations continuaient entre Catherine et Gustave III pour la transformer en traité définitif. Tant que ces négociations n'avaient pas abouti, le Nord ne pouvait pas être regardé comme sérieusement pacifié.

des magasins très considérables; les plus forts sont à Luxembourg, où l'on s'est même servi des églises, et à Cologne ils ont été établis, dès avant la soumission des Pays-Bas. On a transporté à Liège les approvisionnements que les Brabançons avaient rassemblés à Maestricht. Le baron croit qu'une partie de ceux de Cologne ont remonté le Rhin; mais il n'a là dessus aucun renseignement positif. Du reste, il n'a ni ne peut me procurer aucun détail sur la nature, la qualité et la quantité de ces approvisionnements. Le batelier que vous m'indiquez existe encore, mais il a renoncé à son métier, est établi à trente lieues d'ici et ne pourrait nous servir. M. le prince de Condé, maintenant fixé à Worms, est plus à portée, par lui ou par ses entours, de recueillir sur cet objet tous les renseignements que l'on peut désirer. — A l'égard des troupes des Pays-Bas, M. de Kerpen n'est pas plus instruit, ou pas plus ouvert; il croit que je ne pourrai pas m'en procurer ici l'état exact et détaillé que vous me demandez. Le nombre des troupes que l'on pourrait envoyer de Bohême ne sera pas connu longtemps à l'avance; la nouvelle méthode adoptée par la cour de Vienne est de n'envoyer les réquisitoires qu'à mesure que les troupes avancent et seulement huit jours avant leur entrée dans chaque Cercle. Il n'y a pas de jours qu'il ne passe ici des détachements de recrues et de soldats, depuis quarante jusqu'à cent hommes, qui tous prennent la route de Luxembourg. Ce passage continuel a lieu sans réquisitions, au moyen des arrangements que l'Empereur a pris avec les Cercles.

En sortant de chez le baron, j'ai été chez la personne que vous m'avez chargé d'assurer de votre respectueux attachement, et, qui pour préliminaire, m'a défendu de mettre même son nom dans ma lettre; vous savez qui je

veux dire. Elle croit être assurée que l'Autriche et même la Prusse ne tarderont pas à agir ; que cette dernière, pour ne pas perdre dans le corps germanique l'influence que sa conduite dans l'affaire de Liège[1] a fort affaiblie, veut coopérer avec l'autre au redressement des griefs des Princes, et que nous ne tarderons pas à apprendre la marche de 50,000 Prussiens et de 20 ou 30,000 Autrichiens vers les bords du Rhin, si déjà ils ne sont en route. Il porte le nombre des troupes réparties dans les Pays-Bas, Luxembourg et Liège de 60 à 70,000 hommes, et ceci est positif. Pour le reste, je vous dirai entre nous que le prince de Lambesc[2] est toujours ici, et qu'ayant la parole de l'Empereur d'être employé, il n'y a pas apparence, tant que nous le verrons, qu'il y ait rien de prochain.

Voilà, mon cher marquis, tout ce que j'ai pu recueillir ; si je parviens à en savoir davantage je vous le manderai tout de suite. Je vois avec bien du chagrin qu'il y ait si peu d'intelligence et de concert entre les démarches de nos Princes et celles de la cour de Vienne. Je crois qu'ils ne pourront réussir que par beaucoup d'accord et une grande réunion de moyens. On se prépare en France à soutenir les hostilités. On travaille beaucoup dans les arsenaux de Metz et de Strasbourg ; l'armée va s'organiser dans le sens de la Révolution ; tous les bons offi-

1. La Prusse avait eu la main dans les soulèvements des Pays-Bas et de Liège. Le 13 janvier 1791, les Autrichiens, vainqueurs des Belges, avaient rétabli à Liège le premier évêque, César-Constantin-François de Hoensbroeck. Retiré à l'abbaye de Saint-Maximin près Trèves, il rentra dans sa ville épiscopale seulement dans le courant d'août 1791.

2. Le prince de Lambesc, fils de la comtesse de Brionne, et prince de la Maison de Lorraine. C'est lui qui commanda, le 13 juillet 1789, la fameuse charge de Royal Allemand dans le jardin des Tuileries.

ciers quitteront pour ne pas prêter le serment, et je crains bien que nous n'arrivions trop tard. L'Alsace est toujours en fermentation et donne beaucoup de peine aux commissaires ; ils y ont appelé des troupes de Metz ; ils ont désarmé les catholiques à Strasbourg et porté la terreur dans Colmar ; enfin ils en viendront à bout. Je crois qu'il en arrivera de même en Languedoc; toutes ces insurrections partielles n'aboutiront à rien tant qu'il n'y aura pas d'ensemble. Le nouvel évêque de Verdun est déjà élu; ceux de Metz et de Nancy le seront dans huit jours. Les vrais évêques ont interdit tous les prêtres sermentaires, et l'on attend toujours avec impatience la réponse du Saint Père. — J'espère que Mesdames seront actuellement arrivées à Turin[1], et j'imagine que vous aurez un peu houspillé M. de Narbonne[2]; il le mérite bien autant que M. d'Hénin.

1. Mesdames, parties de Bellevue le 19 février, avaient été arrêtées deux jours à Arnay-le-Duc.

2. Le comte Louis de Narbonne, l'ami de Mme de Staël et des Girondins, futur ministre de la guerre du 6 décembre 1791, futur aide de camp de Napoléon, alors attaché, comme chevalier d'honneur, à la personne de Mesdames qui l'aimaient beaucoup et qu'il avait accompagnées dans leur fuite. Lors de l'arrestation de Mesdames à Arnay-le-Duc, il était revenu à Paris pour solliciter de l'Assemblée un décret qui permît aux Princesses de continuer leur route. Malgré sa position officielle auprès de ses protectrices, M. de Narbonne passait pour partisan des idées nouvelles et l'était en effet. C'est ce qui explique la phrase de M. de Raigecourt. On peut consulter sur M. de Narbonne, les *Souvenirs contemporains*, de M. Villemain, et sur le voyage d'Arnay-le-Duc, *Mesdames de France*, par M. Édouard de Barthélemy.

XL

Le Marquis de Raigecourt à la Marquise de Bombelles, à Venise.

Trèves, le 10 mars 1791.

J'ai eu l'honneur, Madame la marquise, d'écrire, il y a quelques jours, à M. de Bombelles, et j'ai remis ma lettre à la poste, où j'espère que son courrier n'aura pas oublié de la prendre. Je compte que celle-ci vous trouvera encore à Venise. Mon amitié m'a fait attendre avec bien de l'impatience le résultat de vos espérances et les détails que vous me promettez. Pour peu que les maîtres aient de bonne volonté et qu'ils ne soient pas trop contrariés par le ministre, il leur sera facile de faire passer sur la liste civile le traitement que l'on vous refuse sur le département. Je leur crois encore assez de bon sens pour venir, d'une manière qui les compromet si peu, au secours de bons et loyaux serviteurs. Les dernières nouvelles de Paris nous ont accablés[1] : toujours la même faiblesse, toujours le même manque de nerf et d'énergie. Voilà M. de la Fayette maire du Palais; les chaînes appesanties, et le peu de moyens que l'on avait de s'y soustraire anéanti. Ce massacre de gentilshommes, fait sous les

1. La journée du 28 février, dite *journée des poignards,* où les gentilshommes, accourus au secours de la famille royale, qu'on croyait menacée par une émeute, furent désarmés et insultés par la garde nationale. Suivant Madame Élisabeth, dans cette circonstance, « tout le monde a eu tort. » Voir sa lettre à Mme de Raigecourt. *Correspondance,* p. 244.

yeux du Roi[1] après avoir été désarmés par lui, retrace, pour ainsi dire, les horreurs du 5 octobre. On dit cependant que les jeunes gens qui s'étaient portés aux Tuileries ne sont pas sans torts, et qu'il y a eu au moins beaucoup d'imprudence de leur côté.

M. de Causans[2] est arrivé, il y a deux jours, avec sa femme; il va mettre son fils au collège d'Heidelberg, pour y être élevé dans la religion catholique. Il a traversé tout le Hainaut, où il a été extrêmement content de la disposition des esprits à Cambrai et à Valenciennes; le peuple y est sur le point de prendre la cocarde blanche et désire l'arrivée des Autrichiens; on n'y souffre pas de prêtres jureurs. Mon beau-frère a été jusqu'à Bruxelles. Tout y annonce des vues hostiles; les troupes y filent dans la Flandre par petits pelotons, et on attend encore un renfort de dix-huit ou vingt mille hommes. Les chemins, surtout dans les Ardennes, sont rompus par les convois énormes de munitions de toute espèce, qui y passent continuellement. Il nous a aussi rapporté des nouvelles politiques qu'il croit tenir de bon lieu; il ne s'agit de rien moins que d'une ligue des principales puissances de l'Europe pour venir au secours de la France et de notre malheureux Souverain. Entre nous, ce plan, dont j'avais entendu parler dès avant mon départ de Paris, m'a toujours paru une chimère. Les princes et les nations ne font pas le bien pour le plaisir de le faire. La Prusse, que l'on y fait entrer pour beaucoup, quand elle ne serait pas d'ailleurs gouvernée par un *illuminé*[3], craint plus les progrès

1. M. de Raigecourt se trompe; il n'y eut pas de massacre; il y eut seulement des arrestations et des mauvais traitements.

2. Frère de la marquise de Raigecourt.

3. Le XVIIIe siècle, qui ne croyait plus à Dieu, croyait à la magie, il avait vu éclore une foule de sectes : les Illuminés, les

des Russes que ceux du mal français. Aussi dit-on que l'exécution de ce vaste projet tient à la paix du Nord et au renvoi de Hertzberg[1], accusé d'avoir reçu trois millions de notre Assemblée. D'après cela, nos enragés auront le temps de mettre le comble à leurs atrocités, et nous celui de nous morfondre.

La lettre de votre époux a un peu ranimé ma confiance; j'espère que l'on en prendra en lui et qu'il empêchera notre malheureux et généreux Prince de se livrer à toutes les idées chimériques qu'on lui présente. Le grand malheur, c'est cette méfiance que l'on a prise soit de ses intentions, soit de ses entours, et qui de Paris a passé dans les cours étrangères. Mme de Raigecourt a écrit à ce sujet à votre amie commune[2]. Il paraît par sa réponse, que l'on

Francs-Maçons, les Visionnaires. Plusieurs princes, et notamment le Roi de Suède et le Roi de Prusse, étaient affiliés à ces sectes, qui avaient sur leur esprit, sur celui du Roi de Prusse, en particulier, une influence considérable.

1. Le comte de Hertzberg, ministre de Prusse, très hostile à l'Autriche; son crédit était singulièrement ébranlé par celui d'un Illuminé Bischoffswerder.

2. Madame Élisabeth. Voici ce que le 2 mars la princesse répondait à Mme de Raigecourt : « J'ai reçu votre petite lettre. Je ne crois pas que la personne dont vous me parlez[1] ait eu l'intention qu'on lui prête vis-à-vis des autres. Elle a des défauts; mais je ne lui crois pas celui-là. Elle voudrait seulement être sûre des qualités du gendre[2] que l'on lui propose, avant de se décider, et elle n'a pas encore eu de preuve bien certaine qu'il ferait le bonheur de sa fille. Si X[3] sait rompre ses liaisons avec X[4], en voyageant d'un autre côté et non pas précisément dans le même moment,

1. La Reine.

2. Le comte d'Artois.

3. Signe désignant le comte d'Artois.

4. Signe qui, suivant M. Feuillet de Conches, veut dire Calonne, et c'est en effet celui qui le désigne ordinairement dans la correspondance de Madame Élisabeth. Il semble pourtant que par ces mots : « celui qui s'est fixé dans notre voisinage, » M. de Raigecourt veuille désigner le prince de Condé, fixé à Worms. Il est certain, en tous cas, que la Reine voyait avec déplaisir et méfiance les liaisons du comte d'Artois avec Calonne et aussi avec Condé.

voudrait que notre Prince se séparât, de vues et de principes, de celui qui s'est fixé dans notre voisinage. Je ne crois pas qu'il puisse mordre à cette idée : tant que l'honneur et la fidélité qu'il doit au Roi ne le prescriront pas, il doit en rester inséparable. Je voudrais que M. de Bombelles communiquât ses idées à cette amie; s'il n'avait pas d'autres moyens, nous avons un chiffre et nous les lui ferions tenir par des voies détournées.

Vous n'ignorez pas les nouveaux événements qui se sont passés à Bruxelles, et sans doute vous aurez blâmé comme nous la fausse politique de M. de Mercy de soulever le peuple pour réduire les États; les exemples ne corrigent donc pas plus en politique qu'en morale. M. de Clairfayt, arrivé de Vienne pour être en second sous M. de Bender, s'est expliqué très fermement à M. de Mercy sur ce sujet; il lui a dit qu'il ne pouvait répondre de rien, si on permettait que les troupes fussent insultées ; enfin il a pris sur lui de faire agir la force militaire pour réprimer ces désordres. Ce qui m'a fâché le plus, c'est que M. de Mercy est le seul conseiller connu des Tuileries, et nous avons peur que ses conseils ne soient *dans le sens* de sa politique.

Je suis pour ainsi dire fâché, Madame la marquise, de vous savoir arrivée à Stuttgard, quoique cela nous rapproche un peu. Je crains que vous n'y soyez pas heureuse : la diversité des opinions sur les objets qui nous agitent, met nécessairement bien du froid ou au moins

cela ferait plaisir, j'en suis sûre; et moi je le désire vivement pour le bien de la personne que j'aime tant et pour laquelle je vous avoue que je crains la liaison de X[1]. » *Correspondance de Madame Élisabeth,* p. 245.

1. Calonne,

bien de la gêne dans les sociétés et dans les familles, ci-devant les plus unies, et c'est encore, à mon avis, un des grands malheurs de cette funeste révolution.

XLI

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 12 mars 1791.

Vous ne m'avez rien appris, mon enfant, en me parlant des opinions de mon frère; elles m'affligent et me tourmentent; mais j'espère qu'il finira par s'éclairer et par sentir toute la monstruosité de ce qu'il admire actuellement. Je m'en flatte d'autant plus que ses intentions sont pures, que son cœur est droit, et que ce ne sont pas les folies du moment qu'il approuve ; mais il croit que toutes ces crises se termineront par d'heureux résultats, et qu'une seconde législature nous rétablira dans un équilibre parfait, et réprimera les abus du pouvoir populaire, en restituant au trône et à la noblesse ce qu'elles ont injustement perdu. C'est sans doute une chimère, mais elle n'est point coupable, et l'expérience lui fera trop sentir l'erreur où il est. Il a pour son malheur un confesseur trop démocrate, à ce que je crois, qui ne peut juger à Stuttgard de la position de notre pays que parce qu'en disent les papiers publics qui sont vendus aux révolutionnaires, et qui en outre est sûrement un mauvais politique. Ma petite belle-sœur ne pense pas de même, mais elle est imposée par ce directeur, et veut voir des avan-

tages pour la religion dans la médiocrité a laquelle on a réduit les évêques et dans les épreuves que Dieu nous envoie. Tout cela n'a pas trop le sens commun ; mais ma petite belle-sœur s'est fait une telle loi de ne jamais donner tort à son mari, qu'elle aime mieux déraisonner avec lui que de le blâmer. C'est extrêmement respectable, et peut-être un sûr moyen de le ramener un jour, mais ce sera bien tard, et je ne me dissimule pas que mon frère sera pour long temps suspect à tout le bon parti.

Je vous ai mandé ce qu'il me semblait au sujet de notre bonne petite Princesse ; plus j'y réfléchis, plus je trouve qu'elle a bien fait de ne pas accompagner ses tantes, et elle ne doit quitter le terrain que lorsque nous aurons perdu toute espérance de retour à un meilleur ordre de chose ; car son courage peut en inspirer à tout ce qui l'entoure, lorsqu'un plan, bien combiné et bien appuyé, leur dictera la conduite qu'ils auront à tenir. Je n'ai pas eu de ses nouvelles aujourd'hui, mais je n'ai pas moins lieu d'être extrêmement touchée de ses bontés; je l'ai retrouvée telle que je la désirais dans ses dernières lettres, bonne, tendre et sensible, et contente au total de notre conduite.

Nous avons eu des nouvelles de M. le C. D., qui mande à M. de B[ombelles] que Mesdames seront demain dimanche à Turin; elles se sont arrêtées à Chambéry, à cause du Mont Cenis qui était trop mauvais. J'ignore encore quelle sera la marche de notre Prince ; il eut été bien utile qu'il vit l'E.[1] à Venise ; mais ce dernier n'a pas paru s'en soucier; il se méfie de la tête de M. de C.[2]. Tout me confirme qu'il a raison, et je crois bien difficile

1. L'Empereur.
2. Calonne.

que jamais mon mari et lui se concilient en affaires. Aussi va-t-il venir avec moi, et je le garderai tant qu'il me sera possible ; car je vois beaucoup d'inconvénients, avec bien peu d'avantages, à ce qu'il s'attache à un Prince charmant, intéressant par lui-même, mais qui est entièrement subjugué par ses amis. Nous partirons décidément d'ici le lundi de Pâques, 25 avril. Que Trèves n'est-il près de Constance, mon enfant! J'irais bien souvent vous voir, quoique à pied, mais j'espère que des circonstances que je ne prévois pas encore, mais qui arriveront, nous réuniront. Malgré les torts de mon pauvre frère, je meurs d'envie de l'embrasser, ainsi que sa femme; je frémis de joie seulement d'y penser... Ainsi je suis fort contente et remercie la Providence, du fond de mon cœur, de me préparer un espace de temps où, isolément livrés à l'éducation de mes enfants, nous allons en faire de bons sujets, et les habituer à la pauvreté sans en être malheureux ; car je veux leur prouver qu'on peut être heureux dans toutes les situations de la vie, avec une ferme confiance en la Providence et l'égalité d'humeur, la gaieté que cause une bonne conscience. Adieu, chère petite, je vous embrasse du plus tendre de mon cœur.

XLII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 19 mars 1791.

. . . .

C'est ce matin, mon enfant, que M. de B[ombelles] envoie ses lettres de recréance. Il a reçu hier une lettre de

M. de Montmorin fort polie, qui lui mande qu'il est libre de quitter son ambassade, sans avoir à recevoir l'Empereur, pour lequel il ferait des dépenses dont il ne pourrait le dédommager, mais qu'au reste il est bien le maître de rester à Venise tant que ses affaires l'exigeront. Nous ne partirons que le 25 du mois prochain, pour ne pas être incommodés des neiges du Tyrol, et terminer nos affaires plus à son aise. Notre maison est rompue, mais nous sommes bien embarrassés pour nous défaire d'une partie de nos gens ; c'est le seul détail qui m'afflige véritablement, car il me semble qu'il est impossible d'avoir de la philosophie pour le malheur des autres.....

Mon mari a été fort content de ce que vous me mandez pour lui, car il met un grand prix à votre opinion et à celle de votre mari; il me paroit que le conseiller favori de M. le C. D. le laisse partir avec grand plaisir, et qu'on se trouvait importuné des conseils sages qu'il n'a cessé de donner. Ils font, je crois, une grande sottise d'avoir aussi mal profité de la possibilité de s'attacher un homme dont la probité est reconnue et qui a des affaires de l'Europe une connoissance partagée par peu de gens. Quant à moi, je jouis de tout mon cœur de l'emmener, et je tiens fort à ne pas le voir complice un jour de fautes qu'il n'aurait pas partagées. Si cependant on sentait d'ici à trois mois le besoin qu'on a de lui, et qu'on voulût se laisser un peu diriger, il sacrifiera toutes considérations particulières pour voler au secours d'un Prince, intéressant au possible, mais incapable de se tirer à lui tout seul de la position épineuse où il se trouve; je sens que je n'aurai pas la force de l'en empêcher, mais je désire de tout mon cœur que les choses tournent assez bien pour qu'on n'ait pas recours à lui. Mon mari me quittera à une petite distance de Stuttgard pour aller à Soleure voir

le B. de B.[1], de là à Constance fixer le lieu de notre habitation, et puis il viendra me prendre chez mon frère. Je ne désire nullement de les voir ensemble ; car je crois que de l'amitié et de la raison de ma part ramèneront plutôt mon pauvre frère aux vrais principes que tout ce que pourroit lui dire M. de B[ombelles]; je vais y travailler de toutes mes forces. Adieu, ma bien bonne amie.

XLIII

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Venise, ce 25 mars 1791.

.... J'ai reçu, il y a trois jours, votre lettre du 10 ; je suis aussi peinée que vous de la manière détestable dont vont les affaires en France et dont on les conduit. L'affront que viennent d'éprouver les malheureux gentilshommes aux Tuileries, m'a indignée[2], et j'ai surtout été extrêmement affectée du peu d'impression qu'un tel traitement a fait sur notre maître[3]. Si sa conduite n'est pas

1. Le baron de Breteuil.

2. C'est l'épisode connu sous le nom de Journée des poignards (28 février).

3. Mme de Bombelles était mal informée. Le Roi fut si affecté de cette journée du 28 février qu'il en tomba malade. « Le Roi est malade depuis huit jours, » écrit le 11 mars Madame Élisabeth à Mme de Raigecourt, « *la scène de lundi* — la scène du 28 février — y a bien contribué. » *Correspondance de Madame Élisabeth,* p. 247.

l'effet de la lâcheté, mais celui d'une profonde politique, je le trouve plus admirable qu'imitable, mais cela me parait si difficile, qu'il me semble qu'il nous donne plus à gémir qu'à espérer. Toutes les nouvelles, que vous me donnez, m'ont leurrée si souvent, que je n'y crois plus, non plus que vous. Je crois que nos législateurs auraient bien le temps d'établir leur Constitution, si cela seul était nécessaire à leurs détestables projets ; mais leur besogne est si monstrueuse, que le temps qu'on leur laisse la détruira ; mais nous ne pouvons nous dissimuler que nous sommes encore bien loin de l'ordre et de la tranquillité, et notre vie ne sera peut être pas assez longue pour en jouir. On parle cependant d'une espèce de traité qui, en rendant au Roi et à la noblesse une partie de leurs droits, nous ramènerait à peu près aux projets de M. Mounier ; tout cela est bien incertain, et, n'ayant point de chef, comment espérer arriver à quelque chose de supportable ?

Notre Prince est encore à Turin, ira à Parme les 1ers du mois prochain, de là reviendra à Venise, et Dieu veuille qu'ensuite il retourne à Turin ! L'E.[1] est ici depuis hier ; il annonce un dégout pour les Français en tout genre qui n'est point flatteur pour ceux qui sont ici : il a déclaré ne vouloir en recevoir aucun, et j'ai déjà recueilli hier, à une assemblée vénitienne, des propos qu'on lui prête sur notre malheureux Prince et ses amis, extrêmement affligeants pour eux, mais auxquels je ne puis prêter foi. Il est toujours fâcheux que cela s'établisse, et je crains que cela ne donne un grand refroidissement aux Vénitiens envers eux. Je verrai tous ces Souverains ce soir à cette même assemblée, et je m'attends avec rési-

1. L'Empereur.

gnation à partager la disgrâce de nos compatriotes. Les malheureux ont peu d'amis, il y a longtemps que je suis convaincue de cette constante vérité, et tout ceci ne m'en prouve que trop toute la réalité.

Je conviens avec vous qu'il est bien difficile que notre P[rince] se sépare des vues de celui qui s'est fixé dans votre voisinage[1]; il a pris avec lui des engagements qui le lient fortement, mais cependant, comment se résoudre à lui faire partager des dangers qui, n'étant pas accompagnés de puissants moyens, assurent peut être sa perte, et ne peuvent nous sauver? Le vrai est que rien n'a été bien combiné, et qu'il est impossible de rien faire de raisonnable, à moins d'être soutenu par des hommes et de l'argent, et d'être de concert avec les Tuileries, et que, sans le tromper, notre P[rince] peut dire à votre voisin d'attendre pour agir qu'un plan bien concerté le favorise et le soutienne, et qu'alors il se réunira à lui.

XLIV

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 31 mars 1791.

Je voulais vous écrire hier, ma bonne petite; mais nous sommes dans une telle confusion du séjour de tous les Souverains ici; il y attire tant d'étrangers que, quoique ma maison soit fermée et que nous ne donnions plus

1. Le prince de Condé, fixé à Worms.

un verre d'eau, nous ne cessons cependant d'avoir du monde. Vous êtes bien aimable, mon enfant, au milieu des souffrances de la fin d'une grossesse pénible, de me donner aussi exactement de vos nouvelles ; aussi votre amitié me rend-elle bien heureuse, et un des sacrifices les plus pénibles, que je fasse à la raison est de rester éloignée de vous. J'y pense presque continuellement, et tous les jours avec un plus tendre intérêt, sentant approcher l'instant de votre accouchement ; je vous loue, ma petite, d'insister pour nourrir ; je suis bien aise que vous ayez fait venir la bonne Piron[1] ; elle n'a de défauts que celui d'être trop soigneuse, mais cet inconvénient tournera tout à mon avantage ; car j'ai l'âme reposée de penser qu'elle vous fera dormir, manger, dorlottera votre petit pour qu'il ne trouble pas votre sommeil, et qu'enfin vous étant vraiment attachée, je puis être tranquille sur mille détails dont je me serais chargée si volontiers, si j'eusse été près de vous. Parlez-lui donc de moi, et souffrez, pour l'amour de votre pauvre Bombe, toutes ses importunités.

C'est aujourd'hui jour de poste et ce sera avec bien de la peine que je finirai ma lettre ; car tout Venise est en l'air ce matin. On va donner une régate ; c'est, à ce qu'on assure, la plus belle chose possible, dont je suis ravie d'être témoin avant de quitter Venise ; ce sont des courses sur l'eau de barques toutes plus légères et plus jolies les unes des autres. Il y cinq prix accordés ; le portique qui doit servir de but, est superbement décoré ; tous les

1. Mme Piron, sage-femme en vogue à Paris. M. Feuillet de Conches en fait à tort un « médecin accoucheur fort habile. » Madame Élisabeth avait conseillé à son amie de faire venir cette femme à Trèves pour le moment de ses couches. *Correspondance*, p. 228.

gondoliers sont vêtus avec la plus grande recherche; enfin c'est une fête toute vénitienne et qui ne peut être imitée dans aucun autre lieu du monde. Je vous en ferai les détails, quand j'y aurai assisté. Nous allons au palais Mocenigo, où seront aussi tous les Souverains, et qui se trouve vis à vis le beau portique. Il y aura ce soir, à la place Saint-Marc, une magnifique illumination, qui coûte, à ce qu'on m'a assuré, plus de cent mille francs. L'assemblée vénitienne, appelée *Filarmonici,* où on se rassemble tous les soirs, est d'une magnificence parfaite aussi, les salles superbement décorées : bal dans la salle du milieu, jeux et concerts dans les autres, rafraichissements distribués avec profusion, c'est réellement de la féerie. Aussi l'Empereur se divertit-il comme un bienheureux, ainsi que ses trois fils, qui sont d'une politesse et d'une grâce parfaite ; Sa Majesté danse jusqu'à quatre heures du matin ainsi que ses enfans. Le Roi de Naples[1] n'a pas le même goût pour le bal; il se couche de bonne heure; la Reine de Naples[2] est d'une amabilité charmante, enchanteresse. L'ar[chiduchesse] de Milan[3] a un autre genre; elle est un peu plus sérieuse, mais elle a de l'esprit, de la noblesse dans la conversation, dans son maintien, et plait généralement; son mari est un bon homme. Quand je vois, mon enfant, tous ces Souverains être heureux, faire le bonheur et l'admiration de toute la nation vénitienne, je ne cesse de faire un retour bien douloureux sur l'affreuse situation de nos malheureux Souverains; cette idée empoisonne tout le plaisir que je

1. Ferdinand Ier, roi de Naples.
2. Marie-Caroline d'Autriche, reine de Naples, sœur de Marie-Antoinette.
3. Marie-Béatrix d'Este, mariée à l'archiduc Ferdinand, frère de l'Empereur et gouverneur de la Lombardie.

pourrais prendre, et me suffoque dans de certains moments. Se peut-il que ce soient les Français, eux qui avaient jusqu'à de l'idolâtrie pour leurs maîtres, qui à présent les retiennent dans une captivité aussi dure qu'humiliante pour les mieux découronner? Oh mon Dieu !.....

Au reste l'Empereur est vis à vis de nous avec bonté; il met une grande prudence à n'avoir pas l'air de s'intéresser trop au parti qui est ici; mais nous avons lieu d'être très contents, et, si j'avais un chiffre, je vous manderais bien des choses qui vous feraient plaisir. Ce même chiffre nous serait bien utile pour mander à notre Princesse les détails de ce qui s'est dit et répondu. Ainsi, mon enfant, si vous trouviez une occasion prompte de nous l'envoyer, vous nous rendriez un véritable service, et si, d'ici au 20, vous ne pouvez pas nous le faire parvenir ici, tachez de nous l'envoyer à Stuttgard. La Reine de Naples nous a comblés de bontés depuis qu'elle est ici, et elle dit si hautement sa façon de penser sur les affaires de France, sur l'estime qu'elle a de la conduite et de la fidélité de M. de B[ombelles], qu'il y a tout à parier que l'Em[pereur], qui parait avoir une véritable amitié pour elle, trouve fort bon qu'elle s'explique aussi clairement, et qu'il a les meilleures intentions pour son malheureux beau-frère.

Notre P[rince] est à Parme, depuis avant hier, avec Mesdames. J'espère que M. de B[ombelles] est parvenu à le mettre en meilleur prédicament dans l'esprit de l'E[mpereur]; il a même obtenu qu'il vit, dans un autre lieu qu'ici, M. de C[alonne]; enfin, si notre P[rince] veut suivre les conseils de M. de B[ombelles], j'ai lieu de croire qu'il aura lieu d'être content; mais, s'il s'abandonne aux chimères, ou il se perdra, ou il tombera dans

la nullité la plus mortifiante. Nous n'approuvons pas, par exemple, qu'à peine les autres partis, il arrive ici ; mais son sentiment l'emporte sur la réflexion. Au reste ceci n'aura pas d'inconvénients majeurs ; ainsi il faut bien le souffrir. Au total, mon enfant, nous aurons encore bien des angoisses, des chagrins ; mais nous nous tirerons de tout ceci, si, comme je le désire, la santé de notre pauvre maître résiste à tant d'épreuves[1]. Je ne puis vous en dire davantage ; mais je suis contente de la tournure que prendront les affaires et vous pouvez, en attendant que j'aie votre chiffre, donner de ma part quelque consolation à notre pauvre petite Princesse. Adieu, bonne petite, je vous embrasse du plus tendre de mon cœur, ainsi que mari, frère, sœur ; je vous aime tous à la folie, et suis d'une reconnoissance de tous les sentimens que vous nous témoignez qui ne finira pas même avec ma vie, car j'espère que le bon Dieu nous réunira tous dans le paradis.

Je rouvre ma lettre pour vous faire part, mon enfant, de la fortune qui nous arrive, qui est un véritable coup du ciel : le R[oi] et la R[eine] de Naples, sans que nous ayons fait chose au monde pour l'obtenir, viennent de faire à nos enfans douze mille francs de pension, jusqu'à ce que M. de B[ombelles] ait obtenu une nouvelle ambassade. La grâce qu'ils y ont mise est au-delà de toute expression ; je vous en ferai le détail par ma première lettre.

1. Il est évidemment fait ici allusion aux projets de fuite du Roi, dans le secret desquels était M. de Bombelles.

XLV

Copie de la lettre de la Reine de Naples[1] *avec l'adresse :*

Aux enfants de l'estimable marquis
de Bombelles, ambassadeur du Roi de France.

A Venise, le 2 avril 1791.

Vous avez des parents si respectables que je ne puis vous désirer, mes chers enfants, que le bonheur de leur ressembler... Votre éducation ne faisant que commencer, j'oserai vous faire toucher 12,000 francs pour la continuer jusqu'au moment où vos respectables parents seront de nouveau rentrés dans toutes les charges et emplois dont ils sont si dignes. Recevez ce faible don avec le sentiment qui vous le fait offrir, et comptez à jamais sur mon véritable intérêt pour vous, mes chers enfants, et sur l'estime et l'attachement qu'aura toujours pour vos parents votre éternelle amie.

CHARLOTTE.

1. Nous n'avons pas retrouvé la lettre à laquelle était annexée cette copie. Cette lettre qui devait se placer entre celle du 31 mars et celle du 15 avril, a sans doute été perdue.

XLVI

Le Marquis de Raigecourt à Madame Élisabeth[1].

(*Copie d'une lettre de Mme de Bombelles à Mme de Raigecourt.*)

Malgré ce que vous me mandez, il parait positif que les conseils de M. de Bombelles n'ont pas prévalu : les entours de M. le comte d'Artois étaient pressés par eux sans en être ébranlés; notre malheureux Prince n'a pas eu le courage de voir la vérité.

L'Empereur affiche pendant son séjour à Venise un grand mépris pour tout son Conseil, et le fait rejaillir sur notre Prince et sur tous les Français; cela est d'un bien triste augure pour la part qu'on lui donnera en cas qu'on vienne à notre secours. Il faudrait donc travailler à faire entendre à M. le comte d'Artois que ce n'est qu'en acquérant de la considération vis-à-vis l'Empereur, qu'il pourra jouer dans tout ceci un rôle convenable, et que, sans faire de bassesse, il faut qu'il fasse des avances et convienne avec l'Empereur que, sans lui, il ne peut ni ne veut rien faire. On prétend que M. le prince de Condé veut aller en avant; je ne puis croire à cette imprudence. Il faut qu'il s'assure de l'Empereur, et je ne le crois pas en bonne odeur à cette cour trompeuse; ainsi il ne peut rien.

On nous berce toujours ici d'arrivée de troupes, et

1. Sans date; en marge est cette note de la main du marquis de Raigecourt : « Non envoyée. » Cette lettre doit être du commencement d'avril; elle était destinée à chiffrer pour la princesse une lettre de Mme de Bombelles à Mme de Raigecourt, du 25 mars.

lorsque nous allons aux vraies sources, il se trouve qu'elles ne sont pas encore en marche. Ce qu'il y aurait de consolant pour nous serait de savoir ce qu'on veut aux Tuileries. Veut-on une négociation avec les méchants? Veut-on un rétablissement à main armée? Veut-on sortir, veut-on rester? Si on venait à savoir les intentions, on pourrait alors donner à notre Prince des conseils appuyés sur des bases qui le mettraient à même de juger.

Je m'imagine parfois que la conduite de l'Empereur vis-à-vis de lui est un raffinement de politique pour mieux tromper nos surveillants. Si vous pouvez m'éclairer sur cela, faites-le.

Au total, il parait qu'il serait prudent, dans ce moment-ci, que M. le comte d'Artois retourne à Turin attendre l'instant favorable. Employez votre crédit à l'en persuader; il perdra, par ses courses vagabondes, tout ce qu'il a acquis de réputation depuis la Révolution. — Les Français qui sont à Bruxelles croient que l'Empereur entrera en France incessamment; ils sont peut-être instruits.

XLVII

Le Marquis de Gain-Montaignac au Marquis de Raigecourt.

Turin, le 6 avril 1791.

Je n'ai pas répondu plus tôt, mon cher marquis, à votre lettre par laquelle vous voulez bien me donner des détails intéressants sur les objets qui intéressent notre pe-

tite colonie. Je les ai fait passer la première fois à Venise, où était notre chef; la seconde, je les lui ai fait lire ici, et ne lui ai point caché qu'ils m'arrivaient par vous. Il m'a dit de vous en remercier, que vous étiez un homme sage et bien pensant, et que, sous ce rapport, ils lui devenaient intéressants; ils se sont rapportés à d'autres, qui viennent également des lieux que vous habitez ou des environs. Je vous exhorte de sa part à continuer de nous mettre au courant, en distinguant les choses positives des ouï-dire; car il est sûrement dans vos principes, comme dans les miens, de parler toujours vrai sur ces choses-là à ceux qui en doivent tirer des conséquences.

Notre Prince est parti d'ici deux jours après Mesdames, il y a aujourd'hui huit jours; il est encore à Parme, et de là il nous fera savoir sa marche.

Nous avons eu, le courrier dernier, d'assez bonnes nouvelles d'Allemagne, et entre autres de Trèves. Je m'attendais à en recevoir des vôtres, et j'espère bien que vous m'écrirez exactement ce que vous saurez de positif. Je continuerai à faire passer vos nouvelles, ainsi qu'on m'en a chargé. Soyez bien tranquille sur la sûreté de cette correspondance; vos lettres m'arrivent ici par Inspruck et Milan, sans aucun obstacle, et j'en copierai les détails qui pourront être vus, afin de les envoyer.

Avez-vous des nouvelles de Metz et des évêchés? On dit qu'on y forme des magasins de guerre et qu'on travaille sur toute cette frontière à palissader et mettre les places en état de défense, ainsi qu'en Alsace. Vous serez peut-être à portée de monter des correspondances dans ces provinces et d'avoir des détails à ce sujet. On ne doute pas de la guerre, et l'orage semble gronder de beaucoup d'endroits; à Paris on en est inquiet, mais les choses vont toujours leur train, c'est-à-dire bien mal.

Nous avons vu ici la lettre de M. le maréchal de Broglie, insérée dans l'*Ami du Roi;* elle est parfaite et digne de lui; lorsque je l'ai donnée à lire à M. le comte d'Artois, il m'a embrassé de bon cœur. Elle a fait ici et partout un effet admirable. On ne s'attendait pas à moins de la part de notre bon et loyal général; mais on a été bien aise de voir cette démarche noble ne pas tarder à paraître. Faites-lui mention de mon tendre et respectueux attachement; rappelez-nous aussi, mon cher marquis, au souvenir de sa respectable famille. Je pense que le prince de Revel[1] est toujours avec lui, ainsi que ses autres enfants. Est-il vrai que le prince de Vaudémont[2] s'est battu, comme on le mande ici à sa sœur ? Si vous avez occasion de voir le prince de Lambesc, rappelez-moi aussi à son souvenir; ne m'oubliez pas auprès de Mme la marquise de Raigecourt et du baron de Kerpen; adieu, je vous embrasse et vous aime sincèrement.

XLVIII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 15 avril 1791.

Je meurs d'impatience, ma petite, de recevoir la lettre par laquelle vous serez instruite du bienfait inattendu de

1. Second fils du maréchal de Broglie.
2. Fils de la comtesse de Brionne et frère du prince de Lambesc.

la Reine de Naples. Ce véritable miracle du ciel aura été pour vous une jouissance, j'en suis sûre, et je vous dirai que je compte tellement sur votre amitié que, peu d'instans après avoir lu la lettre de cette bonne Reine, et lui avoir entendu répéter l'intention qu'elle avait de faire un traitement de douze mille francs à mes enfans, j'ai pensé intérieurement à vous, et me suis dit que peu de gens seraient aussi contents de mon bonheur. Il y aura après-demain quinze jours de cet évènement, et il me semble encore rêver. J'envisage mes enfans avec attendrissement, et il m'est bien doux de penser que les bontés de la Reine de Naples leur étant personnelles, ils ne les perdraient pas si leur père et moi venions à mourir; enfin, dans tous les détails, j'éprouve une consolation, une tranquillité d'autant plus satisfaisantes que, n'ayant rien fait pour obtenir un bienfait dont l'idée était à cent mille lieues de mon imagination, je l'envisage comme un secours de la Providence et une espèce d'approbation de sa part à la pureté de nos intentions. Je reçois à présent votre lettre du 3; c'était le jour que la R[eine] a remis avec tant de bonté la lettre à Henri [1], dont je vous ai envoyé l'extrait.....

Je suis bien contrariée, mon enfant, de l'énorme distance qui nous séparera encore; mais, comme vous dites fort bien, il est intéressant pour nous de nous tenir à portée du B. de B. [2]. Au lieu d'habiter Constance même, nous allons, je crois, nous gîter dans un château, à six lieues de là, appartenant à un comte de Thurn et à ses frères, lequel n'est point habité depuis la mort de la mère, il y a deux ans, et qu'ils nous proposent à la seule

1. Quatrième fils de M. de Bombelles.
2. Le baron de Breteuil.

condition de l'entretenir un peu. Le jardin est beau ; tous les environs charmants, à ce qu'on m'assure ; il se nomme *Vardec*[1], et est à un mille d'une petite ville appelée *Roschag*[2]. Mon mari et moi en sommes fort tentés ; cependant nous ne nous déciderons entièrement que lorsqu'il y aura été en allant à Soleure. Nous partons toujours d'ici le 26. Malgré nos différentes opinions, je me fais un bien grand plaisir d'arriver à Stuttgard, où je suis attendue avec un empressement qui me touche au fond du cœur. Mon Dieu ! que je me trouverais heureuse si Trèves se trouvait voisin de Stuttgard, et si la petite et moi pouvions vous aller rendre tous les soins que nous vous donnerions de si bon cœur. Mais réunir la meilleure des sœurs et la plus tendre de ses amies serait trop de bonheur à la fois.

M. le C. D. est ici depuis trois jours. Je l'aime trop véritablement pour n'être pas fâchée de le voir. Il part avec sa société lundi prochain pour Vienne, où il passera quelque temps ; il ira de là à la campagne avec eux, et Dieu sait après cela ce qu'il deviendra. Les Vénitiens eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de trouver cette marche inconsidérée. Je me tue de dire que sous peu de temps il se rendra à T.[3], et je gémis de ne pas dire vrai. Il est d'autant plus fâcheux qu'il ne se tienne pas avec son beau-père que tout se dispose bien, et que tout sera encore retardé si on le détermine par quelques fausses démarches de tenir les enragés sur le *qui vive*. Mon mari met le plus grand zèle à le bien servir et à le retenir en même temps. S'il y parvient, il gagnera tout pour lui et

1. Wartegg, aujourd'hui au duc de Parme.
2. Rorschack.
3. Turin.

pour la chose en elle-même. Oh ! mon enfant ! il est bien vrai que les Princes sont bien à plaindre d'être mal entourés. Je suis convaincue, par exemple, que notre Princesse n'aurait pas balancé à approuver notre conduite, si on ne lui en eût pas dit mille pauvretés, et j'avoue que l'incertitude de son opinion à cet égard m'a fait une peine véritable dans les premiers temps, mais on n'est guère maître de se donner du caractère, et malheureusement toute la famille en a bien peu. Mais, à côté de cela, ils ont une bonté qui devrait leur attacher tout ce qui les connaît. Adieu, chère petite, je ne vous écrirai plus que de Stuttgard. Je vous embrasse du plus tendre de mon cœur.

XLIX

Le Marquis de Raigecourt à Madame Élisabeth[1].

Trèves, ce 15 avril 1791.

J'étais occupé à chiffrer pour Madame une lettre fort noire, d'après une de Mme de Bombelles, reçue il y a trois jours. Heureusement en arrive une seconde, qui m'oblige de jeter tout au feu[2] et de recommencer ; je ne regrette

1. Écrite en chiffres. (*Note de M. le marquis de Raigecourt.*) Cette lettre résume pour la Princesse la lettre de Mme de Bombelles à Mme de Raigecourt du 31 mars.

2. Probablement celle sur laquelle est écrit *non envoyée.* (*Note de M. le marquis de Raigecourt.*)

pas ma peine. On nous demande notre chiffre pour écrire directement les détails à Madame ; par malheur, on ne pourra le recevoir qu'à Stuttgard, et cela sera long. En attendant, nous sommes chargés de tranquilliser Madame. On est fort content ; l'Empereur met une grande prudence à ne pas se laisser pénétrer ; la Reine de Naples, qui paraît jouir de toute sa confiance, est plus franche et s'explique hautement ; ils ont comblé nos amis de bontés. M. de Bombelles espère être parvenu à remettre M. le comte d'Artois à la place qu'il doit occuper dans l'esprit de l'Empereur ; il a même obtenu que celui-ci verrait M. de Calonne dans un autre lieu que Venise. Enfin, il y a tout lieu de croire que si notre Prince veut suivre les conseils de M. de Bombelles, il sera content ; mais s'il s'abandonne aux chimères, il se perdra ou tombera dans une triste nullité. Que Madame ne se décourage donc pas de le prêcher là dessus. Il est actuellement à Parme, et doit revenir à Venise aussitôt que les autres seront partis. C'est encore là une démarche où le sentiment l'emporte sur la réflexion, mais qui n'aura pas d'inconvénients majeurs. Les espérances paraissent certaines, mais peu prochaines. Rien ne les annonce dans ce pays-ci. En cas d'évènement, les Tuileries partiront-elles ?

L

Le Comte d'Albignac, officier des gardes du corps[1], à la Marquise de Raigecourt.

Paris, le 16 avril 1791.

Puisque vous voulez, Madame, que j'aie l'honneur de vous écrire avant que je quitte cette terre maudite, je n'ai pas un moment à perdre, parceque je me propose de m'en éloigner avec horreur, je vous jure, dans les premiers jours de la semaine sainte... Le même ange de vertu que vous aimez, que vous adorez, que vous respectez, qui mérite et reçoit les hommages de tout ce qui n'a pas sur le front le sceau du crime, qui avait trouvé, ainsi que je vous l'ai mandé, convenable que je fisse une apparition, approuve que je m'en retourne. Elle sait, et cela me suffit, qu'un seul mot d'elle m'a fait venir, et qu'un seul mot d'elle m'aurait retenu ; elle en a prononcé un contraire, et je pars. Au surplus, n'en soyez point inquiète ; je vous jure qu'elle n'est point changée, et j'ose dire qu'elle ne changera pas : le calme d'une bonne conscience, un esprit droit et constant, une âme pure, franche et loyale lui ont conservé et lui conserveront tout l'éclat et toute la fraîcheur de la jeunesse et d'une bonne santé ; j'ai vu avec ravissement, et pour elle et pour nous, — c'est la seule apparence de vertu qui nous

1. Le comte d'Albignac était retourné pour quelque temps à Paris, sur les instances de Madame Élisabeth, comme on le voit par cette lettre. « M. d'Albignac vient passer quelques jours ici, » écrit la Princesse le 3 avril à Mme de Raigecourt.

reste, — qu'on lui rend beaucoup. Tous les cœurs vraiment affligés, tous ceux qui ne sont pas corrompus, ceux qui ont conservé quelque espoir, se rallient autour d'elle ; elle les console, elle les maintient, elle les fortifie par son accueil. Pour mon compte, elle m'a comblé, et, si une expression familière pouvait se concilier avec mon profond respect, je dirais qu'elle m'a caressé. J'ai été généralement bien traité ; le plus *malheureux des hommes*[1], le mieux qu'il a pu et qu'il est en lui de le faire ; la plus malheureuse[2], plus que malheureuse, avec ses grâces, sa bonté et son attrait ordinaire ; je l'ai trouvée prodigieusement changée, point maigrie, mais pis que cela, flétrie, vieillie, cette vieillesse anticipée, accidentelle, qui n'a point l'empreinte des années, mais celle de l'infortune et de l'adversité, si douloureuse à apercevoir de celui qui n'a pas cessé d'être Français. Oh ! mes maîtres que j'aimerai et que je respecterai toujours ! que ne pouvez-vous lire dans mon cœur ? Vous éprouveriez peut-être un instant de consolation.

J'ai eu l'honneur de voir, le lendemain de mon arrivée ici, Mesdames vos sœurs. Je crus être à Trèves ; j'ai trouvé M[me] la Novice engraissée et calme, quoique affligée de toucher encore d'un pied à la terre ; M[me] la comtesse Françoise grandie et embellie ; je partirai sans les voir ; c'est une vraie faveur dont je n'ai pas osé abuser que d'être venu en carême une fois à la grille ; une seconde coûterait trop à M[me] la Novice, et je n'ose point demander la jeune pensionnaire.

Vous ne voulez que peu ou point de réflexions, et vous voulez que je vous dise ce qui se passe ; c'est une double commission que je n'ai ni la force ni le courage de rem-

1. Le Roi.
2. La Reine.

plir. Il vous suffira de savoir que la corruption est générale, qu'elle n'a jamais été portée au point où elle est, qu'il n'existe pas d'autre sentiment que celui de la rage et de la cupidité, ou que s'il en existe un autre qui ne soit pas atroce, c'est celui de l'insensibilité, de la plus honteuse indifférence et de la plus lâche terreur, que tout sentiment de religion est éteint, qu'on n'y prend quelque intérêt que comme accessoire à une révolution qu'on déteste, qu'enfin il n'y a plus de ressource, que tout est perdu, si Dieu et... ne viennent à notre secours. Jamais on n'a été si léger, si frivole, si futile, si livré à la mode, aux aises, aux nouveautés, aux spectacles, et cela s'allie odieusement et d'une manière vraiment dégoutante et déchirante avec la cruauté et tous les genres d'atrocité. Je ne vous parlerai pas des dernières scènes : des religieuses, des sœurs grises, des femmes qui allaient dans les couvents pour y entendre la messe, qui ont été maltraitées, fouettées. Toutes ces lâchetés, toutes ces indignités qui n'ont pas même l'énergie du crime qui en impose quelquefois et qui fait regretter que de grands moyens n'aient pas été dirigés par la vertu, n'avaient d'autre objet que de faire fermer les églises particulières. On a commencé par celles des religieuses, et hier on a fini par fermer celles des religieux ; on veut obliger les vrais fidèles à aller dans les paroisses; on n'ira pas, et la moitié de Paris n'entendra plus la messe. Une proclamation du département de Paris autorise tous les cultes, autorise même l'achat des églises pour l'exercice de tout culte ; cette tolérance universelle par le droit, ne s'étendra pas par le fait jusqu'à l'exercice de la religion romaine, les prêtres jureurs seront les seuls tolérés ; les autres seront insultés et maltraités. Le droit sera pour eux, le fait sera contre.

Les Pâques du Château occupent beaucoup ; cela sera sûrement une grande affaire et occasionnera peut-être une insurrection ; on veut aller lundi ou mardi à Saint-Cloud, on y est décidé ; mais les gens sensés craignent et croient qu'on s'y opposera et qu'il faudra rester ici[1] et s'y conduire comme par le passé. On l'exige, et votre Princesse n'en sera peut-être pas exceptée. Jamais il n'y eut un état d'abjection, d'humiliation et de dégradation semblable à celui-là. Quel en sera le terme ? C'est ce qu'il est impossible de prévoir. On craint, on *espère* alternativement ; je vous jure que, depuis que je suis ici, je n'ai pu conserver pendant vingt-quatre heures la même opinion ; il en est une cependant dominante, *mais peut-on,* mais doit-on le désirer ? Dois-je vous le dire ? On me force quelquefois de regretter Mirabeau ; c'est un problème si c'est un bien ou un mal que sa mort, s'il faut s'en réjouir ou s'en affliger, et rien ne peint notre effroyable situation que la nécessité de mettre en question si la mort d'un scélérat, pris au pied de la potence en *88,* déifié en *91*, n'est point une calamité[2]. C'est inconcevable, mais tout l'est aujourd'hui ; le fait est que la société est entièrement partagée d'opinion sur cet événement.

La liste des officiers généraux employés paraît depuis

1. On sait en effet que le 18 avril, la cour ayant voulu partir pour Saint-Cloud, en fut empêchée par la populace.

2. Madame Élisabeth écrivait le 3 avril à ce sujet : « Mirabeau a pris le parti d'aller voir dans l'autre monde si la révolution y était approuvée..... Beaucoup en sont fâchés, les aristocrates le regrettent beaucoup. Depuis trois mois il s'était montré pour le bon parti : on espérait en ses talents. Pour moi, quoique très aristocrate, je ne puis m'empêcher de regarder sa mort comme un trait de la Providence sur ce royaume. Je ne crois pas que ce soit par des gens sans principes et sans mœurs que Dieu veuille nous sauver. » *Correspondance de Madame Élisabeth,* p. 264.

hier ; je ne l'ai pas vue. Vous savez qu'elle a été changée et que le Roi, toujours soumis, a été forcé d'effacer MM. de Vioménil, de Thiard, de Tonnerre, de Beuvron et autres; je ne dois pas oublier M. de Livaro, le plus désigné de tous ; ils ont été remplacés par des insignifiants ou des *signifiants* dans le sens de la révolution; M. le maréchal de Mailly commande en Normandie, ayant sous lui M. de Liancourt; mon beau-frère est en Alsace. M. le duc d'Orléans et M. Charles de Hesse ne sont point employés ; on a tenu bon pour ces deux là. On assure que le premier part de nouveau ; on méconnaît ses vertus et ses talents ; il les porte ailleurs. Vous savez sûrement déjà le départ de sa femme, elle a été joindre son père dans la ville d'Eu ; la cause certaine est la volonté du ci-devant prince de faire rentrer Mme de Sillery au Palais royal. La princesse s'y est refusée avec fermeté et constance ; grande scène, explication vive entre les trois parties, démission de la gouvernante, départ précipité de la princesse. Le public a cru ou a feint de croire qu'on avait proposé un double mariage, celui du jeune prince avec Paméla[1] et de la jeune princesse avec M. de la Borde ; cela n'est pas vrai, mais cela n'a paru invraisemblable à personne ; nous en sommes là.

Je vais retourner auprès de ma nombreuse famille, et ce n'est pas pour y trouver la paix et le repos ; nous sommes menacés de payer cher le calme dont nous avons joui jusqu'ici ; notre ville est dans la plus grande fermentation ; un infernal *club* établi depuis six semaines nous a perdus. Le retour de notre véritable évêque, qui étonne

1. Jeune Anglaise élevée par Mme de Genlis, et devenue plus tard Lady Fitz-Gérald. On sait que Mme de Genlis était gouvernante des enfants du duc d'Orléans.

par son courage, qui enchaîne par ses vertus et par sa résignation tous les honnêtes gens, les expose à la persécution des méchants et des enragés; l'intrus a donné sa démission, on va en nommer un autre... J'ai encore mille choses à vous dire, ce sera de chez moi. Recevez mon tendre et respectueux hommage. Mille choses à votre époux. J'ai beaucoup vu la maréchale, toujours la même, toujours au-dessus des événements.

LI

Le Marquis de Raigecourt à la Marquise de Bombelles, à Stuttgard, chez le Baron de Mackau, son frère.

Trèves, le 17 avril 1791.

Et moi aussi, Madame la marquise, je ne me refuserai pas le plaisir de vous faire mon compliment; ma femme ne l'aura pas à elle toute seule. Que j'aime cette bonne Reine de Naples! Que j'admire la Providence! C'est elle qui vous a amené tous ces Souverains, pour vous faire jouir dès à présent de toute la considération et de l'estime que nécessitent une vertu et une conduite comme la vôtre et celle de votre respectable mari, et vous procurer un petit dédommagement de tous les sacrifices que vous avez faits à votre délicatesse. Je suis chargé d'un million de compliments du maréchal, de la maréchale de Broglie, de Mme de Brionne, enfin de toutes les personnes ici qui ont le bonheur de vous connaître et, ce qui est

bien la même chose, de vous estimer. Nous avons été flattés de voir tout le monde venir se faire écrire à notre porte comme pour ce qui pourrait nous arriver de plus personnel.

La lettre que j'avais reçue de vous m'avait donné bien du noir, et j'étais occupé à la chiffrer pour notre pauvre Princesse, lorsque heureusement celle-ci est venue ranimer nos espérances. J'ai jeté mon brouillon au feu et j'ai retravaillé sur nouveaux frais. Je lui annonce une de vos lettres, qui contiendra les détails, et je vous envoie un chiffre sûr, qu'elle nous a fait passer, avec l'explication qui l'accompagnait. Nous avons eu un peu de peine à l'entendre ; mais vous, Madame, initiée dans tous les secrets et les recettes de la diplomatie, vous la comprendrez d'abord.

Si vous vous aperceviez que la poste allemande n'eût pas respecté le paquet, il suffirait pour dégoûter les curieux de changer le livre, en en avertissant la Princesse par une lettre particulière. Celui dont nous nous servons est la deuxième édition de M. Burke, dans laquelle se trouve une lettre de l'auteur à son traducteur sur Henri IV. Il ne faut pas adresser directement vos dépêches à Madame Élisabeth. Si vous n'avez personne d'autre, adressez-les à Mme de Lastic[1]. Je ne vous manderai pas de nouvelles de ce pays-ci. Notre garnison vient de recevoir des ordres pour se porter dans les villages de la frontière et y former un cordon ; elle sera remplacée par une partie de celle de Coblentz. J'ai été faire un petit voyage à Metz et à Nancy ; j'ai été fort content des dis-

1. Mme de Lastic, fille de Mme de Montesquiou, dame pour accompagner Mme Élisabeth, et que celle-ci aimait beaucoup. Elle émigra un moment au mois de mai 1791, puis revint quelque temps après reprendre son poste près de la Princesse.

positions de Metz; la municipalité, qui y est détestable, y entretient sept ou huit cents brigands qu'elle occupe à démolir la citadelle, et qui font respecter ses ordres et ceux de l'Assemblée ; mais toute la bonne bourgeoisie y est aristocrate, et on y désire vivement l'entrée des Impériaux. Je me suis aussi éclairci de la manière de penser du général[1], sur laquelle on avait quelques doutes à Turin. Il est aussi prudent et aussi boutonné que l'Empereur; mais il s'en faut beaucoup qu'il soit le très humble serviteur de l'Assemblée; d'ailleurs sa famille et ses entours n'ont pas la même discrétion que lui.

J'espère que vous n'aurez pas eu la bonté de regretter Mirabeau. Quelles que fussent ses intentions actuelles, j'aurais eu honte d'avoir quelque obligation à un scélérat de cette espèce. Nous sommes fort inquiets pour mes belles-sœurs ; leur couvent de Belle-Chasse est menacé comme tous les autres, et nous voudrions bien les avoir avec nous. Quel pays où se passent de pareilles abominations, il ne peut être régénéré qu'à coups de canon.

LII

Le Marquis de Raigecourt au Marquis de Gain-Montaignac, à Turin, en réponse à sa lettre du 6 avril.

Trèves, le 21 avril 1791.

Je ne vous ai pas écrit, mon cher marquis, n'ayant rien d'intéressant à vous mander; je n'aurais pu vous

1. Le marquis de Bouillé.

parler que d'oui-dire qui n'avaient aucun fondement et qui jusqu'à présent ne se sont pas confirmés. On fait des histoires ici comme partout ailleurs ; on fait marcher des troupes ; on assemble une armée dans le Brisgau ; on en nomme les généraux, etc., etc..... Et de tout cela il n'y a de positif que la marche de deux ou trois régiments qui se rendent dans l'Autriche intérieure et qui, avec ce qui y est déjà, peuvent y former un corps de huit à dix mille hommes. Pendant plusieurs jours, on nous avait donné comme certain le passage de quatre régiments de cuirassiers ou grosse cavalerie, — troupe qui par parenthèse manque à l'armée des Pays-Bas —, qui de Cologne avaient dirigé leur marche vers Aix-la-Chapelle ; on nommait même les régiments. Pour en être plus assuré, j'ai écrit à Aix, et il n'y a rien passé que de petits détachements de recrues ou soi-disant, tels qu'il en a filé à notre porte. Au reste, ces petits transports ont été assez considérables pour que l'armée des Pays-Bas en soit sensiblement augmentée; tous les avis de Bruxelles s'accordent à la porter à soixante-seize mille hommes effectifs ; je me suis procuré un état nominatif des corps qui la composent, mais, comme on n'y a pas joint la force de chacun, je crois inutile de vous envoyer cette nomenclature.

Le baron de Kerpen a été faire un voyage à Spire ; il est de retour depuis quelques jours; il continue à se renfermer dans son caractère ministériel et ne donne aucun détail. Il croit toujours que l'armée de l'Empire, si jamais l'on parvient à mettre cette lourde masse en mouvement, ne pourra pas agir avant le mois d'août. Nos dernières nouvelles d'Allemagne nous annoncent encore des marches de troupes, Dieu veuille que pour cette fois cela puisse se confirmer : nous en avons grand besoin. Au

reste j'espère que notre prince aura eu, par Venise, les détails les plus sûrs et les plus satisfaisants. Les troupes impériales qui sont à Porentruy ne font qu'un corps de cinq à six cents hommes.

J'ai été faire un petit voyage à Metz et à Nancy. Il est très vrai que l'on s'y prépare à la guerre, que les ordres sont donnés pour approvisionner et palissader toutes les places, pour préparer des trains d'artillerie de campagne et acheter des chevaux ; mais cela va très lentement. Il s'en faut de beaucoup que nos places soient en état de défense; elles n'y seront pas d'ici à six mois. Jusqu'à présent on n'a pu se procurer que mille chevaux d'artillerie. Leuchen, de Metz, qui a été chargé d'une partie de ces achats, a été arrêté à Luxembourg, où il passait pour aller faire ses emplettes ; il a été fort malmené et on l'a fait repasser la frontière. Il assurait à Metz qu'il y avait plus de cinq mille chevaux d'artillerie achetés pour le compte de l'Empereur. Tandis que j'étais à Metz, M. de Bouillé reçut encore des ordres pour faire filer quelques régiments en Alsace ; les carabiniers y avaient déjà été envoyés précédemment. Je me suis assuré pendant ce voyage des dispositions de M. de Bouillé. Il s'en faut beaucoup qu'il soit dans le sens de la Révolution ; il est extrêmement prudent, et même boutonné — sa position l'exige —, mais par cela même il sera en position de rendre de grands services. Au reste, sa femme, son fils et tous ses entours ne font rien moins qu'imiter sa réserve, et on parle dans cette maison aristocratique aussi librement qu'à Turin. M. de Bouillé s'oublie quelquefois, et il est étonnant qu'il soit encore en place. Le major de Royal-Allemand étant venu le voir pour prendre ses instructions sur la nouvelle formation, M. de Bouillé lui parla de l'esprit du régiment, et le major ne lui cacha pas que,

dans le cas où l'on viendrait au secours de notre malheureuse patrie, le régiment serait plutôt disposé à s'y joindre qu'à marcher contre. « Tant mieux, » lui répondit M. de Bouillé, « tant mieux, Monsieur ; j'espère qu'il ne « sera pas le seul. » Cette anecdote, que l'on m'a donnée sous le plus grand secret, je vous la rends de même, et je vous prie de ne la confier qu'à notre Prince. Cette lettre, écrite à la garnison de Strasbourg, qui nous avait donné des doutes à Turin, est absolument controuvée ; ses raisons ordinaires de prudence ont empêché M. de Bouillé de publier son désaveu. Malgré ses bonnes dispositions, il ne faudrait cependant pas compter sur lui, dans le cas où l'on ne ferait qu'un simple coup de tête, et on craint toujours ici et à Metz que M. le prince de Condé ne veuille agir seul ; il ferait une mauvaise besogne. Tous les officiers de la garnison de Metz pensent à merveille, excepté un certain nombre de l'artillerie et quelques gangrenés, comme il y en a dans tous les corps. La plupart ne restent à leur régiment que dans l'espérance de pouvoir être utiles dans l'occasion. On ne peut pas en dire autant des soldats ; toute l'infanterie est détestable ; il y aurait plus de fond à faire sur les troupes à cheval, les Suisses et les étrangers ; mais, grâce aux moyens que l'on emploie, ils peuvent changer d'un moment à l'autre. L'esprit de la bourgeoisie était généralement bon ; la municipalité, qui est détestable, se faisait craindre et respecter par le moyen de sept à huit cents *sans culottes,* qu'elle soudoyait et occupait à démolir la citadelle ; il faut que cela soit encore changé depuis quinze jours que j'en suis parti.

L'évêque d'Orope, frère de l'abbé de Chambre[1], nous

1. L'abbé de Chambre, évêque d'Orope, administrateur du diocèse de Metz pour le cardinal de Montmorency, évêque titulaire.

est arrivé hier, après avoir échappé la potence ; il assure que les têtes sont absolument retournées. Le nouvel évêque a été reçu avec toutes sortes d'honneurs ; l'infernal club des jacobins affiliés travaille les régiments sur nouveaux frais, et on ne prêche aux soldats que le massacre de leurs officiers. Beauvoisis vient d'exécuter en partie le plan à Wissembourg et a assassiné plusieurs de ses officiers. Le combat de M. de Vaudémont est très vrai ; j'imagine que vous en savez à présent tous les détails. Son adversaire, M. de Stuart, est mort de sa blessure ; c'était un homme qui, arrivé ici sans recommandation, nous était fort suspect et qu'en conséquence le baron de Kerpen voulait faire partir. Il s'en est pris à M. de Vaudémont, qu'il avait connu autrefois, et celui-ci l'a fait partir pour l'autre monde. M. de Lambesc est allé faire un petit voyage à Mayence et Worms. M[me] de Brionne est depuis trois semaines absolument paralysée d'un rhumatisme goutteux dont elle souffre horriblement. Voilà une lettre de Madame Élisabeth pour M. le comte d'Artois ; elle m'avait été adressée à Turin, où probablement on me l'a gardée longtemps ; elle doit avoir plus de trois mois de date ; je vous prie de la faire passer à notre Prince.

Rentré en France à la Restauration, il ne tarda pas à la quitter de nouveau. C'est lui qui, au baptême d'Hélène de Raigecourt, fit aux assistants une allocution qu'on trouvera plus loin.

LIII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Venise, ce 23 avril 1791.

Je ne puis vous dire qu'un mot, mon enfant; car l'heure me presse, et je suis étourdie de tout ce que j'ai fait dans ma journée et de ce qu'il me reste à faire. Je pars mardi; j'ai des diners, des visites qui m'impatientent, des paquets à faire, des affaires, que sais-je? Mais, au milieu de tout cela, je n'ai pas le courage de laisser partir le courrier sans vous embrasser.

J'ai reçu hier votre lettre du 7; je me flattais avoir, avant de partir, la nouvelle de votre accouchement, et cela m'eût mis le cœur bien à l'aise; mais il faut prendre patience et attendre jusqu'à Stuttgard.....

Notre intéressant Prince part après demain pour Vienne. Mon Dieu! ma chère, que d'exaltation, non chez lui, mais dans les têtes qui le gouvernent! Il n'a pas un ami plus zélé, un serviteur plus fidèle que mon mari; mais cette lutte continuelle gâte tout et fait perdre une grande partie de son utilité. Adieu, adieu, mon homme me gronde, je vous écrirai en arrivant à Stuttgard; adressez-y moi vos lettres; je vous embrasse du plus tendre de mon cœur.

Que vous dirai-je de la mort de Mirabeau? J'en suis ravie, et je n'entends pas comment le côté droit et nos maîtres peuvent regretter un tel monstre[1].

1. Comparer dans la lettre 50 (page 116, note 2), l'opinion de Madame Élisabeth sur la mort de Mirabeau. On verra qu'elle est exactement la même que celle de Mme de Bombelles.

LIV

Le Marquis de Gain-Montagnac au Marquis de Raigecourt.

Turin, le 18 mai 1791.

Je vous remercie, mon cher marquis, des nouvelles et des détails que vous m'avez donnés par votre dernière lettre; je les ai fait passer à la personne que vous savez[1] et qui, comme vous croyez bien, y prend un extrême intérêt. Cette personne se dispose à aller du côté d'Aix-la-Chapelle pour y prendre les eaux. Son départ d'Italie où elle voyage ne peut être longtemps différé; les affaires sans doute en fixeront l'époque. Il a déjà fait partir une partie de ses chevaux; je reste ici jusqu'à nouvel ordre avec ses enfants et j'ai l'espérance d'aller le joindre quand il en sera temps.

Je pense, comme vous, que les dispositions de la levée et du rassemblement de l'armée de l'Empire seront bien longues. Est-il arrivé de nouvelles troupes autrichiennes dans le Brisgau, au delà des huit à dix mille hommes qui y étaient à l'époque de votre dernière lettre ? Y a-t-il quelques nouveaux mouvements ou approvisionnements sur le Rhin ? Que dit-on des Hanovriens, des Hessois et de la Prusse ? On croit ici que ces Puissances ont le même but, et on espère que la paix des Russes se terminera[2]. Qu'elle est longue à se faire cette paix si désirable à tant d'intérêts ! Il parait que le cordon des troupes espagnoles sur

1. Le comte d'Artois.
2. La paix de la Russie avec la Suède.

les frontières de Catalogne et d'Aragon se grossit en nombre assez fort et qu'on y forme des magasins ; on parle ici d'un petit camp en Savoie et on désigne le comte de Cordon, l'ambassadeur en France, pour le commander. Il a filé dans la Savoie beaucoup de canons pendant l'hiver, et il doit encore y en passer quand le mont Cenis sera plus praticable ; on croit que l'Empereur, qui est continuellement à Mantoue, viendra ici, ou que le roi de Sardaigne le verra ailleurs ou y enverra un de ses fils.

Je ne vous dis rien sur les nouvelles que nous recevons de Paris, parce que vous devez être au courant des horreurs qui s'y passent ; quand aurons-nous justice de cet abominable sabbat ? Il parait que le Roi et la Reine sentent plus vivement que jamais leur triste situation, et il faut espérer qu'il pourra en arriver quelque évènement favorable aux bons Français.

Adieu, mon cher marquis ; je vous embrasse et vous prie de continuer à m'écrire. Quoique vos nouvelles par la suite devinssent inutiles ici à la personne dont je vous parle plus haut lorsqu'elle sera du côté du Rhin, elles pourront être utiles ici pour éclairer et pousser notre grand papa [1], qui est bien disposé pour les petits enfants.

Je serai ravi d'apprendre que les couches de la personne qui vous intéresse à tant de titres se soient passées heureusement et à votre satisfaction.

Rappelez-nous au souvenir de notre bon et respectable général ainsi qu'à sa famille à laquelle vous savez que je suis très attaché. Notre général ne sera pas fâché d'apprendre que le chevalier de Lageard (?), que j'avais fait venir ici, est attaché comme gentilhomme de la manche

1. Le roi de Sardaigne, beau-père du comte d'Artois.

aux enfants de M. le comte d'Artois[1]. Nous travaillons ensemble à leur éducation militaire; je leur montre à monter à cheval. Je vous réponds qu'ils sont déja en état sous ce rapport d'aller à la guerre. Nous leur faisons faire quatre jours de la semaine des reconnaissances militaires sous tous les rapports de la guerre de campagne; ils grillent d'envie de suivre leur père à la guerre. Ce sont de jolis enfants, bien nés et forts pour leur âge; vous les avez vu chasser et sauter hardiment des fossés. Si les choses tournent bien, c'est une occasion unique pour les faire débuter dans le monde, avec la précaution de leur éviter d'abord les dangers; j'espère que leur père sentira l'avantage qui en résultera pour lui et pour eux. Je désirerais bien que M. le maréchal pensât sur cela comme nous; son opinion auprès de notre charmant Prince le déterminerait à les faire débuter ainsi dans le chemin de la gloire; il y est tout disposé, si les petites considérations particulières ou personnelles des gens qui l'entourent ou de qui il prendrait conseil à cet égard ne l'en détournent pas.

Le 18 mai.

Faites part à notre bon général de mes vues et de mon désir sur cela, et mandez-moi ce qu'il en pense.

1. Le duc d'Angoulême, alors âgé de seize ans, et le duc de Berry âgé de treize ans.

LV

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Stutgard, ce 19 mai 1791.

Je suis ici depuis le 6, ma bonne petite, et ne puis vous exprimer à quel point j'ai été touchée, attendrie de la joie que mon pauvre frère et sa femme ont témoignée de me revoir. Ils sont venus à deux lieues au-devant de moi. J'ai trouvé, en arrivant dans leur maison, un appartement arrangé avec une propreté, une recherche qui prouvait combien leur amitié avait été soigneuse pour moi, des fleurs, des estampes, enfin tout ce qu'ils avaient de mieux, de plus joli, avait été employé pour l'embellissement du lieu qu'ils m'avaient destiné. Ils m'ont comblée de tendresse, ainsi que mes enfants. Jugez si d'après cela j'ai gémi, dans le fond de mon cœur, que le meilleur des hommes, le meilleur des frères, l'âme la plus pure et la plus droite, fût aveuglé au point et jugé avec une assez grande rigueur pour être mésestimé d'un parti qui l'a condamné peut être avec trop de précipitation.

J'ai eu aussi, mon enfant, un bien grand plaisir à trouver de vos nouvelles en arrivant; mais j'aurais voulu en même temps vous savoir délivrée de votre fardeau; j'attends avec une vive impatience cette intéressante nouvelle, et j'espère que votre mari, qui est la perle des amis, aura la bonté de mander tout de suite à la meilleure amie qu'il ait au monde la naissance de sa petite fille. J'ai trouvé à la fois votre lettre du 14 et celle du 1er, avec celle de votre mari du 17; je suis bien plus contente du

second chiffre que vous m'envoyez que du premier et j'en ferai usage pour notre malheureuse Princesse, dès que j'aurai reçu des nouvelles de mon mari, nouvelles que je n'ai point depuis que nous nous sommes quittés et que j'attends avec impatience.

Je vous avouerai que la dernière insurrection[1] m'abat autant que vous et que la faiblesse de notre Souverain me porte à la rage; vous ne pouvez pas vous imaginer à quel point il est méprisé chez l'étranger et ce que ses plus proches parents en disent. Mais cependant, mon enfant, c'est le Souverain que la Providence nous a donné; c'est donc le seul qu'il faut servir. Mais comment s'y prendre? comment le tirer des griffes de ces scélérats? Voilà ce que un seul miracle peut opérer. Je crois que tous les mouvements des Princes étant insuffisants, n'étant pas combinés avec l'Empereur, ne feront que nous reculer, et qu'un de nos plus grands malheurs est que le parti dejà bien faible d'opposition est encore si divisé en lui-même qu'il se réduit quasi à rien. Tant que les grandes Puissances ne viendront pas à notre secours, rien de solide ne s'opèrera. Je suis sûre et très sûre qu'elles s'en occupent, mais elles voudraient voir le R[oi] et la R[eine] à l'abri, et c'est leur maladresse à s'enfuir qui retarde

1. L'affaire du 18 avril où la garde nationale empêcha la famille royale d'aller à Saint-Cloud. « Nous avons eu une petite scène hier, mon cœur, écrit, le 19, Madame Élisabeth à Mme de Raigecourt; le Roi voulait partir pour Saint-Cloud, mais la garde nationale s'y est opposée et si bien opposée que nous n'avons pu passer la porte de la cour. On veut forcer le Roi à renvoyer les prêtres de sa chapelle ou à leur faire faire le serment et à faire ses pâques à la paroisse. Voilà la raison de l'insurrection d'hier. Le voyage de Saint-Cloud en a été à peu près le prétexte. La garde a parfaitement désobéi à M. de la Fayette et à tous ses officiers. Heureusement il n'y a point eu de malheur. » *Correspondance de Madame Élisabeth,* p. 266.

tout. Si la R[eine] a été mal conseillée, mal dirigée, croyez, mon enfant, qu'elle a pour son excuse l'impossibilité où elle était de se livrer à des P[rinces] qui ne se sont pas cachés d'avoir pour elle la haine la plus invéterée. Elle a donc eu à s'en défendre; elle n'a pu vouloir seulement changer de chaînes, mais bien chercher à les rompre. Je conviens qu'une grande âme aurait pû mettre toute considération personnelle de côté, dans un intérêt aussi majeur; mais c'eût été le comble de l'héroisme, et croyez, mon enfant, qu'on a eu, et qu'on a encore journellement envers elle des torts que la sainteté la plus éminente aurait peine à supporter[1], torts qui sont bien connus de l'E[mpereur] et qui le déterminent à n'avoir rien de commun avec tout ce parti-là.

J'espère cependant que notre P[rince] va se mettre en bon rapport avec nos malheureux Souverains, qu'alors il sera soutenu par des forces majeures et en état de jouer un rôle convenable à sa position, à moins que, depuis son départ, on ne l'ait retourné; car, avec beaucoup de prétentions au *caractère,* on lui fait penser facilement ce qu'on veut. Mon Dieu ! mon enfant, que notre position est cruelle ! Je voudrais actuellement que notre Princesse ne fût plus dans ce gouffre d'horreurs, mais comment pourrait-elle en sortir ? Figurez-vous que M. de Saint-Simon, qui est ici, et l'abbé de Tressan m'ont dit qu'on avait déliberé si on ne la fouetterait pas ainsi que la R[eine]. Cela ne fait-il pas dresser les cheveux sur la tête ? Dès que j'aurai reçu quelques nouvelles consolantes, je vous les manderai; j'en attends avec impatience de

1. Ces importantes déclarations de Mme de Bombelles expliquent suffisamment les répugnances de la Reine pour l'émigration, répugnances qui éclatent dans toutes ses lettres à l'Empereur.

mon m[ari]. La dernière insurrection m'a portée à une rage qui est à son comble, et que je n'ai pu dissimuler à mon frère. Il est honteux de la conduite de tous ces scélérats, et convient que les moyens qu'ils emploient sont odieux, et il en est indigné; mais son erreur consiste dans l'espoir qu'il a qu'avec le temps les abus se réformeront, et qu'il nous restera un gouvernement qui nous rendra fort heureux. Je lui demande alors si un gouvernement n'est pas toujours despotique, tant que la force et le pouvoir sont d'un seul côté, et quel despotisme plus tyrannique que celui du peuple ! Je lui demande s'il est possible qu'un grand État comme la F[rance] se gouverne en république ; il ne peut rien répondre à ces arguments, sinon en les niant ; il n'est pas bien loin d'être converti, et je suis bien plus inquiète de l'opinion qu'il a donnée de lui que de celle qu'il aura sous peu de temps.

Chargez-vous, mon enfant, de remercier votre mari et de sa chère lettre et de son chiffre : la joie qu'il me témoigne, ainsi que vous, des bontés de la R[eine] de Naples ne m'a pas étonnée, mais m'a attendrie jusqu'aux larmes. Oh ! oui, je suis bien heureuse d'avoir en vous deux des amis tels qu'il en existe bien peu ; j'en remercie la Providence du fond de mon cœur; aussi, mon enfant, m'êtes vous presque toujours présente à l'imagination, et dans tous mes calculs et mes espérances l'idée de vous revoir fait ma plus douce occupation. Je suis bien tourmentée de vos deux sœurs[1], et désirerais fort les savoir avec vous, car on doit tout craindre d'un peuple aussi méchant, et qui peut vous répondre qu'elles n'essuient pas quelque

1. Marie, comtesse de Mauléon, et Françoise, comtesse d'Ampurie, qui étaient alors toutes les deux au noviciat du Saint-Sépulcre à Bellechasse où la comtesse de Mauléon voulait se faire religieuse.

insulte ou quelque avanie ? Pensez y bien et pesez s'il ne serait pas plus sage de les faire venir à Trèves. Ayez la bonté, mon enfant, de dire au maréchal de Broglie et à sa respectable moitié combien je suis touchée de leur bonté et de leur intérêt; parlez aussi de moi à Mme de Brionne, et remerciez-la de la part qu'elle a prise à notre fortune; enfin, ma petite, tâchez de ne me point laisser taxer d'ingratitude et de dire de ma part à tous ceux qui ont bien voulu s'occuper de moi combien j'en suis reconnaissante. Ma petite belle sœur vous embrasse du meilleur de son cœur; en étant quasi toujours ensemble, nous n'avons guère pu causer encore à cause de mon frère et de nos enfants. Dans plusieurs digressions sur les affaires, entre trois ou quatre, François, mon frère, et moi, elle a toujours observé le silence le plus exact, ce qui me prouve qu'elle ne pense pas comme son mari, car elle l'eût soutenu ; mais elle ne m'a pas dit qu'elle pensât autrement, et elle met je crois sa religion à être nulle plutôt que de différer d'opinion d'avec son mari. C'est extrêmement respectable, et me fait rougir en moi-même ; car je confesse qu'il s'en faut bien que j'aie agi avec autant de prudence lorsque mon mari et moi pensions aussi différemment sur le compte de M. N[ecker] et de la double représentation. C'est qu'en tout ma petite belle sœur est un ange véritable sur terre; *primo* elle est sainte à canoniser, et sa dévotion est si bien entendue qu'elle la rend douce, bonne, obligeante, sans cesse occupée de ses devoirs, et que je ne crois pas qu'elle fasse même des péchés véniels. Que je suis loin d'une pareille perfection, mon enfant ! Je suis humiliée et touchée tout à la fois de tant de vertus, et, en outre de la tendre amitié que m'inspire cette petite femme, j'éprouve pour elle un profond respect. Je compte, mon enfant, rester ici environ deux

mois, et de là aller m'établir dans ce château près de Constance dont je vous ai déjà parlé, dont on dit la situation charmante et qui se nomme Vardeck. Mon mari doit y avoir passé en allant à Soleure et me mandera s'il pense qu'il nous convient. Embrassez pour moi votre petite Hélène ; je lui souhaite la bonne santé de ma petite nièce. Sa mère, qui est encore grosse, ne l'a nourrie que cinq mois ; malgré cela elle est grasse, forte, fraiche ; c'est un véritable bijou. Son Armand est dans un état plutôt languissant, et pleure bien plus souvent qu'il ne rit ; c'est un grand tourment pour la petite, et elle a des soins et une patience pour cet enfant vraiment inouis. Tous les miens se portent bien ; les deux ainés vous présentent leurs hommages ; Charles et Henri sont mes compagnons fidèles jour et nuit ; tous les quatre sont mon bonheur et ma consolation. Henri n'est pas aussi beau que le pauvre Stani[1], il s'en faut de beaucoup ; pourtant il me le rappelle et m'attache sous ce rapport vivement. Adieu, ma bien bonne amie, croyez à toute la tendresse de mes sentiments pour vous.

LVI

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Stuttgard, ce 20 mai 1791.

J'espérais de jour en jour, mon enfant, avoir quelque nouvelle à vous donner ; mais mon mari garde à mon

1. Fils de Mme de Raigecourt, mort en octobre 1789.

égard un silence qui me met en rage. J'ai reçu une lettre de lui de Schaffouse, où il me mande qu'il est satisfait de son voyage de Florence, et rien de plus ; il ne m'a pas écrit depuis qu'il est à Soleure, et sa sœur Travanet[1] me parait fort choquée de son silence et de celui de son principal ; elle me mande qu'ils sont tous deux quasi toujours inaccessibles, qu'elle s'ennuie fort à Soleure, va bientôt venir à Stuttgard avec Mme de Louvois[2] pour me voir, et iront de là s'établir à Carlsruhe.

J'ignore d'un autre côté la marche de M. le C. D. ; on dit qu'il sera le 21 à Mayence, mais ce sont des *on dit*. On assure aussi que M. le P[rince] de C[ondé] a eu une entrevue secrète avec l'Électeur de M[ayence] et l'É[vêque] de Spire. M. le C. D. s'arrêtera-t-il à Mayence ou ira-t-il droit à Aix-la-Chapelle ? voilà ce que j'ignore. Que deviendrons-nous ? La crise devient si forte qu'il faut cependant qu'elle ait un terme, et qu'on découronne tout à fait notre malheureux Roi ou qu'on le replace sur le trône. Je sais de science certaine qu'il n'a pas fait ses Pâques, non plus que la R[eine] ; notre Princesse a-t-elle fait les siennes[3] ? Qui l'aura communiée ? Voilà ce que

1. La marquise de Travanet, sœur du marquis de Bombelles, l'auteur bien connu de la romance de *Pauvre Jacques*.

2. La marquise de Louvois, autre sœur du marquis de Bombelles.

3. « Je comptais avoir le bonheur de communier le jeudi-saint et le jour de Pâques, écrit le 23 avril Madame Élisabeth à Mme de Raigecourt, mais les circonstances m'en ont privée ; j'ai craint d'être cause d'un mouvement dans le Château et que l'on put dire que ma dévotion était imprudente, chose que je désire éviter par dessus tout, parceque j'ai toujours cru que c'était le moyen de la faire aimer. » *Correspondance de Madame Élisabeth*, p. 268. Quant au Roi, il avait consulté l'évêque de Clermont, qui l'avait engagé à suspendre sa communion pascale.

j'ignore. Notre position à tous est déplorable, et je n'entends pas comment mon frère, qui a de la religion, peut encore chercher à justifier ces scélérats ; au reste, je lui dois pourtant la justice qu'il est bien affligé, ainsi que sa femme, et sans ce serment auquel il ne voudrait pas manquer, il confesserait, j'en suis sûre, qu'un tissu de barbaries, de vols, de rapines, de sacrilèges, ne peuvent rendre notre Révolution supportable. Si je sais quelque nouvelle sûre, je vous promets de vous le mander. Je sens bien que la défiance de mon mari ne m'est pas personnelle ; *primo* il est toujours dangereux d'écrire, et en outre il ne se soucie sûrement pas que mon frère sache aucun détail de ce qui nous intéresse. Il connait ma tendresse pour lui, et tous ces motifs lui font prendre des précautions dont je suis bien fâchée, mais dont je ne lui sais pas mauvais gré.

Je crois plus que jamais, mon enfant, que vous aurez eu une petite fille, car vous êtes sûrement accouchée à présent ; j'en attends la nouvelle avec une grande impatience. Ménagez-vous bien, et embrassez pour moi votre petite Hélène, que j'aime déjà à la folie. Mon Dieu ! que je suis affligée, mon enfant, d'être aussi loin de vous ! Avec quel plaisir je passerais avec vous une partie de ma vie ! Si j'avais pu vous réunir à ma petite belle-sœur, j'eusse été trop heureuse, au milieu de toutes nos calamités.

Je suis, comme vous, horriblement tourmentée de la position de notre pauvre petite Princesse ; elle va se trouver tous les jours plus abandonnée, car on fuit de partout cette affreuse capitale. La duchesse de Montmorency et M. de Vaudreuil me mandent de Bruxelles que c'est prodigieux le nombre de Français qui arrivent depuis la dernière insurrection. Que ce pauvre curé de

Saint-Sulpice[1] m'intéresserait si je le voyais ! Le Nonce, obligé de s'enfuir de Paris, nous met en guerre ouverte avec le Pape. Non, je ne puis croire, plus j'y réfléchis, que qui que ce soit ne veuille venir à notre secours ; si ce n'est pas une puissance, c'en sera une autre. L'Espagne, par exemple, n'est-elle pas bien intéressée à se montrer? Le grand embarras est la présence du R[oi] à P[aris] ; mais cependant il serait encore possible de le servir, quoique captif. Espérons, mon enfant ; la Providence ne veut que nous éprouver, et ne nous abandonnera pas ; j'ai un sentiment intérieur qui m'en donne presque une certitude. Je suis inquiète du sort de votre mari ; je crains que M. le P[rince] de C[ondé] n'engage notre P[rince] à faire une levée de boucliers qui ne sera pas assez bien combinée ; enfin, mon enfant, il faut pourtant aussi donner au hasard, et ce ne sera sans doute pas sans péril que nous nous tirerons de la crise où nous sommes ; et si le succès couronnait l'œuvre et mettait les Puissances en mouvement, nous trouverions tous que nos P[rinces] ont eu raison. Ce que je redoute le plus, c'est la division des partis ; si tout ce qui est a[ristocrate] pouvait se réunir de bonne foi et faire cause commune pour le R[oi], nous serions bien plus forts, car il ne faut jamais s'écarter du principe de servir la cause du R[oi], de lui remettre la couronne sur la tête et le pouvoir entre les mains ; ce sera alors à lui à rendre à chacun ce qui lui appartient. Tout autre but serait criminel ; votre mari pense sans doute à cet égard comme moi, et n'entendrait jamais à des projets de Régence, dont le succès ne ferait

1. M. de Pancemont, qui avait énergiquement refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé, avait été obligé, par les violences dont il avait été l'objet à la suite de ce refus, de se retirer momentanément à Bruxelles.

que changer les fers de notre trop malheureux souverain. Mes enfants et l'abbé vous présentent leurs hommages. Louis devient tout à fait raisonnable; Bitche[1] est un excellent enfant, et les autres des polissons; mon frère et sa femme les comblent de caresses; ils sont en tout bien aimables pour moi. Mon Dieu! quand n'aurons-nous qu'une religion? Je vous embrasse, ma bonne petite, du plus tendre de mon cœur. Ménagez-vous bien; Mme Piron[2], je vous la recommande.

LVII

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Stuttgard, ce 26 mai 1791.

.....Je ne vous donnerai pas de nouvelles positives en politique, mais mes espérances cependant croissent de jour en jour. [Mon mari est allé à Milan : il me mande][3] : « Unis tes prières aux miennes et espère, espère beaucoup, j'ai vu hier M. K. s. x. n. b. q. e. e. m. qui m'a dit et assuré que tout allait au mieux, que M. [le

1. Bitche était le nom donné à l'un des enfants de Mme de Bombelles, en souvenir de la place forte de Bitche, où son grand-père commandait à l'époque de sa naissance.

2. Mme Piron, accoucheuse célèbre, que Mme de Raigecourt avait fait venir de Paris, sur la recommandation de Madame Élisabeth.

3. Les mots placés entre parenthèses sont en chiffre dans l'original; le texte a été rétabli sur ces points par M. le marquis de Raigecourt.

comte d'Artois] s'entendait parfaitement [avec l'Empereur, le Roi et la Reine], et que rien ne se ferait que de concert et d'après cette certitude. » Tout fidèle sujet se trouvera bien à son aise et j'en jouis pour le bien de la chose, pour vous et pour mon mari. M. le comte D. doit passer demain ici; un grand nombre de Français passent tous les jours ; il me paraît qu'ils se portent tous vers Aix-la-Chapelle et Bruxelles. Les princes d'Allemagne se conduisent à merveille; jamais, non jamais, depuis nos malheurs, nous n'avons eu des motifs aussi raisonnables pour espérer d'en voir le terme. Vous serez sûrement averti quand il en sera temps. Hélas! votre intéressante femme va être livrée à de cruelles angoisses; j'en éprouverai aussi de grandes pour mon compte, et notre malheureuse Princesse, ma pauvre mère! Mon Dieu! mon cœur se déchire en pensant aux périls dont elles vont être environnées; mais comment l'éviter? C'est impossible. L'existence de la Reine me donne de grandes alarmes, et j'avoue que je ne me sens pas de courage pour les dangers que je ne partage pas. Donnez-moi de votre côté toutes les nouvelles que vous apprendrez; car je suis dans une position où j'ignorerai souvent bien des choses, à cause de mon frère. Mon mari évite d'entrer dans aucun détail avec moi, et les Français qui voudraient me parler cherchent à me voir sans être connus de mon frère. Vous sentez que je me prête le moins que je puis à tout ce qui pourrait le mortifier. Le B. de Flachslanden[1], par exemple, est venu hier chez moi et n'a pas voulu le voir ; vous sentez que je ne puis me prêter à de semblables procédés et lui attirer des dégoûts dans sa propre maison. Cependant il m'est douloureux, dans la

1. Un des principaux agents des Princes dans l'émigration.

crise où nous allons entrer, d'être aussi mal informée, et de ne pouvoir me livrer à l'agitation, aux craintes, aux espérances qui occupent mon imagination tout entière. Je m'aperçois fort bien que, combattu entre ce qu'il croit son devoir et ce qu'il sent de tendresse pour moi, il évite d'apprendre ce que je pourrais savoir; c'est extrêmement délicat de sa part, mais toutes ces convenances me gênent et quelquefois m'impatientent malgré moi.....

Je ne conçois pas que notre Princesse mande à votre femme que nos Souverains ignorent ce qui se passe, et, ou elle est bien mal informée, ou elle veut tenir son secret bien caché. Quel parti le maréchal de Broglie va-t-il prendre? Je crains fort l'Angleterre et la Prusse; je leur crois de sinistres intentions; leur opposition au bien général serait une politique bien maladroite et bien sinistre. Prions, prions de toutes nos forces; car si le ciel ne nous protège pas, nous sommes perdus à jamais. Adieu, mon excellent ami.

LVIII

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Stuttgart, ce 30 mai 1791.

Je ris, je pleure tout à la fois, mon excellent ami, de la nouvelle qne je viens d'apprendre par votre lettre du 25. Ma petite belle-sœur est aussi contente que moi de la naissance d'Hélène, de la bonne santé de sa mère; em-

brassez-la bien tendrement pour nous deux, et donnez nous encore une fois de ses nouvelles..... Il serait bien intéressant qu'elle pût pendant une quinzaine de jours se sevrer de nouvelles politiques, et attendre, pour lui en dire, que ses forces soient revenues. Nous attendons à chaque moment l'arrivée de M. le comte d'Artois; le duc désire vivement de l'arrêter quelques instants. On m'a assuré hier que non seulement il avait vu l'Empereur à Mantoue, mais que ce dernier lui avait fait rendre tous les honneurs dus à son rang. Au milieu de mes angoisses, je jouis du meilleur de mon cœur de l'accord qui règne entre notre P[rince] et l'Empereur; on m'assure que la Prusse se déclare penser, quant à la France, comme l'Empereur, et je ne doute pas plus de l'Espagne que de vous. Je frémis des dangers que vont courir nos malheureux Souverains; il faudrait cependant que nos tyrans perdissent absolument la tête pour faire sacrifier à nos brigands les seuls otages qui puissent peut-être les sauver. La situation de ma pauvre mère me perce l'âme aussi; comment, à son âge, pourra-t-elle résister à un tel choc? Dieu nous soit en aide et ne nous abandonne pas! Je doute, comme vous, moins que jamais de la loyauté de notre Prince; d'ailleurs, étant soutenu par l'E[mpereur], il lui serait impossible, quand même ses entours le voudraient, de jouer un autre rôle que celui que l'honneur et le devoir lui prescrivent. Je suis très fâchée que la marraine de Bitche ait pendu un curé; j'aime mieux cependant, puisqu'il est pendu, que ce soit un jureur qu'un bien pensant, ainsi qu'à Metz. On me mande que Paris est dans une grande fermentation; ils meurent de peur, à ce que j'espère. Dieu les conserve dans cette crainte salutaire et les amène à une soumission qui épargnerait bien du sang! Une personne bien

instruite m'a assuré que notre Princesse se conduisait comme un ange; elle est au fait de tout, et n'aura pas osé le mander à votre femme; sa position est si critique qu'elle excuse tout.

Ma petite belle-sœur veut que je lui laisse un peu de place. Adieu, mon cher marquis, puissiez-vous être dans toutes vos démarches aussi heureux que vous le méritez et que je le désire. Je vous embrasse, ainsi que mes enfants, du meilleur de notre cœur; voilà ce qu'on gagne en devenant père d'une jolie petite fille. J'attends M. de Bombelles à la fin de la semaine; il viendra passer quelques jours avec nous, pour nous quitter promptement, comme bien vous imaginez.

De la Baronne de Mackau.

Permettez, Monsieur, que je joigne mon compliment à celui de ma sœur, et je puis vous assurer que c'est du fonds de mon cœur que je partage votre satisfaction et celle de Mme de Raigecourt. Nous attendions avec bien de l'impatience cette bonne nouvelle; nous en avons bien des fois parlé, et aujourd'hui ma sœur disait avec joie à Louis : « Louis, sais-tu que Mme de Raigecourt est accouchée? » — « Oui, maman, je le savais, a-t-il répondu doucement, car c'est la troisième fois que vous me le dites. » — Je vous assure que c'est la joie de toute la maison; soyez aussi heureux que nous le souhaitons, et sûrement Hélène jouira d'une bonne santé. Adieu, Monsieur, embrassez je vous prie pour moi la chère accouchée; M. de Mackau lui offre aussi ses hommages. Permettez que nous vous disions ensemble mille choses tendres, et je veux aussi remercier Mme Piron, car je suis bien contente d'elle.

LIX

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Stuttgard, ce 12 juin 1791.

..... Votre mari me mande le désir que vous témoigne notre Princesse de vous revoir; il est bien naturel, et je sens combien vous aurez de peine à résister à une telle invitation. Cependant, je ne puis trouver que votre mari ait tort d'avoir la plus grande répugnance à vous laisser rentrer en France, et vous pouvez compter que cette démarche serait de toutes manières de la plus grande importance; ces raisons, je les partage. Croyez que l'une et l'autre compromettrions trop nos maris, et qu'il ne faut pas donner à nos oppresseurs des moyens puissants d'intimider de braves gens qui ne pourraient plus avoir de courage en sachant la vie de leurs femmes et de leurs enfants devoir être le prix de leur dévouement à la bonne cause. Il ne faut donc pas absolument retourner en France, si vous ne voulez pas vouer votre mari à la nullité la plus absolue, et vous bien répéter que vous servez mieux les intérêts de notre malheureuse petite Princesse en vous tenant éloignée et ne gênant en rien l'utilité dont peut être votre mari.

Il s'en faut bien que mes aperçus en politique soient aussi noirs que les vôtres. Ayons courage, mon enfant; tout ira bien, soyez-en sûre. M. le comte d'Artois a passé deux jours ici et y a été traité à merveille par le Duc. J'ai su peu de chose de lui et de ce qui l'entourait, et vous devinerez facilement le motif de leur réserve. Je

ne sais si je me trompe, mais il m'a paru, par le peu qu'on m'a dit, qu'il n'est pas aussi instruit que je le croyais, mais je puis cependant me tromper. Il existe aussi du froid entre M. le C. D. et mon mari; M. de C[alonne] a inspiré à notre Prince une grande jalousie, une grande méfiance du b[aron] de Breteuil, et on a fait un crime à M. de B[ombelles] d'avoir été le rejoindre[1]; tout cela, quant à mon personnel, m'est parfaitement égal; mais je regarde comme un grand inconvénient à nos succès cette petite division continuelle. Aussi l'ai-je dit franchement à M. de C[alonne], et j'ai taché de lui faire sentir l'importance de rejeter toutes considérations particulières pour ne s'occuper que du pressant besoin de combattre nos ennemis communs. Je lui ai protesté que dans toutes les circonstances il trouverait mon mari prêt à se rapprocher de lui, à en rapprocher son ancien patron et à faire tout ce que M. le C. D. pourrait désirer, et je l'ai conjuré de mettre pour ce moment-ci toute humeur de côté et de ne pas rejeter un moyen de médiation tel que mon mari entre M. le C. D., la R[eine] et le b[aron] de B[reteuil]. M. de Calonne m'a répondu à cet égard à merveille, je dois le dire. Malheureusement nous avons été interrompus au bout d'une grosse demi-heure, et n'avons pu arriver à une conclusion.

J'ai trouvé notre P[rince], que je n'en aime pas moins du fond de mon cœur, un peu plus sec dans ses réponses, et avec l'air d'une grande présomption dans ses propres moyens. J'ai cru n'en devoir pas moins l'assurer de tout

1. Il y avait à cette froideur du comte d'Artois une autre raison plus personnelle, comme on le verra plus loin par les lettres du 5 et du 26 août; mais cette raison, ou Mme de Bombelles ne la connaissait pas encore, ou elle ne croyait pas, à ce moment, pouvoir la dire à Mme de Raigecourt.

l'attachement de M. de B[ombelles], de son dévouement, et lui donner parole, pour lui et de sa part, qu'il le trouverait toujours prêt à tout ce qui pourrait lui être agréable et utile. On m'a répondu quelques paroles honnêtes, mais assez insignifiantes, qui, je l'avoue, ne m'ont pas affligée ; car j'avais dans ce moment le témoignage de ma conscience d'avoir fait ce que le devoir et la reconnaissance que m'inspirent les bontés de ma Princesse me prescrivaient, et il m'est resté l'espérance que ces deux démarches ne seraient pas inutiles au bien général. Car qui sait si, d'après ma parole, ils n'auront pas recours d'un moment à l'autre à M. de B[ombelles] lorsqu'ils seront dans l'embarras ? J'ai mandé à mon mari tout ce qui s'est passé, et je suis bien sûre d'en être approuvée, car il irait au feu pour le service de notre infortuné Souverain et pour tout ce qui pourra contribuer à sa délivrance. Dites un million de choses pour moi à votre excellent mari : il a bien raison d'avoir un peu d'amitié pour moi, car je lui suis tendrement et solidement attachée, et je ne puis vous exprimer la douceur que j'éprouve à penser que j'ai en vous deux des amis que j'aimerai éternellement ; car j'espère bien que nous nous reverrons en paradis. Ma petite belle-sœur est ravie des bonnes nouvelles que lui a données de vous votre mari, ainsi que de sa lettre, et vous embrasse de tout son cœur. Mon frère devient de jour en jour plus raisonnable : il s'est parfaitement conduit pour M. le C. D., et ne tombera pas, j'espère, dans le précipice auquel il courait à grands pas. Mes enfants se portent à merveille. Adieu, chère enfant, je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LX

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Stuttgard, ce 22 juin 1791[1].

Je suis comme vous, mon enfant, dans des transes mortelles sur les résultats de tout ce qui se prépare; je crains plus que je n'espère, dans bien des moments. Le peu de caractère et de résolution de notre Souverain me fait trembler, et je n'ose me flatter qu'il se décide à la seule chose qui puisse réellement changer la face des affaires. Je prie le bon Dieu du fond de mon cœur, et fais ce que je puis pour avoir sur les événements une résignation que la religion nous ordonne, mais à laquelle il est bien difficile d'atteindre.

Notre Prince a des succès bien mérités : car, s'il a jamais des torts, ils tiendront à ses entours et non à lui. La position de M. le P. de Condé devient bien critique, et il serait bien temps pour lui que les choses se terminassent. Votre mari a fait sagement d'aller à Coblentz; il n'y recevra pas des éclaircissements absolus sur l'état de nos affaires, mais il sera à même de témoigner un zèle dont on ne saurait faire trop de cas, car votre mari joint à la bravoure de son sang une tête excellente; il voit toujours juste et serait dans le cas, mieux que beaucoup d'autres, de donner de bons conseils. Notre Princesse est

1. On voit par cette lettre que Mme de Bombelles était instruite d'avance de l'évasion du Roi. (Note de la main du marquis de Raigecourt.)

un ange; son courage, sa fermeté sont au-dessus de tout ce qu'on peut être, et tout en la plaignant, je regarde comme très important qu'elle soit restée à Paris. Enfin, mon enfant, nous touchons de jour en jour au moment d'être sauvés ou perdus pour longtemps; cette alternative est douloureuse à soutenir long-tems, et je ne puis vous exprimer tout ce que je souffre. Si d'ici à quelque temps vous apprenez quelque nouvelle intéressante, mandez-la moi tout de suite, je vous en conjure.

Je suis charmée que vous soyez debarrassée de vos maux de dents, et que votre petite Hélène aille bien; embrassez la tendrement pour moi; je conçois qu'elle ne vous fasse pas oublier l'objet de vos regrets, mais, avec le temps, l'occupation qu'elle vous donnera, l'intérêt qu'elle vous inspirera adouciront l'amertume de votre âme.

Les gazettes nous parlent d'une révolution à Turin; on prétend aussi le congrès tenu pour traiter de la paix entre l'Empereur et les Turcs, rompu; tout cela serait bien fâcheux pour nos intérêts, et j'espère encore que ces nouvelles sont fausses. Je vais partir lundi pour la Suisse, faire une petite visite à mon mari, qui ne peut venir ici; je ne passerai avec lui que trois ou quatre jours aux eaux de Baden, près Schaffouse, où nous nous sommes donné rendez-vous. Je n'emmenerai qu'Henri et laisserai mes autres enfants ici, à mon grand regret, mais l'économie l'exige. Je vous manderai à mon retour, si je le puis, des détails plus exacts sur nos intérêts communs. Puissé-je n'avoir alors plus rien à vous dire! La petite vous fait mille tendres compliments. Mme de Travanet est avec nous depuis cinq ou six jours; elle a eu pour son frère des procédés si parfaits que je serais un monstre d'ingratitude de ne pas me trouver bien avec elle. Je ne

puis l'aimer autant que mon adorable petite belle sœur, mais je lui suis pourtant tendrement attachée. Adieu, chère enfant, le trouble de mon âme ne peut s'exprimer, et je désire de tout mon cœur que les tristes pressentiments dont je suis affectée ne se réalisent pas. Prions Dieu; conjurons-le de venir à notre secours. Je vous embrasse, bonne petite, du plus tendre de mon cœur.

LXI

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Stuttgart, ce 30 juin 1791.

Je meurs d'impatience et d'inquiétude d'avoir des nouvelles de notre malheureuse Princesse; je la croyais sauvée dans le premier moment avec M[onsieur] et M[adame], et cette idée me donnait un peu de courage; mais j'ai été hier cruellement détrompée. Figurez-vous, mon enfant, que, depuis samedi que nous avons appris la fuite et l'arrestation du Roi et de la Reine, nous avons été jusqu'à aujourd'hui ballottés entre la crainte et l'espérance. De prétendus courriers devaient avoir annoncé que le Roi et la R[eine] étaient à Bruxelles; d'autres disaient que M. de Bouillé l'avait sauvé et qu'il était à Metz; enfin nous avons appris seulement aujourd'hui que notre infortuné monarque avait été décidément reconduit à Paris. Ainsi nous avons bu le calice jusqu'à la lie, et un malheureux attendant l'arrêt de son dernier

supplice ne souffre pas ce que j'endure depuis cinq jours. Enfin, mon enfant, c'en est fait; notre malheur est au comble ; nous n'avons plus rien à perdre, et nos infortunés Souverains endurent actuellement la joie insultante de leurs tyrans, la captivité la plus rigoureuse, et peut-être la mort, grand Dieu !

Je reçois dans l'instant tous les détails que votre mari m'envoie de nos désastres. Ils ont fait une bien grande faute en retardant d'un jour leur départ ; comment cette maudite femme de chambre[1] n'a-t-elle pas été éloignée ? Il fallait s'en débarrasser absolument, quitte à lui causer un peu de mal. Le duc de Choiseul est bien à plaindre ; mais il me parait qu'il a perdu la tête, ou ses soldats ne l'auront pas secondé[2]. Tenez, mon enfant, le prestige n'est pas assez détruit pour qu'il fallut espérer quelques efforts de troupes françaises. Si les troupes autrichiennes avaient pu sortir, regagner la marche du Roi, et l'emmener à Luxembourg — ils en auraient eu, je crois, le temps, car la marche du Roi a été fort lente — nous l'aurions actuellement; mais nos troupes sont gangrenées, abominables, en un mot ce que doit être un soldat indiscipliné. Dieu enfin l'a voulu ainsi, ma pauvre petite ; baissons la tête ! Je suis d'une inquiétude mortelle de l'arrivée à Paris. Je crains bien que le peuple ne se soit jeté sur la Reine et ne l'ait massacrée. La captivité de notre Princesse va sans doute être bien dure ; mais on

1. Mme de Rochereuil. La Reine, qui se méfiait d'elle, voulut attendre pour partir, la fin de son service. Le départ des Tuileries fut en conséquence retardé d'un jour.

2. Le duc de Choiseul chargé, avec quarante hussards, de surveiller le premier relai, celui de Pont-Sommevelle, perdit patience en voyant que le Roi annoncé pour 2 heures, n'était pas arrivé à 5, et se replia avec son détachement.

n'attentera pas à sa vie. Quant à ma pauvre mère, j'espère aussi qu'il ne lui arrivera rien. Mme de Tourzel[1] me fait une peine que je ne puis exprimer; la malheureuse femme! sa tête répondra sans doute de son dévouement. Plus on sonde la profondeur de l'abîme où nous sommes plongés, plus on en est effrayé! Je suis au moins soulagée de savoir votre beau-frère sauvé[2]; mais vos parents sont dans une position bien inquiétante.

Il y a tout à craindre pour la noblesse dans ce moment-ci; on assure ici que les biens de la noblesse hors du royaume vont être confisqués; cela serait bien cruel pour vous. Le courage de notre adorable Princesse ne m'étonne pas. Mon Dieu! que ne puis-je partager sa captivité! N'y aurait-il donc pas moyen, au milieu de la confusion, de la faire évader? N'existe-t-il donc plus d'âmes généreuses et droites dans notre terrible patrie? Je suis d'une inquiétude horrible de mon mari; je ne reçois aucune de ses nouvelles. Il doit être à Soleure; je lui ai envoyé l'abbé avec un chariot de poste qu'il me demandait; il est sans doute au désespoir, et je ne serais pas étonnée que cette funeste catastrophe lui eût donné une grande maladie. J'attends de ses nouvelles et volerai à lui d'autant plus volontiers, que je suis déterminée à quitter mon frère incessamment, lequel je compromet-

1. La duchesse de Tourzel, gouvernante des enfants de France, avait accompagné la famille royale dans sa fuite.

2. Le comte Charles de Raigecourt, frère du marquis, avait été envoyé avec un détachement de son régiment — Royal-Allemand — pour escorter le Roi à Varennes. Il ne put malheureusement l'y sauver des mains du procureur Sauce et du maître de poste Drouet. Le comte Ch. de Raigecourt, comme le duc de Choiseul, a laissé une relation de l'événement, si tristement capital, auquel il avait été mêlé. Ces relations ont été imprimées dans la collection Baudouin et Barrière.

trais peut-être en restant davantage avec lui. Ah ! il n'est plus pour nous de bonheur dans ce bas monde. Adorons les décrets de la Providence ; elle seule peut faire supporter des malheurs au dessus de tout ce qu'on a jamais éprouvé. Remerciez votre excellent mari de son amitié et des tristes détails, mais exacts, qu'il m'a donnés ; je suis bien aise de les avoir. Le courage de notre Princesse ne m'étonne pas : il est puisé dans la religion, et elle seule peut calmer des douleurs aussi aigues. Mon Dieu ! que va-t-elle devenir ? Pourra-t-elle au moins voir ses amis ? J'en doute ; s'il m'était possible de la voir, ne fut-ce qu'un moment, ce serait un grand adoucissement à mes maux. Mon mari est à Soleure, où je ne serais pas étonnée qu'il mourût de chagrin et de désespoir. Je l'engage fort à aller avec moi à Wardeck près de Constance ; j'attends de ses nouvelles pour me rendre à ce château et l'y attendre. Ma santé se trouve mal de nos désastres ; j'ai des maux de tête fous, et, sans le secours de Dieu, je crois que je deviendrais folle... Hâtez-vous, mon enfant, de me donner de vos nouvelles, car vous me causez la plus vive inquiétude, et, si vous le pouvez, si vous en avez, donnez-m'en de notre Princesse. Ah ciel ! combien je l'aime et tout ce que je donnerais pour la savoir évadée ; mais je la connais : elle ne voudra quitter ni le Roi ni la Reine, sentant qu'elle est dans leurs malheurs leur seule consolation..... Je crains fort que les Puissances ne veuillent rien faire actuellement ; alors nous sommes perdus sans ressource. Adieu, ma bien bonne amie, je vous embrasse, vous et votre mari, du plus tendre de mon cœur. Aimons-nous ; que ne pouvons-nous nous réunir ! ce serait dans nos désastres au moins un soulagement.

LXII

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Stuttgard, ce 2 juillet 1791.

Combien je vous remercie, mon excellent ami, d'avoir pensé à moi, au moment de tous nos désastres ! Non jamais je n'oublierai une telle marque d'amitié ; elle m'a touchée au fond du cœur, et j'en étais digne ; car je ne puis vous exprimer combien vos peines, celles de votre digne femme, les dangers où je craignais sa vie, celle de son enfant, ont ajouté à mes amertumes ! Ah ! mon Dieu ! j'ai l'âme déchirée, je serais déjà morte ou folle sans les secours de la religion. Adorons les décrets de la Providence ; il serait coupable d'en murmurer, et j'espère n'avoir pas ce reproche à me faire ; mais j'étouffe de douleur de l'horrible position de nos Souverains, de notre Princesse, des malheureuses victimes de leur attachement pour le Roi ! Ce tableau d'horreur remplit toutes les facultés de mon âme; je ne vois que cela, ne puis penser à autre chose, et adresse au Ciel sans cesse des vœux pour qu'ils supportent avec résignation des maux qui, sans doute, leur procureront l'éternité bienheureuse. C'est pour moi une grande consolation que votre frère Charles ait été sauvé. Que seriez-vous devenu s'il eût partagé le sort des autres infortunés prisonniers ?

Une maudite gazette d'ici, infernale par sa démocratie,

prétend qu'on a enlevé MM. de Bouillé[1], de Klinglin[2], Heymann[3] et leurs aides de camp de Luxembourg, et qu'ils sont prisonniers. Nous sommes si malheureux que tout paraitrait croyable; cependant, selon tous les calculs, cela doit être impossible. Donnez-moi des nouvelles, mon cher, le plus qu'il vous sera possible, et surtout écrivez-moi tout ce que vous saurez de notre Princesse. Votre amitié à tous les deux m'est un si grand soulagement; figurez-vous que je ne reçois aucunes nouvelles de mon mari depuis tous nos désastres; j'ignore même où il est, car, dans l'inquiétude affreuse qu'il aura éprouvé, il ne sera pas resté à Soleure et aura cheminé pour avoir des nouvelles. J'attends ses réponses à mes lettres pour partir d'ici et aller à Constance, ou du moins au château de Wardeck, que nous devions habiter avant de venir ici. Que ne me rapproche-t-il de vous deux ? Là je me livrerai au moins sans contrainte à ma profonde douleur ; je tâcherai d'y bien élever mes enfants, d'y procurer des consolations à mon malheureux mari par ma tendresse et mes soins. Ah ! si tous les maux qui acca-

1. Le marquis de Bouillé, commandant de l'armée de Metz. On sait quelle part il eut à l'événement de Varennes et avec quelle fière noblesse, dans sa lettre à l'Assemblée, il en revendiqua pour lui seul la responsabilité.

2. Le baron de Klinglin, l'un des principaux officiers de M. de Bouillé.

3. M. Heymann, commandant en second de l'armée de Metz, sous M. de Bouillé, qu'il accompagna dans sa fuite hors de France. — Consulter au surplus, sur l'affaire de Varenne, le travail publié sous ce titre : *La fuite de Louis XVI à Varenne,* par M. BIMBENET, greffier en chef de la Cour d'Orléans; les Mémoires spéciaux publiés dans la collection Baudouin, et les deux articles de M. V. Fournel dans la *Revue des questions historiques,* complétés depuis et publiés en volume sous ce titre : *L'Événement de Varenne,* Paris, Champion, 1891.

blent le Roi et sa famille pouvaient tous tomber sur ma tête, je serais bien moins à plaindre ; avec la grâce de Dieu, on a du courage pour soi dans les plus cruelles adversités, mais j'ignore encore comment on en a pour les infortunes de ses bienfaiteurs. Ah ! mon Dieu !

Nous avons à Stuttgard le comte et la comtesse d'Uxküll, qui sont dans la plus mortelle inquiétude ; leur fils était aide de camp de M. de Klinglin ; ils n'en ont aucunes nouvelles. Rendez-moi le service d'écrire un mot à Luxembourg à M. de Klinglin et de lui demander ce qu'est devenu ce jeune homme qui s'appelle le comte Eugène d'Uxküll. S'il vous répond qu'il est avec lui à Luxembourg, ou au moins qu'il est en sûreté, écrivez-le moi sur le champ pour que je rassure la malheureuse mère, dont l'état fait pitié. Je crains fort pour ce malheureux jeune homme, qui, ne donnant aucunes de ses nouvelles à ses parents, doit ne le pouvoir pas. Je ne puis vous dire combien ce nouveau malheur m'affecterait. Avez-vous eu enfin des nouvelles de vos parents ? Leur a-t-on rendu leur liberté ? Est-il vrai que tous les biens des absents vont être confisqués ? Comment va votre charmante femme et son enfant ? J'y pense continuellement ; embrassez-la bien tendrement pour moi. Croyez-vous toujours qu'il n'y ait plus d'espoir à nos maux ? que les Puissances étrangères ne viennent pas au secours de notre malheureux Roi ? L'espérance est le soulagement des infortunés ; j'espère donc un peu, mais en frémissant sur les flots de sang qu'il faudra verser. Adieu, mon cher marquis ; n'oubliez pas la meilleure de vos amies, la plus à plaindre de toutes les femmes.

LXIII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Stuttgard, ce 5 juillet 1791.

Je bénis le ciel, mon enfant, que vous et votre petite fille existiez encore, et vous remercie du fond de mon cœur de m'avoir donné de vos nouvelles. Celles que nous recevons de nos malheureux Souverains sont bien affligeantes. Il semble que dans Paris tous les cœurs soient fermés à la pitié; la licence y est au comble, les propos horribles, les pamphlets effrayants pour la vie même de la famille Royale. Je n'ai pas reçu le moindre mot de notre Princesse; sans doute elle n'ose pas écrire; on parle de la faire mettre au couvent. Ah mon Dieu! Si je n'avais pas d'enfants, je m'y renfermerais de bien bon cœur avec elle. Je meurs d'envie de l'aller voir: mais mon pauvre mari, qui est dans un désespoir déchirant pour moi, arrive ce soir ou demain; il me mande que nous allons partir pour Wardeck; comment l'abandonner dans une solitude qui sera pour lui dans les premiers moments un véritable néant? Je vais donc partir avec lui et verrai ensuite comment je pourrais concilier tant de devoirs qui me sont également chers. Si vous pouvez parvenir à rejoindre notre pauvre Princesse, j'envierai bien votre sort; on parle d'un décret qui défendra à tout Français de sortir du Royaume; s'il se rend, il n'est plus d'espoir ni pour vous ni pour moi d'aller voir notre Princesse, nos maris ne pouvant nous suivre. Ah mon Dieu! que c'est inquiétant! Le comte et la comtesse d'Uxkhüll

ont eu enfin des nouvelles de leur fils, qui est sauvé à Luxembourg; il leur a envoyé la lettre de M. de Bouillé qui est superbe[1] et me donne quelque espoir; car M. de Bouillé est trop prudent pour avoir fait parler les Puissances, s'il devait par leur silence en recevoir un démenti. Mais que de sang de répandu! au lieu que la retraite du Roi à Montmédy arrangeait tout, conciliait tout, et d'ici à un an nous eussions vu renaître des jours sereins. Il y aurait de quoi se désespérer, sans la foi que nous devons avoir en la Providence; car enfin, mon enfant, puisqu'elle en a ordonné autrement, elle a eu ses raisons, et elle veut sans doute que la France soit châtiée d'une manière éclatante de son funeste aveuglement.

Adieu, ma pauvre petite; j'ai mille embarras pour les détails de mon départ, car je veux le presser, et sens combien le séjour de Stuttgard sera insupportable à M. de Bombelles. Je vous écrirai cependant avant de le quitter. Adieu encore; bon Dieu! quand nous reverrons-nous? Je vous embrasse du plus tendre de mon cœur. Ma pauvre mère se supporte encore; je ne conçois pas comment elle n'est pas *morte*.

LXIV

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Stuttgard, ce 13 juillet 1791.

Votre lettre du 7, mon enfant, m'a un peu soulagée : je gémis, comme vous, de ne pouvoir voler près de notre

1. La lettre de M. de Bouillé à l'Assemblée, dont nous avons parlé dans une note précédente.

intéressante Princesse ; mais je sens trop combien cela pourrait compromettre mon mari et arrêter les effets de son zèle. C'est surtout ce dernier inconvénient que je redoute, car le Roi ne pouvant plus être secouru que par ceux qui sont hors du royaume, nous ne devons pas, par un dévouement mal entendu, affaiblir quatre bras bien fidèles. Mon mari est de retour ici, et me semble avoir bien peu d'espérance pour ce premier moment.

Je ne conçois pas, mon enfant, comment vous trouvez qu'on avait mal fait de ne pas instruire les Princes du projet de la fuite du Roi. Songez donc à l'inconvénient qu'aurait eu leur indiscrétion; si vous aviez été témoin, comme moi, de la légèreté des entours de notre Prince, vous seriez bien convaincue du danger qu'il y aurait eu à lui confier un secret d'une telle importance. Nous sommes sûrement bien malheureux ; mais cependant la démarche du Roi invite toute l'Europe à venir à son secours, au lieu que, si on eût été instruit à Paris du projet de l'évasion, le Roi eût été de même captif ; nos tyrans auraient eu l'adresse d'en taire les motifs et les Souverains eussent été bien moins tenus à nous secourir, tant que le Roi, n'étant pas sorti des Tuileries, eût été forcé de dire et signer qu'il était fort content. Quant au *replâtrage* qui devait se faire, croyez qu'il eût contenté beaucoup de gens. Le Roi voulait revenir à sa déclaration du 23 juin, par laquelle il remplissait le vœu que la nation avait témoigné par ses mandats lors des États généraux ; il restreignait son pouvoir, mais en même temps il l'assurait, en ramenant les esprits ; car jamais, mon enfant, *le despotisme ne pourra plus avoir lieu en France, et il faut être juste, il n'est pas désirable.* Le Roi ne voulait donc pas conquérir son Royaume, armé des forces étrangères ; il voulait en imposer à ses sujets

et traiter avec eux. Cette conduite louable embarrasse beaucoup Messieurs nos tyrans; au reste, M. le C. D. n'eût pas eu à se plaindre, car le Roi voulait le mettre à la tête de trente mille Suisses prêts à marcher. Vous seriez dans l'illusion en croyant le plan mal combiné ; il l'était parfaitement et de la plus grande sagesse, soyez-en bien sûre[1]. Enfin, la Providence en a disposé autrement ; adorons ses décrets ; mais il ne serait pas juste de condamner une entreprise parce qu'elle n'a pas réussi, et il faudrait, pour en juger sainement, en connaître parfaitement le plan.

J'ai enfin reçu des nouvelles de ma Princesse : c'est un ange. On nous mande de Paris que l'Assemblée va sous peu de jours prononcer sur le sort du Roi. On assure de Vienne la paix faite, et il se négocie une quadruple alliance entre l'Autriche, la Prusse, la Russie et la Suède pour venir à notre secours et la protection réciproque des quatre Puissances. Tout n'est pas perdu ; mais que de maux, que de sang répandu, tandis que nous touchions au terme d'une paix générale ! c'est bien affligeant. Il parait qu'on n'est pas sans inquiétudes à Paris, et c'est ce qui protège les jours de nos Souverains. Mon mari a été faire une course à Heidelberg ; il reviendra lundi prochain, et je compte rester encore ici jusqu'au 1er août que je partirai pour Wardeck ; adressez-moi toujours jusqu'à cette époque vos lettres ici. Il est question d'un décret terrible contre les émigrants ; on craint la confiscation de leurs biens ; mais quelle injustice criante, si cela arrive ! Vous vous trouveriez dans un terrible embarras, mon enfant ; mandez-moi promptement

1. On voit combien Mme de Bombelles était instruite des projets de la famille royale.

ce que vous saurez à ce sujet..... Jamais mon mari n'a été à Ratisbonne, c'est-à-dire depuis son retour d'Italie ; il était en Suisse et bien occupé des intérêts de notre Prince, en même temps que de ceux de notre infortuné Souverain. J'ai un bien véritable regret de ne pas aller à Trèves ; mais la raison, le goût de mon mari m'imposent de me rendre à Wardeck. Excepté vous que j'aime du fond de mon cœur et que je désirerais vivement de voir, je préfère la solitude, où je pourrai me livrer à l'exercice de mes devoirs et à la tristesse de mon âme, au séjour d'une ville. J'ai le cœur brisé ; l'image de ma Princesse, de ma mère, de nos Souverains, ne s'efface quasi jamais de mon imagination ; l'étonnement, l'indignation, la rage s'y succèdent, et tout ce qui me distrait de ces tristes pensées m'est insupportable. J'adore Dieu, je l'invoque ; mais, je le sens, il n'est plus de bonheur pour nous dans ce bas monde, et, après avoir rempli fidèlement les jours d'amertume que le Ciel me destine, le moment de ma mort sera pour moi celui de la plus douce espérance. Ce que vous me dites de votre santé, de celle de votre enfant, me fait grand plaisir, car vous m'occupez aussi beaucoup et tout ce qui vous tient de près. Adieu, chère petite ; aimez toujours votre malheureuse amie ; je vous embrasse du plus tendre de mon cœur.

LXV

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Stuttgard, ce 22 juillet 1791.

J'ai reçu hier, mon cher marquis, votre lettre de Coblentz du 18. Je suis encore à Stuttgard, malgré le projet bien déterminé que j'avais fait de le quitter promptement ; des arrangements particuliers m'y ont forcée, et ce n'est que d'aujourd'hui en quinze que je partirai pour Wardeck. Mon mari, qui est ici, veut m'y précéder de douze jours, et il faut bien faire ce que les maris veulent.

Je suis indignée, comme vous, de la manière horrible dont nos infortunés Souverains sont traités, et je ne crois pas davantage à la bonne foi avec laquelle l'Ass[emblée] prétend qu'elle laissera au Roi toute liberté pour accepter ou non la charte constitutionnelle. Le fait est qu'ils ont peur des forces étrangères, et cherchent à donner une ombre de légalité à la consommation de leur rébellion. J'espère bien que les Puissances ne prendront pas le consentement du Roi pour argent comptant et n'en feront pas moins la guerre..... Si j'étais du Roi, ou j'exigerais qu'on me laissât aller à Montmédy m'entourer de tous ceux qui me sont fidèles, ou je signerais à Paris, sans aucune restriction, toute la charte pour ne gêner en rien les opérations des Puissances étrangères.

La conduite de M. le prince de Condé vis-à-vis de M. de Bouillé est bien ridicule et bien injuste, et ne donnera pas un degré de confiance de plus à l'Empereur. Je suis convaincue que ce dernier se conduira bien envers

Monsieur et M. le comte d'Artois, mais il désirera qu'ils se concilient et s'entendent avec M. de Bouillé et le baron de Breteuil. Quant à mon mari, dévoué plus que jamais au service de notre malheureux Roi, il ira partout où on le désirera pour un si puissant motif; mais il ne se jettera pas à la tête de ceux dont il a à se plaindre. M. de Calonne, gêné par lui, a persuadé à notre Prince de l'écarter de son Conseil ; ceci encore ne serait rien, mais on l'a accusé quasi de trahison pour n'avoir pas rendu compte d'ordres directs du Roi qui ont obligé mon mari d'aller à Milan voir l'Empereur ; il y était question du plan de l'évasion du Roi, plan que Sa M. voulait qui fut ignoré de tout le monde. Jugez comment M. de Bombelles pouvait en instruire M. de Calonne et notre Prince; ce dernier instruit par une copie de lettre trouvée et lue (autre vilenie) que M. de Bombelles avait une mission près de l'Emp[ereur], enragé de ne pouvoir pas pénétrer ce qu'elle contenait, a voulu traiter mon mari avec une hauteur fort déplacée, et lui faire entendre que c'était le trahir que de servir la Reine (n'osant prononcer le R[oi]). M. de B[ombelles] après avoir répondu, comme il le devait, n'a plus eu d'occasions de revoir notre Prince. Mme de Polastron[1], plus méchante qu'un diable, a voulu faire passer, ainsi que les siens, M. de B[ombelles] pour un homme dont on ne saurait trop se défier. Ils lui ont fait enfin mille horreurs. Le bon Dieu le leur pardonne! mais il est bien difficile que des affaires puissent aller avec d'aussi mauvaises têtes. D'après cet exposé, dont je vous demande le secret, vous sentez que c'est avec raison que mon mari va gagner notre retraite, jusqu'au mo-

1. La comtesse de Polastron, belle-sœur de la duchesse de Polignac, et maîtresse du comte d'Artois.

ment où, en qualité de soldat, il pourra au moins encore défendre la cause de son Roi. J'ai reçu aussi des nouvelles de ma Princesse ; je voulais voler à elle, mais elle s'y oppose absolument[1]. Mille tendresses à votre femme. Mon Dieu ! qu'elle se ménage. Parlez de moi aussi à votre frère Charles. Votre position relativement à vos parents est déchirante. La guerre, la guerre, mon cher marquis, c'est une dure nécessité ; mais elle existe. Recevez l'assurance de mon éternel attachement.

LXVI

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Stutgard, ce 26 juillet 1791.

Vos réflexions sont sages, mon enfant, et je pense comme vous, quoique je l'aime fort, que le baron de B[reteuil] eût déplu à beaucoup de gens étant à la tête du ministère. Mais je vous dirai cependant que la pénurie où nous sommes de bonnes têtes rendait le choix du baron quasi nécessaire. D'ailleurs l'Emp[ereur] était content de lui, aimait mieux traiter avec lui qu'avec un

1. « Non, mon cœur, je suis bien loin de permettre votre retour. Ce n'est pas assurément que je ne fusse charmée de vous voir, mais c'est parce que je suis convaincue que tu ne serais pas en sûreté ici. Conserve-toi pour des moments plus heureux, où nous pourrons peut-être jouir en paix de l'amitié qui nous unit. » Lettre de Madame Élisabeth à Mme de Bombelles, en date du 10 juillet 1791. *Correspondance*, p. 307.

autre; d'après ce dernier motif je ne crois pas que les princes soient absolument initiés dans le plan qui va se former. Vous verrez M. de Bouillé et le b[aron] regagner la confiance; car il est constant qu'en traitant bien les Princes, cependant l'Empereur ne voudra pas leur laisser prendre le timon des affaires, attendu que le peu d'égards qu'ils ont eu pour la Reine fera toujours redouter leur empire à cette dernière. L'indiscrétion des Princes sera le motif des cachoteries qu'on leur fera, et nous verrons malheureusement régner une grande désunion entre le parti des mécontents. J'ai mandé avec confiance à votre mari le refroidissement de notre prince envers M. de B[ombelles]. Il est injuste, mais nous ne lui en sommes pas moins vivement attachés l'un et l'autre, et ne lui savons pas mauvais gré de s'être laissé entraîner par les intrigues de M. de C[alonne] et de toute sa clique.

C'est samedi prochain que doit être nommé le gouverneur de M. le Dauphin[1]. Peut-on innover avec plus d'arrogance sur les droits sacrés de la paternité? Ah! que nos malheureux Souverains sont à plaindre! Entre leurs geoliers et leurs assassins, ils n'ont rien à espérer, et tout à craindre. La dernière insurrection m'a donné bien de l'inquiétude; il paraît que tout est apaisé pour le moment; on attend un peu de tranquillité pour faire aller le Roi à Fontainebleau signer *librement* une Constitution qui lui ôte la couronne, s'il n'adhère pas aux ordres de ces messieurs, et on appelle cela de la liberté! Le Roi, il me semble, n'a d'autre parti à prendre que celui de signer tout sans restriction, et d'attendre du secours des autres monarques le retour de son autorité. Notre Prin-

1. Ce ne fut que le 18 février 1792 que le gouverneur du Dauphin fut nommé. Le Roi fit choix de M. de Fleurieu.

cesse est un ange, je ne sais si elle a la liberté de sortir des Tuileries. Mon mari part demain pour le lieu de notre retraite; j'irai le rejoindre le 8 du mois prochain; je vous manderai comment j'aurai trouvé notre petit château. On en dit la position superbe; j'espère que nous pourrons y vivre, nous y vêtir..... avec nos douze mille francs de Naples. Mon mari est affligé, mais plein de courage; nous nous trouvons l'un et l'autre trop heureux en comparaison de nos Souverains et de notre Princesse; leur position est déchirante, et je n'entends pas comment il existe des gens capables de l'envisager de sang froid. Embrassez pour moi votre Hélène; je lui souhaite d'être aussi gentille qu'Annette. Adieu, ma bonne petite, il me vient du monde; je n'ai que le temps de vous embrasser du plus tendre de mon cœur.

LXVII

Le Marquis de Gain Montaignac au Marquis de Raigecourt.

Turin, le 27 juillet 1791.

Je n'ai pu répondre plus tôt, mon cher marquis, à votre dernière lettre. Je vous remercie des détails qu'elle contenait et que vous aviez recueillis à Luxembourg. J'ai été ravi que votre frère Charles se soit tiré d'affaire; rappelez-moi à son souvenir. On nous mande de Paris que Royal-Allemand a rejoint en partie ses officiers; je voudrais que cela fût vrai. On mande aussi que Dauphin

dragon a passé en Empire ainsi qu'Auxerrois. Que faut-il croire de tout cela? Le nombre des officiers réfractaires au serment est-il considérable vers vos frontières? M. de Montesquiou[1], commissaire nommé par l'Assemblée pour se faire porter dans le commandement de M. de Bouillé, après avoir écrit à l'Assemblée que toutes les troupes l'avaient porté et que tout allait le mieux du monde, a pourtant été obligé de convenir qu'il avait déposé cent cinquante officiers suspects et qui pouvaient être dangereux; il a dit à quelqu'un tout bas que tout allait bien mal et que si vingt cinq mille hommes entraient en France par ce côté, ils s'empareraient de cette frontière. Ceci est un fait sûr; je voudrais bien savoir ce qui en est, et quel esprit règne actuellement dans ces provinces dont vous êtes tout près. On nous dit de Paris que tout est en combustion d'opinion à Metz, que les officiers municipaux y ont donné leur démission; qu'en est-il? A-t-on changé la garnison, ainsi que celles des villes de ce commandement? Comment pensent les régiments dont M. de Bouillé croyait être sûr et les officiers? Donnez-nous quelques détails sur cela, mon cher marquis; vous êtes en mesure de les avoir appris mieux que personne, et vous nous ferez plaisir.

Les nouvelles que nous avons sont bonnes; il paraît que notre espérance doit se soutenir et que tout se prépare assez bien; voilà ce que je puis vous dire en gé-

1. Anne-Pierre, marquis de Montesquiou-Fezensac, père d'une des dames de Madame Élisabeth, Mme de Lastic, menin des enfants de France, puis écuyer du comte de Provence et membre de l'Académie française. Il avait pris parti pour la Révolution, ce qui affligeait fort sa fille. Nommé sous la République commandant de l'armée du Midi, il fit la conquête de la Savoie; mais il ne tarda pas à devenir suspect et dut se retirer en Suisse, d'où il ne put rentrer en France qu'en 1795. Il mourut en 1798.

néral. Vous avez su les détails de l'événement de Paris[1]; les lettres particulières du dernier courrier nous annonçaient que les Jacobistes (*sic*) avaient du dessous, que les membres du côté gauche s'étaient retirés du club, à l'exception de six ou sept, Robespierre à la tête. On dit qu'une grande partie de ce côté s'est rapprochée du côté droit et qu'ils travaillent ensemble à la rédaction d'un code mitigé, qu'ils espèrent concilier toutes choses, où seront compris le clergé et la noblesse sous un sort moins dur; mais, que produira un accommodement de cette sorte? Est-il praticable dans son exécution et ses rapports avec l'autorité du Roi avilie, et la manière dont sont échauffées les têtes du peuple? Le pas de charge est plus sûr; d'ailleurs, cette Assemblée est-elle de bonne foi? Ne cherche-t-elle pas à amuser les Puissances ou à gagner du temps?

Vous avez vu la lettre que le Roi d'Espagne a chargé son ambassadeur de communiquer à l'Assemblée. Eh bien! la traduction en adoucit fort les termes et les expressions. J'ai vu, entre les mains du chargé d'affaires d'Espagne en cette Cour, la copie de cette lettre qu'on lui envoie de Madrid; le sens de la dernière phrase finit ainsi: « Si les Français ne se rétractent pas et empêchent le Roi, mon ami et mon parent, de jouir des droits de sa couronne, *j'emploierai tous les moyens de rigueur qui*

1. L'émeute du 17 juillet au Champ de Mars, dispersée par La Fayette et Bailly. « Nous avons depuis trois jours un sabbat un peu fort, écrit, le 18, Madame Élisabeth à Mme de Raigecourt. Le Champ de Mars était occupé par les sans-culottes, qui y tenaient une petite assemblée nationale; ce qui n'a pas eu de succès auprès de la véritable. En conséquence, elle a ordonné que la loi martiale soit publiée. Le drapeau rouge a été déployé. Vingt de ces malheureux ont été tués, cent blessés, plusieurs noyés. » *Correspondance de Madame Élisabeth*, p. 310.

sont en mon pouvoir pour les y contraindre, et j'y suis décidé. » Il appuie ce dire par des préparatifs de guerre assez marquants sur les frontières de l'Aragon et de la Catalogne. On dit que le résultat de la guiette (Diète ?) est arrêté, mais qu'on le cache à Ratisbonne par des raisons nécessaires ; qu'en dit-on dans la ville que vous habitez ? On assure que la paix du Nord s'avance, et il paraît que celle de l'Empereur est terminée[1], et que la Prusse est bien disposée. Dieu nous aide ! Adieu, mon cher marquis, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

LXVIII

Le Marquis de Raigecourt à la Marquise de Bombelles, à Stuttgard, en réponse à sa lettre du 22 juillet.

Trèves, 31 juillet 1791.

Je me dépêche de vous écrire aujourd'hui, Madame la marquise, dans l'espérance que cette lettre vous trouvera encore à Stuttgard. Je veux vous y souhaiter un bon voyage, vous prier de nous donner de vos nouvelles de Wardeck et de nous parler un peu en détail de votre éta-

1. Un traité fut signé entre la Prusse et l'Autriche, le 25 juillet, à Reichenbach ; les deux puissances s'engageaient à se porter réciproquement secours en cas d'attaque extérieure ou de trouble intérieur. Elles s'engageaient en outre, dès que la paix serait signée entre la Russie et la Suède, à s'entendre pour effectuer le concert auquel l'Empereur convoquait les divers États européens.

blissement. Je crains que vous n'y soyez bien isolée; on a tant besoin dans ce moment-ci de causer de ses malheurs, de ses espérances, de trouver des gens qui partagent nos craintes et nos sentiments. Que le séjour de la campagne doit être triste et même insupportable pour une personne qui penserait moins solidement que vous! Votre charmante petite famille vous fera une aimable distraction ; mais, à l'exception de Louis que je crois assez raisonnable pour causer sérieusement avec vous, les autres ne peuvent pas encore vous parler politique. J'espère toujours que vous n'y conserverez pas longtemps M. de Bombelles. Il paraît que l'Em[pereur] et les autres Puissances trouvent qu'il est temps de songer à éteindre un feu qui tôt ou tard ne manquerait pas d'embraser leurs États, et j'espère qu'elles vont s'en occuper sérieusement. Pourvu qu'elles ne se laissent pas amuser par des négociations qui donneraient le temps à nos factieux de se fortifier et qui tourneraient mal pour eux et pour nous!

Je suis fâché que dans tout ceci le baron de Breteuil ait été mis si fort en évidence. Je n'ignore pas les liens qui lui attachent le marquis de Bombelles, mais vous avez tant de bonté pour moi que vous m'avez accoutumé à vous parler avec franchise. Il s'en faut beaucoup que le baron soit généralement aimé, il s'est fait bien des ennemis. Son rappel au Ministère au mois de juillet 89 fit déjà un très mauvais effet, dont vous avez pu, dans le temps, vous apercevoir tout comme moi. Dès lors on lui imputa d'avoir contrarié tous les plans du maréchal de Broglie et de n'avoir pas peu contribué à faire adopter au Roi les fausses mesures qui nous ont tous perdus. Aujourd'hui on lui attribue l'éloignement du R[oi] et de la R[eine] pour les Princes, et un projet pour l'établissement

des deux Chambres qui alarme et soulève peut-être bien mal à propos toute la noblesse de province. Un pamphlet fait et signé par le vicomte de Bourzac, bien chaleureux et bien peu raisonnable, n'exprime malheureusement que les sentiments ou plutôt les passions des jeunes têtes qui fourmillent autour des Princes. Je conçois parfaitement que l'on n'ait pas voulu confier à M. de Calonne, et par conséquent à M. le comte d'Artois, le projet de l'évasion du Roi; mais peut-être aurait-on tout concilié en en faisant part à notre Prince au moment et le jour même de l'exécution.

M. de Causans nous mande d'Aix-la-Chapelle qu'il y a vu le baron de Breteuil et M. de Calonne, qu'on les a fait souper ensemble, et qu'on a cherché à y opérer un rapprochement qui n'a pas eu lieu. Il nous mande le départ du roi de Suède, qui a promis de revenir dans six semaines avec un corps de quinze mille hommes pour se joindre à l'armée des Princes coalisés. Le maréchal de Broglie est depuis le commencement de la semaine à Coblentz. Il paraît très content de l'accueil qu'on lui a fait et de ce qu'on lui a dit; il ne savait pas encore quand il pourrait revenir.

Mon frère est allé rejoindre son général à Luxembourg, je ne sais ce que M. de Bouillé, qui est passé au service de Suède, fera de lui. Au pis-aller il retombera sur ses pieds et deviendra cavalier avec nous. Nos parents sont toujours dans des inquiétudes mortelles ; ils tremblent que l'on ne découvre à la fin que Charles a été employé dans cette malheureuse affaire de Varennes. Peut-être que leur vie ne serait pas alors en sûreté. Celui-ci, de son côté, est au désespoir, parce qu'ils lui savent mauvais gré de ne pas leur avoir dit quelque chose d'assez signifiant pour les engager à se mettre en sûreté; mais il lui était

impossible de rien dire qui pût même faire soupçonner un secret de cette importance, que son général lui avait confié sous le sceau de la parole d'honneur.

.....Voilà quelques courriers que ma femme n'a pas eu de nouvelles de sa Princesse ; j'espère que, depuis la défaite des Jacobins[1], ses jours et ceux de la famille royale sont au moins en sûreté. Les enragés modérés sont bien convaincus de la nécessité de conserver de pareils otages.

.....M. de Bouillé a dit à Luxembourg qu'il avait eu les nouvelles les plus satisfaisantes de la Prusse, et que l'on ne tarderait pas à entendre parler d'elle.

P.-S. du 31 juillet au soir.

Ma lettre était déjà envoyée à la poste, et je ne vous avais pas parlé, Madame la marquise, de la peine que j'éprouve des justes sujets de plainte qu'a votre mari des procédés de M. le comte d'Artois ou plutôt de ses entours. J'apprends dans ce moment qu'ils ne sont que trop réels, et qu'il est accusé à Coblentz d'avoir trahi la confiance du Prince en montrant sa correspondance au baron de Breteuil. Ces bruits se sont presque accrédités ici, et je trouve qu'il est important de les détruire. Permettez-moi de faire usage des détails que vous avez eu la bonté de me confier, et en particulier de communiquer votre lettre au maréchal de Broglie à son retour. Je sais tout le cas et l'estime qu'il fait de M. de Bombelles, et si M. le comte d'Artois a autant de confiance en lui qu'il lui en témoigne, il n'aura pas de peine à détruire les horribles méchancetés que l'on a fait à votre mari. Ceci me fait

1. Au Champ de Mars le 17 juillet.

beaucoup moins de peine par rapport à M. de Bombelles; puisque son caractère et sa conduite le mettront toujours au-dessus du soupçon, que par rapport à la chose publique même, puisque cela prouve que la haine et l'esprit de parti et d'intrigue, au lieu d'être étouffés par nos malheurs, semblent avoir pris un nouvel essor. Depuis quelques jours, ces bruits injurieux circulaient dans Trèves, sans nous être parvenus, parce qu'on connaissait trop notre attachement pour vous pour oser nous en parler.

LXIX

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Stuttgard, ce 5 août 1791[1].

Vos deux lettres[2] me sont parvenues hier, mon cher marquis, et je ne puis vous dire assez combien je suis touchée de la vivacité avec laquelle vous me témoignez désirer prendre la défense de M. de Bombelles. J'ai appris encore par une autre personne l'indignité des propos que tient M. le comte d'Artois sur M. de Bombelles. Que vous en dirai-je de plus, mon excellent ami? C'est le comble : *primo* de l'absurdité, ensuite de la méchanceté ; j'oserai même ajouter de l'ingratitude. Je n'entreprendrai pas la justification de M. de Bombelles ;

1. Lettre publiée déjà par M. Feuillet de Conches, *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, t. V, p. 240.
2. Les deux lettres du 31 juillet.

mon amour-propre, je le confesse, y répugnerait; sa conduite dans tous nos malheurs a été si droite, si pure, si courageuse que ce serait peut-être y jeter une ombre que de vouloir prouver ce qui est déjà démontré. Je vous protesterai cependant à vous que de la vie M. de Bombelles n'a montré au baron de B[reteuil] la correspondance de M. le comte d'Artois, et que, loin de vouloir mettre mal ce Prince avec ce ministre, il a toujours taché de persuader à son ami d'avoir pour notre Prince les égards et la confiance qui lui étaient dus sous tant de rapports, et que lorsqu'on espérait la réussite de l'évasion du Roi, M. de Bombelles, chargé de travailler conjointement avec M. de V[iomesnil] à gagner les Suisses, était parvenu à obtenir trente mille hommes et n'avait demandé d'autre dédommagement de ses peines que la certitude que ce serait notre Prince qui les commanderait; mais ce n'est pas cette prétendue correspondance qui est le grief de M. le comte d'Artois.

Voici le prétexte de l'accusation de *trahison* contre M. de Bombelles : ce dernier, étant encore à Venise, avait reçu un courrier particulier qui lui portait des ordres du Roi d'aller à Milan (à ce que je crois)[1] pour remettre à l'Empereur des lettres et lui faire une ou deux demandes relatives au départ projeté du Roi. Dans le même moment, M. le comte d'Artois avait reçu quelques dégoûts de l'Empereur, ne pouvait obtenir de le voir, avait cependant le plus grand intérêt à s'accorder avec lui. M. de Calonne et le Prince dirent à M. de Bombelles, ou M. de Bombelles leur proposa d'aller à

1. Mme de Bombelles se trompe; ce n'est pas à Milan, mais à Florence, comme on le verra par la lettre du 25 août, que M. de Bombelles était allé trouver l'Empereur.

Milan. Bref, mon mari, peiné de la situation de M. le comte d'Artois, se sentant, d'après la confiance que l'Empereur lui avait déjà témoignée et les lettres particulières dont il était chargé, en force de bien servir M. le comte d'Artois, se charge de traiter de ses intérêts, arrive à Milan, obtient pour M. le comte d'Artois tout ce que ce Prince désirait, et est chargé pour notre infortuné Monarque des réponses les plus satisfaisantes. Voilà qui est à merveille. Mais M. de Calonne avait envoyé en même temps à Milan son neveu, M. du Hautoir, qui demeurait dans la même auberge que M. de Bombelles. Un matin M. du Hautoir vient chez M. de B[ombelles], cause avec lui; sur ces entrefaites, M. de B[ombelles] sort un instant, laisse M. du Hautoir seul chez lui, et oublie qu'il a laissé sur sa table un brouillon de lettre à l'Empereur, par laquelle il marquait à ce souverain : *Je suis arrivé ici avec une double mission pour Votre Majesté.* M. du Hautoir vraisemblablement en prend copie et, à son arrivée, la communique avec empressement à M. de Calonne. Ce dernier, qui avait déjà M. de Bombelles à cheval sur le nez et qui était fort impatienté de l'opposition qu'il mettait sans cesse aux folies qu'il voulait faire faire à M. le comte d'Artois, s'anime d'un beau zèle, dit à M. le comte d'Artois : « Vous êtes trahi; que veut dire *une* « *double mission*? Qu'est-ce que cela peut être, sinon « une horrible trahison? M. de Bombelles est sans con- « tredit un homme abominable. »

Mon mari, à son retour, s'attendant à quelque témoignage de satisfaction, trouve M. le comte d'Artois monté sur un grand ton de dignité, qui lui dit en propres termes qu'il a des preuves convaincantes de sa trahison, et qu'il eût à produire devant lui sa correspondance avec l'Empereur. A cette dure réception, M. de B[ombelles] répond

à M. le C. D. qu'il ne lui est pas difficile de deviner que M. du Hautoir aura lu sa lettre, qu'au reste il ne la désavouait pas, et qu'effectivement il avait eu encore autre chose à dire à l'Empereur que ce dont Monseigneur l'avait chargé, qu'il avait reçu à cet égard des ordres particuliers du Roi qui, loin de contrecarrer la commission dont il s'était chargé pour lui, ne faisant que l'étayer, il avait cru et croyait encore pouvoir se charger de toutes deux, sans blesser en rien les règles les plus sévères de la probité.

« *Qu'est-ce que le Roi?* reprend vivement M. le comte d'Artois. *Monsieur, dans ce moment-ci, il n'est de Roi que* « *moi, et vous me devez compte de votre conduite.* »

M. de Bombelles lui répondit qu'il avait pour lui le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable, mais que son obéissance et sa fidélité pour son Roi l'emporteraient toujours dans ses principes sur tout autre sentiment; qu'il lui réitérait sa parole d'honneur qu'il ne se serait jamais chargé de traiter de ses intérêts vis-à-vis de l'Empereur si les ordres du Roi avaient mis la moindre gêne à cette mission, qu'ils n'avaient fait au contraire que l'étayer et que la preuve en était qu'il avait obtenu de l'Empereur qu'il le verrait, en serait bien traité, etc., etc. M. le comte d'Artois alors devint assez doux et assez poli, mais ce n'était pas là le compte de M. de Calonne; il fallait éloigner M. de Bombelles, et il y est parvenu. M. de Bombelles, peu de jours après son explication avec M. le comte d'Artois, a quitté les États vénitiens et est allé en Suisse. Vous savez le reste.

M. le comte d'Artois, depuis, s'est toujours entendu dire qu'il avait été trahi : toute la société a fait chorus; il l'a répété, et il croit à présent mettre du *caractère* à

soutenir le dire de ses entours, et il ne réfléchit pas qu'il cherche à déshonorer un brave homme, qui l'a essentiellement obligé ainsi que tous ses amis, et à qui il ne reste que sa *réputation* pour placer un jour ses enfants et servir encore lui-même une cause à laquelle il a tout sacrifié.

Voilà, mon cher, l'exacte vérité de tout ce qui s'est passé, et je n'ajouterai plus que deux réflexions pour blanchir entièrement M. de B[ombelles] : la première, c'est que, si, par une fausse délicatesse, il n'avait pas voulu se charger de traiter des intérêts de M. le comte d'Artois vis-à-vis l'Empereur, qui que ce soit de ses entours ne pouvait le remplacer, par la raison qu'aucun n'avait les moyens de M. de Bombelles, qui est rompu sur les affaires, et, en outre, que l'Empereur les avait tous assignés[1] en déplaisance; secondement, M. de Bombelles aurait-il pu, avant de partir pour Milan, confier le secret du Roi ? Je vous proteste que, le soir, quinze que nous étions, tant hommes que femmes, de Français à Venise, nous le serions tous dit tout bas à l'oreille. Un secret se peut-il ainsi garder ? Mandez-moi à présent, pour ma propre consolation, que vous resterez toujours ami de mon mari et l'estimerez comme il le mérite, et vous me consolerez des injustices qu'il éprouve. Quant à chercher à le rapprocher de M. le comte d'Artois, cela me parait absolument inutile. M. le comte d'Artois n'a pas de caractère, mais il est fort entêté lorsqu'il a adopté une idée bonne ou mauvaise, et que ses entours, sans qu'il s'en aperçoive, l'alimentent. M. de Calonne a trop cherché à faire du tort à M. de B[ombelles] pour n'être pas fort intéressé à le tenir hors d'état de persuader, par sa

1. M. Feuillet de Conches met : alignés.

présence, à un grand nombre de gens qu'il est un honnête homme. Ce serait donc perdre son temps que de lutter contre une ligue tramée par l'intrigue et la duplicité. Je veux bien cependant que vous disiez au maréchal de Broglie la vérité avec détails ; mais je crois important, tant que le Roi sera captif, de ne pas pousser la chose plus loin ; je craindrais qu'elle ne le compromît. Souvenons-nous qu'il a déclaré, à son retour à Paris, n'avoir eu aucunes correspondances avec les Puissances étrangères; j'aime mieux, je vous l'avoue, éprouver tous les dégoûts possibles et laisser un libre champ aux effets de la jalousie de M. de Calonne que de donner prétexte à nos tyrans, par une sotte justification, de river les fers de notre infortuné Souverain et de sa malheureuse femme. Mon mari, d'ailleurs, n'est pas ici, et il me saurait sûrement mauvais gré de répondre sans son aveu à des accusations qui, tenez, mon cher ami, n'ont pas le sens commun.

Je pars donc dans deux jours pour notre petit vilain château ; mon mari y est déjà depuis huit jours avec Louis et Charles, et me parait enchanté de la situation où est placée notre habitation, ce qui me fait plaisir. Ce pauvre homme a bien besoin d'un peu de dissipation. Je regarde la guerre comme sûre, et nourris dans mon cœur beaucoup d'espérances de succès ; la neutralité de l'Angleterre est tout ce que nous pouvions désirer. C'était encore un grand point de contestation entre M. de B[ombelles] et M. de Calonne ; ce dernier, en arrivant à Venise, ne voyait que par l'Angleterre et voulait persuader qu'elle ferait des prodiges ; M. de B[ombelles] prétendait que tout ce que nous pouvions désirer et espérer était sa neutralité. C'est une chose bien incommode que l'opposition du bon sens aux égarements d'un

esprit brillant. Adieu, mon cher marquis; j'embrasse votre femme, votre Hélène et vous aussi, et vous aime tous du meilleur de mon cœur.

Écrivez-moi au château de Wardeck, par Saint-Gall, à Rorschak en Suisse.

LXX

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeck, ce 25 aout 1791.

Je reviens d'une grand'messe que nous avons fait chanter à Rorschach, Mme de Louvois et nous ; les habitants de cette petite ville ont eu l'obligeance d'y faire exécuter une musique excellente, composée d'amateurs, qui se sont prêtés avec une grâce parfaite à célébrer la fête de notre malheureux Roi. Je ne puis vous exprimer, mon enfant, l'impression que m'a fait cette messe ; j'y ai pleuré malgré moi, et, rendus dans une maison voisine appartenant à un colonel suisse retiré du service de France, nous avons, mon mari et moi, laissé couler des larmes qui nous étouffaient. Quand hélas ! pourrons-nous n'en plus verser que de joie sur la situation de cet infortuné Prince et de tout ce qui lui appartient ? J'ai reçu hier votre lettre du 14, et suis bien sensible à l'intérêt vif avec lequel vous et votre mari défendez la réputation de M. de Bombelles. J'avais, je l'avoue, la bonne foi de la croire inattaquable, et ce nouveau genre de peine est

pour moi absolument neuf. Je n'en suis pas cependant plus malheureuse; car les imputations des entours de notre Prince sur mon mari sont si absurdes qu'avec un peu de temps on verra clairement que toutes ces calomnies ont tenu à la jalousie de M. de C[alonne]. Mon mari a voulu donner, avec plus d'exactitude que je n'avais fait à Stuttgard, les détails de tout ce qui s'était passé, à M. de R[aigecourt], et je suis bien obligée à M. de C[alonne] de nous avoir procuré d'éprouver tout l'effet de votre amitié et celle de votre mari. Vos procédés à tous les deux dans cette circonstance nous font plus de bien à l'âme que jamais ces grossiers mensonges ne pourront nous faire de mal.

Je savais le départ de M. le comte d'Artois [1]. Il a été trouver l'Empereur pour le presser sans doute sur les secours qu'il nous promit; je suis bien aise que le C. D. E. [2] ait été avec lui. Si l'union si nécessaire dans nos maux pouvait s'établir entre tous les partis ar[istocrates], ce serait déjà un avantage énorme sur nos tyrans, et je ne conçois pas comment, dans le péril pressant où nous nous trouvons, des considérations particulières peuvent encore l'emporter sur l'intérêt général.

J'ignore comme vous dans quel terme de confiance notre Princesse est avec la Reine. Vous savez aussi bien que moi que la raison a toujours dirigé les excellents procédés de Madame É[lisabeth] envers cette malheureuse Princesse; je suis persuadée qu'aimant tendrement son frère, elle fait ce qu'elle peut pour l'engager à tout sacrifier à son devoir et au secours du R[oi], et que si

1. Le Prince était allé retrouver l'Empereur et le Roi de Prusse à Pillnitz.

2. Le comte Valentin Esterhazy, à la fois agent des Princes et très dévoué à la Reine.

on la rendait médiateur, tout irait bien ; mais l'écoute-t-on faiblement ou point? Voilà ce que je ne sais pas. Embrassez pour moi votre Hélène, ses progrès me font un sensible plaisir. Puisse-t-elle ressembler aux auteurs de ses jours, et elle sera trop parfaite ! Je continue à me trouver parfaitement ici ; la vie que j'y mène me laisserait sans regrets si mon cœur était moins navré des malheurs communs. Résignons-nous, et attendons tout de cette bonne Providence qui sait mieux que nous ce que nous devrions craindre ou désirer. Adieu, chère petite. Le paquet de mon mari pour le vôtre n'est pas parti ; j'y vais insérer ma lettre, et vous prier, si M. de R[aigecourt] n'est pas avec vous, de lui faire parvenir. Je vous embrasse du plus tendre de mon cœur.

LXXI

Le Marquis de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Au château de Wardeck près Rorschach, le 25 août 1791.

M[me] de Bombelles m'a fait lire, Monsieur le marquis, vos deux lettres du 31 juillet ; j'y ai vu avec la plus vive sensibilité les sollicitudes de votre amitié. Je ne puis en témoigner une reconnaissance digne de vous qu'en m'occupant de justifier et de consolider l'estime que j'ai eu le bonheur de vous inspirer.

Le devoir d'un sujet fidèle me forcera peut-être à garder encore longtemps un pénible silence sur les imputations

dont je puis prouver la fausseté; mais ce qui (de ma part) doit encore rester caché au public ne peut être un secret pour qui sait joindre à tous les principes de l'honneur une prudence très recommandable.

Je n'ai pas besoin de vous retracer en détail tout ce qui, pendant plus de quinze mois, me mérita une reconnaissance dont M. le comte d'Artois m'a prodigué les témoignages. Je pourrais peut-être embarrasser sa délicatesse en faisant voir le jour à une lettre qu'il m'a écrite, postérieurement à l'époque citée comme celle de la découverte d'une prétendue trahison.

Je n'hésite pas à vous confier que les ordres du Roi me furent adressés le 12 de mars, ordres revêtus de tout ce qui devait les rendre obligatoires à tout bon Français. Je vous confie encore qu'ils m'étaient envoyés par M. le baron de Breteuil, lequel, dans une lettre de même date, se plaignait de mon silence en ces termes : « M'avez-vous jamais mandé une seule de vos démarches, ni vos rapports particuliers avec Turin depuis votre séjour à Venise? Est-ce vous qui m'avez instruit de ce que votre zèle très louable vous a porté à faire auprès de l'Empereur, etc. ? »

Ces reproches, que M. de Breteuil se croyait fondé à me faire, ne laisseront, je crois, aucun doute sur ce que, regardant mon ami jusqu'alors comme sans mission, je ne m'étais pas permis même les plus excusables confidences : je n'avais donc pas divulgué à cet ami les secrets de M. le comte d'Artois; mais, à partir de la fin de mars, ma position changea. J'avais été jusqu'à ce temps le maître d'agir suivant les seuls mouvements de mon zèle; ils me portaient à seconder les vues de Monseigneur. Cependant, depuis plusieurs mois, sans qu'on eût réussi à diminuer la bonne opinion que ce prince

avait de moi, il était souvent aussi embarrassé qu'impatienté de la fermeté avec laquelle je m'élevais contre toutes les folies que M. de Calonne voulait lui faire faire. Je n'entrerai pas ici dans l'énumération de celles que j'empêchai, mais j'ai recueilli l'historique et les preuves de ces faits.

Lorsque M. de Calonne m'eut l'obligation d'obtenir en avril une audience de l'Empereur, qui lui avait été refusée de la manière la plus constante et la plus humiliante, il sut à Florence de Sa Majesté Impériale que le Roi daignait m'honorer de sa confiance. Fier de cette découverte, M. de Calonne revint à Venise, et eut l'apparente bonne foi d'en faire part à M. le comte d'Artois, moi présent. Je gardai le silence, malgré tout ce qu'on fit pour que je m'expliquasse; on crut, ou l'on feignit de croire, que le baron de Breteuil et moi n'avions pas une mission formelle. M. de Calonne me caressa plus que de coutume, me parla de tout le parti que moi et mes enfants tirerions de mon dévouement sans bornes aux volontés de M. le comte d'Artois, c'est-à-dire à celles du ministre qui le gouverne. M. de Calonne ne négligea rien pour me persuader que le baron de Breteuil suivait de fausses idées, et que je rendrais un service à la bonne cause en profitant de l'accès que j'avais l'honneur d'avoir chez l'Empereur pour engager Sa Majesté Impériale à ne plus faire état d'aucuns des plans que M. de Breteuil pourrait faire mettre sous ses yeux.

Vous trouverez bien singulier, Monsieur le marquis, qu'un homme soit assez imprudent pour tendre des pièges aussi grossiers à la fidélité d'une amitié de toute ma vie. Mais ces insinuations, tout incroyables qu'elles doivent paraître, me furent faites, et l'on y joignit la désignation de toutes les grâces qui devaient pleuvoir sur moi, comme

si M. de Calonne les eût déjà à sa disposition. Mes réponses furent ce qu'elles devaient être; l'on ne se pressera pas plus de les citer que l'on ne pourra les contredire, si jamais je les rappelle.

M. le comte d'Artois avait à solliciter de nouveau l'Empereur; j'étais pour le moment la seule personne qu'il put envoyer à Sa Majesté Impériale; on me dit que, malgré ce qui pouvait inquiéter, on me confiait sans réserve le maniement des intérêts du Prince. Je répondis que je n'avais jamais provoqué sa confiance et que je la justifierais toujours. Je ne fis aucune difficulté de me charger d'une mission dont tous les motifs eussent eu l'approbation du Roi, et je ne vis, comme je ne verrai jamais, que du bien à conbiner les vues de M. le comte d'Artois avec ce qui convenait à la position de mon Souverain. J'avais des ordres de Sa Majesté pour me rendre à Florence, et ce que je devais y dire de sa part ne nuisait en rien au succès des désirs de M. le comte d'Artois.

J'obtins encore cette fois de l'Empereur tout ce qu'il avait refusé tant directement au Prince qu'aux sollicitations de M. de Calonne. L'Empereur, qui n'avait pas voulu voir à Vienne M. le comte d'Artois, l'Empereur, qui non seulement lui avait refusé l'entrée de ses États, mais l'avait encore fait prier de ne pas se trouver soit dans les villes où séjournerait Sa Majesté, soit même dans celles où elle ne ferait que passer, m'autorisa à annoncer à M. le comte d'Artois qu'il le verrait à Mantoue du 10 au 15 de mai, et que de là Monseigneur serait le maître de se rendre à Namur pour y rester dans une attitude plus décente et plus sûre qu'à Aix-la-Chapelle, jusqu'à ce qu'on eut pris les mesures propres à rétablir l'ordre et la Royauté en France.

Tandis que j'étais à Florence, M. le comte d'Artois me dépêcha un courrier qui m'arriva le 29 avril, avec de nouveaux ordres; dans l'empressement d'y satisfaire sur le champ, je négligeai un papier dont on me surprit une copie. Quoique, en raison de la naissance de ce courrier je n'eusse pas dû m'attendre à ce procédé, j'en acquis assez d'indice pour prendre le parti d'aller au devant des inconvénients que cela pouvait avoir (non pour moi, mais pour le secret des volontés du Roi). En rejoignant M. le comte d'Artois, je commençai par lui communiquer ce même écrit : c'était la minute d'une lettre à l'Empereur dont je vous adresse ci-joint une fidèle copie. M. le comte d'Artois fut d'abord surpris de voir la simplicité avec laquelle je lui montrais ce qu'on lui avait présenté comme une pièce probante d'insigne trahison. Mais Monseigneur ne m'en dit pas moins qu'on le trahissait par cela seul qu'on lui cachait ce qu'on devait lui découvrir. Je lui représentai qu'indépendamment de l'impossibilité de m'écarter des ordres supérieurs auxquels je devais mon premier respect, une autre considération m'avait également forcé au silence. Je rappelai à Monseigneur ce que j'avais souvent pris la liberté de lui dire sur l'inconvénient du peu de discrétion de ses comités. Je lui représentai que ses plus importantes décisions arrivaient toujours à la connaissance de plus de quinze personnes, et que je n'avais donc pu (sous aucun rapport) courir le risque (en lui confiant les intérêts du Roi) de les livrer à la curiosité et à la discussion de tant de personnes.

Ayant ensuite prié que M. de Calonne intervînt à cet entretien, ce ministre ne négligea rien pour rendre à M. le comte d'Artois toute la chaleur que mon *ton*, très respectueux, mais noble, avait diminué; M. de Calonne n'y parvint pas, et, quoiqu'il répétât plusieurs fois que

Monseigneur *était tout,* que le Roi, prisonnier aux Tuileries, *n'était rien,* le Prince finit par me dire qu'il rendait justice à mon cœur et n'accusait que mon esprit d'une fausse manière d'envisager les objets ; M. le comte d'Artois convint que personne n'avait, mieux que moi, secondé ses intentions. Je lui observai que, pour avoir tenu dans le secret les volontés du Roi, ce n'était pas une trahison envers Monseigneur, et que je ne m'en serais rendu coupable qu'autant qu'en me chargeant de ses commissions j'eusse abusé de sa confiance et me fusse prêté à solliciter le contraire de ce qu'il souhaitait. Il est bon que vous appreniez aussi, Monsieur le marquis, que, plus de trois mois avant cette injuste et désagréable explication, M. le comte d'Artois savait qu'aussitôt que j'aurais la liberté de quitter Venise, je me rendrais près de M. le baron de Breteuil ; depuis le même nombre de mois, M. de Calonne cherchait à m'écarter de tout ce qu'il pouvait dérober à ma connaissance, et Monseigneur, subjugué par son despote ministre, ne me proposait plus de le suivre où les circonstances le conduiraient. Je n'étais donc d'aucune manière au service de M. le comte d'Artois ; les marques d'affection, les épanchements de M. de Calonne ne me revenaient que par boutades, et je ne les devais qu'ou à sa légèreté, ou au besoin absolu où souvent il était de recourir à moi.

L'ambassadeur d'Espagne à Venise, M. le chevalier de Lascasas, qui sert si bien la cause de la Maison de Bourbon, et dont je puis dire que M. le comte d'Artois me doit l'appui, a su et a vu, jour par jour, combien je méritais de la part de ce prince une autre conduite que celle que (entraîné par de mauvais conseils) il tient à mon égard. Lorsque je pris congé de M. le comte d'Artois, il garda un chiffre qu'il avait ordonné, longtemps avant,

que je lui arrangeasse pour correspondre avec lui. Le prince, en recevant mes derniers respects, m'autorisa à me servir de ce chiffre toutes les fois que j'aurais à l'informer de choses intéressantes. Je n'ai pas vu la nécessité d'en faire usage; mais j'ai saisi quatre occasions différentes pour écrire à Monseigneur des lettres qu'il n'eût certainement pas laissées sans réponse, s'il eut agi de son propre mouvement.

Voici, Monsieur le marquis, tout ce que je puis me permettre de vous adresser jusqu'à ce que j'aie la satisfaction de causer avec vous. Voici ce que je vous prie de mettre sous les yeux de M. le maréchal de Broglie, en l'assurant que s'il n'y trouvait pas une justification assez complète, je m'engage, envers le juge de l'honneur d'un gentilhomme, de lui produire, en temps et lieu, tout ce qui contribuera à fortifier la bonne opinion qu'il a eue jusqu'ici de moi.

Quelque longue que soit déjà cette lettre, il m'est impossible de la terminer, Monsieur le marquis, sans vous parler de M. le baron de Breteuil. Je puis me tromper; mais je pense qu'on avait tort de blâmer son retour au ministère à la fatale époque de juillet 1789..... Je sais tout ce qu'il fit pour engager à prendre d'autres mesures que celles qui prévalurent. Je ne l'ai jamais entendu prononcer le nom de M. le maréchal de Broglie qu'avec la vénération due au héros de notre siècle, au citoyen le plus distingué, et comme l'on s'énonce sur le compte du frère de notre ami.

Ce que je sais (à n'en pouvoir douter), c'est que depuis que M. de Breteuil a quitté la France, et particulièrement depuis qu'il a été consulté, il n'a jamais rien dit que ce qui tendait à maintenir la famille royale dans une concorde qui doit être désirée de tout homme de bien, le

contraire ne pouvant être profitable à la longue qu'aux intrigants, aux fripons et aux ennemis de l'État, tant au dehors qu'au dedans.

On destinait une grande et noble part dans le grand plan à M. le comte d'Artois. *Il l'a su;* mais, égaré par M. de Calonne, il a préféré des chimères à ce qu'attendait le Roi de l'attachement d'un frère essentiellement bien intentionné.

Je sais également que jamais M. le baron de Breteuil n'a adopté ni supporté l'idée de nous constituer en deux Chambres, idée que M. de Calonne, séduit par son anglomanie et voulant s'accrocher à tout ce qui remonterait ses actions, a présentée et soutenue dans deux de ses plus récents ouvrages imprimés. Il est curieux que, pour déjouer le baron de Breteuil, M. de Calonne lui ait prêté gratuitement sa façon de penser et lui en ait fait un crime ; mais il s'agissait, sans plus de réflexion, de jeter un chat aux jambes, et l'on dit aujourd'hui de quelqu'un qu'on veut écarter : c'est un homme des deux Chambres, comme l'on s'est réciproquement dénigré en France en disant : c'est un aristocrate ou un démocrate. M. de Breteuil, nourri et vieilli dans les maximes de la pure monarchie, pense qu'en dépit des novateurs ignorants ou mal intentionnés nous ne pouvons prospérer qu'avec le gouvernement de nos pères, gouvernement dégagé de quelques abus, mais rétabli dans toutes ses formes. M. de Breteuil n'a pas cessé d'insister sur ce que le premier usage que le Roi ferait de son autorité servît à réintégrer le clergé et la noblesse dans leurs justes droits ; il tient de même à ce que le Tiers État rentre dans cette ligne intermédiaire qui lui laissait des avantages tellement démontrés qu'essentiellement le sort du Haut-Tiers était bien supérieur à celui de la majeure partie de la

noblesse. M. de Breteuil a répondu, en sujet fidèle autant qu'éclairé, à la confiance de son Roi, mais il n'a pas eu la dangereuse passion de se mêler de tout. Il n'a point questionné sur les moyens préparés pour l'évasion de Sa Majesté ; il s'en rapportait à la sagesse des personnes chargées de les préparer ; il ne blâme pas des mesures qui ne lui étaient point antérieurement connues ; il savait quand et non comment le Roi devait partir. Enfin tous ses avis ne portaient que sur ce que notre Souverain aurait à faire après qu'il aurait rompu ses liens ; c'est dans ces avis que se trouve tout ce qu'on peut attendre de la sagesse d'un ministre expérimenté et d'un Français qui sait ce qui convient à sa nation. Un jour viendra, Monsieur le marquis, où la vérité pourra s'élever sur les ruines du mensonge, et les détracteurs de M. le baron de Breteuil seront alors aussi honteux de toutes leurs impertinences qu'humiliés de leurs innombrables erreurs.

Je vous réitère la prière que cette lettre ne sorte pas de vos mains et qu'il n'en soit pas fait de copie ; mais je ne vous demande pas de la brûler ; je serai même satisfait de penser que vous conservez tout ce que je vous écris, comme une preuve de ma juste confiance en vous et comme un témoignage de l'invariable égalité de mes assertions.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus tendre attachement, Monsieur le marquis, votre très humble et très obéissant serviteur,

Le marquis de Bombelles.

ANNEXE A LA LETTRE LXXI

(Dont une copie a été surprise sur une table de M. de Bombelles)

Le Marquis de Bombelles à Sa Majesté Impériale.

Florence, le 28 avril 1791.

SIRE,

J'arrive à l'instant, chargé de plusieurs lettres pour Votre Majesté Impériale. Je prends la liberté de lui adresser celle de M. le comte d'Artois et celle de M. le baron de Breteuil.

Quoique je me sois servi du prétexte de l'arrangement de mes affaires avec le comte de Durfort pour que mon arrivée à Florence parût plus naturelle, je ne sortirai pas de chez Vanini[1] jusqu'à ce qu'il ait plu à Votre Majesté de me faire parvenir ses ordres. Quelque vif que soit l'empressement de me revoir à ses pieds, je désire n'obtenir cet honneur qu'au moment où il m'aura été accordé, sans vous causer, Sire, la moindre gêne. Lorsque je prendrai la liberté de parler à Votre Majesté, elle ne sera pas surprise de me voir une double commission; mais je dois l'assurer d'avance que, quelque prix que j'attache à justifier la confiance de M. le comte d'Artois, mon devoir de fidèle sujet passera toujours avant tout. Au surplus, tout se conciliera, tout tendra vers un but salutaire, lorsque ce qui se fera sera pesé par la sagesse de Votre Majesté, dirigé, amené, secondé par ses sentiments pour une

1. Aubergiste de Florence.

sœur digne de tout son intérêt et pour un Roi malheureux auquel, Sire, vous rendrez tous les moyens d'être, plus que jamais, un bon, un constant et un important allié de vos couronnes.

Je suis, etc.

Telle est la lettre sur laquelle M. de Calonne s'est permis de bâtir ses commentaires. L'expression de double commission, présentée avec malice à une trop grande crédulité, a suffi pour me juger coupable du plus répréhensible abus de confiance, et M. de Calonne, plus inconséquent encore que méchant, ne pensant jamais à l'avenir, cédant toujours à l'impulsion du moment, n'a pas réfléchi que, lorsque j'oserais publier cette lettre, les gens honnêtes n'y verraient que ma fidélité aux ordres du Roi et mon désir d'être utile à M. le comte d'Artois; et ensuite on se dirait que, pour faire un crime à quelqu'un de cet écrit, il fallait s'être fort écarté du respect dû à Sa Majesté (dans quelque position qu'elle se trouve) et s'être fort exagéré le pouvoir du Prince son frère.

LXXII

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt [1].

Wardeck, ce 7 septembre 1791.

Vous avez reçu de mon mari une longue épître, mon cher marquis, qui vous aura instruit plus parfaitement

1. Lettre publiée déjà par M. Feuillet de Conches : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth,* t. V, p. 244.

de tout ce qui s'est passé entre lui et M. le comte d'Artois. En voilà certes beaucoup trop sur une grande platitude, et il nous suffit que vous soyez au fait des méchancetés de M. de Calonne; car il serait bien injuste d'en accuser notre Prince, que j'aime, malgré les torts qu'on lui a fait avoir envers nous, du fond de mon cœur. J'ai appris avec un grand plaisir la manière touchante dont il a été accueilli de l'Empereur, et désire vivement que les démonstrations d'intérêt de ce chef de l'Empire nous amènent à des résultats solides. Ou son secret et celui des autres Puissances est inviolablement gardé sur les préparatifs de guerre, ou il se laisse leurrer par l'Assemblée. Je vous avoue que je suis impatientée de voir la guerre s'avancer aussi lentement, et que je crains toujours que l'hiver ne se passe en de vaines négociations qui donneront le temps à nos tyrans de se consolider et de nous perdre avec la France entière, tandis que si, dans un mois, privés de numéraire, de secours militaires, surtout de chefs, on les attaquait sérieusement, il faudrait bien qu'ils se soumissent. Si vous aviez sur cet objet quelques nouvelles consolantes, mandez-les-moi bien vite, car jusqu'à présent tout ce qu'on nous écrit nous fait craindre qu'on ne se laisse aller à des négociations au lieu d'agir. Ma Princesse me mande : « A la place de « ton mari, je ne me serais pas chargé de la commission « du C. D. et j'eusse essayé avant tout d'établir entre le « Roi et le C. D. une confiance qui aurait toujours dû « exister[1]. » Mais ma Princesse ne réfléchit pas à l'embarras où eût été le comte d'Artois par le refus de mon

1. Nous ne retrouvons pas la lettre à laquelle appartient ce fragment, dans la Correspondance de Mme Élisabeth, publiée par M. Feuillet de Conches.

mari, et cette conduite n'eût pas été propre à établir une grande confiance entre les deux frères. Je lui fais à ce sujet des représentations dont elle sentira, j'espère, la justesse; car j'avoue qu'il me serait pénible qu'elle ne rendît pas à mon mari la justice qu'il mérite.

Dites mille choses tendres pour moi à votre aimable femme; elle m'occupe souvent, et je crains toujours que quelqu'événement n'altère son lait, sa santé et celle de la petite; elle fera donc sagement de la sevrer dès que la prudence le permettra. Vous ne me parlez pas de vos parents; sont-ils enfin tranquilles? Charles est-il toujours avec vous? Quand espérez-vous le retour du Roi de Suède?

Je me trouve toujours fort bien de notre solitude; notre vie y est douce, occupée et tranquille. Je m'y occupe beaucoup de mes enfants; mon mari en fait autant, et il serait désirable pour leur éducation que leur père eût quelques années à y consacrer; mais qui sait l'avenir qui nous attend? Employons le présent et reposons-nous sur la Providence pour le reste. Mon Dieu! que la religion est une grande consolation dans les peines de cette vie; je l'éprouve bien tous les jours, et je sens qu'avec une telle ressource il n'y a point de véritable malheur pour nous. Adieu, mon cher marquis; continuez-moi votre amitié; vous savez le prix que j'y attache, et recevez l'assurance des sentiments que je vous ai voués *pour la vie.*

Du marquis de Bombelles, le 9 septembre.

J'ajouterai à ce que vous mande ma femme que j'ai (autant que les circonstances le permettent) démontré à Madame Élis[abeth] combien ses notions sur mon affaire avec M. le C. D. ont été inexactement données. Ce prince

a reçu maintenant une lettre en date du 26 août, écrite par un homme dans une position respectable et d'une façon de penser plus respectable encore. Cet homme, dont M. le C. D. tire et tirera d'importants services[1], lui articule avec autant de noblesse que de fermeté qu'il est instant que Monseigneur fasse finir « des propos légers, frivoles, inconséquents et méchants; » enfin, cette lettre est une nouvelle pièce, dont je serais fâché d'avoir à me servir, mais qui détruirait sans réplique toutes les calomnies. C'est un chef-d'œuvre de logique et de sentiment de la part d'une personne qui déclare avoir vu tout ce que j'ai écrit, et prouve qu'elle a su tout ce que j'ai fait. N'en parlez pas; mais je n'ai pu vous laisser ignorer une démarche, à laquelle la politique semblait se refuser et qui m'a d'autant plus touché que j'ai trouvé dans un étranger ce que de mes compatriotes, fort mes obligés, n'ont jamais eu le courage ni l'équité de faire.

LXXIII

Le Marquis de Raigecourt au Marquis de Bombelles.

Coblentz, le 8 septembre 1791.

J'ai attendu, Monsieur le marquis, que j'aie vue M. le maréchal de Broglie pour répondre à la lettre que vous

1. Nous ne savons pas exactement quel est ce personnage. Nous supposons avec M. de Raigecourt que ce doit être M. de Las Casas, ambassadeur d'Espagne à Venise, dont il est question dans la lettre du 25 août.

m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai, pour cette raison, avancé de quelques jours le voyage que je comptais faire ici, et j'ai rempli hier mon objet. M. le Maréchal a lu votre lettre avec bien de l'intérêt; je l'ai accompagnée des détails que j'ai pu lui donner sur vos rapports antérieurs avec M. de Calonne et sur la fermeté avec laquelle vous avez combattu près de M. le comte d'Artois les projets chimériques qu'on cherchait à lui faire adopter, ainsi que sur vos efforts continus pour entretenir entre les membres de la famille royale une union qui serait si nécessaire. Il m'a chargé de vous dire qu'il n'a ajouté aucune foi à des propos qui ne lui ont été rapportés que vaguement, que jamais M. le comte d'Artois ne lui en a parlé à lui-même, et qu'il est persuadé que votre conduite, dans la position délicate où vous vous êtes trouvé, ne s'est pas écartée des règles de l'honneur et de l'exacte probité.

Je suis persuadé qu'il vous rendra justice dans l'occasion; mais je ne crois pas que dans ce moment il puisse chercher à la faire naître. Ses occupations sont trop multipliées; elles exigent un détail infini et qui s'accroît tous les jours.

M. le comte d'Artois est de retour depuis dimanche ; il n'a rien transpiré du résultat de son voyage et des conférences de Pilnitz[1]. On croit cependant qu'il n'a pas été

1. C'est le 25 août que l'Empereur et le roi de Prusse se rencontrèrent à Pilnitz ; le 26 eurent lieu des conférences entre les deux Souverains et le comte d'Artois, et le 27, fut signée la déclaration suivante :

« S. M. l'Empereur et S. M. le roi de Prusse, ayant entendu les désirs et les représentations de Monsieur et de M. le comte d'Artois, déclarent conjointement qu'elles regardent la situation où se trouve actuellement S. M. le roi de France, comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Elles espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les

inutile, et qu'il a fait accélérer le moment des opérations qui ne devaient plus avoir lieu qu'au printemps ; mais comme rien n'est prêt, il faut encore quatre mois de patience. On dit que l'on publiera incessamment les articles signés à Pilnitz, mais je ne crois pas que cette publication puisse précéder les manifestes. Je ne sais si l'on y est convenu de reconnaître Monsieur pour Régent; je crois toujours que c'est une démarche indispensable pour mettre les Princes en mesure de servir utilement leur frère prisonnier.

puissances dont le secours est réclamé, et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec leurs dites Majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains et au bien-être des Français. Alors, et dans ce cas, leurs dites Majestés sont décidées à agir promptement et d'un mutuel accord avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun. En attendant elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité. » Signé : LÉOPOLD, FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

On peut lire dans l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française,* par M. de Sybel, — t. Ier, l. II, ch. VI, — les raisons politiques qui, à Pilnitz, rendirent l'Empereur et le roi de Prusse si froids pour les émigrés. La demande de reconnaître Monsieur comme régent, demande faite par le comte d'Artois et dont parle ici M. de Raigecourt, ne contribua pas peu à cette froideur.

LXXIV

Le Marquis de Raigecourt à la Marquise de Bombelles.

Coblentz, ce 11 septembre 1791.

J'espère, Madame la marquise, que M. de Bombelles aura reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire ; j'aurai aujourd'hui celui de vous rendre compte, un peu plus en détail, de mon entretien avec le maréchal[1]; je vous avouerai que je l'ai trouvé un peu prévenu par tout ce qu'on lui avait dit ou rendu. Comme il était fort pressé, je n'eus pas le temps de m'étendre autant que je l'aurais voulu sur tous les services que M. de Bombelles avait rendus à la chose publique et à notre Prince, celui-ci en l'empêchant de se livrer à toutes les chimères que M. de Calonne lui mettait dans la tête. Je lui en dis cependant assez pour le mettre à même d'apprécier la conduite de votre mari, et, lisant ensuite sa lettre, il lui rendit parfaitement justice; il parut même très flatté du prix que M. de Bombelles attachait à son opinion. Il me parla beaucoup des bonnes intentions du Prince, de la peine qu'il éprouvait lui-même de toutes ces petites tracasseries, et des barres que cela mettait sans cesse dans les roues. Il eut ensuite grand soin de me faire entendre qu'il était si surchargé d'affaires, tant générales que particulières, qui survenaient tous les jours, qu'il ne pourrait pas s'occuper de celle-là près du Prince. Je n'insistai pas sur ce point, parce que ce n'était pas votre désir;

1. Le maréchal de Broglie.

d'ailleurs je prévoyais d'avance qu'il ne s'en chargerait pas, car, quoiqu'il jouisse de toute la confiance sur les objets militaires, son crédit n'est pas si bien établi que l'on n'ait déjà cherché à l'ébranler, et qu'il puisse affronter directement le ministre principal. Notre conversation ayant été interrompue avant d'avoir rien résumé ni conclu, j'écrivis le lendemain une lettre ostensible et je la portai au maréchal, en lui disant que je le priais de lire ma réponse à M. de Bombelles, pour qu'il vît si je ne lui faisais pas dire autre chose que ce qu'il avait dit. Il lut ma lettre, et, en me la rendant, il me dit que je pouvais l'envoyer, et qu'il l'approuvait dans tous ses points ; c'est celle que M. de Bombelles a reçue.

Je vous prie que tous ces petits détails restent entre nous et votre estimable mari ; le maréchal m'a toujours comblé de bontés, et il vient encore de m'en donner des preuves en engageant M. le Comte d'Artois à remplir le désir de Madame Élisabeth, à me prendre pour un de ses aides-de-camp, et lui-même s'est chargé du chevalier de Causans. Peut-être me saurait-il mauvais gré si ceci lui revenait.

J'aurais eu grande envie de communiquer aussi la lettre de M. de Bombelles à l'évêque d'Arras [1], avec lequel je suis assez lié ; mais je ne l'ai pas osé sans son consentement. De plus, j'ai réfléchi que l'évêque, quoiqu'à ce que l'on m'a dit ancien ami du baron de Breteuil, était actuellement très lié avec M. de Calonne, au moins de politique, et qu'il avait donné beaucoup dans tous ses systèmes ; ainsi, sous ce rapport, cette confidence ne serait peut-être pas très utile.

1. Louis-François de Conzié, évêque d'Arras, l'un des principaux conseillers du comte d'Artois.

On n'a ici aucune nouvelle intéressante; le retour de M. le C. D. n'a pas levé le voile qui couvre encore les projets de l'Empereur et du Roi de Prusse. On est bien assuré de leurs intentions de venir à notre secours, mais on en ignore encore le Quando et le Commodo (*sic*). Bien des gens craignent que nous soyons encore remis au printemps. D'autres assurent que le manifeste paraîtra incessamment; mais s'il n'est pas soutenu de troupes, à quoi servira-t-il ? M. de Bouillé est encore à Berlin. Il a eu à Prague des conférences avec de M. de Lascy[1] et le prince de Hohenlohe[2]; j'espère qu'ils y seront convenus d'un plan d'opération. On doute à présent que le Roi de Suède arrive; sa prétention de généralissime n'a pu s'accorder avec celles de M. le comte d'Artois.

La grâce que M. le comte d'Artois vient de me faire va me forcer à m'établir ici; je compte retourner demain à Trèves pour quatre ou cinq jours, et revenir ensuite avec armes et bagages. Si cependant je vois clairement, d'ici à un mois, qu'il n'y a rien à faire, je demanderai un congé et je retournerai auprès de ma femme.

1. Le feld-maréchal Lascy, général autrichien.

2. Il y avait plusieurs princes de Hohenlohe, l'un qui était au service de la Prusse et commandait l'armée prussienne à Iéna; un second, qui pendant la campagne des émigrés, fut à la tête d'un corps levé par son père et nommé *chasseurs de Hohenlohe;* un troisième, le prince de Hohenlohe Kirchberg, qui commanda l'armée autrichienne dans cette même campagne de 1792. C'est du premier de ces princes de Hohenlohe qu'il est ici question.

LXXV

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeck, ce 16 septembre 1791.

Toutes les nouvelles qui nous arrivent, mon enfant, commencent à être des plus consolantes. Vous devez être plus au fait que moi et j'attends de recevoir, par vous et votre mari, confirmation de l'heureux succès du voyage de notre Prince[1] pour m'en réjouir tout à fait. On assure qu'il a reçu parole de l'Empereur et du Roi de Prusse, et que le premier donne décidément 60,000 hommes, le second 40,000, que Monsieur a témoigné à son frère la tendresse la plus touchante et, jetant son chapeau en l'air, a crié *Vive le Roi,* lorsqu'il a appris les dispositions des Souverains; ce mouvement de la part de Monsieur est charmant. Dieu veuille les éclairer et les diriger, et accompagner leurs efforts des succès qu'une si bonne cause mérite. Dussions-nous dans notre petit coin être oubliés, maltraités, peu importe si notre Souverain reprend sa couronne et la religion son empire. On ne parle que de guerre à Paris; il paraît que l'Assemblée en est fortement tourmentée, et je crois le moment où la seconde Législature va s'installer, très favorable pour la commencer. On attend ici un corps de huit à dix mille Autrichiens, qui sans doute fera partie de l'armée. Je ne puis vous exprimer, ma bonne petite, tout ce qui se passe en moi; je suis ravie de croire toucher à l'époque d'une

1. Le voyage du comte d'Artois à Pilnitz.

vengeance bien légitime, mais le sort de nos Souverains, de ma Princesse, et de ma mère par contre-coup, me cause de vives inquiétudes; leur position sera cruelle. On dit qu'aussitôt les troupes arrivées aux frontières, elles auront ordre d'entrer, précédées du manifeste des Souverains. Si nos démagogues ne sont pas retenus par la plus forte crainte, ils égorgeront tout ce qu'ils diront aristocrates; cela fait horreur à penser, mais je me flatte qu'ils auront trop peur pour oser se livrer à leurs cruautés. Enfin, mon enfant, espérons que cette bonne Providence ne nous abandonnera pas, et prions-la du fond de notre cœur.

LXXVI

Le Marquis de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Vardeck, ce 20 septembre 1791.

Votre lettre du 11 de ce mois à Mme de Bombelles est venue fort à propos, Monsieur le marquis, pour me tranquilliser et faire succéder la satisfaction à la vraie peine que j'avais éprouvée en lisant une froide reddition de compte de la commission dont votre amitié pour nous avait bien voulu se charger. Ma surprise et ma peine étaient d'autant plus douloureuses que je n'en avais pas parlé à ma femme, craignant et de l'affliger et de ne pas vous rendre la justice qui vous est si bien due. Plus on aime, plus on estime les personnes et plus on est exigeant à leur égard; c'est ce qui m'arrivait avec vous.

Grâce vous soit rendue de l'aimable et de l'honnête empressement avec lequel vous nous avez comblés, en nous écrivant une lettre qui, vous pouvez en être sûr, ne sera que pour nous.

Je n'ai jamais prétendu que le maréchal de Broglie traitât mon affaire; je n'ai désiré que de m'assurer de son opinion, par une suite de ma vénération pour lui. Je sais *beaucoup mieux* que ce respectable homme combien il peut et doit compter faiblement sur son crédit, tant que M. de Calonne en aura. Je sais combien je déplaisais, lorsque je proposais de faire des démarches envers un général qui sait mieux ce qu'il faut savoir que tous les faiseurs modernes. Les vertus du maréchal de Broglie seront toujours à charge à l'immoralité de M. de Calonne. C'est à regret que je trace une telle médisance, mais je ne la livre qu'à vous et je sais combien vous êtes incapable d'en mal user.

Vous m'avez fait grand plaisir de ne point me mettre en jeu avec l'évêque d'Arras; c'est encore un de ces personnages dont j'ai été obligé de rétorquer les très pauvres arguments. Je lui crois de bonnes intentions, mais s'il tient une grande place dans le conseil de M. le comte d'Artois, c'est sûrement encore en raison du besoin de mettre là un évêque et un évêque artésien; car Monseigneur ne m'a pas laissé ignorer combien il avait été étonné de l'extrême médiocrité de M. de Conzié dont le Calonne et ses ayant-cause à Venise ne parlaient que comme d'un gobe-mouches. Tout cela est un tableau nouveau d'intrigues mal cousues, dans lequel je n'ai garde de vouloir figurer. La justice, que mon maître m'a encore rendue très récemment en écrivant aux Princes ses frères, les discours de la Reine, les marques d'estime des Rois Bourbons et de leurs ministres, à Madrid et à

Naples, sont des sujets de consolation et de tranquillité dont je saurai jouir. Je suis ravi que M. le comte d'Artois vous attache à lui. Hélas, il mériterait de n'avoir près de sa personne que des gens de votre trempe; alors ses actions seraient toutes analogues aux bonnes et droites intentions de son excellent cœur[1].

LXXVII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt[2].

Trèves, ce 23 septembre 1791.

A ton arrivée à Coblentz, tu auras trouvé de bien bonnes nouvelles; j'en attends la confirmation par toi demain, et j'espère que la recommandation de l'évêque de Verdun t'aura fait assez d'impression pour que tu m'écrives deux fois la semaine. Tu sais que je ne suis pas une causeuse ; ainsi, ce qu'il faudra taire sera avec moi comme au fond d'un puits. J'ai eu hier, par Mme Piron, des nouvelles de ma Princesse; elle m'écrit du 12 d'abord, puis un mot du 14, avant d'avoir accompagné la Reine[3];

1. Voir les lettres du 23 septembre et 11 octobre du marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles. (Note du marquis de Raigecourt.)

2. Il y a, comme on le voit, un assez long intervalle entre cette lettre et la dernière du marquis à la marquise de Raigecourt. Le marquis de Raigecourt était venu passer quelque temps à Trèves, puis il était retourné à Coblentz.

3. La Constitution ayant été acceptée le 13 par le Roi, la Reine devait aller le 14 à l'Assemblée et la Princesse devait l'y acccom-

elle me charge dans cette lettre d'une grande commission pour le maréchal. Je lui mande aujourd'hui qu'il n'est pas ici. Je lui ajoute que tu es à Coblentz et que tu pourrais la faire si elle le jugeait à propos, ou que j'irai moi-même si elle le veut. Le fond de la commission est d'engager les princes et surtout [le comte d'Artois][1] à plus d'égards pour la Reine qui paraît craindre qu'on ne veuille lui ôter par la suite toute influence. Cela me fait craindre que le Congrès n'ait pour but un accommodement. Mais ne parle pas de cela avant que je t'en donne mission. Nous n'avons rien eu aujourd'hui d'intéressant de Paris; nous avons ici la protestation de M. d'Éprémesnil, qui est parfaite. On dit ici que M. de Grosbois est dans le conseil; mais rien n'ira, au moins pour le futur, tant que le baron de B.[2] et M. de B.[3] feront de l'affaire générale celle de leur ambition particulière... Je te recommande d'aller souvent dès le matin chez le maréchal; c'est de bonne heure, mais tu lui dois cela. Quant aux Princes, je ne te conseille rien sur cela, si ce n'est d'en faire ni trop, ni trop peu. Mme Élisa-

pagner. « Je vais à midi à l'Assemblée pour suivre la Reine, écrivait-elle; si j'étais la maîtresse, je n'irais certes pas. » Quant à la commission pour le maréchal de Broglie, elle est très longuement développée dans la lettre du 12; nous n'en citerons que quelques lignes : « Je voudrais qu'il persuadât au jeune homme (le comte d'Artois) de mettre un peu plus de grâce vis-à-vis de sa belle-mère, (la Reine) seulement de ce charme qu'un homme sait employer quand il veut, et avec lequel il lui persuadera qu'il a le désir de la voir ce qu'elle a toujours été. Par ce moyen, il s'évitera beaucoup de chagrin et jouira paisiblement de l'amitié et de la confiance de son père (le Roi). » Voir cette lettre du 12 septembre. *Correspondance de Mme Élisabeth,* p. 333.

1. Ici le signe indiquant le comte d'Artois.

2. Le baron de Breteuil.

3. M. de Bombelles. Mme de Raigecourt jugeait alors sévèrement le mari de son amie. On verra plus loin qu'elle revint bien sur cette appréciation.

beth me mande par Mme Piron de lui écrire en lait les nouvelles sûres des troupes, etc. Je le ferai, mais fais-le de ton côté. Tu sauras mieux le vrai; je lui mande aujourd'hui que tu auras le soin de l'instruire, et comme tu lui écriras en lait, tu pourras lui adresser directement.

LXXVIII

Le Marquis de Raigecourt au Marquis de Bombelles, à Valdeck, près de Saint-Gall.

Coblentz, le 23 septembre 1791.

J'ai encore reçu à Trèves, Monsieur le marquis, la lettre que Mme de Bombelles a eu la bonté de m'y adresser et ce que vous avez bien voulu y ajouter. Je sens tout le prix de votre confiance et je la mérite par mon tendre attachement. J'espère que vous m'apprendrez l'effet qu'aura produit la lettre écrite à M. le C. D. et que j'imagine l'être par M. le Ch. de Las Casas. Lui seul a été à même de connaître et d'apprécier toutes vos démarches et peut vous faire rendre par le P[rince] une justice que nous réclamons avec tant de raison. Les nouvelles obligations que l'on vient d'avoir au baron de Bombelles[1] sont assez essentielles pour mettre un poids de plus du côté de la justice et de la reconnaissance. Je suis bien aise que vous ayez

1. Le baron de Bombelles, frère du marquis, était l'agent des Princes à Saint-Pétersbourg; il venait d'obtenir de Catherine II beaucoup de promesses et un peu d'argent.

mis sous les yeux de Mme Élisabeth les raisons qui ont dirigé toute votre conduite ; je ne doute pas qu'elle n'en apprécie la justesse et je crois qu'elle conserve assez de crédit sur l'esprit de son frère pour qu'elle puisse entreprendre avec succès de l'éclairer et de dissiper les fausses impressions qu'on lui a données et qui finalement feraient plus de tort à lui et à la besogne générale qu'à vous-même.

Je suis fâché de ne m'être pas trouvé ici, au moment où a paru la lettre des Princes au Roi[1], je vous l'aurais envoyée tout de suite ; j'imagine que quelqu'un m'aura suppléé et que vous l'avez à présent. M. de Calonne y a tiré le plus grand parti possible de la déclaration (malheureusement bien vague) signée à Pilnitz. J'imagine que cette publication (peut-être prématurée) a eu principalement pour objet de lier l'Emp[ereur] en quelque manière et de l'empêcher de se livrer à toutes les ouvertures de négociations que l'on ne lui ferait que pour l'amuser. Je ne sais si l'on aura réussi ; on assure à présent que les troupes impériales sont enfin en marche ; on en porte le nombre à 30,000 hommes ; mais depuis si longtemps on nous amuse avec cette nouvelle que je ne la croirai que lorsque je les verrai arriver. D'autant plus que les gazettes allemandes ne parlent encore que de deux régiments et qu'il n'est question d'aucun mouvement dans les troupes Prussiennes dont la marche devrait être combinée avec celles d'Autriche. Ajoutez que le général La Tour m'a dit à Luxembourg, il n'y a pas un mois, qu'il était impossible que l'Empereur retirât 5,000 hommes des troupes cantonnées dans les P. B.[2], sans exposer ce

2. Le manifeste des Princes, sous forme de lettre au Roi, avait paru le 10 septembre.

1. Pays-Bas.

pays à une nouvelle révolution, et nous apprenons aujourd'hui que les É[tats] de Brabant viennent de refuser les impositions militaires sous le prétexte de ces misérables difficultés, relatives au Conseil de Brabant, dont les gazettes vous ont entretenu.

Qu'avez-vous dit en apprenant la nouvelle démarche du Roi ? quel effet aura-t-elle produit dans les cours étrangères ? Je m'attendais à son acceptation pure et simple, mais pas à tout l'échafaudage dont il l'a étayé. Cela m'a percé l'âme. Sa position est bien malheureuse ; mais il faut avouer qu'il l'aggrave encore par son peu de caractère et ces démarches indignes de son rang. S'il n'était pas mon Souverain, j'en dirais davantage.

On travaille à présent à la protestation annoncée dans la lettre des Princes, elle sera sûrement bien faite, mais quel effet s'en promettre tant qu'elle ne sera pas soutenue par nos voisins ? La cour de Russie vient de faire une démarche éclatante. M. de Romanzow a présenté, il y a trois jours, ses lettres de créance aux Princes. Nous lui avons fait avant-hier une visite de corps, le maréchal de Broglie à notre tête. Je vous enverrai le discours du maréchal et la réponse du ministre, si je puis les avoir. Les deux millions que M. de Bombelles a apportés ont fait grand plaisir ; on en avait grand besoin, mais ce n'est là qu'une goutte d'eau. Il me semble que l'Espagne aurait dû donner l'exemple de la démarche que vient de faire la Russie ; on dit qu'elle traite les Princes très froidement, je ne sais à quel sujet. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le départ de M. le duc de Bourbon a été suspendu ; on espère que le duc d'Havré[1] parviendra à dissiper ces nuages. Il est fort question d'un Congrès de toutes les puissances coa-

1. Agent des Princes en Espagne.

lisées qui doit se tenir à Aix-la-Chapelle dans le courant du mois prochain[1]. Si cela est vrai, son effet le plus infaillible sera de faire renvoyer au printemps toutes les opérations militaires, et de donner le temps à notre seconde Législation de s'installer et de surpasser peut-être les horreurs de la première.

Mes respects aux pieds de votre aimable et respectable femme, et recevez les hommages de mon tendre attachement; c'est un sentiment, mon cher m[arquis], que je vous ai voué pour la vie.

LXXIX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 26 septembre 1791.

On promène dans Paris notre Roi *nonchalant,* sa triste compagne et notre trop malheureuse Princesse. La Constitution se consolidera à peu près, puisqu'on laisse passer les gelées par dessus, et que le Roi est forcé à se prê-

1. C'était le Congrès armé que ne cessait de réclamer la Reine dans ses lettres à l'Empereur, et pour lequel le Roi de Suède avait déjà quitté ses États. Le comte de Fersen lui écrivait le 21 septembre : « Le Congrès est décidé : l'Empereur m'a dit qu'il sentait la nécessité qu'il fût armé. » *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth,* t. IV, p. 105. Mais cette résolution de l'Empereur était encore incertaine; car Fersen écrivait le même jour au baron de Taube qu'il doutait que Léopold et son ministère voulussent « présenter des têtes d'armées pour le soutenir » (le Congrès). *Le Comte de Fersen et la Cour de France,* I, 187-188.

ter à toutes les démarches honteuses auxquelles il se soumet; mais les Princes et les Puissances doivent, pour juger sa façon de penser sur cette maudite Constitution, se souvenir de ce qu'il en a dit en partant pour Varennes[1]. On fait courir ici le bruit que les Princes vont à Bruxelles; s'il était vrai et que tu les suivisses, j'irais alors m'établir avec toi.

Charles[2] arrive dans l'instant. Il a vu M. de Bouillé; il est content de lui; c'est ce qu'il nous faut. M. de Bouillé assure que quinze mille Prussiens sont en marche et dix mille Autrichiens. Il assure aussi que les troupes de l'Impératrice vont embarquer; mais, au bout de tout cela, il craint une négociation, résultat du congrès d'Aix-la-Chapelle.....

LXXX

Le Marquis de Raigecourt à la Marquise de Bombelles, à Valdeck.

Coblentz, le 28 septembre 1791.

J'ai adressé dernièrement à votre mari une assez longue et ennuyeuse gazette, Madame la marquise; au-

1. Louis XVI, en partant pour Varennes, avait fait remettre à l'Assemblée par M. de La Porte, intendant de la liste civile, une *Déclaration* où il énonçait les motifs de son départ et les critiques nombreuses qu'il avait à faire de la Constitution. Voir cette *Déclaration* dans M. Feuillet de Conches : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth,* t. II, p. 95.

2. Le comte Charles de Raigecourt, officier à Royal-Allemand, frère cadet du marquis, mort lieutenant-général au service d'Autriche. (*Note de M. le marquis de Raigecourt.*)

jourd'hui c'est avec vous que je veux avoir l'honneur et le plaisir de m'entretenir ; j'ai cependant reçu la lettre de M. de Bombelles en date du 20 de ce mois, et en conscience je lui devrais une réponse; mais je préfère qu'elle passe par votre bouche, elle en sera mieux reçue, et j'y gagnerai peut-être une de vos lettres qui me font toujours le plus grand plaisir.

J'ai eu hier celui de causer avec le baron de Bombelles, qui repart ce soir pour la Russie et vous vous imaginez bien quel a été le sujet principal de notre conversation. Il est fort d'avis, et j'en suis aisément tombé d'accord, que, d'après les lettres que M. le C. d'Artois doit avoir reçues actuellement, et les témoignages flatteurs qui ont été rendus à votre mari par le Roi et les autres Souverains, témoignages que les Princes ne peuvent pas ignorer, il est indispensable que M. de Bombelles reparaisse ici. La jalousie de M. de Calonne ne pourra pas empêcher M. le C. d'Artois de le voir et de le bien traiter, et je suis persuadé que, dans une demi-heure de conversation, il achèverait d'éclairer le Prince et de le ramener aux sentiments de justice et de reconnaissance qui lui sont naturels. D'ailleurs la présence de M. de Bombelles ici dissiperait l'impression qu'ont pu laisser dans quelques esprits les propos qu'on a répandus, et produirait peut-être mieux cet effet qu'un mémoire justificatif, supposé même que les circonstances permissent d'en publier un. Monsieur votre beau-frère m'a prié particulièrement d'insister près de vous sur ce point et je crois qu'il a grande raison. La délicatesse de M. de B[ombelles] ne doit pas être alarmée de faire auprès du Prince la première démarche ; elle me paraît d'autant plus nécessaire de sa part, que celui qui a eu des torts ne revient presque jamais le premier. Outre l'avantage que je trouverais pour la chose publique à un

rapprochement qui ferait employer M. de Bombelles, je crois que dans le cas du rétablissement de nos affaires, il ne serait pas inutile à l'avancement de votre mari et à la fortune de vos enfants qu'il fût bien avec les Princes. J'espère qu'ils joueront un assez grand rôle dans la contre-révolution pour conserver ensuite une certaine influence dans le gouvernement.

Si cependant M. de B[ombelles] ne trouve pas que cette démarche soit encore convenable pour le moment, son frère le prie d'écrire au moins en attendant à M. le prince de Nassau[1], qui est ici du Conseil, auquel les Princes ont beaucoup d'obligations, qui est déjà au courant de votre affaire et qui paraît disposé à la prendre avec beaucoup de chaleur.

Le baron de Bombelles, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, part ce soir pour Pétersbourg. Il compte être de retour avant la Toussaint, mais il aurait grande envie de vous voir et de causer d'abord avec votre mari; il le prie de lui écrire à Berlin sous l'adresse du ministre de Russie, chez lequel il prendra la lettre à son retour, et de lui mander si le détour de Berlin ici en passant par Valdeck serait très considérable. Quarante à cinquante lieues ne l'arrêteraient pas; mais il faudrait aussi que M. de B[ombelles] lui envoyât un itinéraire; il espère le décider alors à la démarche que nous croyons nécessaire.

Je suis fâché de vous l'enlever, mais je serais fort aise de le revoir; vous le remplaceriez auprès de vos enfants, que je vous prie d'embrasser pour moi.

1. Le prince Othon de Nassau-Siégen, un des personnages du XVIIIe siècle qui eurent l'existence la plus aventureuse. Amiral au service de la Russie, il était, à cette époque, un des hommes de confiance de Catherine II et un des partisans les plus enthousiastes de l'émigration. Rentré dans la vie privée, sous Paul Ier, il mourut obscurément en 1809.

Je ne sais pas si nous serons longtemps ici, mais si cela traîne, comme il y a apparence, je crois que je retournerai à Trèves ; au moins j'irai y faire de longues visites. La vie d'ici est fort ennuyeuse ; j'ai heureusement pour ressource Mmes de Caylus et d'Autichamp. La société de Schönburnslust n'est point du tout dans mon genre, et j'aurais de la peine à faire le *beau Monsieur* auprès de Mme de Balbi. Je vous assure que ces femmes n'ont pas été rendues plus raisonnables par la révolution ; le pauvre et respectable maréchal de Broglie y est tourné en ridicule à la journée, ainsi que le prince de Revel, son fils, qui est une des plus honnêtes créatures que je connaisse ; aussi je vais là le moins possible [1].

Charles de Damas est ici depuis hier. On assure toujours que le Congrès s'ouvrira le 1er novembre à Aix-la-Chapelle. Le baron de Flachslanden, arrivé de Vienne, n'a annoncé que la marche de 12.000 Autrichiens et d'autant de Prussiens. M. de Bombelles porte une belle lettre de remerciements à l'Impératrice de Russie.

1. Ce passage, depuis : « Je ne sais pas si nous serons longtemps ici... » a déjà été publié par M. Feuillet de Conches, *Louis XVI, Marie Antoinette et Madame Élisabeth,* t. IV, p. 207. Mais après ces mots : « je vais là le moins possible », M. Feuillet de Conches ajoute la phrase suivante : « M. de Bouillé et le maréchal de Castries sont ici. Ce dernier va s'établir à Cologne. » Cette phrase n'appartient pas à cette lettre, mais à une autre lettre du marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles, en date du 11 octobre.

LXXXI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, 29 septembre 1791.

... Le chevalier m'a apporté, pour nouvelles, de l'incertitude sur le Congrès que tu regardes comme certain pour le mois de novembre. Un voyage (ceci à l'oreille) de la duchesse de Brancas, maîtresse du baron de Breteuil, doit, dit-on, déterminer ce Congrès pour ou contre. Ledit baron cherche à se rapprocher des Princes ; jusqu'à présent, il avait, dit-on, mis des bâtons dans la roue pour les opérations de l'Empereur, sur lequel il a crédit. Si les Princes font bien, ils le recevront en grâce. Reste à savoir si M. de Calonne permettra qu'il joue un rôle. Tout ceci pour toi seul ; mais, d'après ce que je te mande là, tâche d'en savoir davantage et mande le moi, ou à ma Princesse ; son désir serait ce rapprochement, et c'est là la mission dont elle voulait me charger auprès du maréchal. J'attends de nouveaux ordres de sa part pour m'en acquiter personnellement ou par toi. Cette pauvre Princesse est traînée au spectacle [1], voit son frère vautré à plat dans la boue. Quelle douleur pour elle !.....

Nous redoutons ici, comme vous, le Congrès; nous craignons ses longueurs et ses systèmes ; il n'y a que l'évêque de Verdun qui trouve évêque d'en bien augurer.

1. Madame Élisabeth écrivait le 25 septembre à Mme de Raigecourt : « Nous avons été à l'Opéra, nous irons demain à la Comédie. Mon Dieu ! que de plaisirs ! » *Correspondance,* p. 339.

LXXXII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeck, ce 2 octobre 1791.

C'est aujourd'hui ma fète, mon enfant, et assurément le bouquet que vous m'envoyez est le plus beau que je puisse recevoir : votre lettre du 22 m'arrive ! ah mon Dieu ! que je suis contente ! mais, bonne petite, c'est-il bien vrai ? Votre mari nous mande de son côté qu'il a peu d'espérance, quoiqu'il soit environné de gens qui en ont beaucoup ; il ne croit pas à la marche des troupes prussiennes ; il craint le Congrès d'Aix-la-Chapelle ; mais j'espère que vos nouvelles sont certaines, et il est possible que M. de Raigecourt n'ait pas voulu se compromettre en nous les mandant..... J'étais impatientée de notre triste stagnation. Enfin, ma pauvre petite, prions, prions de tout notre cœur ; Dieu veuille surtout que les forces soient imposantes, pour que, la résistance étant moins forte, il y ait moins de sang répandu ! Que deviendront nos Souverains pendant ce temps-là, et notre pauvre Princesse, et ma mère ? J'espère que la frayeur de tout ce qui les environnera les fera respecter : j'ai un battement de cœur de toutes vos nouvelles que je ne puis exprimer. Mon mari a été à quatre lieues d'ici, et revient cette après dîner ; il va être aux anges ; mais comme j'avais besoin d'ici à ce temps-là de communiquer ma joie, je suis venue chez Mme de Louvois, d'où je vous écris. Je l'emmène dîner avec moi, et nous allons boire à

votre santé. Que je vous remercie donc d'avoir pensé à moi. Continuez, chère amie, à m'envoyer ainsi des bulletins de tout ce que vous apprendrez, quitte à vous rétracter; mais je vous en conjure, point de rétractations de celui-ci. La lettre de votre mari me chiffonne malheureusement; elle me trouble; mais non, il n'aura pas voulu tout dire.

J'embrasse mon Hélène; pauvre enfant, quand te verrai-je? Vous figurez-vous notre bonheur de nous trouver près de notre adorable petite Princesse? Cette idée me tourne la tête. Je regretterai cependant, dans toutes les situations de ma vie, ma retraite de Wardeck; si j'y avais l'âme tranquille, j'y serais trop heureuse; mes enfants s'y élèvent si bien, ils s'y portent si bien! Cependant je désire la quitter, voilà la vie! Savez-vous que la Reine de Naples a accordé vingt-quatre mille francs de pension au baron de Talleyrand[1]? Ce qui m'altère de vos nouvelles est mon pauvre frère; le voilà donc renvoyé. Que va-t-il devenir? Quel malheur pour nous tous que sa fausse démagogie! Que n'ai-je pas fait, ah mon Dieu! Adieu, bonne petite, je vais écrire à ma Princesse pour lui faire mon compliment; je vous embrasse du plus tendre de mon cœur.

1 Le baron de Talleyrand, ambassadeur de France à Naples, avait donné sa démission en décembre 1790, comme le marquis de Bombelles, pour refus de serment à la nouvelle Constitution.

LXXXIII

Le Marquis de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeck, le 4 octobre 1791.

Vos lettres, Monsieur le marquis, font notre bonheur et me consolent en grande partie de toutes les injustices que j'éprouve. On m'en fait de nouvelles en persuadant à M. le C. d'Artois que je m'occupe de le desservir en Suisse. Je voudrais que les personnes qu'il y emploie ne nuisissent pas davantage à sa cause ; elles l'y tournent au moins dans un ridicule dont je me suis occupé de diminuer les inconvénients, autant que je l'ai pu. Au surplus, pour mieux me calomnier, on me fait plus d'honneur que je ne mérite en supposant que j'ai un grand crédit auprès du corps helvétique. Lorsque j'ai dû y parler, au nom du Roi, pour obtenir une levée extraordinaire, *dont le commandement était destiné à M. le C. D.,* je parlai raison à quelques chefs; ils m'en ont conservé un souvenir qui me vaut des marques d'estime ; mais on n'a du crédit chez des républicains qu'avec le moyen de leur être utile ou de s'en faire craindre. Comme je ne conçois rien de plus plat que de vouloir se donner une importance qu'on ne peut pas avoir, j'évite soigneusement jusqu'au soupçon que je sois chargé de la moindre négociation, et c'est ce qui fait qu'ayant des connaissances à Zurich je me suis refusé à leurs obligeantes instances, pour ne rester dans leur ville que le temps strict qu'il me fallait pour arranger une affaire de banquier. De là j'ai été à

Notre-Dame des Ermites[1], où je n'ai pas vu un seul Suisse employé dans le gouvernement.

Vous avez deviné juste en supposant que la lettre en question était du Cher de Lascasas. Voici ce qu'il m'écrit en date du 23 septembre : « M. L. C. D., qui m'écrit de sa main une lettre de quatre feuillets, ne me dit rien sur votre compte, ne vous nomme pas; donc il ne répond pas. »

Ce silence m'afflige et ne me surprend pas ; M. le C. D. est trop obsédé pour se livrer aux sentiments de son équité naturelle. Le temps seul l'éclairera et je n'ai plus rien à faire.....

J'apprends que M. de Castelnau[2] vient d'avoir à Zurich une altercation avec le baron de Salis sur ce que celui-ci n'a pas dit *amen* à toutes les folies de ce plénipotentiaire. On a tenté dans le même lieu une démarche qui n'y aura aucun succès, celle de tirer du canon de l'arsenal. En vérité il semble que les gens qui présentent les projets aux Princes ne connaissent pas plus la Suisse que le Congo. Croyez, Monsieur le marquis, que, loin de jouir de ces bévues, elles m'affligent réellement, parce que je jette mes regards sur l'avenir et que je voudrais qu'on veillât mieux à la gloire des frères de mon maître. Le temps

1. Pèlerinage célèbre en Suisse.

2. Le baron de Castelnau, un des agents des Princes. Un an après, le 27 août 1792, le prince de Condé le chargeait de contracter un emprunt pour lui, en l'autorisant même à hypothéquer ses biens « meubles et immeubles présents et à venir. » *Hist. des trois derniers princes de la Maison de Condé,* par Crétineau-Joly, t. Ier, p. 79. On peut consulter sur le baron de Castelnau les *Mémoires et Correspondance de Mallet du Pan,* t. Ier, p. 356, et une note du Mis de Bombelles à Catherine II, en date du 31 janvier 1792, publiée par M. Feuillet de Conches, *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth,* V, 182.

viendra où il faudra se réunir, et chaque faux pas prolongera les maux d'une discorde fatale à la France et douloureuse pour les gens de bien.

Recevez mes plus tendres hommages.

LXXXIV

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeck, ce 6 octobre 1791.

Il faudrait que mon âme vous fût bien connue pour imaginer à quel point, mon cher marquis, je suis touchée des sollicitudes que votre amitié vous fait éprouver pour nous. Non, de ma vie je n'oublierai l'intérêt tendre que vous avez pris et prenez journellement aux injustices qu'on fait essuyer à mon mari, et vous serez toujours pour nous deux notre meilleur ami. Vous jugez, d'après notre attachement, tout le prix que nous attachons à vos conseils. Celui que vous donnez à mon mari de se rendre à Coblentz est cependant si important qu'il demande d'y réfléchir à tête reposée, et c'est ce que nous voulons faire l'un et l'autre. Songez, mon cher, à l'intérêt qu'a M. de Calonne de couvrir toutes ses menées en éloignant toute explication, et l'application qu'il mettra à faire recevoir à mon mari tant de dégoûts par notre Prince qu'il en résulte impossibilité ni de s'expliquer ni de s'entendre. On pardonne volontiers les torts des autres, mais bien rarement ceux qu'on a eus soi-même. M. de Bombelles ne doit donc guère espérer un retour de justice, qui coûte-

rait à l'amour-propre de notre Prince, et ferait courir le risque à M. de Calonne d'être connu. Pourquoi donc chercher de nouveaux chagrins ? De quelle utilité cela pourrait-il être à la chose publique ? Si les conseils de M. de B[ombelles] étaient bons, les écouterait-on, et, s'il est maltraité, comme cela ne peut manquer, quel fruit nos enfants en retireront-ils ? Je pense donc jusqu'à présent que M. de B[ombelles] doit rester dans notre retraite, jusqu'au moment où, les coups de fusil se tirant, il devra aller payer de sa personne. Il verra alors de quelle manière il devra se présenter et il pourra servir la bonne cause, sans avoir rien à démêler avec les Princes. Si le Roi reprend la couronne, il ne se refusera pas sans doute d'employer un fidèle et vieux serviteur, et je ne crois pas que la persécution qu'on fait éprouver à mon mari aille jusqu'à vouloir le frustrer de ce qui lui sera légitimement dû. Il me semble donc qu'il doit rester, et ne pas aller demander un pardon qu'il n'a pas à réclamer, et qu'on lui refuserait avec hauteur. M. de B[ombelles] doit en outre au baron de B[reteuil], dont il partage la disgrâce, de ne pas faire une démarche qui romprait peut-être les liens qui les unissent. Je sais avec quel intérêt le R[oi] et la R[eine] parlent de M. de B[ombelles]. Si l'un et l'autre désiraient qu'il fût à Coblentz, il y volerait ; mais jusqu'à présent, ils ne nous ont rien fait pressentir là-dessus. D'après tous ces détails, il me semble que l'apparition de M. de B[ombelles] à Coblentz serait une démarche inconsidérée, sans avantage pour la chose publique et qui aurait de l'inconvénient pour lui-même. Si on pouvait espérer que les entours des Princes, les belles dames qui font leur société, se prêtassent à un rapprochement, M. de B[ombelles] devrait peut-être faire quelques avances ; mais il y a longtemps qu'il a renoncé à être

agréable, et les moqueries de la société de Schœnburnlust[1], la manière dont, d'après ce que vous me mandez, sont traités les gens raisonnables, est peu faite pour engager à rendre son existence dépendante des caprices de ces dames. Quant au prince de Nassau, sa légèreté est aussi connue que sa bravoure ; il croira ce que lui dira M. de Calonne, sans aller plus loin, et j'avoue qu'il me répugne de voir faire à M. de B[ombelles] le rôle d'un suppliant. Il a écrit trois fois à M. le C. D., lui a donné tous les motifs de sa conduite dans tous leurs détails, et ne doit pas en faire davantage, à ce qu'il me semble. Ne prenez pas cependant pour un refus positif mon opinion présente ; il est possible que de plus mûres réflexions m'en fassent changer, surtout si vous persistez dans la vôtre ; mais voyez à votre tour si vous ne me trouvez pas raison.

Je vous remercie de l'intérêt que vous avez témoigné à mon beau-frère. Mon mari lui écrira à Berlin et lui enverra son itinéraire pour venir ici ; le détour, à ce qu'il dit, ne sera pas de plus de quarante lieues. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir du prince de Revel. Je l'ai connu à Luxembourg ; sa politesse est parfaite et j'ai pris de lui l'opinion que vous en avez. Je n'accorde pas dans ma tête la marche des troupes avec le Congrès d'Aix la Chapelle ; enfin il faut voir. Mon désir serait qu'on marchât cet hiver ; je le désire surtout pour tous ces pauvres gentilshommes qui vous entourent et dont la situation est déchirante. La conduite de l'Impératrice de Russie est adorable et doit faire honte aux autres souverains ; j'es-

1. Château de l'électeur de Trèves à Coblentz, alors résidence de Monsieur et du comte d'Artois. On peut lire dans les *Souvenirs du comte de Neuilly* de curieux détails sur cette petite cour de Coblentz.

père qu'elle les aura électrisés tous, et ce sera peut-être à Catherine II à qui nous devrons notre salut.

Vous savez que le Roi a refusé d'aller au *Te Deum,* et même de répondre à l'évêque constitutionnel de Paris ; voilà une petite pointe de courage, qui lui vaudra, je crains, de nouvelles insultes ; mais ce sera un bien pour le moment. On assure qu'on l'a forcé, d'une manière indigne, de recevoir la Constitution, et que sa lettre a été faite par le Comité ; on prétend qu'il en a gardé la copie et qu'il doit l'envoyer au Roi d'Espagne comme une preuve de la violence qui lui a été faite. Sa position est bien cruelle et doit inspirer une véritable pitié ; car je parierais tout au monde qu'il ne s'est résolu à obéir à ses tyrans que pour sauver la vie de ceux qui eussent été les victimes de sa résistance. Adieu, mon cher marquis ; continuez à me donner de vos nouvelles et à me faire part de tout ce que vous saurez, et croyez que le bien général m'est si cher, que je n'aurai jamais la petitesse de ne pas jouir de tout mon cœur des succès de nos Princes, que je voudrais, aux dépens de toute ma fortune à venir, voir parfaitement avec le R[oi] et la R[eine]. Mille tendresses à votre femme quand vous la verrez. Recevez l'assurance de mon bien sincère attachement[1].

1. Voir la lettre de Mme de Raigecourt du 16 octobre et celle de M. de Raigecourt du 29. (Note du marquis de Raigecourt.)

LXXXV

Le Marquis de Raigecourt au Marquis de Bombelles, à Valdeck.

Coblentz, le 11 octobre 1791.

J'espère, Monsieur le marquis, que Mme de Bombelles aura reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Vous y aurez vu que les craintes que vous pouviez avoir sur la manière de penser de Monsieur votre frère n'étaient point fondées. Comme j'ignorais absolument ses rapports antérieurs et actuels avec vous, je n'avais d'abord osé lui parler de vos affaires; mais enfin, l'ayant mis un jour sur la voie, je le trouvai instruit, et nous eûmes la conversation dont je vous ai rendu compte. Je fus très content de sa manière de voir et de penser; il me dit qu'il avait répondu à ceux qui lui avaient parlé de vous : *Mon frère saura prouver un jour qu'il n'a fait que ce que son devoir lui prescrivait*. Il avait le plus grand désir d'aller vous voir, et j'espère que vous lui aurez envoyé à Berlin les renseignements qu'il m'a prié de vous demander.

Je n'ai pas entendu parler ici des nouveaux torts que l'on vous prête; je ne serais cependant pas étonné que les personnes intéressées à vous tenir éloigné des Princes ne cherchassent encore à aggraver ceux que l'on vous a déjà supposés. Je pars dans deux jours pour Trèves, mais auparavant je verrai encore le maréchal de Broglie, et je le remettrai sur ce chapitre. Je tâcherai de savoir ce qu'il pense de l'effet que pourrait faire ici votre apparition. Il reçoit lui-même beaucoup de dégoûts, et je crois qu'il ne

tardera pas à retourner à Trèves, au moins pour s'y reposer. Je sais qu'il a dit à quelqu'un, que tant que l'on n'aurait pas ici le baron de Breteuil, rien ne pourrait aller. En général on commence à sentir la nécessité de l'avoir; car, malgré la convention de Pilnitz, la belle réception faite à M. le C. D. et les espérances qu'il a données, l'Empereur ne marche pas, et la Prusse reste dans la même inaction. — Nous avons vu la duchesse de Brancas[1]; elle n'y est restée qu'un moment et est repartie pour Paris; ses liaisons *connues* avec le baron nous ont fait supposer qu'elle était venue négocier un rapprochement. Je ne sais si elle y a réussi, mais je crois qu'à l'exception du sacrifice de M. de Calonne, que l'on ne fera certainement pas, elle a dû y trouver les esprits assez disposés, au moins dans le Château. Car, dans la ville et parmi nos nombreux émigrés, la prévention est toujours la même, et l'on attribue à M. de Breteuil tous les embarras qui surviennent et tous les torts que l'on suppose, soit au Roi, soit à la Reine.

M. de Calonne est malade depuis quelques jours; il a un rhumatisme dans la tête qui l'empêche de travailler et qui a même menacé de devenir inflammatoire; il va un peu mieux aujourd'hui. M. de Bouillé et le maréchal de Castries sont ici; ce dernier va s'établir à Cologne. On m'a dit que le comte de Vaudreuil partait aujourd'hui pour Vienne; je crains fort que ce ne soit un plénipotentiaire dans le genre de celui de Zurich. Son cousin, le marquis de Vaudreuil, est arrivé hier de Paris; *on m'a dit* qu'il avait dit qu'en prenant congé du Roi, S. M. lui avait souhaité un bon voyage, lui avait dit qu'il en approuvait

1. Née Élisabeth Pauline de Gand de Mérode-Middelbourg, guillotinée le 16 février 1794.

le but, que c'était à Coblentz qu'il envoyait tous ses bons ; qu'on devait y être étonné de toutes les démarches qu'il faisait, mais qu'il avait pris ses précautions pour mettre son honneur en sûreté.

LXXXVI

La Marquise de Raigecourt à la Marquise de Bombelles, à Valdeck[1].

Trèves, le 16 octobre 1791.

Vous aurez vu, Madame, que mes belles nouvelles n'étaient pas véritables. Je vous ai réjouie pour un petit moment, et aujourd'hui je viens m'affliger avec vous. Tout me paraît se reculer et même s'anéantir; je vois avec douleur que Paris et Coblentz ne s'entendent point, et cependant pour les uns et pour les autres ce serait le seul moyen de s'en tirer. L'Emp[ereur] traite les Princes comme des enfants; il fait semblant de se convaincre de leurs bonnes raisons, de s'attendrir sur leur position; en conséquence il leur donne de l'espoir, leur fait des promesses, et, au moment de les accomplir, il trouve une porte de derrière pour délayer et allonger à l'infini. Les Princes ne peuvent s'empêcher de soupçonner que le crédit de la R[eine] et de ses agents ne contrarie tous leurs

1. Déjà publiée par M. Feuillet de Conches : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth,* t. IV, p. 203, et *Correspondance de Madame Élisabeth,* p. 354.

projets et ne fasse tenir à l'Empereur une conduite si étrange. Il vaudrait bien mieux dire : « Dans votre plan, telle et telle chose me déplaît, je n'y consentirai point et je mets mon secours à telle et telle condition... » Ne nous le dissimulons pas, ma chère amie, tout ceci tient à la haine de deux hommes résolus chacun dans leur intérieur de se détruire. Le baron de B[reteuil] aura beau me protester le contraire, je n'en croirai rien; il a de l'ambition, et sa religion n'y met pas les bornes que sa délicatesse seule ne serait pas capable d'y mettre. Il faut donc, pour le bien général, chercher à rapprocher ces deux hommes et à accorder leurs prétentions respectives ; je prêche de ce côté-ci cette morale tant que je puis. Prêchez-la du vôtre, et faites voir que toute la noblesse se rallie et se ralliera à M. le C. D'[Artois], que la conduite *tergiversante* de l'Emp[ereur] a aigri les esprits contre sa sœur, et qu'il faudrait maintenant mettre du concert et de la confiance dans les efforts que l'on veut faire pour rétablir le Roi. On soupçonne encore dans ce pays-ci quelque cachoterie de la part des Tuileries. Il faudrait une bonne fois pour toutes s'expliquer. La R[eine] craint-elle que M. le C. D'[Artois] s'arroge une autorité dans le Royaume qui nuise à la sienne? Qu'elle en soit tranquille ; elle sera toujours la femme du Roi, et elle a plus de caractère que ce Prince et sera toujours dominante. Que craint-elle donc? Elle se plaint qu'on n'a pas assez d'égards pour elle. Mais vous connaissez le cœur, la droiture de notre Prince; il a été incapable de tenir les propos qu'on lui a attribués et qu'on a rapportés à la R[eine dans l'intention sûrement de les rendre irréconciliables. Ce serait un beau rôle à jouer que de les rapprocher et de les faire marcher du même pied, si le b[aron] de B[reteuil] peut se convaincre que ce serait là servir vraiment servir sa patrie

et son Roi, et qu'il ne doit pour une si grande œuvre épargner ni peines, ni soins, ni sacrifices.

Le petit voyage de la duchesse de Brancas à Coblentz m'avait fait espérer quelque rapprochement. L'arrivée de M. de Bouillé me laisse encore sur cela quelque espoir, et j'en ai besoin pour soutenir le présent et prévoir sans horreur l'avenir. Je ne vois que ce remède à nos maux : l'intelligence. Si nous ne l'obtenons pas, nous sommes en proie pour des siècles à des malheurs sans exemple. — Mon mari m'avait mandé de Coblentz qu'il invitait le vôtre à y venir. Je lui ai demandé s'il était bien assuré de la manière dont il serait reçu. L'âge et la considération de votre mari ne lui permettent pas de faire une pareille démarche sans être sûr qu'il reprendra l'existence qu'il doit avoir. Je vois, chère amie, par la lettre que vous avez écrite à M. de R[aigecourt], que vos réflexions sont les mêmes. Mon époux les trouve justes ; au premier moment le désir de revoir M. de B[ombelles] et d'espérer qu'il serait utile à nos Princes, lui avait fait embrasser cette idée avec chaleur ; mais il convient que, même pour avoir la possibilité d'être utile, il faut qu'il soit recherché et qu'on revienne sur ses pas.

Nous avons encore du temps avant de voir notre patrie calme et heureuse et nos souverains à leur place. — Notre malheureuse P[rincesse], qu'on a traînée à tous les spectacles ! notre malheureux Roi, qui s'avilit tous les jours davantage ; car il en fait par trop, même s'il a encore l'intention de leur échapper ; car toutes ces bassesses le font dire et soupçonner, et il ne met pas la mesure que la bonne politique exigerait ! L'émigration, en attendant, s'accroît tous les jours, et bientôt il y aura dans ce pays-ci plus de Français que d'Allemands.

LXXXVII

Le Marquis de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeck, le 28 octobre 1791.

Vous acquérez, Monsieur le marquis, chaque jour de nouveaux droits à ma reconnaissance, et je m'estime bien heureux d'avoir obtenu la soigneuse et honorable amitié d'un homme qui pense comme vous. Mme de Bombelles vous a présenté, sous leur jour le plus vrai, les raisons que j'ai de ne point me rendre à Coblentz que lorsque les Princes croiront devoir m'y appeler et que j'aurai l'ordre du Roi ou au moins son approbation pour prendre ce scabreux parti. Je ne suppose pas que ni Monsieur, ni M. le comte d'Artois me jugent nécessaire à la marche de leurs affaires, et, de bonne foi, je leur saurai gré de me laisser de côté, parce que, je vous le répète, j'ai trop connu la manière dont ces affaires se traitent pour croire qu'il soit devenu satisfaisant de s'en mêler, et je suis d'ailleurs trop gauche pour pouvoir me tirer avec honneur des intrigues des deux cours, réunies à l'extérieur, mais sûrement très divisées par les prétentions des belles Dames et des beaux Messieurs.

Ne croyez pas que la duchesse de Brancas ait été chargée d'aucune commission. Elle a des droits à l'amitié du baron de Breteuil, mais il ne l'a jamais initiée dans ses secrets. Je suis bien aise que M. le maréchal de Broglie rende à mon ami la justice qu'il mérite. Quant aux bourdonnements de Coblentz et aux impertinences des gazetiers, on peut et l'on doit s'en mettre peu en peine. Avez-

vous vu la brochure intitulée : *Nouveau complot d'enlever le Roi conçu par les anciens députés?* J'y suis associé à MM. de Breteuil, de Bouillé, et de Fersen pour être l'agent de cette seconde évasion, et je m'en tiens honoré, quoiqu'il n'en soit pas question. Mais je me trouve un peu étranger à une coalition dont on fait membres MM. Barnave, Chapelier, La Fayette, Beaumetz, Narbonne et Montmorin.

Je suis également surpris de me voir taxé de *monarchiénisme*[1]. Le vrai, puisque nous en parlons, est que j'ai en horreur tous ces gens qui, après avoir culbuté le royaume par leurs iniques absurdités, veulent aujourd'hui refaire un Roi et un gouvernement à leur guise. Je méprise moins les scélérats conséquents et fermes dans leur révolte; certainement ils sont moins dangereux que les autres, parce qu'on ne fera pas de la France une république, au lieu qu'on peut nous jeter dans d'interminables malheurs si l'on veut former une Constitution des débris de celle qui croule avant d'être achevée et de celle qui était la seule convenable à la nation. C'est à cette ancienne Constitution, telle qu'elle était, qu'il faut revenir sans y rien changer, si nous voulons retrouver du repos et un vrai retour de prospérité. Les gens qui ont crié aux abus nous ont fait bien du mal. Il faut supporter des abus dans un gouvernement, comme on vit avec de la bile et d'autres vices du corps humain; un bon régime prolonge la durée de la machine. Nos lois, les lois de nos pères, sont des chefs-d'œuvre; mais elles ont été édictées par des hommes. La perfection ne se trouvera qu'au pa-

1. Les *monarchiens* étaient les royalistes modérés et ceux qui furent plus tard désignés sous le nom de *Feuillants*. Voir sur les *monarchiens* et leur système politique les *Mémoires* de l'un des leurs, Mallet du Pan.

radis. Ayez des ministres passablement bons, et, dans moins de dix ans, le royaume, revenu à son ancienne forme, refleurira; il ne se relèvera au contraire jamais du coup qui lui a été porté, si l'on veut faire une cote mal taillée et nous jeter surtout dans les deux Chambres de l'Angleterre. Voici ce que je pense, ce que je ne cesse d'écrire partout où l'on veut bien m'écouter. J'ajoute, comme je vous l'aurai déjà dit, qu'il sera plus aisé de faire rentrer les Français dans leur ordre primitif et dans leurs habitudes que de les plier à d'autres nouveautés, modifiées sur celles qui nous ont jetés dans l'anarchie.

J'ai écrit à mon frère à Berlin : je lui ai tracé sa route; je désire bien que le détour ne l'effraye pas. L'Espagne me paraît marcher de meilleur pied qu'aucune autre puissance, et j'ai lieu de croire qu'elle s'entend bien avec l'Empereur, que je ne juge pas si légèrement qu'on le fait à Coblentz.

Présentez mes respects à Mme la marquise de Raigecourt et au maréchal, s'il vous revient à Trèves.

LXXXVIII

Le Marquis de Raigecourt à la Marquise de Bombelles à Valdeck.

Coblentz, le 29 octobre 1791.

Pendant mon séjour à Trèves, j'ai été obligé, Madame la marquise, de céder à Mme de Raigecourt le plaisir de vous écrire; mais je viens reprendre mes droits, et je

veux vous dire moi-même que votre lettre du 6 m'a fait grand plaisir, que les raisons que vous m'y alléguez m'ont paru aussi justes qu'il est possible et que je conçois parfaitement que, dans sa position, M. de Bombelles ne veuille ni ne puisse faire aucune démarche qui le compromette ou qui puisse lui nuire auprès du baron de Breteuil. Je n'avais insisté sur celle que je proposais que dans la persuasion que l'on commençait à sentir, dans le conseil des Princes, la nécessité d'un rapprochement avec le baron. Alors votre mari ne pouvait pas manquer d'être bien reçu, et peut-être aurait-il contribué à ramener une union que nous désirons depuis si longtemps et sans laquelle nous ne ferons rien. Car il faut tout dire, M. de Calonne, à cause de sa légèreté même, n'est pas haineux, et peut-être trouverait-on en lui plus de disposition à un rapprochement que l'on n'en trouverait encore dans le baron. Quoi qu'il en soit, M. de Bombelles jouerait un beau rôle, s'il pouvait être médiateur de ce rapprochement. Je ne sais plus dans quelle disposition sont les esprits au Château[1]; mais je les ai retrouvés, dans la société, extrêmement aigris, même parmi les gens les plus raisonnables, contre l'Empereur, qui effectivement nous joue de la manière la plus indigne, et contre ceux que l'on suppose avoir quelque influence sur ses démarches. Aussi je vois que l'on tend à se passer de lui, c'est-à-dire à faire un coup de tête, sauf lorsque nous nous serons jetés dans la nasse, à faire comme les enfants et à crier au secours. Au reste, c'est peut-être le seul parti à prendre pour le faire se décider; il vaut mieux risquer de périr tout d'un coup que de se consumer à petit feu. Je crois

1. A Schœnburnlust, château de l'Électeur de Trèves près de Coblentz, où logeaient Monsieur et le comte d'Artois.

cependant qu'il y a encore une intrigue du côté des Tuileries et que peut-être ils préparent quelque événement; mais il ne peut pas avoir lieu de sitôt, et sûrement nous le préviendrons.

L'émigration est devenue si prodigieuse que je crois que les Princes rassembleront bien dix mille gentilshommes; les Gardes du Corps seuls sont plus de mille. On m'a dit que l'on comptait sur une vingtaine de régiments dont les officiers répondent, au moyen de quelque argent. Cela suffira pour faire une trouée, mais non pour faire une contre-révolution, qui était immanquable si la convention de Pilnitz avait été exécutée. Il paraît cependant que les Princes ont reçu quelque argent autre que celui de Russie; car ils vont se mettre en grande dépense et, à compter du 1er novembre, tous les gentilshommes vont être payés à raison de 75# par mois ceux qui sont à cheval, et 45# ceux qui sont à pied; aussi seront-ils assujettis à la discipline militaire, dans tous les cantonnements où ils sont répartis. Il n'y a pas jusqu'au brave M. d'Hector qui va commander trois à quatre cents officiers de marine qui se rassemblent à dix lieues d'ici[1]. — M. de Vaudreuil n'a pas été jusqu'à Vienne; il est resté malade à Lintz; je suppose que c'est une maladie de commande et que l'Empereur n'a pas voulu le voir[2]. — Vous savez qu'aux Tuileries la Dsse de Duras et même Mme de

1. Ce corps prit le nom de *Marine royale* et atteignit plus tard le chiffre de 600; il était en effet sous le commandement du Cte d'Hector.

2. Le comte de Vaudreuil, un des anciens familiers de la Reine et de la Société Polignac, en ce moment agent des Princes et envoyé par eux près de l'Empereur. Le marquis de Raigecourt se trompe en disant que M. de Vaudreuil n'est point allé à Vienne; il y alla et fut même reçu par Léopold, mais n'en obtint que des promesses vagues. « Les propos sont bons, écrivait-il lui-même, et

Tarente ont donné leur démission. La D^sse de Luynes, au contraire, paraît être dans l'intimité.

LXXXIX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 3 novembre 1791[1].

Quoique tu prétendes que tu n'avais rien à me mander, ta lettre pourtant est des plus intéressantes ; elle me fait envisager une expédition partielle qui, je crains bien, n'achève de décourager le parti des Princes par la crainte du peu de succès, et ne l'affaiblisse en réalité par la défection de ceux qui ne voudront pas partager le péril, soit par calcul soit par devoir. Du nombre de ces derniers seraient les Gardes du Corps ; leur position serait bien embarrassante, entre les Princes et le Roi, s'il leur défend d'agir avant le concert des troupes étrangères. On dit qu'il y a eu sur cela partage dans le Conseil, que le maréchal n'était pas pour cette échauffourée, que M. de Calonne la voulait, qu'on a menacé le maréchal de faire venir M. de Maillebois et qu'alors il s'est rendu et a

les procédés diamétralement opposés aux discours. » Voir sur ce séjour à Vienne, où il avait retrouvé son amie la duchesse de Polignac, ses lettres des 20 et 21 octobre, 2 et 9 novembre 1791. — *Correspondance du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois*, II, 29-50.

1. Le marquis de Raigecourt, qui avait passé le mois d'octobre à Trèves avec sa femme, venait de retourner à Coblentz, près du comte d'Artois, dont il était aide de camp.

consenti à se charger de l'entreprise. Fais un usage discret de tout ce que je te dis là, je ne te permets d'en parler qu'avec M. d'Albignac[1] et puis avec Mmes d'Au...[2] et de Ca...[3] Cela pourrait revenir au maréchal et faire des tracasseries; il y en a assez sans chercher à en faire naître de nouvelles. — J'ai mandé aujourd'hui à ma Princesse que tu lui avais écrit.

XC

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeck, ce 3 novembre 1791.

Votre lettre du 16 est bien noire, ma bonne petite. Effectivement la lenteur des secours qu'on nous promet si vainement, la division qui règne parmi nous, l'incertitude de ce qui va se passer à ce Congrès, tout ce concours de tristes circonstances est désespérant. Je désire comme vous du fond de mon cœur un rapprochement; mais, mon enfant, le baron de B[reteuil] est homme; comment pourrait-il oublier la manière dont on s'est déchaîné contre lui à Co...[4]? Comment la R[eine] se fierait-elle jamais à M. le C. D., elle qui sait les propos infâmes que tous ses entours ont tenus et tiennent encore sur

1. Le comte d'Albignac, officier aux gardes du corps; on a vu plus haut une intéressante lettre de lui.
2. Mme d'Autichamp.
3. Mme de Caylus.
4. Coblentz.

elle et sur le Roi? Je n'ai pas, grâce à Dieu, à me reprocher de lui avoir fait parvenir tout ce que j'ai entendu moi-même; mais j'en sais assez pour sentir que, si elle est aussi instruite que moi, elle ne risquera jamais de faire dépendre son sort de gens qui lui doivent beaucoup, et sont ses plus mortels ennemis. J'excepte M. le C. D. des traits dont je vous parle; son âme est droite, noble et franche, et je suis intimement convaincu de la pureté de ses intentions; mais, faible comme la plupart des Princes de son sang, il se laisse diriger aveuglément par sa *société*. Persuadé qu'il a une volonté qui soumet celle des autres, ce Prince suit, sans s'en douter, toutes les directions que ses amis lui donnent. Comment, d'après cela, compter sur les effets de ses excellentes qualités? Il ne faut calculer donc que sur les effets de la haine et de l'âpreté de ses amis. M. de B[ombelles] a cependant écrit au baron de B[reteuil] tout ce qu'il a cru devoir lui mander pour l'engager à se rapprocher; ce dernier ne le veut pas, et, d'après le ton mystérieux de ses lettres, nous croyons qu'il y a d'importants secrets encore cachés, que nous ne saurons que lorsque la bombe éclatera. Ne m'en demandez pas davantage; car je ne sais rien de plus, et ne confiez à personne les doutes que je vous confie.

Je suis bien aise de vous voir penser comme moi sur l'apparition de M. de B[ombelles] à Co.[1]; elle eût été ridicule et sans effet utile. Je garde donc décidément mon pauvre mari pour cet hiver, et j'espère que nous passerons une vie douce dans notre retraite; elle ne me laisse que le regret d'être loin de ma mère, de notre charmante petite Princesse, et de vous, ma pauvre petite. Que les

1. Coblentz.

circonstances ne nous ont-elles rapprochées! J'aime mes Anglais, mais je vous eusse donné leur place et de bon cœur; l'idée de notre réunion a fait toute ma consolation. Nous aurons encore bien des peines, mais elles auront une fin, et la tranquillité dont nous jouirons après tant d'orages sera d'autant plus solide qu'elle posera sur la triste expérience que feront nos compatriotes des malheurs attachés au désordre et à la rébellion. Nous recevons des nouvelles tout à l'heure qui nous font espérer que le Congrès n'aura pas lieu; je le désire vivement, car ce maudit Congrès nous jetterait dans des langueurs, des incertitudes qui seraient désolantes. Embrassez pour moi votre Hélène; je suis ravie qu'elle ait déjà une dent.

XCI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 6 novembre 1791.

...Les nouvelles, dit-on, ne foisonnent pas; je n'entends dire à personne qu'on a le projet d'une expédition partielle; aussi je n'en dis mot. J'attends que tu me le confirmes de nouveau pour y croire, car j'espère qu'on ne fera rien que de concert avec les Tuileries et Vienne... La marquise de Montmorency est accouchée cette nuit avant terme d'une petite fille expirante, qui à peine a eu le temps d'être ondoyée. La mère est bien. Mme de Revel aussi. Son mari ne me paraît pas se disposer à aller à Coblentz; on dit ici que son frère viendra pendant

un déménagement. Parle donc de mon frère au maréchal; il me recommande bien, ce pauvre frère, de ne pas le laisser oublier. T'ennuies-tu? Politiques-tu? Vois-tu toujours beaucoup les duchesses de Caylus et autres dames du même bord? Adieu, cher ami.

XCII

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeck, ce 9 novembre 1791.

Je suis bien aise, mon cher marquis, que mes raisons vous aient convaincu; car j'eusse cru avoir tort si vous l'eussiez trouvé. Je désire, comme vous, du fond de mon cœur, la réunion dont vous me parlez; j'ajouterai que je commence à l'espérer; elle est si nécessaire que tout ce qui pense bien doit agir en force pour l'opérer. M. de B[ombelles] fait là-dessus tout ce que la raison et l'honneur lui suggèrent, et j'espère qu'un jour ceux qui ont le plus cherché à lui faire du mal reconnaîtront toute l'étendue de leur injustice. Je crois, comme vous, que quelques événements se préparent aux Tuileries; quels sont-ils? Voilà ce que nous ignorons tous. L'entrée des Princes en France serait un grand malheur; des forces insuffisantes feraient couler des flots de sang, au lieu que le concours de toutes les Puissances nous vaudrait à tous ce que nous avons droit de prétendre sans coup férir. La conduite de l'E[mpereur] tient sûrement à la défiance de

la R[eine] et je crois que le rapprochement du baron adoucirait l'aigreur que des méchants cherchent à alimenter. Je ferai donc des vœux pour que tout se combine et que nos Princes ne fassent pas une démarche désespérée qui ranimerait un parti qu'on m'assure se détruire journellement. La retraite de la duchesse de Duras et de Mme de Tarente m'afflige; l'intimité de la duchesse de Luynes est fort extraordinaire. Que juger? Que penser? De quelles mortelles inquiétudes votre pauvre femme serait tourmentée, si les Princes commençaient leur attaque avant que leurs forces fussent assez importantes pour être sûrs du succès. Dieu nous préserve tous de pareils malheurs! Nous attendons ici doucement les événements, mais je vais n'avoir plus de tranquillité jusqu'à ce que je sache nos Princes ramenés à la raison. Que j'ai de regret d'être si loin de votre femme dans les cruelles incertitudes où elle va se trouver!

Si le baron se rejoint aux Princes, M. de B[ombellés] naturellement suivra la même marche; j'entrevois avec chagrin le moment de son éloignement et le retarderai tant que raisonnablement je le pourrai. M. de Vaudreuil[1] aura été bien estomaqué de n'avoir pu aller jusqu'à Vienne; il faut convenir que ce n'est pas là l'espèce de négociateurs qu'on devait employer. La petite de Polignac a fait une fausse couche; la duchesse vit à Vienne, fort retirée, et ne va que chez l'Emp[ereur] et le prince de Kaunitz. Adieu, mon cher marquis, donnez-moi force nouvelles; vous ne pouvez me faire un plus grand plaisir. Mes vœux vous suivront partout, et j'espère que, dans tous les événements possibles, les deux

1. Voir sur le voyage du comte de Vaudreuil la note de la lettre du 29 octobre.

ménages seront à jamais unis par l'amitié la plus tendre et la plus inaltérable.

Pardon du gribouillis de ma lettre; c'est l'ouvrage d'Henri, qui a voulu lui-même vous donner avec son crayon de ses nouvelles.

XCIII

Bulletin envoyé à Madame Élisabeth par le Marquis de Raigecourt.

Coblentz, le 14 novembre 1791.

J'ignore encore si M[adame] approuve ce moyen de lui faire passer le bulletin qu'elle paraît désirer; je la supplie de me faire dire s'il lui convient. La meilleure nouvelle que je puisse apprendre aujourd'hui à M[adame] est l'arrivée du comte d'Oxenstiern comme ministre accrédité du Roi de Suède auprès de nos Princes[1]; c'est M. de Romanzow qui nous l'a annoncé, et probablement le traité secret conclu entre la Suède et la Russie a nos intérêts pour objet. On nous promet aussi dans peu l'arrivée de M. de Circello comme ambassadeur d'Espagne et de Naples; mais je crois cette nouvelle prématurée. L'Es-

1. Gustave III avait alors le baron de Stael comme ministre accrédité près du gouvernement français; le comte de Fersen accrédité près du baron de Breteuil qui avait à l'étranger les pouvoirs du Roi, et le comte Oxenstiern, accrédité près des Princes à Coblentz.

pagne n'est pas mûre; elle paraît liée de politique avec la cour de Vienne, et celle-ci est encore loin de se développer. Je crois toujours que cette dernière a des rapports secrets avec les Tuileries[1], qui avec le temps pourront produire quelque nouvel événement, mais qui nous feront languir encore longtemps.

Quoi qu'il en soit, rebutés du peu d'énergie de cette cour, et de son manquement de parole, la politique de nos Princes me paraît tendre à se passer d'elle en l'isolant du reste de l'Europe[2]. Je crois qu'ils y travaillent avec succès. En attendant, ils s'appliquent et se mettent en mesure de tirer parti de leurs propres moyens. Les compagnies de gentilshommes s'organisent tous les jours; on vient de publier des règlements parfaitement sages sur leur formation, leur police, et leur service. Les Princes, dont les moyens pécuniaires sont accrus par des emprunts qui ont très bien réussi, viennent au secours de tous ceux que leur peu de fortune met hors d'état de se soutenir longtemps hors de France, et leur accordent un traitement. En même temps on a passé différents contrats pour la levée de plusieurs corps et légions. Le comte de Witgenstein donne un régiment de troupes réglé à une capitulation fort avantageuse; il doit

1. L'Empereur était en effet en rapports fréquents avec Marie-Antoinette. Le frère et la sœur avaient aussi peu de confiance l'un que l'autre dans la sagesse de Coblentz. Aussi quand la Reine réclamait un Congrès armé, c'était en grande partie pour contenir les émigrés. « Il n'y a que lui, écrivait-elle le 25 novembre 1791 à Mercy, qui puisse arrêter les *folies* des princes et des émigrés. » *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, p. 226.

2. « Le comité de Coblentz, écrivait Mercy à la Reine le 18 novembre 1791, se plaint hautement de la cour de Vienne et lui cache soigneusement ses projets dont les apparences sont toujours fort actives. » *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, p. 222.

être prêt à entrer en campagne le 1er février. Les Gardes du Corps seront au nombre de 1,200, montés et équipés pour le 15 décembre. La gendarmerie se rétablit et fera encore une excellente troupe. Les officiers des Gardes françaises, réunis au nombre de 200, ont obtenu l'agrément de lever à leurs frais 1,500 hommes sous le nom de Compagnies Royales. En total, les Princes auront au 1er février 15 à 18,000 hommes. On compte sur une forte émigration du Haut-Tiers, dont on formera aussi des compagnies. Il ne faut pas nous flatter que ces forces soient suffisantes, si elles ne sont pas secondées par de puissants secours étrangers. Nos moyens intérieurs sont très diminués. L'émigration de presque tous les officiers bien pensants ne permet plus de compter sur beaucoup de régiments, surtout si le nom du Roi est contre nous; et il faudra bien dix ans de malheurs pour guérir le peuple de la frénésie, qui, en lui tournant la tête, lui a fait abandonner sa religion, son Roi et ses lois.

Quelqu'un, à portée d'être bien instruit, m'a dit être sûr qu'il y avait des propositions de rapprochement entre M. de Calonne et le baron de Breteuil, Dieu le veuille! mais les lettres de M. de Bombelles ne me le laissent pas espérer. L'ambition de ces deux hommes et leur haine mutuelle pourrait bien prolonger nos malheurs. J'ai reçu cependant de M. de Bombelles sa profession de foi sur le *monarchiénisme*, qui m'a fait grand plaisir; je suppose que c'est aussi celle de son ami, et elle est fort éloignée des systèmes qu'on lui attribue sur les deux Chambres.

Suleau [1] vient de faire paraître ici un journal intitulé :

1. Écrivain royaliste bien connu, l'un des rédacteurs des *Actes des Apôtres*. Le 10 août, il fut massacré par une bande d'émeutiers, que commandait Théroigne de Méricourt. Il était marié depuis deux mois. Sa tête fut portée au bout d'une pique par les misérables qui l'avaient assassiné.

Journal des Princes, dont le premier numéro est rempli d'injures contre l'Empereur, et même contre la Reine. Il sera désavoué et chassé, mais cela ne réparera peut-être pas le mal qu'il aura fait.

XCIV

Le Marquis de Raigecourt au Marquis de Bombelles à Valdeck.

Coblentz, le 16 novembre 1791.

La lettre, Monsieur le marquis, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à Trèves, m'est parvenue ici ; j'y ai lu avec d'autant plus de plaisir votre profession de foi sur le gouvernement qui convient à la France, que j'imagine qu'elle vous est commune avec votre ami et qu'elle détruit complètement les systèmes qu'on se plaisait à lui attribuer. J'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que je la communique à quelques personnes ; elle ne peut faire qu'infiniment de bien, en diminuant les préventions répandues fort généralement et qu'on a cherché à accroître. Je crois bien, comme vous, que, si l'on parvient jamais à retirer la France de l'anarchie où elle est plongée, on ne lui conservera la paix que par un gouvernement aussi ferme que sage, qui réunisse toute la force et tous les moyens que l'on ne rencontre que dans la monarchie pure. C'est un gouvernement militaire, une dictature, qu'il nous faudra dans les premières années,

sauf dans la suite au Roi, lorsque les têtes seront parfaitement remises et l'ordre rétabli, à faire volontairement à la nation des sacrifices beaucoup moindres que ceux auxquels il était disposé et dont elle a eu la folie de ne pas vouloir profiter. Ce qui cependant me fait craindre, même dans les plus belles suppositions, c'est l'esprit pour ainsi dire démocratique qui règne jusque parmi les aristocrates réunis ici pour la défense de leur religion, de leurs propriétés, et le rétablissement du trône et de la monarchie; c'est à peu près le même esprit qu'en 89 nous avions tous portés plus ou moins à nos assemblées de bailliages.

Nous avons eu hier de bien tristes nouvelles de France : la confirmation du désastre des colonies qui va mettre tant de monde à la mendicité. Mon beau-frère y perdra peut-être toute la fortune de sa femme. L'événement arrivé à Caen[1] détruit toutes les espérances que l'on avait fondées sur la Normandie, dont on croyait l'esprit excellent; enfin l'absurde et inique décret contre les émigrants[2] va peut-être nous forcer à un coup de tête auquel on paraissait avoir renoncé. Je dis un coup de tête, car toute entreprise que nous ferons sans de puissants secours étrangers, en sera nécessairement un dont on ne peut prévoir les suites. Ces Puissances, et l'Empereur en particulier, nous mettent au désespoir; on parle toujours de leur bonne volonté, mais jusqu'à présent nous

1. Le 9 novembre, il y avait eu des troubles et des massacres à Caen.

2. Le 9 novembre, un décret de l'Assemblée avait déclaré suspects de conjuration et, comme tels, punissait de mort les émigrés qui ne seraient pas rentrés en France avant le 1er janvier 1792. Les revenus des Princes émigrés étaient séquestrés. Le 12, le Roi opposa son *veto* à ce décret.

n'en voyons aucun effet. Nous sommes dans la position de gens dont la maison brûle et dont les voisins restent les bras croisés en leur criant : « Attendez-nous, nous viendrons à votre secours. » — M. de Romanzow nous a cependant annoncé l'arrivée prochaine du comte d'Oxenstiern comme ministre de Suède accrédité auprès des Princes ; on parle aussi de celle de M. de Circello, comme ambassadeur de Naples et même, dit-on, d'Espagne, mais il s'en faut que cela soit certain.

Nous avions ici M. Suleau, qui a fait paraître un journal intitulé *Journal des Princes*. Le premier numéro était si rempli d'injures contre l'Empereur et même contre la Reine, qu'on a été obligé de le supprimer, et de renvoyer Suleau. M. le comte d'Ar[tois] a lavé lui-même la tête au censeur, un M. Christin, secrétaire de M. de Calonne, que vous avez sûrement vu à Venise. Il s'est échappé cependant quelques exemplaires de ce journal qui, s'il est connu, peut nous faire le plus grand tort.

XCV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Trèves, ce 20 novembre 1791.

La poste de jeudi ne m'avait point apporté de tes nouvelles, et j'en étais d'autant plus fâchée qu'on semait ici des bruits qui, sans nous paraître dignes de croyance, me donnent pourtant le désir de recevoir de tes lettres; enfin il m'en est arrivé une hier, et tu ne me parles pas de ce fameux complot, du départ subit de cinq gardes du

corps, qui sur-le-champ ont été jugés par contumace et déclarés indignes de servir et de rentrer dans leur corps. Est-ce vrai? Te voilà donc de service; mais est-ce que, lorsque ton jour sera fait, tu ne seras pas libre? Vous êtes vingt sans compter la Maison; je vous vois au moins six semaines de libres; dis-moi quels arrangements tu prendras pour t'absenter. En attendant je te vois bien occupé du décret contre les émigrants[1], mais il n'est pas sanctionné, ainsi le voilà comme non avenu; d'ailleurs nous verrons ce que feront les autres.....

Je ne t'ai pas envoyé la lettre de Mme de Bombelles. La poste de Coblentz est dit-on si mal réglée que j'ai aimé autant ne pas l'exposer. Le résultat de ma politique est toujours le même; je veux que les Tuileries et Coblentz s'entendent, et je ne vois rien encore qui me le fasse présumer. Tu vois que, pour la gendarmerie, on n'a pas su s'assurer de sa ratification; je crois Charles un peu refroidi pour y entrer; je ne lui donne sur cela aucun conseil. A présent que j'ai bien réfléchi, je suis bien aise que tu n'y aies pas songé pour toi.

XCVI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 24 novembre 1791.

... Tu n'auras aussi que du petit papier, parce que Trèves est encore plus stérile en nouvelles que Coblentz... Je

1. Le décret du 9 novembre.

vois que tu t'es plongé dans l'encre avec la duchesse de Caylus; tu ne te laisses pas aller au moindre petit espoir; tu ne crois rien sans l'avoir vu; enfin tu crois toujours à un grand espace de temps avant le premier coup de canon. Eh bien! mon cher ami, je suis comme toi, mais j'ai de plus par devers moi des conjectures; en voici une par exemple... Je crois que l'arrivée de tous ces ministres étrangers nous amènera un Congrès, ouvrage du baron de Breteuil, pour donner à ce Congrès la direction des opérations, qui sans cela resterait dans le conseil des Princes, ou qui éprouverait des lenteurs interminables s'il fallait envoyer des députés à chaque cour pour chaque événement. Je t'avoue que je trouve que le baron de Breteuil aura alors tout gagné, sans avoir l'air de chasser personne: les Princes se trouveront à leur place dans la contre-révolution, mais leur conseil sera soumis au Congrès, qui aura l'honneur des opérations; et alors M. de C[alonne] ne sera plus celui seul sur lequel tout roulera. — Que dis-tu de ma profonde politique? — Au reste, elle ne m'attriste pas; pourvu que le bien m'arrive, je ne regarderai pas la main.....

Voilà donc mon pauvre frère ruiné; je t'avoue que je suis profondément affectée de cet événement, et il me donne une forte tentation de l'aller joindre; il prend cet événement avec une tranquillité et une résignation qui doivent faire aimer et respecter les *dévots*.

XCVII

Le Marquis de Raigecourt à la Marquise de Bombelles, à Valdec.

Coblentz, le 24 novembre 1791.

Dans quel beau rêve nous avons passé la journée d'hier, Madame la marquise, mais qu'ensuite le réveil a été douloureux! La poste de Bruxelles apporte à M. de Vergennes une lettre d'un correspondant, aussi sûr qu'affidé, qui lui annonçait, d'une manière positive et à n'en pouvoir douter, le départ du Roi et son heureuse arrivée à Raisme près de Valenciennes, où il était entouré par 12,000 Autrichiens et où la ville de Condé était déjà venue lui apporter ses clefs[1]. Cette nouvelle, mandée dans

1. Ces bruits erronés avaient singulièrement froissé et irrité la Reine, qu'ils compromettaient.

Le 6 décembre, elle écrivait au comte de Mercy : « Toutes les lettres qui arrivent de Coblentz et du reste de l'Allemagne sont remplies de la nouvelle absurde de notre départ, qui même a été cru — nous dit-on — par des personnes qui ne connaissaient pas nos sentiments et nos véritables intentions. J'ai voulu m'assurer d'où partait un bruit aussi déplacé. Je n'en suis pas encore bien sûre, mais il est prouvé que c'est un secrétaire de M. de Metternich qui a répandu la nouvelle à Coblentz. J'ai sous les yeux le tas de bêtises, qu'il a mandé depuis le 17 de novembre jusqu'au 21, où il a fallu enfin changer de ton ; il y mêle des circonstances et des noms, qui au moins auraient pu compromettre beaucoup de monde. Ce secrétaire est frère de celui de M. le chevalier de Vergennes, ministre du Roi à Coblentz. Je vous demande formellement, et vous pouvez montrer cette lettre à ma sœur et à M. de Metternich, si vous le croyez nécessaire, je vous demande donc qu'on s'assure comment et pourquoi cet homme a répandu de telles absurdités. Il est très intéressant pour nous d'aller à la

tous ses détails et avec toutes ses circonstances, annoncée comme apportée à l'Archiduchesse par des courriers et écrite par un homme qui par sa place devait être bien instruit et ne pouvait se hasarder à rien écrire légèrement, ne laisse aucun doute sur son authenticité ni dans l'esprit de M. de Vergennes, ni dans celui des Princes, qui s'empressent à la répandre et à partager leur joie. Que notre malheureux monarque n'a-t-il été témoin de l'ivresse qui s'empare de tous les Français !

La nouvelle se communique dans toute la ville avec la rapidité de l'éclair ; des cris de *Vive le Roi* retentissent dans toutes les rues, dans toutes les places et arrachent de leur maison ceux qui y étaient encore; les nationaux même sont touchés de notre joie et semblent devenus Français. On ne voit que des gens pleurer, sauter, s'embrasser, crier *Vive le Roi* ou courir chez les Princes ; on les presse et on les embrasse, on se croit enfin délivré de tous ses maux. Notre Roi aurait rendu justice à ses généreux frères : ils étaient aussi bons Français, aussi heureux que nous. Ils ne perdaient pas un instant et voulaient voler pour le rejoindre; déjà leurs voitures sont chargées et tous les chevaux de poste retenus ; mais on espérait un courrier, et il fallait attendre ce courrier. La journée se passe d'abord dans l'impatience ; peu à peu l'inquiétude prend la place. Tous les Français du dehors avaient reflué dans la ville ; tous remplissaient la place,

source de pareilles horreurs et je regarderai comme personnel à moi tout ce que vous pourrez faire sur cela. Quant à l'écrivain, si c'est par bêtise qu'il s'est laissé duper ainsi, il peut être dangereux pour une place de confiance et compromettre souvent son maître ; si ce n'est pas cela, je crois rendre service à M. de Metternich et à tous les honnêtes gens, en demandant qu'on en fasse justice. » Arneth, *Marie-Antoinette*, *Joseph II et Léopold II*. p. 229. D'après une note de Mercy, ce secrétaire s'appelait Kenzinger,

la cour et les appartements des Princes, et tous attendaient ce bienheureux courrier. Fût-il arrivé, il était embrassé, étouffé. Pour nous tranquilliser, on venait de temps en temps nous lire la lettre qui faisait notre espoir, notre bonheur, et chaque lecture était suivie de bruyants et longs applaudissements.

La nuit nous reposa, mais ne nous fit pas dormir; chacun avait l'oreille au guet pour entendre tirer les canons de la citadelle, que notre bon Électeur avait fait préparer, et qui devaient jouer aussitôt l'arrivée du courrier.

La nuit s'est passée sans rien entendre, et la poste de ce matin nous a apporté une lettre du même personnage qui dément tout ce qu'il avait écrit la veille. Par notre joie, jugez de notre abattement! Nous étions ravis au troisième ciel, et nous nous retrouvons retransplantés sur cette terre de malédiction. La foule n'a pas été moins nombreuse chez les Princes et, comme ils avaient partagé leur joie avec nous, ils sont venus de même partager leur douleur; en un mot ils ont été parfaits. Je n'en excepte pas M. le prince de Condé, qui est ici avec ses enfants. Quelques malins ont cependant cru remarquer qu'au milieu de la joie commune M. de Calonne n'avait pu, malgré tous ses efforts, empêcher son visage de s'allonger; mais aussi fit-il en revanche illuminer sa maison.

Nous attendons avec inquiétude des nouvelles de Paris, où nous craignons quelques massacres, quelques nouvelles horreurs; car tout ce qu'on a pu tirer au clair de cette histoire c'est qu'effectivement le Roi avait formé le projet de s'évader la nuit du 18 au 19[1] et que sa garde

1. On a vu par la lettre de la Reine, citée plus haut, que ces suppositions de M. de Raigecourt n'étaient pas fondées. Il y avait eu, cependant, vers le milieu d'octobre, une pensée d'évasion; mais l'idée avait été presque aussitôt abandonnée.

était gagnée, mais que le plan ne s'est pas effectué, soit pour avoir été éventé, soit pour toute autre raison. Peut-être les courriers, arrivés à Bruxelles, ont-ils été envoyés exprès par les Jacobins. Ce qu'il y a de sûr, c'est que tout Bruxelles et même, dit-on, le baron[1] et les Gouverneurs généraux[2] ont été mystifiés tout comme nous, et que cette nouvelle fera probablement le tour de l'Europe. Notre malheureuse Princesse n'avait pas été oubliée dans ce fagot : elle était aussi arrivée avec le baron de Viomesnil[3], et la Reine avec M. de Choiseul et M. le Dauphin.

M. d'Oxenstiern est arrivé comme ministre de Suède ; on nous promet toujours ceux d'Espagne et de Naples ; celui de Danemarck est aussi annoncé.

1. De Breteuil.

2. Le duc et la duchesse Albert de Saxe-Teschen ; la duchesse, on le sait, était l'archiduchesse Marie-Christine, sœur aînée de Marie-Antoinette.

3. Le baron de Viomesnil était très estimé de Madame Élisabeth, qui écrivait le 25 septembre 1791 à Mme de Raigecourt : « Si par hasard tu as des nouvelles du baron de Viomesnil, donne-m'en : je n'en ai point entendu parler depuis qu'il est allé en Lorraine et tu sais que j'ai un tendre sentiment pour lui. » Le baron de Viomesnil était un des agents les plus actifs et les plus accrédités du Roi près des Princes pendant l'émigration. Il fut l'un des derniers défenseurs de la royauté au 10 août et mourut d'une blessure, reçue dans cette fatale journée.

XCVIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce samedi 26 novembre 1791.

..... La foi n'a été ni universelle ni complète à Trèves[1]; nous ne nous y sommes livrés à aucun enthousiasme et personne n'a fait ses paquets, sinon le baron de Spetti. Aussi aujourd'hui sommes-nous comme hier; mais nous avons le chagrin de craindre que ce ne soit une mèche éventée et une noirceur des démocrates pour se donner un prétexte de plus de resserrer les fers du Roi, de persécuter les voyageurs et de dévouer à la fureur populaire ceux qui sont auprès de lui, qui sont nommés dans la lettre et qui deviendront peut-être de nouvelles victimes... Nous croyons ici, à la croyance légère des Princes, qu'ils sont instruits d'un projet de départ, et cette nouvelle anticipée le fera peut-être manquer.

Je t'envoie par Mme de Choiseul 150 louis; c'est Lapierre qui les a apportés; il y en a 100 pour toi et 50 pour le chevalier; il y en a 50 autres pour lui que je garde ici. Moyennant ces cent louis je ne t'envoie pas d'autre argent.

1. On avait répandu le bruit d'une seconde évasion du Roi, évasion cette fois couronnée de succès. On verra plus loin par les lettres de Mme de Bombelles qu'elle avait cru, comme son amie, à cette nouvelle. La lettre du 24 novembre du marquis de Raigecourt à Mme de Bombelles, lettre que nous avons donnée plus haut, montre que ce bruit avait trouvé plus de créance à Coblentz qu'à Trèves.

XCIX

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeck, ce 2 décembre 1791.

Depuis six jours nous sommes, mon cher marquis, dans un véritabe purgatoire ; une estafette de l'évêque de Spire nous a apporté, le 26, la nouvelle de l'évasion du Roi ; nous l'avons crue sans hésiter. Cependant des lettres, reçues le lendemain et le surlendemain, qui ne parlaient pas d'un aussi grand événement, nous ont donné du trouble ; enfin les gazettes et les lettres de ce matin nous ont tirés absolument de notre douce erreur. Votre lettre du 24, que je viens de recevoir, m'a déchiré l'âme : ces pauvres Princes, tous ces malheureux gentilshommes, combien ils ont été cruellement trompés et ensuite désabusés ! Les gazettes allemandes disent que c'est un fin tour de quelques démocrates ; je voudrais les étrangler. Mais aussi, mon cher, comment les Princes ont-ils pu se confier à une lettre venue par la poste ? Comment n'ont-ils pas calculé qu'ils auraient reçu un courrier, qui aurait précédé la poste, que le Roi et l'Archiduchesse leur eussent envoyé ? Pourquoi sitôt se réjouir ?

Je crois, comme vous, qu'effectivement le Roi aura eu le désir de s'évader, et que des indiscrétions auront éventé la mèche, et lui en auront ôté la possibilité. Que faire à tout cela ? Prendre courage ; les choses ne peuvent rester telles qu'elles sont. Il paraît que l'Espagne se joindra aux

cours du Nord pour soutenir les Princes de tout leur pouvoir, et si les Princes sont bien conseillés, si l'Espagne et la Russie les soutiennent fortement, le Roi, sans sortir des Tuileries, peut reprendre la couronne. Je conviens avec vous que son évasion, dans la position actuelle, eût produit des merveilles; mais le danger qu'il courrait serait si grand, qu'il faut lui pardonner de n'oser l'entreprendre. Il paraît que le rapprochement du baron de B[reteuil] s'opère tout doucement; de bons esprits y travaillent, et M. de B[ombelles] le premier a tout fait pour l'y engager; il n'y met aucune personnalité et, dans la supposition où les Princes voudraient ne pas entendre parler de lui en se réconciliant avec le baron, il n'en jouirait pas moins de les voir bien ensemble. Ah! combien, dans toutes ces circonstances, j'ai étudié avec plaisir l'âme de mon mari; il n'en existe pas au monde une plus droite, plus désintéressée, et, moins il désire d'être admis de nouveau dans les affaires, plus je suis convaincue qu'il y ferait des merveilles. Il attend, depuis six jours, les événements avec une résignation qu'il tenait toute entière de sa confiance en Dieu. Depuis hier au soir et ce matin, il a mis un courage, une force à apprendre les tristes nouvelles qui sont parvenues, qui m'inspirent pour lui le respect le plus vrai et le plus tendre. Ah! combien il est consolant de voir dans le père de ses enfants le meilleur guide que j'eusse pu jamais leur désirer! Mandez-moi, mon cher marquis, tout ce que vous saurez de votre bord, et si, ce que je n'espère pas, l'évasion du Roi avait jamais lieu et que vous en fussiez bien sûr, envoyez-moi une estafette, que je paierai de bon cœur; cette assurance fera que, quelques bruits qui nous arrivent, je n'y croirai plus jamais que sur votre parole; au moins je serai tranquille, si je ne suis pas heureuse. Adieu, mon bien bon ami;

vous savez combien, dans le petit coin de Wardeck, on vous aime et tous les vœux qu'on y forme pour vous.

J'écrirai à votre femme par la première poste.

C

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeck, le 3 décembre 1791.

Ah ma bonne petite, dans quelle douce illusion nous avons été pendant six jours ! Il est vrai qu'elle était mêlée de beaucoup d'inquiétudes, mais une estafette, envoyée le 24 par l'évêque de Spire, une seconde lettre de lui du 26 courant confirmant de nouveau l'évasion du Roi, nous faisaient espérer, malgré le démenti des gazettes, le silence de Paris, que la nouvelle était vraie. La poste d'hier nous a enfin ôté toute illusion; votre mari me marque de Coblentz les détails de ce faux bruit, la joie et la consternation des malheureux Princes, des pauvres gentilshommes! Mon Dieu! mon enfant, quel est l'infernal démocrate qui a pu fabriquer une telle histoire avec des circonstances aussi vraisemblables ? C'est sans doute pour insulter un peu mieux à nos malheurs, les vilaines gens! Sans la religion il faudrait se désespérer; enfin résignons-nous. Comme je vous l'ai déjà mandé, le rapprochement des Tuileries et de Coblentz s'opère; l'Espagne se conduit à merveille; l'Empereur, bon gré mal gré, sera bien obligé d'en faire autant, la Russie s'étant

aussi ouvertement déclarée. Patience donc, et tout ira; il ne s'agit plus que de faire passer tout l'hiver aux émigrants, et les Princes auront assez de secours pour cela.

Mon mari, d'après toutes ces données, a beaucoup d'espérance, et nous a calmés tous par sa sagesse et ses bons aperçus. Depuis six jours, il priait le bon Dieu, et ne cessait de me répéter la confiance que nous devions mettre en lui; aussi hier a-t-il été calme et soumis, et m'a, par son courage, inspiré, je l'avoue, le plus véritable respect. Par nos nouvelles de l'évêque de Spire, la R[eine] et Madame Élisabeth devaient s'être embarquées; leur destinée me causait une inquiétude mortelle, et j'étais décidée, si ma Princesse eût été arrêtée, de voler à elle; mais hélas! tout n'était qu'illusion, ce que je souffre depuis six jours ne peut s'exprimer.....

Nous sommes entourés ici de diables de démocrates, enchantés de la fausseté de la nouvelle; tout Saint-Gall était en l'air et ses négociants sont aussi contents que nous le sommes peu; *fiat,* mon enfant. Mandez-moi je vous en prie, si vous le savez, la source de cette nouvelle. Croyez-vous que réellement le R[oi] ait voulu s'échapper? Au fait, s'il y employait un ou deux millions, je suis convaincu qu'il y réussirait, et ce serait de l'argent bien placé. Je désire bien que vous n'ayez pas eu notre fausse joie, car cela vous aura pu faire grand mal.

Ma petite belle-sœur est accouchée, le 14 du mois passé, d'un gros garçon; j'attends avec impatience de savoir si la nouvelle ne lui a pas fait mal; sa position à cet égard est si délicate qu'elle aura sûrement été dans une furieuse agitation. Mes bons Anglais ont été aussi tourmentés que nous; Betsy, l'aînée des enfants, a pleuré hier en apprenant notre erreur, et elle était presque aussi affligée que moi. Ce sont réellement de bien bonnes

gens, et il est si consolant de voir ses peines réellement partagées.

Par des lettres du 25, on ne se doutait pas à Paris de l'agitation où était toute l'Allemagne. Je n'ai pourtant pas eu de nouvelles de ma Princesse, et je crains toujours qu'effectivement le Roi ait été au moment de partir, et qu'il ne l'ait pas pu, et que notre Princesse, n'osant me mander sa peine et ses regrets, ne m'ait pas voulu écrire; on se perd en conjectures.

Je suis charmée, mon enfant, que votre Hélène aille aussi bien; pourquoi ne pas vous flatter de la conserver? Sa gaieté, sa bonne santé doivent vous le faire espérer. Souvenez-vous, ma bonne petite, que votre pauvre Stani, beau, intéressant, n'a jamais été bien gai; en outre sa tête était prodigieusement grosse, et ce qu'il y a de singulier, c'est que ma mère à sa naissance m'avait annoncé qu'il ne vivrait pas. Votre petite, au contraire, est vive et gaie, et je vous promets qu'elle vivra. La Providence ne voudra pas vous accabler; pauvre petite, soyez tranquille. Adieu, cher enfant; aimez toujours votre meilleure amie, qui donnerait presque sa vie pour votre bonheur.

CI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce dimanche 10 décembre 1791.

..... La conduite de M. de Castries ne m'étonne pas, mais elle appuie la croyance dans laquelle je suis de la

mésintelligence des Tuileries et de Coblentz, mésintelligence qui nous fera grand mal. L'Empereur marche de concert avec le baron de Breteuil ; il tient dans sa main toute l'Allemagne ; il nous fera venir à jubé le jour où il le voudra ; il fait marcher en secret des troupes, n'en doutez pas. M. de Bouillé est peut-être dans la confidence et n'en dit mot ; et que les Princes ne se fassent pas illusion, ils seront les très humbles serviteurs de la contre-révolution projetée par l'Empereur ; il finira par attirer à lui tous les cabinets de l'Europe. Je doute encore de l'arrivée de l'ambassadeur d'Espagne ; relève moi de mes doutes en me disant qu'il est à Coblentz. Charles a reçu un paquet hier par M. de Bosse ; il va se faire diriger par le marquis de Janson pour la distribution et les adhésions. Es-tu du comité qui se rassemble chez le comte de Coigny[1] ? Tu ne charges point Charles de Luxembourg ; il a pensé avec raison que tu y avais envoyé des règlements, etc. etc.....

Je suis bien contente de ce que tu me mandes de Saint-Domingue, j'ai eu toute la crainte de voir mon pauvre frère tout à fait ruiné, et au lieu de cela ce ne sera que de la gêne pendant plusieurs années. — Les livres sont tout à fait perdus ; je n'y vois d'autre remède que d'écrire à Metz à ton libraire pour qu'il nous envoie l'*Histoire des Variations* et les *Mémoires de Montpensier*. C'est encore une perte à ajouter à celle de la redingote ; toutes ces petites choses sont fort désagréables, mais il faut bien les savoir supporter. Écris donc le plus tôt que tu pourras à ton libraire ; mande-lui le format de ces deux ouvrages,

1. Le comité chargé d'examiner un projet d'union entre tous les gentilshommes de province. On trouvera ce projet plus loin, ainsi que le discours, prononcé à cette occasion, par le comte de Coigny.

et dis-lui de me les adresser le plus tôt possible, afin que l'évêque de Verdun ne se doute pas de la perte de ses livres avant que nous puissions la réparer. — Je suis bien aise que Mme de Choiseul n'ait pas été malade de ses deux premiers jours de route. Son fils me donnera de ses nouvelles d'Aix-la-Chapelle.

CII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce dimanche 11 décembre 1791.

Je crois que le parti de Monsieur l'emportera et que la coalition des provinces[1] n'aura pas lieu. J'en trouve l'idée grande, noble et digne de rétablir l'honneur de la nation française ; mais son exécution me paraît entraîner encore plus de difficultés que d'inconvénients ; car le seul serait l'embarras du gouvernement, si les coalisés conservaient une sorte d'influence. Eh bien ! quel mal de nous garantir pour quelques siècles, par ce moyen, de l'arbitraire ministériel qui reviendra, puisque Louis XVI restera assis sur son trône avec le même caractère et les mêmes entours ? Cet inconvénient se change donc en avantage à mes yeux ; mais les difficultés d'exécution s'augmentent avec mes réflexions. Qui vous prêtera 40 millions sur des propriétés déjà dévastées et livrées au brigandage, le jour où vos

1. Ce projet en effet n'aboutit pas.

intentions ne seront plus des suppositions et qu'elles seront manifestées par cette coalition? Comment répartirez-vous l'intérêt de ces 40 millions si vous les trouvez, et comment réunirez-vous les vœux de propriétaires en assez grand nombre pour assurer l'hypothèque de la créance? On a déjà chargé ici des hableurs et bavards de déclamer contre cette généreuse et loyale coalition et, pour leur en donner de l'ombrage, on en amène la conséquence des deux Chambres. Eh bien! cette ineptie fait fortune, et presque tous les Champenois ici sont contre, et M. le Ch. de Murinais est un des endoctrinés contre cet excellent plan. J'ai passé hier ma journée en fureur; il me semble que je ne rencontre que des petits esprits ou des amis des abus; j'en conclus que nos maux sont bien loin d'être à leur fin.

Charles a l'approbation de nos parents pour la gendarmerie; il ne reste plus qu'à avoir l'argent et la place; l'un et l'autre me paraissent fort incertains. Tâche donc de voir M. de Revel et sache de lui s'il a remis à son père l'état des services de mon frère. Il ne s'est pas fait inscrire sur la liste des officiers généraux de Bruxelles qui veulent servir; il se regarde comme de Trèves, et des apparitions à Coblentz ont prouvé son désir et son zèle.

Je me réjouis de ce que tu me laisses l'espoir de te voir à la fin de ce mois-ci; mais, quoi que tu en dises, ta sœur ne pourra loger ici en même temps que toi; la chambre du Chevalier serait pour la femme de chambre. Il faudrait, pour que tout cela pût s'arranger, que tu consentisses à être sur un lit de sangle dans ma chambre; quand tu seras ici, tu détermineras cette importante affaire.

CIII

Le Marquis de Raigecourt à la Marquise de Bombelles à Waldeck.

Coblentz, le 11 décembre 1791.

Depuis quelques jours, Madame la marquise, je diffère de vous écrire, dans l'espérance de vous apprendre la confirmation officielle des bonnes nouvelles que nous avons reçues de Ratisbonne; elle n'est pas encore arrivée, mais les nouvelles n'en paraissent pas moins certaines. Sans doute vous les savez, et sans doute c'est déjà un fruit du rapprochement du baron de B[reteuil], que vous me faites espérer. Cette lettre ferme de l'Empereur au Roi[1] et cet armement ordonné des cercles de l'Empire, me fait espérer que l'on songe à faire au Corps germanique cause commune avec nous. Ce qui surtout a bien remonté nos espérances, c'est une lettre du prince de Kaunitz à l'agent ou chargé d'affaire Impérial près de cette cour, où il lui mande : « Ne doutez pas que celles des Puis-« sances qui auront le plus tardé à se montrer, n'en par-« tagent pas moins la gloire commune, et n'en prennent « pas une part moins active à la grande affaire qui les « occupe toutes. » Cette lettre, que je n'ai point vue, mais dont personne ne paraît douter[2], est bien rassurante, et

1. Le 3 décembre, l'Empereur avait adressé au Roi une lettre très ferme, par laquelle il protestait contre la violation des droits des princes possessionnés et se déclarait prêt à soutenir par la force la constitution de l'Empire.

2. Il est probable que cette lettre, que M. de Raigecourt n'avait pas vue, n'existait pas; car de tous les ministres de l'Empereur, le

l'attente d'une seconde évasion du Roi explique suffisamment la conduite ambiguë et pusillanime qu'avait semblé adopter la Cour de Vienne. Ainsi prenons donc patience et espérons. Les secours de Russie et d'Espagne m'ont toujours paru insuffisants, s'ils n'étaient pas secondés par l'Empereur.

Nous sommes fort occupés ici d'un plan de coalition générale entre les gentilshommes et propriétaires des différentes provinces de France, dont le but éloigné est de former, dans les différentes localités, des Compagnies pour y seconder la force publique et y maintenir la tranquillité après la contre-révolution, lorsque les troupes étrangères se seraient éloignées, et dont le motif plus prochain est de chercher à donner aux Princes quelques degrés d'influence de plus, en leur offrant nos propriétés pour l'hypothèque assez chimérique d'un emprunt, de 40 millions, qu'ils sont suppliés de négocier pour la levée et l'entretien de 40 mille hommes. Ce plan trouve ici autant de contradicteurs que d'approbateurs. Les uns croient y voir un renouvellement de la Ligue; les autres y trouvent d'autres inconvénients, et surtout celui d'hypothéquer leurs propriétés; enfin on s'est prévenu pour ou contre, même sans avoir aucune idée du plan, et il occasionne beaucoup de lamentations. Je suis fâché que cela soit d'un volume si considérable pour la poste. Je le copierais et je l'enverrais à M. de Bombelles pour avoir son avis; car j'ai l'honneur d'être un des commissaires nommés par les gentilshommes lorrains, qui sont ici, pour examiner le plan et leur en rendre compte.

prince de Kaunitz était le plus opposé à toute intervention dans les affaires de France. Voir notamment la dépêche de M. de Simolin à Catherine II du 1er mars 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoine et Madame Élisabeth,* V, 257 et suiv.

Il a été proposé par M. de Frondeville, et je crois concerté avec M. de Calonne.

P. S. — La confirmation officielle de Ratisbonne est arrivée, mais ce n'est pas aussi avantageux qu'on nous l'avait débité; il me paraît qu'il n'y est pas du tout question de l'armement des Cercles[1].

CIV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 11 décembre 1791.

...... Cette persévérance de M. de Castries me fait toujours croire à du grabuge entre les Tuileries et Coblentz : c'est bien malheureux. — Voilà l'Électeur qui est aussi obligé de nous arrêter dans nos ébats militaires[2]; cela fera encore le mal de rendre notre jeunesse plus oisive, et d'en décourager beaucoup d'autres. Je ne doute pas d'un projet du Roi quelconque d'accord avec l'Empereur; mais je persiste à craindre que les Princes, n'en

1. Il n'était point en effet question encore d'armer les Cercles. A la lettre de l'Empereur au Roi était joint un *monitoire* de la Diète, ordonnant aux directeurs des Cercles de veiller au maintien du bon ordre et d'empêcher la propagation des écrits séditieux.

2. Le 29 novembre, un décret de l'Assemblée avait invité le Roi à requérir les Princes de l'Empire de ne plus souffrir d'assemblements armés sur leurs terres. Cet ultimatum ne fut adressé par le Roi que le 14 décembre; mais la simple démonstration de l'Assemblée avait suffi à effrayer l'Électeur de Trèves.

étant pas instruits, n'y aient qu'une part peu convenable, et qu'il ne reste après tout ceci un levain. Je t'avoue que, d'après cette croyance, je serais bien aise que la coalition des provinces ait lieu..... Je crois notre Princesse fort peu au fait des pensées et des projets de ceux avec qui elle est; sa position est bien triste, bien pénible; elle la supporte avec un grand courage.

CV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Trèves, ce 18 décembre 1791.

Tu commences donc, mon cher ami, à prendre de l'espoir. Je ne trouve pourtant encore rien de bien positif dans la démarche de l'Empereur pour notre véritable bien, parce que tout cet armement peut aboutir ou à la simple garantie du traité de Westphalie, et alors il n'y aurait que l'Alsace et la Lorraine qui rentreraient dans leurs droits, ou à un arrangement avec les *Monarchiens*, arrangement armé pour d'un côté les imposer aux républicains, et de l'autre aux francs royalistes qui veulent le rétablissement de la monarchie dans toute son intégrité. D'après ces conjectures, qui sont peut-être des rêves creux de ta femme, j'augure que M. le comte d'Artois n'est point dans le secret; ce qui fait que la coalition des provinces lui doit, comme devant, fortifier les moyens de contre-révolution et de contre-ordre après l'entrée des

troupes et que Monsieur sait le fin mot, ce qui fait qu'il s'oppose à cette coalition dont le but principal est le rétablissement de la monarchie sans aucun mélange, et cet entendement du baron de B[reteuil] et de Coblentz pourrait bien ne regarder que Monsieur. Voilà, mon cher ami, le reste infortuné de mes tristes réflexions; garde-les pour toi, — je ne te donne permission d'en conférer qu'avec M. d'Albignac exclusivement, — et dis-moi si elles sont dénuées de toute espèce de fondement, et je t'en écrirai, car je t'avoue que j'aurais besoin d'entrer enfin en confiance. — On m'a dit que le plan de coalition générale avait passé au Conseil, mais ce ne serait encore qu'un bien petit pas, les têtes provinciales sont bien montées contre.

— . . . . . J'ai reçu une lettre de Bombelles, qui me mande aussi que les Tuileries et Coblentz se rapprochent; c'est le vœu sincère de mon cœur, et c'est, je crois, le bien général, pourvu qu'on n'ait pas leurré les Tuileries d'un mélange de gouvernement qui doive faire de notre France une *démocratie royale.*

CVI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 22 décembre 1791.

Je consens de tout mon cœur, mon cher ami, au sacrifice de notre argenterie pour obliger Charles, mais j'ai fait un triste calcul : c'est qu'une grande partie étant

d'argent de Lorraine, nous sommes loin d'en avoir pour la somme suffisante; mais, s'il ne trouve pas à mieux faire, cela l'aidera en partie et il sera obligé de moins emprunter en assignats.

..... Toutes les bonnes nouvelles me paraissent toujours s'amoindrir; la lettre de l'Empereur au Roi n'est pas si supérieure qu'on le disait d'abord [1] ; nos huit mille hommes ne nous arrivent pas, et nos frontières restent à la merci des patriotes et des gardes nationaux.

Je ne sais si ma Princesse a reçu ta lettre [2], je vais lui demander; mais je puis t'assurer d'avance que tes bulletins lui font plaisir. — M. d'Albignac m'a écrit; j'ai vu avec peine qu'il était vivement prévenu contre le plan de la coalition, et il ne m'en donne aucune raison.

CVII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 25 décembre 1791.

..... On nous a annoncé, en effet, quinze mille Autrichiens, et M. de Luxen a eu ordre d'aller marquer leurs

1. La réponse de l'Empereur à la note française du 14 décembre est datée du 21 décembre; on voit que, dès le 22, elle était connue à Trèves. Dans cette réponse, l'Empereur se défendait de tout sentiment hostile à la France; mais il déclarait que, comme chef de l'Empire, il devait protéger les frontières, qu'en conséquence le maréchal Bender avait ordre de secourir l'Électeur de Trèves s'il était attaqué.

2. Probablement le bulletin du 14 novembre 1791.

logements à Maëstricht et à Saarbruck ; mais ils ne sont pas encore arrivés ; peut-être même ne sont-ils pas en marche. Nous sommes livrés aux incertitudes sur ce qui paraît même de plus positif ; au reste, personne n'est effrayé ici, si ce n'est la duchesse de Laval, qui a communiqué sa terreur au cardinal. Cependant hier, pour je ne sais quelle raison (si ce n'est celle d'une bonne conscience la veille d'une grande fête), elle était plus tranquille. Quant au conseil que tu me donnes de gagner les terres de l'Empereur en cas d'alerte, il me paraît d'une pratique difficile, si ce n'est impossible ; on ne reçoit point de Français à Luxembourg, et je ne vois pas trop le moyen d'aller camper Hélène et sa mère au milieu d'un champ autrichien, sans autre abri que le ciel, pour de là traverser les Ardennes, pour aller aux Écaussines. La frayeur ne m'emportera pas si loin ; si elle m'atteignait, je tournerais vers Coblentz ; j'irais passer quelques jours avec toi, et de là je gagnerais les Pays-Bas par des chemins pratiquables ; mais, je te le répète, je n'en suis point à ces combinaisons d'effroi, et je demeure dans ma pleine et entière sécurité.....

Voilà donc la coalition coulée à fond ; j'en suis fâchée : je l'envisageais comme pouvant produire un grand bien. Il est fâcheux à présent qu'elle ait été imaginée et mise en avant ; il en restera parmi la noblesse plus de division que jamais. Je ne savais pas qu'il nous arrivât des compagnies cantonnées dans les Pays-Bas ; où les fourrera-t-on dans ces pays-ci ? Les mettra-t-on en avant de Trèves, pour nous mieux mettre à l'abri des incursions des patriotes ?

CVIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, le 27 décembre 1791.

Ce sera le neveu de l'évêque d'Orope qui te remettra cette lettre ; traite-le poliment; offre-lui tes services pour le présenter à qui il voudra, je t'en prie. — Il est d'une bien mauvaise politique, à ce qu'il me semble, d'avoir affiché l'arrivée des troupes, et puis qu'elles n'arrivent pas. On ne se doute pas même ici de cette ruse ; pourtant on commence à murmurer et à craindre qu'elles n'arrivent pas. On dit qu'on agite au Conseil, à Coblentz, s'il sera plus sage d'aller en avant de l'Allemagne et de s'y enfoncer ou s'il faut attendre de pied ferme les patriotes ; de tout cela j'en conclus que nous resterons dans l'Électorat. Aussitôt le retour du courrier et la réponse de l'Empereur, fais-le moi savoir ; tu imagines bien que je n'ai pas parlé de ce que tu m'as mandé, je ne veux pas jeter l'alarme. Adieu, je ne t'écris que pour que le neveu de l'évêque ait un prétexte pour se présenter à toi.

CIX

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeck, ce 29 décembre 1791.

Votre mari me mande qu'il va vous faire une visite ; ainsi je ne lui écrirai pas directement, ma bonne petite,

parce que j'ai des réponses à faire par dessus les yeux. J'ai reçu hier votre lettre du 18, et je saute à pieds joints sur mes dettes anciennes pour causer un peu avec vous ; je m'ennuyais de n'avoir point de vos nouvelles et suis bien aise de vous savoir, vous et votre petite Hélène, en bonne santé. Combien je regrette de ne vous pas voir l'une et l'autre ! De quelle consolation nous nous serions ! Mais la Providence veut encore de moi ce sacrifice ; son saint nom soit béni ! Je suis si convaincue de sa justice, de sa bonté, que je ne serai, il me semble, jamais malheureuse tant que les épreuves n'ébranleront pas ma foi, et c'est la seule grâce que j'ambitionne.

Que pensez-vous, ma petite, de la démarche du Roi[1] ? Pour moi elle me semble trop prématurée ; n'aurait-il pas dû traîner en longueur jusqu'à ce qu'il eût été sûr que ses frères et les Puissances étaient prêts ? Je me perds dans mes conjectures ; loin de moi l'idée que notre souverain voulût de bonne foi nous abandonner, quoique beaucoup de démocrates s'en flattent ; mais je crains qu'il ne se soit trop pressé, et que ce démon de Luckner[2]

1. Il s'agit de l'ultimatum envoyé le 14 décembre par le cabinet des Tuileries à l'Électeur de Trèves pour le forcer à dissoudre l'armée des émigrés. « Le Roi, » écrit à cette date Madame Élisabeth à Mme de Raigecourt, « le Roi vient de l'Assemblée où il a déclaré qu'il allait solliciter les bons offices de l'Empereur pour faire sortir les Français des Électorats ou que sans cela la guerre serait déclarée d'ici à un mois. Tous nos patriotes vont être charmés : c'est tout ce qu'ils désirent. » *Correspondance de Madame Élisabeth,* p. 373. — Au fond, tout le monde désirait la guerre ; les Girondins parce que cela entrait dans leur système de révolution universelle ; les émigrés parce qu'ils étaient convaincus que l'Autriche et la Prusse auraient facilement raison de l'armée française, désorganisée et sans officiers.

2. Nicolas de Luckner, né en Hanovre, avait servi quelque temps en Prusse ; puis il était passé au service de la France, peu avant la paix de 1763, et avait été fait lieutenant général. Nommé ma-

ne vienne piller et dévaster quelques parties des États des Princes allemands avant qu'on ne puisse s'y opposer ; qu'en pensez-vous ? La conduite de l'Empereur est si prudente qu'elle me donne aussi des inquiétudes ; enfin, mon enfant, je vois fort en noir sur notre avenir. Une seconde évasion du Roi me paraît impossible, et les démocrates seront bien forts, tant qu'ils auront un tel otage.

Mon mari est absent depuis quinze jours[1] ; ne me demandez pas où il est, car je n'en sais rien ; j'ignore également le but de son voyage ; il m'a simplement mandé, en date du 21, qu'il se portait bien. Mes bons Anglais, pendant son absence, me comblent d'attentions et d'amitiés; nous allons, pour nous divertir, jouer la comédie, ou du moins la faire jouer à nos enfants ; je n'ai pu me refuser à cette distraction pour eux et pour mes amis. Quant à moi, je suivrais mon goût davantage, si je pouvais me livrer à des occupations sérieuses plus analogues à l'état de mon âme ; mais la Providence m'a donné des enfants qu'il s'agit de rendre bons et heureux ; je vis donc uniquement pour eux et ne compte pour rien. Nous donnons *Nanine* et *Agar dans le désert;* les petites Wynn et mes enfants jouent les principaux rôles ; Mme de Louvois et

réchal de France en décembre 1791, il prit au printemps suivant le commandement de l'armée de Flandre ; mais l'adhésion qu'il avait donnée aux principes de la Révolution et au parti girondin ne l'empêcha pas de devenir promptement suspect. Destitué le 10 août, il monta sur l'échafaud en 1794. On peut voir dans l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution,* par M. de Sybel, t. Ier, p. 341, l'ardeur belliqueuse et révolutionnaire du vieux Luckner en cette circonstance ; il ne parlait de rien moins que d'aller à Vienne forcer l'Empereur de reconnaître la Constitution.

1. Le marquis de Bombelles était parti pour Saint-Pétersbourg, chargé par le baron de Breteuil d'une mission près de Catherine II. Cette mission échoua.

son fils en sont aussi, de sorte que nous ne sommes point embarrassés pour les acteurs.

Je reçois toujours exactement des nouvelles de notre petite Princesse, que j'aime à l'adoration. Mon Dieu ! mon enfant, quelle position que la sienne ! Quel tourment, pour un cœur sensible comme le sien, que de voir ce qui lui est le plus cher environné de dangers, de périls, de trahisons ! Il y aurait, sans la religion, de quoi perdre la tête. Je lui sais bien bon gré de son courage à rester près du R[oi] et de la R[eine]. Le ciel l'en récompensera sûrement, elle qui, dans quelque lieu de l'Europe qu'elle voulût aller, serait reçue avec tant de distinction. La pauvre Mme de Tilly[1] me fait grande pitié ; je ne conçois pas comment son physique résiste à tant de coups. L'héritage que fait l'amb[assadeur] d'Espagne me touche faiblement, et je l'ai été bien davantage de la mort de la duchesse de Rohan, que j'aimais sans l'avoir jamais vue, à cause de votre respectable mère. Notre cher ambassadeur s'est conduit bien platement et comme un homme qui, à force de ménager la chèvre et le chou, n'inspire plus d'estime ; il était, imaginez-vous, à l'hôtel d'Infantado avec ses enfants derrière une jalousie, le jour que le Roi est revenu captif de Varennes, pour le voir passer. Il a tronqué, deux jours après, la déclaration de l'Espagne au sujet de l'évasion du Roi, et je sais que la cour de Madrid est fort mécontente de lui et avec raison.

1. La comtesse de Tilly, mère de la marquise des Essarts, dame pour accompagner Madame Élisabeth, venait de perdre en quelques jours deux filles de la petite vérole. La princesse, qui aimait beaucoup ces dames, parle à plusieurs reprises de ce double malheur, dans ses lettres des 30 novembre, 9, 14, 21 et 28 décembre, à Mme de Raigecourt, et dans celle du 25 décembre à Mme de Bombelles.

Ce que votre mari me mande du projet de coalition entre les gentilshommes après la contre-révolution m'effraierait, si la publicité de ce projet ne le détruisait dans sa naissance ; on ne manquera pas de faire un monstre aux T[uileries] d'une idée faite effectivement pour y déplaire, et j'aurais désiré que cette idée n'eût pas vu le jour. L'emprunt des 40,000,000 s'effectuera, je crois, difficilement, et, si l'Espagne ne soutient pas les Princes de tout son crédit, ils ne trouveront pas, par le leur propre, de l'argent. Tout cela est bien inquiétant. Mon beau-frère n'est point venu nous voir ; il n'a pas même écrit à son frère; sa conduite est incroyable. Adieu, chère enfant. A propos, je vous souhaite une bonne et heureuse année ; aimez-moi toujours, soyez heureuse, et croyez que ma tendresse pour vous durera autant que ma vie. Mille choses à votre estimable frère. Je suis bien peiné du tort prodigieux que lui cause le soulèvement de Saint-Domingue[1]. Si votre mari est avec vous, dites-lui mille amours.

CX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 1er de l'an 92.

Je commençais à m'endormir; j'ai été éveillée en sursaut, par des coups de canon, répétés et suivis. Je ne

1. La révolte des nègres à Saint-Domingue, dans le courant de l'été de 1791; en moins de quatre semaines, six cents habitations avaient été détruites.

suis pas habile à juger des distances et je ne savais si ces canons étaient ceux de Thionville, de Luxembourg ou d'ici; après la bordée d'artillerie, j'ai entendu le tambour; alors j'ai jugé spirituellement que c'était d'ici que partait tout ce bruit de guerre. J'ai dépêché Ferdinand, que j'ai eu bien de la peine à éveiller, afin qu'il allât s'informer pourquoi ce tintamarre; je crois que la peur l'avait gagné, car il a pris Laurent pour l'accompagner, et au bout d'un quart d'heure, ils sont revenus me dire que c'était le nouvel an qu'on avait annoncé. Je t'assure bêtement que j'avais cru que c'étaient non les patriotes français, mais les Autrichiens. — A propos d'Autrichiens, toute notre belle jeunesse a ordre de déloger pour leur faire place; chacun rechigne à obéir et à s'aller mettre dans son cantonnement. Je suis bien fâchée que tu aies été interrompu dans ta politique; ne me la fais pas perdre et reprends tes nouvelles et tes réflexions pour m'en faire part. — Les miennes, malgré la joie de tout le monde, ne sont pas gaies; je ne vois pas encore bien clair dans les intentions de l'Empereur; au milieu de mon noir pourtant j'ai vu que les Princes ne se déplaceront pas.....

On dit ici le maréchal de Castries à Coblentz, commandant la Maison du Roi. — On dit aussi, comme toi, que les États font rage et demandent le renvoi de M. Dominique[1]. Si l'Électeur faiblit, il finira par avoir chez lui la même révolution que la nôtre, M. de Ste Croix[2] aura-t-il

1. Ministre de l'Électeur de Trèves.

2. Chargé d'affaires de France près l'Électeur de Trèves, où il remplaçait le chevalier de Vergennes, frère de l'ancien ministre de Louis XVI. Il avait été précédemment chargé d'affaires à Turin, à Stockolm et à Saint-Péterbourg. Les Princes avaient vu sa nomination à Coblentz avec beaucoup de mécontentement; ils écrivaient

le courage de rester à Coblentz? Voilà M. le prince de Condé qui va à Etenheim; on dit ici que chemin faisant il ramassera dix mille Hessois.

CXI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 5 janvier 1792.

Tes nouvelles politiques sont peu gaies : l'Empereur, disent les bourgeois, ici démocrates enragés, n'a promis de secourir l'Électeur qu'autant qu'il resterait neutre, c'est-à-dire qu'autant qu'il ne souffrirait aucun armement quelconque[1]. Ces enragés bourgeois disent encore que

le 12 janvier 1792 à Catherine II : « Ce nouveau ministre, dont l'Électeur n'a appris la nomination que par son arrivée imprévue, est fort révolutionnaire, non dans le sens des Jacobins, mais dans celui de la faction que l'on appelle *monarchienne* ou constitutionnelle, et qui, pour être moins sanguinaire que l'autre, n'en est peut-être que plus dangereuse. Son arrivée ici causa parmi toute notre noblesse une fermentation qui aurait pu être fort dangereuse pour lui. » On avait agité la question de savoir si on le recevrait, et l'on ne s'y était décidé qu'avec peine, parce que l'Électeur de Trèves ne voulut pas agir autrement que celui de Mayence; on avait même dû le protéger contre les agressions de quelques jeunes exaltés. Bigot de Sainte-Croix ne resta que deux mois à Coblentz. Il fut un des derniers ministres de l'infortuné Louis XVI. Il était ministre des affaires étrangères au 10 août et il a laissé un récit de cette fatale journée, sous ce titre : *Histoire de la Conspiration du 10 août 1792, Londres, 1793.*

1. Ces nouvelles étaient parfaitement exactes, et peu après, l'Électeur ordonna le désarmement des émigrés. L'Électeur de Trèves était Clément Wenceslas de Saxe, frère de la Dauphine, mère de Louis XVI.

l'Électeur n'est pas leur Souverain, que leurs États doivent gouverner, et que, si l'Électeur ne leur fait pas raison de leur demande, ils s'adresseront à l'Empereur qu'il savent devoir être pour eux[1]; voilà ce que notre ami Sedgath (?) m'a glissé tout en douceur avec quelque autre discours tout aussi révolutionnaire.....

Dis-moi donc un peu l'histoire du Régiment des Gardes; cela fait grand bruit ici; si les Princes leur ont permis de lever le régiment, il fallait en prévoir les conséquences, et d'après cela il est de justice de leur conserver leurs privilèges. Ce n'est pas dans ce moment-ci qu'il les faut détruire, quelque abusifs qu'ils soient.....

L'évêque d'Orope, si nous lui avions parlé du besoin d'argent, il y a quinze jours, nous en aurait fait avoir; mais Charles a paru vouloir y mettre du secret et j'en ai mis aussi. Enfin tant il y a que me voilà fort embarrassée : car notre argenterie, que je ne demande pas mieux que de mettre en dépôt, ne sera pas un nantissement suffisant, et je n'ai ni bijoux ni diamants qui puissent suppléer. Je regrette maintenant de t'avoir empêché de me donner des bracelets. J'espère pourtant que nous en viendrons à notre honneur, sans être obligés de lui faire emprunter des assignats, ce qui serait ruineux.

1. Les États de l'Électorat avaient adressé à l'Électeur des remontrances très vives sur le danger que pourrait faire courir à leur pays la présence des émigrés.

CXII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, le 8 janvier 1792.

Ta politique en effet est bien noire, mon cher ami, et, en y ajoutant foi en grande partie, je vois cependant des choses qui contredisent tes idées lugubres. Tu me mandes que l'Empereur a mis pour prix de ses services à l'Électeur la condition qu'il ne donnerait lieu à aucun acte d'hostilité, et cependant la lettre officielle du ministre au grand doyen pour lui faire part de celle de l'Empereur, promet toute garantie à l'Électeur, sans aucune condition, et ordonne au maréchal de Bender de se porter en force sur l'Électorat, en cas d'invasion et même de menace d'invasion et d'attaque des Français ; voilà les propres termes. On nous a dit ici celle du roi de Prusse semblable; les enragés à Paris en sont mécontents ; aussi nous ne devons pas être au même régime qu'eux. Ce qui me paraît plus fâcheux pour le moment, c'est l'ordre donné aux Gardes-du-corps de déguerpir, et par suite à tous les corps armés. Cela, comme de raison, jettera un grand découragement, mais c'est ce qu'on veut, parce que, ce que je vois de plus clair dans tout cela, c'est qu'on ne veut la contre-révolution ni par les Princes, ni par la noblesse, et qu'on veut les dégoûter d'y travailler. J'aimerais mieux qu'au lieu de leur faire essuyer mille persécutions, on eût la franchise de leur dire : voilà nos plans et la place que nous sommes déterminés à vous assigner.

..... Je crois l'Empereur et les Tuileries toujours d'accord, et nous verrons un beau matin éclore les heureux fruits de cette bonne intelligence ; en attendant, les patriotes ne viendront pas ici, mais les bourgeois en auront peut-être peur et cela suffira pour nous en chasser. Je ne sais ce que fera la maréchale. Quant à moi, je ne bougerai que lorsque tu me prononceras affirmativement que c'est nécessaire. S'il y avait une chambre à me donner à Éverlange, j'irais m'y mettre en pension et attendre une réponse de toi pour pousser plus loin ; mais outre le manque de place, les chemins qui y conduisent sont impraticables, à ce que me mande Madame votre sœur ; je juge que le reste des Ardennes est aussi mauvais dans cette saison et voilà ce qui m'avait donné l'idée de passer par Coblentz. Peut-être si les Princes y restent et toi aussi, serait-il moins cher que j'allasse m'y établir ; vois cela, combine ; car je t'avoue que de traverser les Ardennes dans cette saison, en nourrissant, me paraît une entreprise à ne faire qu'à la dernière extrémité.

Je suis affligée de ce que tu me mandes du baron Dominique, il est donc effrayé, ou gagné. Nous sommes poursuivis comme le peuple juif et frappés d'anathème comme lui. Mais aussi, comme lui, nous sommes coupables et, comme lui, nous ne sommes pas pénitents.

J'ai reçu aujourd'hui des nouvelles de Mme de Bombelles; elle ne t'écrit pas parce qu'elle te croit avec moi. Sa politique est presque aussi noire que la tienne ; elle me mande que son mari est absent et qu'elle ne sait où il est allé ; je juge qu'il a quelque commission *baronique*[1].

1. Quelque mission du baron de Breteuil. — La supposition de Mme de Raigecourt était vraie. Le marquis de Bombelles était en effet, alors, à Saint-Pétersbourg, chargé d'une mission des Tuileries, dont M. de Breteuil était l'agent avoué à l'étranger.

Dieu veuille qu'elle soit bonne et qu'elle ait du succès !

M. de Bouillé n'est pas heureux dans ses missions. — On disait ici que M. de Castries commanderait toute la Maison du Roi.

Il me vient quelquefois en pensée que toutes ces mauvaises apparences de l'Empereur sont des feintes, que M. de Sainte-Croix est peut-être bon dans le fond, et que toutes les persécutions, qu'on paraît vouloir nous fàire subir sont pour mieux tromper l'Assemblée ; je trouve toutes ces ombres d'espérances bien fugitives, n'est-ce pas ?

CXIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

8 janvier 1792.

..... Le marquis de Janson ne croit nullement qu'on soit obligé de partir d'ici ; on s'assemble aujourd'hui chez lui pour recevoir l'ordre de l'Électeur de ne plus former de rassemblements ; cet ordre avait déjà été donné et l'on avait fermé les yeux sur son inexécution. — On nous dit ici les nouvelles de Vienne meilleures ; mande-moi ce que tu en sais.

CXIV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 19 janvier 1792.

J'avais bien raison, mon cher ami, d'être en peine de la pauvre Mme de Chapt ; elle est morte hier, le dixième jour de sa maladie[1] ! Son pauvre père est bien affligé : il perd toute sa douceur intérieure en perdant cette fille et il est vraiment bien à plaindre. Sa piété et celle de sa fille l'aident à soutenir son courage ; écris-lui tout de suite pour lui faire ton compliment. Toute la colonie est affectée de cette mort et c'est un deuil général.

Après ce triste préambule, passons à la politique qui, selon toi, ne l'est guère plus, mais qui, selon les autres, est des plus réjouissantes ; car on parle de la détermination de l'Empereur, de la marche de ses troupes, sans y ajouter l'humiliante condition de notre repos ; on ne parle point non plus de la dispersion des légions Mirabeau[2], etc., etc. Dis-moi donc quel est le vrai et si je

1. Mme de Raigecourt avait annoncé aussi cette mort à Madame Élisabeth, qui lui répondit en ces termes, le 8 février : « Je suis fâchée de la mort de Mme de Chapt, puisque tu en es fâchée; mais, mon cœur, c'est une vraie sainte dans le ciel. » *Correspondance,* p. 388.

2. La légion de Mirabeau avait été organisée par le vicomte de Mirabeau, frère du célèbre orateur. Le vicomte de Mirabeau avait siégé au côté droit de la Constituante, où il s'était fait remarquer par ses spirituelles saillies. Sa grosseur était proverbiale; on l'appelait *Mirabeau Tonneau.* Il mourut le 15 septembre 1792. « Je ne vous écrirai qu'un mot aujourd'hui, » écrivait le 16 septembre 1792 le prince de Condé au duc de Bourbon; « vous serez sûre-

puis compter sur les tristes nouvelles, dont je ne me vante point; je me donne bien de garde de m'établir le *rabat-joie* de la colonie.

Coblentz fournit plus de matière aux petites histoires. Celle de M. de Jaucourt, quoi qu'il en arrive, est pénible pour lui; celle du départ de M. Christin[1] est moins tragique, mais le sujet de son renvoi fera encore jaser et contribuera à ôter à notre cour de Coblentz toute la considération que des malheureux doivent chercher à s'acquérir. Je suis affligée que l'Empereur nous mette ainsi de côté, mais je n'en suis pas étonnée : on fait valoir contre nous toutes les intrigues des femmes de Coblentz.

ment étonné et affligé de la triste nouvelle que je vais vous apprendre. Après huit jours d'une fièvre violente, à la veille de jouir du fruit de trois ans de courage et de travaux, le malheureux vicomte de Mirabeau a succombé hier à une attaque d'apoplexie. Nous le pleurons de toute notre âme et c'est une perte plus grande qu'on ne croit, dans le moment où nous sommes. Sa légion est dans le délire de la douleur et de l'abattement. » *Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé*, par Crétineau Joly, t. II, p. 56.

1. Ce Christin était un secrétaire de M. de Calonne que les Princes avaient nommé censeur. Son renvoi avait été déterminé par l'apparition du premier numéro d'un journal, rédigé par Suleau sous le titre de *Journal des Princes*, et dont il avait toléré la publication. Ce premier numéro contenait de telles injures contre la Reine et l'Empereur que les Princes s'alarmèrent; le journal fut supprimé et le censeur renvoyé. Les détails de cette affaire sont contenus dans une lettre du marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles, du 16 novembre 1791, qu'on a trouvée plus haut.

CXV

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeck, ce 24 janvier 1792.

Vous croyant à Trèves avec votre femme, mon cher marquis, et ayant une grande quantité de lettres à écrire, j'ai imaginé de vous écrire à tous les deux à la fois, et j'ai fait une bêtise dont je vous demande mille pardons. Je suis d'une inquiétude mortelle du sort des Princes et de tout ce qui les entoure ; toutes les gazettes allemandes prétendent que nos Princes sont obligés de quitter Coblentz ; que tout ce qui devait les soutenir, jusqu'à la Russie, les abandonne. Ces papiers, étant tous démocrates, exagèrent sûrement ; mais ils me donnent cependant la crainte qu'il y ait un fond de vérité dans leurs diatribes, et je vous conjure, mon cher, de m'éclairer sur votre véritable position, à laquelle je prends, vous le savez, l'intérêt le plus vif. L'amour de l'Emp[ereur] pour la paix nous forcera peut-être à bien des sacrifices; je voudrais au moins que ce Prince dît franchement ses intentions; car le doute là-dessus est vraiment cruel. Mes idées se noircissent tous les jours : je vois nos pauvres Souverains sous le couteau, les malheureux Princes, tous nos braves gentilshommes évoquant des secours, une hospitalité qu'on me paraît disposé à leur refuser partout, manquant d'argent, de moyens ; ce tableau est déchirant, et, depuis la nouvelle déclaration

de votre Électeur[1], nous ne cessons tous de gémir dans notre solitude et attendons avec anxiété les nouvelles que vous nous donnerez. La réunion que nous avons tant désirée s'est opérée trop tard; nos ennemis ont profité du temps que nous avons perdu en défiance mutuelle, et nous allons en éprouver peut-être les tristes effets.

J'ai de bonnes nouvelles de mon mari, quoique j'ignore où il est allé[2]; ses lettres m'arrivent toujours de Francfort, où cependant il n'est pas; il sera aussi affligé que moi de la conduite et de l'Électeur et de son chef. Ce n'est pas cependant qu'on ne le traite toujours à Coblentz avec la même rigueur, car lors de l'établissement d'une correspondance entre le Mentor en politique de mon mari et les Princes, ledit Mentor a mandé qu'il désirait que son ami fût admis dans la confiance qu'on voulait bien lui accorder et que les anciennes aigreurs fussent oubliées; mais M. de C[alonne] a déterminé M. le C. D. à s'y refuser absolument, de la manière la plus maussade. Dieu le lui pardonne ! Quant à moi, je ne me sens pas à cet égard la moindre aigreur dans l'âme, et je voudrais, aux dépens de ma fortune à venir, que nos Souverains, nos Princes, nos intéressants compatriotes fussent heu-

1. L'Électeur de Trèves, effrayé des menaces de la France et poussé d'ailleurs par les représentations des États de l'Électorat, avait ordonné la dispersion des émigrés; l'Empereur ne lui avait promis sa protection qu'à cette condition.

2. Le marquis de Bombelles était alors, comme nous l'avons dit, chargé d'une mission secrète du Roi en Russie. Voir dans le cinquième volume de M. Feuillet de Conches, *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth,* ses notes adressées au chancelier Ostermann. Voir dans ce même volume la lettre des comtes de Provence et d'Artois à Catherine II pour la prévenir contre M. de Bombelles.

reux ; je le serais alors, en dépit de toutes les cabales du monde.

Votre femme me témoigne un grand désir de rejoindre notre Princesse, cela me paraît bien naturel ; mais cependant je vous exhorte fort à ne la pas laisser aller que vous n'ayez la certitude que nous n'aurons pas la guerre ; car son séjour à Paris, en cas contraire, vous compromettrait et elle aussi d'une furieuse manière. La position de notre pauvre petite Princesse est abominable, et il faut toute sa vertu et son courage pour la soutenir ; bien d'autres auraient déjà pris leur parti. Quant à moi, je trouve sa constance admirable, et certes le Roi et la Reine doivent lui en être bien obligés.

CXVI

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeck, ce 25 janvier 1792.

Je n'ai reçu qu'avant-hier seulement, mon enfant, votre lettre du 7 et du 12. Tout ce que vous me mandez est bien triste, et tout ce que les gazettes écrivent est encore plus affligeant. Voilà nos Princes obligés de quitter Coblentz[1] ; que vont-ils devenir, ainsi que tous nos malheureux compatriotes? Je me perds en conjec-

1. C'était une erreur. L'Électeur avait bien ordonné la dispersion des émigrés, mais il n'avait jamais ordonné aux Princes, ses neveux, de quitter Coblentz.

tures. La conduite de l'E[mpereur] me semble inexplicable, et ce qui m'étonne c'est que, malgré tout ce qu'il fait pour ne pas choquer nos législateurs, ils en disent des indignités. Je crois que nous avons perdu bien du temps, que la méfiance qui a régné entre les T... [1] et C...[2] a retardé tout ce qui pourrait s'opérer de bien, et peut-être a tout perdu. Je me flatte encore que l'irrésolution de ceux qui devraient nous protéger tient à ce que toutes les forces qu'on veut opposer ne sont pas prêtes, à ce qu'on attend le printemps pour commencer, ou pour faire une cote mal taillée avec nos oppresseurs ; car il est constant que l'E[mpereur] fera tout ce qu'il pourra pour éviter la guerre. Tout cela est fort inquiétant, surtout si les Princes n'ont pas de sommes suffisantes pour subvenir aux besoins de toute la pauvre noblesse qui s'est réunie à leurs drapeaux.

J'ai de bonnes nouvelles de mon mari ; je vous ai sans doute mandé qu'il s'était absenté pour quelque temps ; Dieu bénisse ses courses et le protège ! Je ne puis vous en dire davantage et vous prie, mon enfant, de ne parler à qui que ce soit de son voyage ; si même vous en entendiez parler, vous pourriez, pour dérouter les curieux, dire qu'on le confond sûrement avec son frère. La position de notre adorable petite Princesse me perce l'âme ; combien le départ des Princes de Coblentz doit l'affliger, à moins que quelques plans secrets ne la rassurent sur leurs intérêts ! Dieu le veuille ! mais, ce qui me peine surtout, c'est l'esprit démocrate qui se répand de plus en plus dans l'Allemagne ; il semble que chaque État tienne à honneur de ne vouloir accueillir aucun Français

1. Les Tuileries.
2. Coblentz.

émigré, de quelque état qu'il soit, comme s'il suffisait pour être coupable d'être malheureux et persécuté.

Le désir que vous avez de rejoindre notre Princesse est bien naturel, je crains cependant que vous ne vous compromettiez furieusement ainsi que votre mari, surtout si la guerre avait lieu. Comment pourrait-on ignorer qu'il est avec les Princes, et qui peut vous répondre de la fureur du peuple, s'ils avaient quelques avantages et que votre mari se fût distingué? Je suis convaincu que notre Princesse sera la première à s'opposer à votre retour[1], et la prudence exige que vous attendiez, pour retourner en France, que notre sort soit décidé d'une manière ou d'une autre. Je suis charmée du bon état de santé de votre petite ; que j'aurais de plaisir à la voir, et qu'il m'est douloureux qu'expatriées toutes les deux nous soyons aussi éloignées l'une de l'autre!...

Ma pauvre mère vient d'être bien malade, mais, grâce à Dieu, elle est parfaitement rétablie et m'a écrit, le 15, une grande lettre de quatre pages qui m'a comblée de joie. Dites mille amours pour moi à votre jolie et aimable sœur[2]; ce que vous m'en mandez me fait grand plaisir,

1. Mme de Bombelles ne se trompait pas. Dès le 18 janvier, Madame Élisabeth avait écrit à Mme de Raigecourt : « Non, mon cœur, je ne veux pas que vous changiez rien au projet que vous suivez depuis quinze mois. Patientez encore un peu. » *Corresp.*, p. 384. — Trois mois après, il est vrai, elle manifestait à son amie la joie qu'elle aurait de la revoir : « Oui, mon cœur, je serai bien aise de te revoir... J'avoue que cette idée me tourne un peu la tête et je la voudrais déjà voir exécutée. » Lettre du 18 avril, *Corresp.*, p. 404. « Mais, » ajoutait-elle, « il faut voir la tournure que tout ceci prendra. » Sur ces entrefaites, le 20 avril, la guerre fut déclarée, et Madame Élisabeth interdit formellement à Mme de Raigecourt de revenir en France.

2. Françoise, comtesse d'Ampurie, qui était venue rejoindre sa sœur à Trèves.

et elle doit vous être d'une grande ressource. Qu'est devenue la comtesse Marie? A-t-elle pu faire ses vœux? Est-elle heureuse? Se porte-t-elle bien? Parlez-lui de moi, quand vous lui écrirez. Je vous ai mandé combien j'étais peinée de la mort de des Essarts[1] ; sa malheureuse mère est bien à plaindre et je ne conçois pas comment elle vit encore.

Adieu, ma bonne petite. J'ai écrit à votre mari pour le prier de me donner des nouvelles des Princes, car j'en suis dans une inquiétude mortelle, et il y avait mille ans que je n'avais entendu parler de lui. Peut-être aura-t-il déjà quitté Coblentz quand ma lettre y arrivera. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

1. Voici en quels termes Madame Élisabeth annonçait, le 25 décembre, à Mme de Bombelles, la mort de la marquise des Essarts : « Tu croyais, ma chère Bombe, lorsque tu m'as écrit, que le malheur de cette pauvre Mme de Tilly était à son comble. Hélas! le Ciel lui réservait encore une autre épreuve. Des Essarts, qui n'avait point eu la petite vérole, l'a gagnée, quoiqu'elle n'eût pas vu sa sœur et au bout de neuf jours elle est morte. »

« Elle avait été parfaitement pendant ces neuf jours, et, en six heures de temps, sans que la petite vérole rentrât, elle a été enlevée... Je le regrette de tout mon cœur; mais la pauvre petite est bien heureuse, elle n'a vécu que pour apprendre à se détacher de la vie ; car elle n'avait pas été heureuse. Elle était pleine de vertu et de religion. Dieu, j'espère, est sa récompense, mais c'est sa malheureuse mère que je plains, après avoir eu quatre enfants, de se trouver seule. » *Corresp.*, p. 377.

CXVII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce jeudi 2 février 1792.

..... Je passe bien vite à la politique : celle de Bruxelles est de croire à un accommodement, et cependant à une armée de l'Empereur, derrière laquelle nous aurons la première place de spectateurs ; est-ce que tu ne te contentes pas d'être aux premières loges? — Les nouvelles de Paris sont toujours préparatoires à quelques grands mouvements, et il n'en arrive point.

CXVIII

Le Marquis de Raigecourt à la Marquise de Bombelles, à Valdeck.

Coblentz, le 4 février 1792.

..... J'ai eu le plaisir d'avoir de vos nouvelles à Trèves; j'y suis allé dans la ferme intention d'en faire partir Mme de Raigecourt, ne l'y croyant plus en sûreté depuis les menaces de nos patriotes. Mais, pendant mon séjour, tout s'est arrêté, grâce à la faiblesse de l'Électeur et aux courbettes de son ministre devant M. de Sainte-Croix, et ma femme, qui avait une grande frayeur des

chemins des Ardennes, pourra attendre le printemps pour se rendre dans les Pays-Bas. Elle voudrait toujours aller à Paris, et peut-être serai-je forcé à la fin d'y consentir par l'impossibilité de pouvoir subsister hors de France avec des assignats et par celle de laisser toutes nos affaires aussi longtemps à l'abandon ; voilà dix-huit mois que nous sommes sortis. D'ailleurs, je ne crois pas qu'à Paris elle puisse courir aucun risque, — on a trop de facilité à s'y cacher ; mais je ne consentirai à ce départ qu'au moment où elle aura sevré, et lorsque je serai sûr qu'il ne sera plus question d'une nouvelle fuite des Tuileries; car je ne voudrais pas qu'elle joue aux barres avec notre pauvre et courageuse Princesse.

Notre politique s'est un peu débrouillée depuis quelques jours : voilà l'Empereur dans l'impossibilité de temporiser et forcé par la folie de notre Assemblée nationale à se déclarer[1]. Aussi apprenons-nous avec certitude, de Bohême, la marche prochaine de quarante mille hommes, dont cinq ou six mille sont déjà en mouvement.

1. Le 25 janvier, l'Assemblée avait décrété l'envoi d'un ultimatum à l'Empereur, demandant des explications sur les instructions données au Maréchal Bender, sur ses négociations avec les Puissances pour établir un concert contre la France et réclamant une prompte réponse sur ces différents points. Si l'Empereur n'avait pas répondu avant le 1er mars, son silence serait considéré comme une déclaration de guerre. Dès le 21, le ministre de Lessart avait envoyé à Vienne une note en ce sens. En recevant cette note comminatoire, l'Empereur avait décidé que des préparatifs militaires seraient commencés dans toute l'étendue de ses États, que six mille hommes marcheraient dans le Brisgau et que trente mille seraient réunis en Bohême. On voit que les renseignements de M. de Raigecourt étaient exacts. Consulter sur ce point la très remarquable et très exacte *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. de Bourgoing, et le bel ouvrage de M. Albert Sorel sur *l'Europe et la Révolution française.*

Nous connaissons une lettre charmante de l'Empereur au prince d'Hohenlohe pour lui en offrir le commandement, dans laquelle il lui dit que cette armée est destinée à agir sur les frontières de France de concert avec les troupes de ses alliés. D'un autre côté, les Hessois s'ébranlent demain et viennent former un cordon depuis Rheinfels[1] jusqu'à Spire; c'est un corps de quatorze mille hommes que le landgrave commande lui-même. Les frontières des Pays-Bas se garnissent insensiblement et les émigrés ont reçu ordre d'évacuer Tournai, Mons, Ath, pour faire place aux troupes autrichiennes. Malgré ces belles apparences, nous sommes tristes et inquiets; nous voyons clairement que nous ne serons de rien dans toute cette affaire et que tout au plus on nous permettra de nous servir de nos mains pour applaudir aux exploits des Croates et des Pandours. Nous craignons que l'amour de l'Empereur pour la paix et l'impossibilité de l'Assemblée nationale de soutenir une guerre sérieuse n'amène quelque fâcheux accommodement et nous redoutons toujours les deux Chambres. Enfin le triste lot de spectateurs nous est évidemment destiné, puisqu'on continue à poursuivre la dissolution de tous nos rassemblements, et que le baron de Dominique fatigue sans cesse les Princes de ses réquisitions, aussi désagréables qu'embarrassantes. M. de Vestfull, ministre de l'Empereur, qui est ici depuis trois jours, pourra nous éclaircir sur les véritables intentions de son Souverain et nous saurons dans peu si effectivement il insiste sur notre dispersion totale.

1. Vieux château, situé sur le Rhin, dans une position très forte et appartenant alors au landgrave de Hesse. Le 1er novembre 1794, la position fut évacuée par les Hessois, à la première approche des éclaireurs français.

Je suis bien aise que le rapprochement que nous désirions tant se soit effectué; mais comme vous le dites, c'est malheureusement bien tard, et nos maux se sont aggravés. Je suis étonné de cette opiniâtreté à vouloir trouver des torts à votre mari, ou à lui pardonner ceux qu'on lui suppose; il viendra cependant un temps où il faudra bien lui rendre justice; mais, en attendant, cette prévention m'afflige fort. — Vous savez sans doute que votre beau-frère est reparti pour Pétersbourg. On avait beaucoup exagéré ici les torts qu'il a pu avoir, et il est très vrai que les mauvais chemins et les rivières débordées ont été la principale cause du retard qu'il a mis à remplir sa mission.

CXIX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce dimanche 5 février 1792.

Je suis toujours dans le chaos sur les résultats politiques de l'Empereur et du roi de Prusse, et je commence à craindre plus qu'à espérer, si les troupes marchent. Je vois qu'on a attendu pour les mettre en mouvement que tous les cantonnements fussent dispersés, et cela a bien mauvaise façon pour nous. Au reste je m'achemine vers l'égoïsme, et pourvu qu'on nous rende le culte de notre religion praticable et qu'on nous défende des brigands, j'irai vivre et mourir en paix à Ferrières ou à Jaulny et

je laisserai là la gloire publique et particulière. S'il est vrai que les Électeurs ecclésiastiques craignent qu'on ne les envahisse, le *pacifique Léopold* n'oublie pas ses intérêts; mais je ne crois pas cette frayeur fondée. On se contentera de nous morceler, et voilà pourquoi on met de côté les Princes, parce qu'ils ne peuvent consentir à ce démembrement; ainsi il faut qu'ils l'ignorent, et, de fait, je les crois très peu instruits de la politique de l'Europe, et tous les cabinets les jouent et les attrapent. Je vois avec douleur, qu'ils ne jouissent, dans aucune cour, d'aucune considération. On les juge par leurs actions; on leur fait tort; mais il faut convenir qu'il est difficile de pénétrer jusqu'à eux pour les juger à leur avantage. Voilà une des choses qui m'affligent le plus sensiblement et à laquelle je vois le moins de remède.

Mme de Bombelles me mande qu'elle t'écrit; son mari est toujours absent, mais elle me recommande bien de n'en dire rien à personne, et, si on venait à dire qu'il voyage, de répondre qu'on le confond avec son frère.

CXX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 9 février 1792.

..... Je te conjure de devenir plus silencieux que jamais sur le baron de Breteuil, sur M. de Bombelles, etc., même sur ton opinion sur M. de Ca.[1]; on chercherait,

1. Calonne.

d'après tout ce que tu diras, à en inférer de toi que tu es du parti de celui-ci, de celle-là, etc. Votre Coblentz est pavé d'intrigues ; c'est un enfer à habiter, on ne peut s'en tirer qu'en gardant un silence parfait, et en jouant au trictrac.

Adieu, mon bon et cher ami ; je te quitte pour écrire à notre amie Mme de Bombelles.

CXXI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 12 février 1792.

..... M. de Brancas m'a dit que M. le comte d'Artois faisait un cas particulier de toi ; cela doit t'encourager et te rendre moins timide vis-à-vis de lui. — Tu ne me parles pas dans tes nouvelles de Coblentz, du départ de Mme de Balbi[1], qu'on dit prochain, ni de l'espèce de froid qu'on prétend régner entre les deux frères, ni du départ de l'évêque d'Arras, qu'on dit sorti tout à fait du Conseil et parti pour Tournai. Peut-être ne sais-tu pas un mot de tout cela, et j'ai la gloire de t'apprendre les nouvelles

1. Mme de Balbi, dame d'honneur de Madame et maîtresse de Monsieur. On peut lire dans *Dix ans d'émigration, Souvenirs et correspondance du comte de Neuilly,* de piquants détails sur l'espèce de cour qui se tenait chaque soir à Coblentz dans l'appartement de Mme de Balbi.

de Coblentz. Celles de Trèves ne sont ni très variées ni très piquantes : des danses, des concerts, approuvés par les uns, blâmés par les autres. Mme de Jouffroy ayant la petite vérole, tout le monde, au moindre petit accès de fièvre, croyait l'avoir. — M. Dévolet, un de tes rivaux les plus dangereux, faisait des galanteries de chocolat et de fleurs à ta belle, que l'on met sur ton compte, tant elles plaisent et sont de bon goût. Du reste, l'évêque de Verdun[1], toujours empressé auprès d'Hélène, celui d'Orope auprès de sa mère ; car elle veut avoir aussi ses petites aventures. Voilà l'état permanent de Trèves, et celui dans lequel tu le trouveras à ton arrivée. — Quant à la politique, elle varie ici ; nous croyons fermement à la marche de six mille Autrichiens que M. de Laval a mandé être partis ; nous croyons de même que vingt autres mille hommes vont y être ; nous sommes persuadés que l'Empereur en veut à la Lorraine et à l'Alsace ; nous espérons que les autres Puissances s'y opposeront, et que la paix sera rétablie chez nous, sans que ce soit aux dépens de nos bras ou de nos jambes. — La noirceur des conjectures de Bombelles me fait peine et m'inquiète ; je crains toujours quelque renarderie de la part du vieux Kaunitz.

1. Jean-Baptiste Aubry, évêque de Verdun ; c'est celui que Madame Élisabeth, dans une lettre du 18 avril 1792 à Mme de Raigecourt, appelle « ton saint évêque. »

CXXII

La Marquise de Janson[1] au Marquis de Raigecourt.

A Trèves, le 14 février 1792.

Vous serez étonné, cousin, de trouver une lettre pour la Reine dans ce paquet. Je vais vous expliquer cette énigme. Quant je partis de Paris, il y a un mois, la Reine me chargea d'une lettre pour la Landgrave de Darmstadt[2]. Aussitôt, la Landgrave me répond et m'envoie son épître pour la faire passer à la Reine. Comme je n'ai aucun moyen pour remplir cette mission, je vous prie de demander à Mgr le comte d'Artois s'il veut bien se charger de faire arriver la lettre à son adresse, et, dans ce cas, vous la lui laisserez. S'il refuse de la laisser passer, vous me la renverrez, parce que la Landgrave me la demande, ne voulant pas la confier à la poste française. J'ai tout dit, cousin, sur la commission et je

1. La marquise de Janson, née princesse de Galléan, belle-fille du général marquis de Janson, mort à Helbestadt, depuis la Restauration. (Note de M. le M[is] de Raigecourt.) — Il est plusieurs fois question du marquis de Janson dans les lettres précédentes.

2. Louise-Caroline-Henriette de Hesse, née à Francfort le 15 février 1761, morte au château d'Auerbach le 24 octobre 1829, mariée le 19 février 1777 à Louis X, landgrave de Hesse Darmstadt. La princesse Louise et sa sœur Charlotte avaient été élevées à Vienne avec Marie-Antoinette, et avaient contracté avec elle une amitié qui dura jusqu'à la mort; car, lorsqu'elle fut transférée du Temple à la Conciergerie pour le dernier sacrifice, la Reine portait sur elle le portrait de ses deux amies. Les lettres de Marie-Antoinette à la Landgrave Louise, conservées dans les Archives de Darmstadt, ont été publiées par le comte de Reiset (Paris, Plon, 1865). La lettre de la Reine dont parle ici la marquise de Janson est vraisemblablement la lettre publiée par M. de Reiset, sous la date de janvier 1792.

garde l'amitié pour votre retour à Trèves, car je n'aime pas les absents. Je vous prie de me répondre le plus tôt possible.

DE GALLÉAN DE JANSON.

CXXIII

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeck, ce 18 février 1792.

..... Il me paraît, comme à vous, que l'E[empereur] ni les autres Puissances ne veulent point que les Princes ni les émigrés se mêlent de leurs querelles. Il est bien dur, après de si grands sacrifices, un dévouement aussi touchant, d'être aussi mal secondé, et, malgré les rigueurs des Princes pour mon mari, je suis pénétrée, j'ajouterai même enragée, des chagrins, de la défiance qu'on leur fait éprouver. Je ne puis croire cependant qu'une fois la guerre entamée, on ne leur y fasse jouer un rôle; mais qui peut répondre encore, malgré les apparences, que cette guerre ait lieu? Il est constant que l'E[mpereur] ne s'en soucie pas et aimerait mieux un arrangement; mais l'insolence de l'Assemblée lui permettra-t-elle d'entrer en composition? Je ne puis le penser; d'ailleurs l'Es[pagne] veut, j'en suis persuadée, se battre bon jeu, bon argent; le Roi de Prusse aussi; l'Imp[ératrice] de Russie certainement; ainsi toutes les probabilités sont pour la guerre. Mandez-moi, mon cher, tout ce que vous saurez de nouvelles; car je suis bien mal informée de tout ce qui se

passe, dans mon petit coin. Je n'ai pas eu depuis quelque temps des nouvelles de notre voyageur et j'ignore encore s'il est content de ses courses; lorsque je le saurai, je vous manderai à ce sujet tout ce que la prudence me permettra d'écrire; car ma confiance en vous est entière et je ne crains que la curiosité de la poste, pour vous parler franchement.

Je sens combien les raisons que vous avez pour autoriser votre femme à retourner en France sont plausibles, et, d'après la nullité où on force nos malheureux Princes de rester, je vois bien moins d'inconvénients à ce voyage. Quelle joie son arrivée causera à notre pauvre Princesse! Je la partagerai du fond de mon cœur. Voilà l'Assemblée qui a décrété que les biens des émigrés seraient sous la main de la nation, c'est-à-dire sous la griffe [1]; c'est un motif de plus pour que votre femme retourne, et il faut espérer que sa présence empêchera une espèce de séquestre qui serait très fâcheux. La position de tous nos émigrés me perce l'âme; mon Dieu! que je hais cette seconde Législature; elle est cent fois pis que la première; comment la véritable nation n'ouvre-t-elle pas enfin les yeux? Que de malheurs cette triste Révolution va lui attirer! Comment soutiendra-t-elle tous les revers qui l'attendent? Il est impossible qu'une grande partie du Royaume ne soit pas encore éclairée sur ses véritables intérêts, et je ne doute pas qu'au premier choc le plus grand nombre ne se déclare pour le Roi et ne demande la paix. Quel beau jour que celui-là! surtout si le R[oi], les Princes, tout le bon parti, s'entendent assez bien pour que rien ne trouble le retour de l'ordre et de la paix. Depuis le départ de mon mari, je n'ai plus aucun détail

1. Le 9 février, l'Assemblée Législative avait confisqué les biens des émigrés.

sur le rapprochement qui s'est opéré et que nous désirions tous si vivement; mais j'espère qu'il persiste et que tout marchera d'un bon accord. Je crois, comme vous, mon beau-frère bien moins coupable qu'on l'a voulu faire paraître; il est retourné à P.[1] bien mécontent, et je lui trouve raison de l'être; car on l'a traité comme un chien, le tout pour avoir mis vingt-cinq jours à son voyage, et certes dans cette saison-ci il ne pouvait faire mieux. Mais nos Princes sont entourés de gens si hauts, si dénigrants, connaissant si peu les nuances et les égards, que je ne suis pas étonnée des dégoûts qu'on a fait éprouver au frère de mon mari. D'ailleurs, comme il le lui a mandé, son nom a été un motif de plus pour le persécuter. Mais tout cela n'importe; que la chose aille, tout le reste ne sera rien, et quant à moi, mon parti est déjà bien pris sur toutes les injustices qu'on fera à celui qui a le mieux servi et s'est le mieux montré. Je n'en jouirai pas moins du bonheur de voir notre malheureux Souverain remonté sur le trône, et nos Princes remis à leur place dans toute la dignité qui convient à leur rang, et à leur généreux dévouement.....

CXXIV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce 23 février 1792.

.....Tu crois que le maréchal nous dit des nouvelles; tu te trompes; cependant à travers tout ce qu'il se permet

1. Pétersbourg,

de dire, on découvre qu'il a de l'espérance. *Les conjectureurs* à perte de vue prétendent qu'il vient ici établir le quartier général, et il paraît bien convaincu que nous serons, dans tout ceci, ce qu'il faudra pour notre honneur et notre intérêt.

Le maréchal m'a dit que notre bon M. de Bombelles était en Russie avec une mission particulière, dont les Princes n'étaient pas instruits. Cela ne le remettra pas en bonne odeur auprès d'eux.

CXXV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, 26 février 1792.

Je crains que Monsieur te parle du baptême de ma fille, que tu ne saches pas ce que cela veut dire et que tu paraisses faire un coq-à-l'âne ; en conséquence je t'adresse un papier qui t'instruira des motifs qui ont déterminé à faire suppléer promptement ces cérémonies. C'est ta sœur qui remplacera ma Princesse et le marquis de Janson, Monsieur; tâche de te trouver ici pour ce temps-là...

CXXVI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce dimanche, février 1792.

Ta politique me paraît toujours noire; la mienne lui ressemble un peu. Je vois que le maréchal ne sait rien des projets des différentes cours de l'Europe; je vois même qu'il ne peut se défendre d'une sorte de méfiance des Tuileries; ce voyage de M. de B.[1] à Pétersbourg l'inquiète, et de tout cela je conclus que nos affaires ne sont pas claires. — On mande de Vienne ici au grand doyen que la première colonne des troupes de l'Empereur a dû se mettre en marche le 21; le duc de Laval, toujours noir, mande par le courrier d'hier que l'Empereur va faire marcher dix mille hommes de plus que ce qui devait d'abord se mettre en mouvement, ce qui fait 41 mille hommes. — Mon frère me mande, et non comme un on dit, que les mineurs sont à Namur pour réparer les fortifications, et que les Autrichiens vont être mis sur le pied de guerre; tout cela remue, mais est-ce pour nous? — Comment croire pourtant que ce serait contre? Si l'Espagne a fait adopter son plan, elle ne peut politiquement consentir ni à notre destruction, ni à notre démembrement. — De tout cela, concluons que le voile le plus épais couvre l'avenir, et que Dieu seul peut débrouiller le chaos que présentent à nos yeux toutes les incohérences de choses et d'idées que nous voyons, ou qui nous sont fournies par nos propres réflexions.

1. M. de Bombelles.

CXXVII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Valdeck, ce 22 mars 1792.

.....Que dites-vous du départ de tous les ministres, et de l'arrestation de M. de Lessart[1]? En vérité nos législateurs sont fous et enragés; la fermentation qui existe dans tout le Royaume laisse bien des moyens de recouvrer au Roi son autorité; mais il faudrait pour cela de bonnes têtes, de l'accord dans le parti opprimé, et nous sommes loin de là. Je vous avoue que je suis très fâchée que le voyage de mon mari n'ait pas pu se concerter avec Coblentz. Que doit penser l'Impératrice de voir le peu d'union qui règne entre lui et le comte d'Ezterhazy[2]? Au lieu de s'entr'aider ils doivent se nuire, et le résultat en est le mal pour tout le monde; mon mari a fait tout au monde pour lier sa partie avec son ancien ami, mais

1. C'est le 10 mars, à la suite d'un discours haineux et violent de Brissot que de Lessart fut décrété d'accusation. Renvoyé devant la Haute-Cour d'Orléans, il fut massacré le 9 septembre avec les prisonniers d'Orléans. Le même jour, De Grave était nommé ministre de la guerre, en remplacement du comte de Narbonne. Le 17 mars, Dumouriez prit le portefeuille des affaires étrangères et Lacoste celui de la marine à la place de Bertrand de Mollevile.

2. Valentin, comte d'Ezterhazy, avait été longtemps au service de la France et la Reine l'avait fort protégé. Il était pendant l'émigration dans l'entourage des Princes et avait été chargé par eux d'une mission à Saint-Pétersbourg où M. de Bombelles accomplissait de son côté une mission de la cour des Tuileries. D'intéressants fragments de ses Mémoires inédits ont été publiés par M. Feuillet de Conches : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, t. IV.

il n'y a pas eu moyen. L'arrivée de M. de Nassau a été pour lui un soulagement; ils se sont vus, entendus et compris, et j'espère que tout en ira mieux; mon pauvre mari ne désire que le bien et la paix, et il est bien plus affligé de la persécution des Princes pour la chose que pour lui.

Le nouveau Roi d'Hongrie[1] a donné des ordres à Fribourg en Brisgau pour que les magasins, les approvisionnements se doublassent pour les troupes qu'il va y envoyer; nous avons à deux lieues d'ici, 4,000 Autrichiens qui y marchent, et on attend dans nos environs le passage d'un beaucoup plus grand nombre de troupes. On assure que le Roi d'Hongrie veut suivre tous les plans de son père et y mettre une plus grande activité. Le renvoi de Florida Blanca en Espagne et le choix de M. d'Aranda me font grand plaisir[2]; l'Espagne dirigée par un homme d'un aussi grand caractère, va se bien montrer. La Suisse retire son régiment d'Ernest[3] de France, et, si elle est pressée et dirigée, se conduira bien aussi. Nous devons donc espérer, mais la vie de nos malheureux souverains me cause de grandes inquiétudes, et il serait bien essentiel qu'ils pussent échapper; hélas! comment l'espérer? Ma petite belle-sœur est arrivée à Paris bien portante avec tous ses marmots; j'espère que le changement d'air fortifiera sa poitrine. Notre bonne Princesse l'a reçue et traitée à

1. L'empereur Léopold était mort le 1er mars 1792. Son fils François II n'était encore que Roi de Hongrie.

2. Le 27 février, le comte de Florida Blanca, premier ministre d'Espagne, avait été renvoyé et remplacé par le comte d'Aranda, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris.

3. Le régiment suisse d'Ernest fut en effet rappelé à la suite des troubles du Midi.

merveille; cela m'a été au fond du cœur. Adieu, chère petite; puissiez-vous être heureuse et tranquille sur le compte de votre enfant, et aimer toujours l'amie la plus tendre et la plus vraie que vous ayez dans le monde!

CXXVIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, le 29 mars 1792.

En cas que tu ne connaisses pas la suite des décrets[1], je te l'envoie et j'attends toujours ta décision sur l'utilité de ma présence en France pour me conduire en conséquence, et je te demande de ne pas me faire de compliments, de ne pas m'éluder ton opinion, parce que je m'y conformerai sans peine, parce que je ne me consolerais pas de ne pas remplir sur cela tes pressentiments. Mais je te répète sans prévention, que tout ce que tu crois d'utilité n'est établi que sur des tripoteries, qu'on peut en établir aisément de contraires et je te répète aussi que, malgré cela, je suivrai ton opinion. Tous les cantonnements arrivent et on ne sait où les loger, où les placer; chacun ici se resserre pour les mettre à l'abri, jusqu'à ce qu'on les ait dispersés dans différents villages. J'ai fait offrir au maréchal quelques lits, parce que je mettrai pendant ce temps mes gens sur la paille. Ces of-

1. Les décrets de l'Assemblée contre les émigrés.

ficiers de Flandre arrivent pleins de l'espoir le plus prochain. Et toi es-tu toujours aussi noir ? Je pense que si je vais à Paris, il serait bien convenable que j'allasse prendre les ordres des Princes; reviens vite et nous raisonnerons de tout cela.

CXXIX

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeg, ce 3 avril 1792.

Votre lettre du 15, en m'affligeant au sujet de ce que vous a dit le maréchal de B[roglie] sur mon mari, m'a d'un autre côté bien tranquillisée sur le compte de votre petite. J'en étais, mon enfant, d'une inquiétude horrible, et je jouis du fond de mon cœur que mes craintes sur elle aient été vaines; embrassez-la bien pour moi, cette chère enfant, et, puisque vous le désirez, soyez sûre que je prierai Dieu du fond de mon cœur pour elle et sa bonne mère.

Comme je vous l'ai mandé dans ma dernière lettre, j'ai été réellement fâchée que le baron, étant en correspondance avec les Princes, ne les ai pas instruits de la course de mon mari, d'autant qu'ils ne pouvaient pas l'ignorer, et je suis de tout temps persuadée que la division entre B[reteuil] et C[alonne] est un de nos plus grands malheurs. Mon mari ne cesse de prêcher la même maxime, et soyez sûre, mon enfant, que, si au lieu d'être

un pur instrument, il faisait mouvoir la machine, les Princes n'auraient certainement pas à se plaindre de lui. Arrivé à Pétersbourg avec ces principes, il a fait tout au monde pour s'entendre avec le C. D'[Ezterhasy] qui, au lieu de se conduire de même, n'a cherché qu'à lui barrer tous les chemins, et l'a fait tellement passer pour démocrate qu'on était étonné qu'ayant de tels principes il portât sa croix de Saint-Lazare. M. de Nassau a été plus raisonnable; mais quel est le résultat d'une telle division? C'est un mal pour nous tous et le triomphe de nos persécuteurs. Je suis aussi profondément affligée, bien moins des désagréments de mon mari, qui en se faisant connaître à Pétersbourg, s'y fera juger, que de l'inconvénient affreux qui résulte de nos querelles intestines, et je vois avec douleur que les torts sont de tous les côtés, et que personne, hors mon mari, n'est animé du désir de servir Dieu, son Roi et sa patrie, sans être préalablement plus occupé de son intérêt et de sa vengeance propre.

Les dispositions du Roi d'Hongrie me semblent excellentes, et on m'assure qu'il met tant de feu pour venger notre querelle, qu'il va électriser les autres cours et arrêter avec elles un plan définitif; je l'espère un peu, d'autant que toutes les opérations de nos législateurs sont si folles et si démesurées qu'elles hâtent sa (*sic*) chute et le retour de notre tranquillité.

CXXX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce dimanche 8 avril 1792.

Parlons d'abord de l'assassinat du roi de Suède [1]. Je te remercie de m'avoir écrit extraordinairement pour m'instruire d'un événement si extraordinaire et si intéressant. Il paraît que tout le monde s'accorde à croire que ce n'est pas un des hauts faits de la propagande; cependant M. de Montéclair avait reçu une lettre de Paris, en date du 14, par laquelle on lui mandait qu'on criait la mort du roi de Suède pour le 17 ; il n'avait point fait d'attention à ce fait sur lequel il est revenu depuis ; au reste les personnes arrêtées nous instruiront. J'espère que le roi de Suède n'en mourra pas; il n'en sera que plus animé contre nous et pour nous.

Passons maintenant à la nouvelle de M. de Calonne; elle est usée et presque détruite : 1° M. de Calonne dit plutôt de bonnes nouvelles fausses que de mauvaises véritables; donc il n'a pu tenir un propos aussi décourageant que celui de dire qu'il n'y avait pas de troupes en marche ; 2° le maréchal soutient qu'il n'est pas à Coblentz, et voilà qui fait tomber à plat ta nouvelle. — Le duc de Laval, qui est à Vienne et qui n'a jamais vu en beau, donne maintenant des espérances très prochaines; il avait précédemment mandé à sa femme, partie pour Pa-

1. Le roi de Suède avait été assassiné le 16 mars par Ankarstroem d'un coup de pistolet. Il était mort le 29.

ris : « Vous mettrez à couvert votre mobilier et vous reviendrez. » Par la poste d'hier, il lui mande : « Ne partez pas ; les scélérats seront bien habiles s'ils viennent à bout de nous ruiner avant que nous n'y ayons mis bon ordre. » — Le comte Louis d'Helmestatt, toujours désespérant, croit fermement que nous serons en danse dans le courant de mai, et que, sous prétexte du couronnement, il y aura une grande armée à Francfort qui frappera les grands coups.

Une nouvelle de France qui nous vient d'Éténim[1], et à laquelle nous ne comprenons rien, est l'abandon dans lequel on laisse l'Alsace et on fait partir tous les régiments à l'exception de trois ; on les porte tous, dit-on, vers Bourg-en-Bresse, où l'on va former un camp. Réfléchis, combine : est-ce contre les Princes, ou est-ce une intelligence pour livrer l'Alsace ?

CXXXI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

12 avril 1792.

..... Ta sœur nous quitte mardi, je serai toute triste de son départ ; j'aime à espérer que tu viendras promptement m'en consoler. — Voici un article d'une lettre qu'elle a reçue de M. de Rosemberg[2] et qu'elle me charge

1. Ettenheim où était le quartier général du prince de Condé.
2. Le comte François de Rosemberg.

de t'envoyer. — « J'espère que mon nouveau maître[1] restera fidèle à tous les engagements contractés par feu son père et qu'il sera le restaurateur du trône et de l'autorité légitime en France. Il n'ira pas plus loin. Aucune vue d'ambition ni d'agrandissement n'entrera jamais dans ses plans ; voilà sur quoi vous pouvez hardiment compter et vous pouvez donner hardiment le démenti à tous ces indignes calomniateurs qui cherchent à répandre que le roi de Hongrie emploiera les troupes *qu'il envoie* contre les rebelles, à démembrer la France et à revendiquer les anciennes possessions de sa Maison. »

Ta fille a été en scène mardi. L'évêque[2] a fait un discours dont je t'envoie copie ; il a fait pleurer tous les auditeurs, et ils étaient nombreux.

Le duc de Laval arrive incessamment. Il devait faire un voyage en Russie ; mais il voit les événements si prochains qu'il croit n'avoir pas le temps, et il vient prendre langue dans ce pays-ci. Tout retentit de la marche des troupes : le maréchal répète qu'aucune puissance ne peut nous empêcher de prendre notre bonne part d'activité.

Annexe a la Lettre CXXXI

(*Allocution prononcée par l'évêque de Verdun, à Trèves, le 10 avril 1792.*)

Après l'exhortation qui se trouve dans le Rituel on a ajouté.....

1. François II, devenu roi de Hongrie, puis plus tard empereur par la mort de Léopold II.

2. L'évêque de Verdun.

Baptême d'Hélène de R., filleule de Monsieur (le comte de Provence) et de Madame Élisabeth.

Eh! quel temps fut jamais plus propre à nous jeter entre les bras de Dieu, et à lui demander de nouvelles grâces et de nouveaux secours que les circonstances accablantes dans lesquelles nous nous trouvons ? Si nos pères virent autrefois la révolte et l'hérésie ébranler l'autel et le trône, les calamités dont ils furent les témoins n'étaient que l'ombre des malheurs que nous éprouvons. Quel triste et désolant spectacle ! vous le voyez, chrétiens ; le berceau de cet enfant n'est entouré que des illustres victimes de la révolution qui déchire notre patrie et dont les annales d'aucun peuple ne fournissent d'exemple.

Persécutés, proscrits par des hommes, usurpateurs sacrilèges de tous les pouvoirs, qui commettent tous les jours les injustices les plus révoltantes, et qui osent se dire législateurs et souverains, les pontifes, les ministres de la religion sainte que nous professons, les chevaliers français, dans tous les temps l'appui et les soutiens du trône, le chef de nos armées, si distingué par ses vertus, et si célèbre par ses victoires [1] ; tant de braves guerriers, qui conduisaient nos légions, ont été forcés de chercher un asile dans une terre hospitalière et généreuse, pour se mettre à l'abri des attentats dont leurs jours étaient menacés, et pour y exercer librement et sans danger le culte de leurs pères. Heureux de souffrir et d'être persécutés pour la justice, si, par une parfaite résignation à la volonté de Dieu qui nous punit, nous savons faire un saint usage d'une aussi cruelle épreuve. Déjà pour nous récompenser de tant de sacrifices que nous avons faits

1. Le maréchal de Broglie.

pour l'honneur et la gloire de son nom, Dieu, dans sa sagesse, a disposé les cœurs de tous les souverains de l'Europe à venir au secours de la France, et bientôt il armera nos bras pour les seconder dans une aussi glorieuse entreprise ; il renouvellera le prodige de la colonne de feu qui éclairait les Israélites ; il guidera lui-même nos pas, pour nous conduire dans notre patrie. A l'aide de son bras puissant, nous retirerons notre malheureux Roi de la captivité dans laquelle il gémit ; nous briserons ses fers, nous le rétablirons sur le trône de ses ancêtres, et après avoir combattu en héros, nous userons de la victoire en chrétiens. Contents d'avoir humilié nos ennemis, et rétabli l'ordre dans toutes les parties de la Monarchie, nous épargnerons le sang de nos concitoyens, et nous pardonnerons à un peuple égaré et séduit les crimes sans nombre dont il s'est rendu coupable.

Anges du Ciel, qui êtes spécialement commis pour la garde de cet enfant à qui nous allons suppléer les cérémonies du baptême, veillez, nous vous en conjurons, avec le même soin sur les têtes augustes qui l'adoptent aujourd'hui sur ces fonts sacrés[1] ; c'est le petit-fils, c'est la petite-fille de saint Louis, tous les deux bien dignes de notre amour et de nos respects ; aussi affligés, aussi consternés que nous des malheurs de leur frère et de leur Roi, ils font les mêmes vœux pour qu'il soit bientôt rendu à sa couronne et à ses peuples.

Et vous, Mère tendre et sensible, dont cet enfant fait déjà la consolation et le bonheur, inspirez-lui toutes vos vertus et elle deviendra un jour, comme vous, l'exemple de son sexe et le modèle de la perfection chrétienne.

1. Le comte de Provence et Madame Élisabeth, parrain et marraine d'Hélène de Raigecourt.

Mon Dieu, bénissez cet enfant, et qu'elle n'oublie jamais les obligations qu'elle contracte aux pieds de vos autels !

CXXXII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce dimanche 15 avril 1792.

La mort du roi de Suède a causé ici la même sensation qu'à Coblentz ; cependant on n'est pas absolument découragé et on espère que le caractère du duc de Sudermanie empêchera les troubles, et que sa façon de penser nous sera aussi favorable que celle de son frère ; mais, dans ce cas même, je crains, comme toi, que nos affaires ne soient retardées. Tout est contre nous, et la Providence n'a pas encore commencé à nous regarder en miséricorde. — Le maréchal ne songe pas à partir ; entre nous, il se trouve mieux ici qu'à Coblentz ; d'ailleurs, il reste pour veiller à notre sûreté. On dit qu'il a envoyé un courrier à M. de Guerlonde (?), lequel en a envoyé un à Bruxelles pour demander huit mille hommes. Il paraît qu'il veut se faire plus inquiet qu'il n'est, et pour (ceci entre nous) obtenir l'armement (?) des Français dans l'Électorat ; mais je crois qu'il échouera.....

Nous n'avons pas eu vendredi de lettres de Paris ; bien des gens s'en sont alarmés. Pour moi je crois que ce grand événement se réduit à la perte du paquet de Trèves et à rien autre. Nous serons éclaircis demain ; mais on arriverait à débiter (?) et presque à croire au départ du Roi.....

CXXXIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Trèves, ce jeudi 19 avril 1792.

..... Je te dirai donc, mon cher ami, que d'après ton désir que je retourne en France dans ce moment-ci, que je vois toujours subsister ; que, d'après l'opinion de l'utilité dont j'y serai pour nos affaires, que je vois que tu conserves ; que, d'après la conviction où tu es que l'on ne commencera rien d'ici à longtemps, conviction dans laquelle j'ai aussi trouvé le chevalier ; d'après tout cela, dis-je, je suis déterminée à partir et le plus promptement possible. J'ai écrit en conséquence aujourd'hui à ma Princesse pour le lui annoncer et pour lui demander si elle voudrait que j'allasse à Coblentz prendre les ordres des Princes... Si elle ne le croit nécessaire, ni pour moi ni pour la convenance, alors j'écrirai à M. le comte d'Artois. En attendant, tu pourrais toujours lui dire que je vais aller rejoindre sa sœur, et que j'ai le projet de lui faire ma cour avant. Par la manière dont il te répondra, tu pourras juger d'avance et si cela lui fait plaisir, et s'il trouve cela convenable ; tu en jugeras, dis-je, par le plus ou moins d'instance qu'il fera pour accepter ce voyage. Voilà donc le mien arrangé pour Paris ; j'espère que tu te dépêcheras d'en faire part à M. le comte d'Artois et de me venir voir ; mais fais ceci à part, je t'en prie, sous le rapport de l'impatience que j'ai de revoir sa sœur ; car trop peu de personnes croient à la possibilité de l'utilité de la présence d'une femme d'émigré pour que je donne

cette raison au public, elle ne pourra exister que de toi à moi; et ici, même parmi nos plus intimes amis comme le marquis de Janson, il leur sera dit par moi que je pars pour ma Princesse, parce que je serais sûre de devenir le plastron de cinquante mille objections auxquelles je ne voudrais pas répondre. Je mande même à Madame Élisabeth de me marquer sur cela un désir qui puisse être un ordre et que je puisse montrer[1].

CXXXIV

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeg, ce 27 avril 1792.

..... Vous me demandez, mon cher, où en est ma politique. La mort du Roi de Suède[2] l'a bien rembrunie;

1. Le 18 avril, Madame Élisabeth répondait à Mme de Raigecourt : « Oui, mon cœur, je serai bien aise de te revoir ; mais il faut voir la tournure que tout ceci prendra. La première fois que je t'écrirai, je te dirai si j'ai pu te trouver un logement. J'en ai bonne envie ; car il me déplairait beaucoup de te savoir à l'autre bout de Paris, et de ne pouvoir te voir autant que je le voudrais; au lieu que, si tu étais dans le Château, nous passerions souvent les matinées ensemble. Je t'avoue que cette idée me tourne un peu la tête, et je la voudrais déjà voir exécutée; mais patience. » *Correspondance*, p. 404.

2. On sait que le Roi de Suède, Gustave III, blessé mortellement, le 16 mars, d'un coup de pistolet par Ankarström, dans un bal masqué donné au grand théâtre de Stockholm, mourut de sa blessure le 29 mars 1792. Sa mort consterna les émigrés dont il s'était montré le plus généreux et le plus ferme soutien ; en revanche elle arracha des cris de triomphe aux feuilles révolutionnaires. On peut consulter à ce sujet le très remarquable ouvrage de M. Geffroy sur *Gustave III et la Cour de France.*

cependant les intentions et les dispositions du Roi de Hongrie et du Roi de Prusse me paraissent certaines. Nos législateurs sont assez fous pour désirer les premiers la guerre [1] ; d'après cela, je ne doute pas que nous l'ayons. On assure que les Anglais cherchent querelle à l'Espagne; c'est un autre contre-temps, et il n'est pas trop généreux aux Anglais d'abuser de notre position pour pressurer l'Espagne. On me mande que la Russie est plus occupée de la Pologne que de nous ; la mort du Roi de Suède va, d'un autre côté, lui donner de l'occupation ; ainsi je crois qu'on ne peut en espérer que la neutralité. Au reste, mon mari ne peut, par la poste, me mander ce qu'il en juge. Il désire fort de quitter ce pays-là; après bien des traverses, il est enfin parvenu à se faire connaître ; il est parfaitement avec le comte d'Ezterhazy. Je trouve, je vous avoue, qu'on ne s'est pas conduit, relativement à lui, avec les égards qu'on devait aux Princes ; ce n'est pas sa faute, et, si quelque chose peut les persuader, il leur aura prouvé, par sa conduite à Pétersbourg, combien il désire l'harmonie et l'union. Mais, malheureusement, peu de gens ont la pureté de ses principes, sa religion et son dévouement à la bonne cause.

J'étais bien inquiète de la fête de Chateauvieux [2]; grâce

1. La guerre fut en effet déclarée le 20 avril.

2. Le régiment suisse de Châteauvieux avait pris part, en 1790, à la révolte des troupes de Nancy. Il avait tiré sur la garde nationale et les troupes restées fidèles, et massacré le brave Desille qui s'était jeté à la gueule d'un canon pour empêcher les révoltés de tirer sur leurs camarades. La sédition vaincue, les principaux coupables avaient été envoyés aux galères à Brest. Mais c'était M. de Bouillé qui avait commandé la répression. Les démagogues, devenus tout-puissants en 1792, prétendirent que M. de Bouillé était le seul coupable. Malgré l'opposition du côté droit de l'Assemblée, malgré les protestations indignées du député Gouvion, du poète Roucher et d'André Chénier, dont l'*Hymne aux Suisses de Châteauvieux* étincelle de verve patriotique, les soldats de

à Dieu elle s'est passée sans incident. Je vous avoue que je ne suis pas trop fâchée de l'excès d'indécence et d'injustice de nos tyrans ; un masque de modération et d'équité serait cent fois pis, et il faut enfin que l'état de crise où nous sommes amène notre guérison ou notre mort; au moins que cela finisse. La position de tous nos malheureux émigrés est déchirante ; celle des Princes est aussi bien cruelle. J'ai chez moi un de nos compatriotes que M. de B[ombelles] a connu à Soleure, et qu'il a engagé de vivre avec nous jusqu'à ce que notre sort à tous soit décidé. Ses biens, qui sont près d'Avignon, viennent d'être saisis ; il a femme et enfants, peu d'argent et plus aucune ressource ; aussi le malheureux est-il bien triste et je partage sincèrement sa peine. Qu'allez-vous devenir vous-même ? Vos biens sont-ils déjà en séquestre ? Parlez-moi de tout ce qui vous intéresse, et croyez que, malgré ma paresse pour écrire, ou du moins les occupations qui souvent m'en empêchent, vous n'avez pas au monde une amie plus vraie, et qui, ainsi que votre charmante femme, vous apprécie davantage.

Chateauvieux furent réhabilités et rendus à la liberté par un décret du 31 décembre 1791 ; le 23 mars suivant l'on décida qu'une fête, dont Collot d'Herbois fut l'organisateur, serait célébrée en leur honneur au Champ de Mars, et les soldats libérés furent, par 281 voix contre 265, admis aux honneurs de la séance de l'Assemblée. La fête eut lieu le 15 avril ; Madame Élisabeth en rend compte à Mme de Raigecourt en ces termes : « Tu crois peut-être que nous sommes encore dans l'agitation de la fête de Châteauvieux. Point du tout ; tout est fort tranquille. Le peuple a été voir dame Liberté tremblottante sur son char de triomphe, mais il haussait les épaules. Trois ou quatre cents sans-culottes suivaient en criant : *La Nation ! La Liberté ! Les sans-culottes ! Au diable La Fayette !* Tout cela était bruyant, mais triste. Les gardes nationaux ne s'en sont point mêlés. Au contraire, ils étaient en colère, et Petion est, dit-on, honteux de sa conduite. » *Correspondance,* p. 404.

CXXXV

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeck, ce 3 mai 1792.

Eh bien, mon enfant, vous ne douterez plus, j'espère, de la marche des troupes et de la certitude de la guerre. Cent mille Autrichiens et Prussiens mettent la plus grande célérité à leur marche vers la frontière. Les Français ont déjà fait les premières hostilités en s'emparant de Porentruy[1]; l'évêque s'est enfui à Bienne, et huit mille patriotes ont eu la gloire de se rendre maîtres de six cents Autrichiens; cette hostilité va mettre les Suisses dans la nécessité d'être sur pied de guerre. Il faut nous attendre à ce que les premiers moments seront assez brillants pour les patriotes, les troupes n'étant pas encore arrivées; mais nous aurons notre revanche. On assure que les troupes autrichiennes n'entreront pas avant le mois d'août à cause de la moisson. Je ne sais pas quel rôle vont jouer les Princes ; mandez-moi ce que vous apprendrez à cet égard; il serait bien choquant pour eux et votre mari d'être passifs dans une querelle où ils sont aussi intéressés.

Je suis bien inquiète de l'existence de nos Souverains; des gens fort sages craignent beaucoup pour eux et surtout pour la Reine; leur péril me déchire l'âme. Que notre Princesse est à plaindre de partager tant de dan-

1. Ville de Suisse, résidence du Prince-Évêque de Bâle ; Porentruy avait été pris par l'armée française sous les ordres de Custine.

gers et d'angoisses, et combien il m'est pénible dans une telle situation de ne pouvoir voler près d'elle ! Mais c'est impossible. J'imagine que la certitude de la guerre vous aura déterminée à rester. Les nouvelles que je reçois de mon mari me font espérer que la Russie ne profitera pas des secours que nous donne le roi d'Hongrie pour l'attaquer et qu'elle gardera la neutralité ; mais quant à avoir des troupes, cette question est encore si indécise que je ne m'en flatte pas beaucoup ; il faut voir pourtant l'effet que fera la déclaration de guerre de nos tyrans. J'espère que vous avez été contente de la réponse noble et fière du comte d'Aranda ; on prétend cependant que l'Espagne manque d'argent ; cela me ferait bien de la peine. Je ne puis vous exprimer combien pourtant je suis aise de penser que notre sort va enfin se décider ; ou nous serons écrasés, ce que je ne crois pas, ou justice va être faite ; enfin nous n'aurons plus le tourment de l'incertitude, et je ne puis me refuser aux plus douces espérances. Comment des factieux, divisés entre eux, pourront-ils résister aux ennemis sans nombre, au dedans et au dehors, qui les accableront ? Et puis la Providence voudrait-elle que des gens aussi abominables vainquissent l'Europe entière pour professer hautement l'irréligion la plus odieuse ? Non ; ce n'est pas possible, et je crois que les jours de la justice sont arrivés.

J'espère que mon mari reviendra, une fois que la déclaration de guerre aura fait prendre en Russie un parti définitif ; il aura bien envie d'aller aux coups de fusils. Moi, qui ne puis être brave pour lui, je désirerais qu'on l'occupât plus utilement et plus sûrement ; mais je me résigne cependant à ce que le bon Dieu voudra. C'est bien dans ce moment-ci que l'union entre B. et C.[1]

1. Breteuil et Calonne.

serait bien désirable ; je le mande à mon mari, et je lui dois la justice, malgré les persécutions qu'il a éprouvées, qu'il ne cesse de le désirer. Les Princes seront, je crois, un peu étonnés de ce que M. de N.[1] leur en dira et j'espère que sa conduite droite et loyale à P.[2] les engagera à mettre un terme à leur haine et à leur injustice envers eux.

Embrassez pour moi votre petit bijou; j'espère qu'elle se porte bien. Dites à votre mari de me mander tout ce qu'il saura de nouvelles à Coblentz. Mes grands enfants vous présentent leurs hommages ; ils deviennent tous les deux d'une raison parfaite ; les deux petits ont une santé suisse, c'est jusqu'à présent tout ce que je désire d'eux. Adieu, chère enfant, je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

CXXXVI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt

Luxembourg[3], 13 mai 1792.

..... Je suis toujours dans l'incertitude sur mon départ, j'attends des nouvelles de ma Princesse pour me déterminer ; en attendant, j'ai appris que Mme de la Suze, qui s'était embarquée à Ostende pour éviter les armées

1. De Nassau.
2. Saint-Pétersbourg.
3. Mme de Raigecourt avait quitté Trèves et s'était mise en marche pour se rapprocher de la France.

de Flandre, avait, malgré cette bonne précaution, été obligée de retourner à Bruxelles. Tu conçois bien que tout ce qui est ici s'oppose à mon départ, mais je n'écouterai que la prudence et non les terreurs paniques.

Je vois avec douleur que nous serons toujours persécutés et comptés pour rien, que la lenteur autrichienne est toujours la même et qu'enfin tu as bien raison d'être noir.....

CXXXVII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce dimanche 20 mai 1792.

J'attends toujours des nouvelles de ma Princesse[1] pour déterminer ma marche. Ma belle-mère mande à ta sœur qu'elle ne me conseille pas de songer à rentrer dans ce moment ; que les chemins sont hérissés de patrouilles entre les mains desquelles il ne ferait pas bon

1. Madame Élisabeth avait répondu à Mme de Raigecourt ; mais la lettre n'était point arrivée. Le 16 mai, elle lui écrivait de nouveau : « Je vous ai écrit, mon cœur, mais apparemment que la poste s'en est amusée. Peut-être en sera-t-il autant de celle-ci; n'importe. Je vous dirai toujours que je trouve que vous n'avez pas le sens commun dans le projet que vous formez. Ainsi donc, à moins de raison bonne pour vous, je crois qu'il serait sage de réfléchir avant que de suivre ce projet. Voyez, mon cœur, si vous ne trouvez pas mille choses qui doivent vous faire trouver que j'ai raison. Ce n'est pas du tout pour moi que je vous parle, mais par intérêt pour vous et pour Françoise. » *Correspondance*, p. 407.

de tomber. Elle ne savait pas encore l'histoire affreuse de la mort de l'abbé de Ficquelmont ; son supplice a duré cinq heures. On a commencé par lui arracher un bras ; on l'a attaché à son autre bras ; puis on l'a mutilé de cent mille manières plus barbares les unes que les autres ; on a fini par le traîner le nez contre terre dans toutes les rues de Metz ; enfin il a été cinq heures entre les mains de ces antropophages, et ni la garde nationale, ni les troupes, ni la municipalité, ni le juge de paix n'ont fait aucune tentative pour le sauver. Voilà nos messieurs qui ont goûté du sang, ils vont maintenant s'en abreuver; aussi, si je rentre, je tâcherai d'éviter ce repaire de brigands. J'ai vraiment un désir extrême de me retrouver auprès de ma Princesse ; tant que je nourrissais, j'en sentais l'impossibilité ; mais maintenant il me semble que c'est mon seul devoir, et j'en grille. Si je pouvais rentrer seule, laisser ici ma fille et ma sœur, je ne serais pas embarrassée, soit à pied, soit à cheval, de gagner un endroit hors des atteintes de nos troupes; mais ma suite n'est pas facile à soustraire à leurs yeux.

Trésor[1] et son frère Gabriel sont arrivés hier au soir de Bâle, après quinze jours de route ; ils vont ce soir à leur cantonnement à Etelbruck. On dit que l'évêque de Pamiers[2] est à Coblentz ; je le crois plutôt destiné à raccommoder Cal[onne] et Bre[teuil] ; au reste, je n'entends rien de bien à toute la politique. Que dis-tu de l'Impératrice ? On assure que ses troupes sont prêtes à entrer en Pologne, mais que dis-tu surtout de ce qu'elle a été un *arrêt* au service du roi de Hongrie, elle que nous

1. *Trésor* est le marquis de Saint-Mauris. (*Note du marquis de Raigecourt.*)

2. Mgr d'Agoult, évêque de Pamiers.

croyions *nôtre?* Au reste, je ne l'explique qu'en présumant que le plan qu'on a adopté pour la France n'était pas le sien, parce que les Princes n'y jouent pas le rôle qu'elle leur avait destiné ; elle veut alors faire pièce aux cours de Vienne et de Prusse[1]. Tu trouves peut-être mon idée bien petite, mais comment expliquer ces difficiles négociations pour lui faire garder simplement la neutralité dans une affaire qu'elle avait prise si fort à cœur?

CXXXVIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

De Luxembourg, ce 23 mai 1792.
Anniversaire de la naissance d'*Hélène*.

..... J'ai réformé le café des femmes de chambre et, pour donner bon exemple, je me le suis réformé à moi-même; nous avons une petite entrée et un plat d'entremets, à cause de ta sœur; quand elle n'y est pas, il est réformé. Sais-tu la petite frasque que nous faisons avec elle demain? Nous partons à six heures du matin pour aller dîner à Everlange et nous en revenons vendredi soir. Il nous en coûte à chacune six #; nous nous épargnons deux dîners et un souper, et je crois que je gagnerai quelques petits sols à un voyage qui me fera grand plaisir, malgré le sa-

1. Mme de Raigecourt juge trop favorablement Catherine II; elle avait beaucoup de paroles flatteuses pour les Princes ; mais au fond elle se souciait médiocrement de la France et ne songeait qu'à la Pologne.

crifice que je fais de me séparer d'Hélène pendant vingt-quatre heures... Je ne trouve pas la vie de Luxembourg bien gaie ; si je n'y avais pas ta sœur, je m'y trouverais toute *esseulée.* Chacun a pris ses allures et il faudrait que je fisse des frais considérables pour en détourner quelques-unes en ma faveur ; d'ailleurs il n'y a pas un homme et la société des femmes est plus gênante ; enfin je regrette beaucoup mon pauvre Trèves sous tous les rapports.

Dix-huit officiers du régiment de Sérent Walsh sont arrivés ce matin ici ; ils avaient espéré faire passer leurs soldats avec eux ; ils espèrent encore qu'ils en seront bientôt suivis. M. de Sérent, que tu as vu à Coblentz, les est venu attendre ici. — On nous débite aujourd'hui la mort de l'Impératrice, les uns disent celle de Russie, les autres la veuve de Léopold ; si c'était celle de la première qui se confirmât, la politique pourrait encore en éprouver du changement.....

Il y a eu à Frisange, près d'ici, une petite affaire ; quatre cents de nos patriotes ont voulu y venir planter le bonnet de la liberté, le drapeau tricolore, etc. ; quarante hussards les ont mis en fuite. Il y a eu deux prisonniers de faits qui sont dans les prisons ici ; le frère de Voidel[1] en est un, mais il a été pris comme espion ; ainsi, si on lui fait justice, son sort ne sera pas gracieux..... T'ai-je dit qu'une femme de chambre de *** qui voulait retourner à Metz, ces jours-ci, n'a été que jusqu'à Frisange, où on lui a dit que, pour sa sûreté, on lui conseillait de rebrousser chemin, et elle est revenue. Ce passage fermé, je ne sais lequel je pourrais prendre, ne pouvant pas, avec ma sœur et ma fille, errer dans les bois, pour évi-

1. Député du côté gauche à l'Assemblée Constituante.

ter ces gardes nationaux qui fuient devant les Autrichiens, mais qui attaquent lorsqu'ils sont sûrs de leur fait. Je suis bien tourmentée de ce désir de retourner et des obstacles qui naissent tous les jours. Adieu donc; je t'aime, tu le sais bien. — Je ne serai pas chassée d'ici, non plus que les autres femmes; cependant, si on faisait le siège, on nous renverrait.

CXXXIX

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeg, ce 26 mai 1792.

J'attendais de vos nouvelles avec impatience, mon cher marquis, et j'espérais que vous pourriez m'apprendre quelque chose sur la destination des Princes et de vous tous; il me paraît que vous l'ignorez encore par votre lettre du 15. Si, comme beaucoup de nouvelles réunies l'assurent, le Roi de Prusse fait son camp général à Coblentz, les Princes ne resteront plus dans l'inaction et, si les Français font bien, ils prendront dans leur armée la discipline militaire des Prussiens, et ils tâcheront d'être bien unis à eux; car il serait affreux que par des prétentions déplacées tout ne marchât pas de bon accord. Je suis charmée de l'apparition de l'évêque de Pamiers à Coblentz, et j'espère que, dans la crise qui va décider du sort de la France, tout ce qui est bien pensant ne fera qu'une âme; c'est le vœu de tous les honnêtes gens, et

mon mari aura prouvé, par sa conduite à P(étersbourg), que c'était bien le sien. Il me mande, du 27 avril, qu'il compte être de retour vers le 15 juillet; la nouvelle de la guerre aura hâté sa détermination de partir et je l'attends pour les premiers de juillet.

La Russie va faire la guerre à la Pologne[1], et il paraît trop certain qu'elle ne s'occupera pas de nous; mais au reste nous pouvons facilement nous passer de son secours. Il est plus fâcheux de ne pouvoir compter sur celui de l'Espagne, et je suis bien étonnée de la conduite de M. d'Aranda; je ne puis encore me persuader que ses opinions personnelles y soient pour quelque chose et il me paraît plus apparent que l'Espagne est intimidée par les chicanes perpétuelles que lui fait l'Angleterre. Nous ne devons pas davantage compter sur la Suisse; elle doit laisser ses régiments en France et déclarer une neutralité qui ne sera pourtant pas sans partialité, puisque les régiments suisses garderont l'intérieur du royaume. Vous n'avez pas d'idée à quel point le coin que nous habitons est infecté de démocratie ; nos voisins ne parlaient rien moins que de brûler le château que nous habitons, de nous chasser ou de nous griller; nos gens ont été insultés, nos hommes aussi. J'ai eu réellement peur et je méditais déjà une retraite; mais des gens sages m'ont rassurée, et il paraît que la fermentation dont on voulait nous rendre le prétexte, diminue; il est clair que quelques propagandistes ont travaillé ce pays-ci.

1. Catherine II, en effet, comptait profiter de la confusion où la Révolution française jetait l'Europe pour exécuter ses plans à l'égard de la malheureuse Pologne. On peut lire dans l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution*, de M. de Sybel, dans l'*Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française,* par M. de Bourgoing, ou dans *l'Europe et la Révolution française,* de M. Sorel, le détail de toutes les intrigues russes dans la question polonaise.

CXL

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce dimanche 27 mai 1792.

J'espère que tu te seras aussi bien trouvé de ta partie d'Ems que moi de celle d'Everlange; nous y avons été très bien reçus. On m'a su gré du sacrifice que j'avais fait de quitter ma petite; on en a senti tout le prix; et en effet je t'assure que j'ai fait là un acte de courage. Je suis toujours bien tentée de faire celui d'aller à Paris; mais les barrières de ce côté-ci sont fermées. Je suis fâchée que le chevalier n'ait pas pu me servir d'escorte; peut-être, à son retour, pourra-t-il me donner quelques renseignements ; ma belle-mère m'exhorte à ne pas tenter de sortir, et elle voudrait bien pour son compte être dehors. Je suis comme toi au regret de n'être pas partie il y a deux mois ; mais quand je n'aurais pas manifesté ma répugnance, tu aurais toujours été d'avis que je sevrasse ma fille avant de rentrer, et il n'y a guère eu de temps perdu pour cette opération, puisqu'elle l'a été avant un an. D'ailleurs l'extrémité où elle a été serait peut-être devenue mortelle, si je n'eusse pas été à Trèves. Sedgan (?) l'a bien traitée, et l'idée du vin venue à M. de Novion (?) ne serait peut-être pas venue à un autre ; ainsi ce retard quasi forcé et que la déclaration de guerre précipitée est venue rendre funeste pour nos affaires, aura peut-être été utile à la conservation de ta fille ; voilà comme il faut se consoler de ce à quoi il n'y a pas de remède pour le moment. Mais je t'assure que si

je n'avais ni elle, ni sa tante à traîner après moi, je ne serais pas embarrassée de rentrer, soit à pied, soit à cheval; mais cette idée chevaleresque doit être abandonnée dans ma position. — Je ne te ferai point aujourd'hui de réflexions politiques, l'heure de la poste me presse.....

Mon retour en France est plus qu'incertain; je suis au regret de n'avoir pas tourné vers Coblentz : je t'aurais vu, et puis je me serais mise sur le chemin de pouvoir, par Ostende, regagner notre patrie. Dis-moi si tu trouverais faisable d'entreprendre cette manière; Mmes de la Suze et de Trans l'ont prise, il est vrai, de Bruxelles; mais enfin si tu croyais qu'il est encore temps pour nos affaires, ce sacrifice de temps et d'argent serait à propos. Réfléchis cela, et mande-moi ce que tu en penses; le passage des Ardennes n'est pas possible dans ce moment.....

Adieu. Tu sais la permission d'armer trente hommes dans chaque cantonnement pour la police de ce cantonnement même.....

CXLI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce jeudi 31 mai 1792.

J'attends avec impatience, mon cher ami, ce que tu auras pensé de l'expédient proposé par le ch[evalier] pour passer les frontières sans risquer de tomber entre les mains des nationaux ; en attendant, j'ai chargé quel-

qu'un à Trèves de s'informer des loueurs de chevaux s'ils pourraient conduire une berline à travers les chemins de Maëstricht, et j'aurai la réponse toute prête lorsque la tienne arrivera.

Voilà pourtant une bonne nouvelle, pour l'avancement de nos affaires, que l'arrivée du roi de Prusse et encore plus celle de ses troupes ; malgré tout mon noir, j'espère que nous touchons à la fin. M. de Rosemberg mande à ta sœur qu'il croit qu'à la fin de l'année les Jacobins seront mis à la raison ; il parle bien comme un homme qui désire que tout se passe sans effusion de sang.

Tu ne me parles pas de la lettre du marquis de Bombelles, qu'en as-tu dit ? Je persiste à trouver bien malheureux que les Tuileries et Coblentz s'entendent si peu ; si les aristocrates de dehors sont sacrifiés, il restera un levain de mécontentement qui fomentera promptement une guerre civile. On assure ici que la cour des pairs va être rassemblée, que Monsieur sera déclaré Régent et M. le Prince de Condé généralissime de l'armée. Les uns blâment, les autres approuvent. Nous serons en position d'avoir le droit d'être mécontents, parce que nous serons bien malheureux et bien persécutés. Nos parents ne peuvent aller à Metz ; on n'y garde que les domiciliés depuis six mois. Il faudrait qu'ils allassent à Paris ; mais le bon père ne s'y décidera pas.

CXLII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Valdeck, ce 1er juin 1792.

..... Je ne crois pas que notre Princesse approuve votre retour en France, et en vérité, je ne le trouve pas sage : vous vous compromettez, vous et votre mari, et l'amitié de notre Princesse pour la femme d'un émigré sera un crime qu'on lui reprochera peut-être sévèrement. On vous soupçonnera d'avoir des intelligences ; on vous épiera, et si, comme je n'en doute pas, des grandes armées se portent sur Paris, qui sait si vous et votre enfant ne serez pas prises en otages ? Peut-être n'arrivera-t-il rien de tout cela ; mais vous le risquez, et cela sans que les avantages puissent balancer les dangers que vous courez. Je désire donc de tout mon cœur que vous restiez à Luxembourg et y attendiez les événements, et je suis persuadée que ma Princesse pensera comme moi à cet égard.

Mon mari me paraît moins mécontent de P.[1] ; cependant il ne s'explique pas et je ne comprends pas ce qu'on en peut espérer ; car si la Russie fait la guerre à la Pologne, comment peut-elle se mêler de nos affaires ? Au reste, nous pouvons nous passer d'elle, et il nous suffit qu'elle soit neutre. Votre fermeté dans votre opinion sur mon mari me fait un sensible plaisir ; j'espère

1. Saint-Pétersbourg.

qu'un jour tout le monde rendra justice aux motifs de votre amitié, et qu'enfin on sera convaincu de la pureté qu'ont toujours eue et ses intentions et sa conduite.

CXLIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce 3 juin 1792.

Tu ne me dis rien dans ta dernière lettre de ce que le chevalier t'a rapporté sur le moyen qu'il croit avoir de me faire traverser les frontières sans danger. Tu ne me dis pas si tu seras bien aise que j'en essaie, si tu crois toujours le dénouement assez éloigné pour que j'aie le temps d'arriver en France et d'y être utile à nos affaires, et surtout d'y remplir auprès de ma Princesse le devoir de l'amitié et de la reconnaissance; dis-moi sur tout cela ta façon de penser. Souvent je regrette de n'être pas partie il y a six semaines; mais, dans tous nos débats, la déclaration de guerre est arrivée; ma petite n'était pas sevrée, et tu sais que je t'avais toujours dit que c'était au mois de juin que je désirais remettre ma rentrée, parce qu'alors ta fille serait indépendante des secousses que j'éprouverais d'une manière ou d'autre. J'ai écrit dernièrement à Blondin; je lui ai demandé s'il croyait qu'il y ait possibilité et sûreté à ce que je passasse par Metz, qu'alors je lui demandais de me procurer un passe-port qui pût m'assurer ma route jusqu'à Metz, et de Metz

à Paris. Je lui ai dit que ma santé et celle de ma fille m'avaient jusqu'à présent empêchée de retourner en France, et qu'il me semblait que les personnes, qui y retournent maintenant, doivent être bien accueillies. J'attends sa réponse; j'aimerais mieux suivre le grand chemin que de m'en aller faire un détour par Mertzells, par des chemins bien mauvais pour une berline, n'importe la saison. Comme je crois que sa réponse sera favorable, tu peux en toute sûreté faire part de nos projets à ton Prince, et tu peux lui demander ses ordres, dont alors tu pourrais être porteur. Tu peux lui dire en général mon projet et l'attente où je suis des nouvelles de Metz pour m'embarquer; aussi, telles que je les aurai reçues, je te les ferai passer et alors tu diras à M. le comte d'Artois que j'exécute mon plan ou que je suis obligée d'y renoncer, suivant ce que Blondin m'aura mandé. Je ne profiterai de la dame du chevalier qu'autant que je ne pourrai pas faire autrement.

Je parierais comme toi que, si vous faites place aux Prussiens, vous reculerez vos postes. Rien ne se prépare, il me semble, à vous donner une part bien active; pour moi, je suis lasse de désirer et je ne demande plus autre chose que de rentrer chez moi et d'y pouvoir être en paix. Si je retourne à Paris, prépare-moi tes instructions pour Ferrières; j'avoue qu'il me paraît un peu fort de retourner au moment de l'explosion; mais ma position ne ressemble pas à celle de bien d'autres ; — et ma Princesse mérite de ma part bien des sacrifices et que je partage les mêmes risques qu'elle. Je ne reçois plus de ses nouvelles aussi exactement; depuis que les Jacobins se sont emparés des postes, elle ne m'écrit plus si souvent, et cela me manque beaucoup. Ta sœur et tes cousins, cousines et tantes combattent tant qu'elles peuvent

mon projet de retour; mais je les écoute sans me laisser entraîner, et si je peux m'assurer moralement de mon arrivée jusqu'à Paris, j'irai m'y enfermer jusqu'au moment où vous viendrez nous en ouvrir les portes. Adieu, cher ami; voilà un mot pour le chevalier.

CXLIV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce mercredi [6 juin ?] 1792.

Le porteur de cette lettre est M. l'abbé Mezin, professeur en théologie à Nancy, émigré depuis plus d'un an, à raison du serment, etc., etc. L'évêque de Nancy[1] en fait cas : il a professé pendant vingt-trois ans à Nancy et avant pendant trois à Bordeaux; il m'a demandé une lettre pour toi afin d'avoir le droit de t'aller faire sa cour, et l'espérance que tu voudrais bien le présenter au frère du grand doyen, comme un homme intéressant par les sacrifices qu'il a faits à sa conscience, etc., etc... Son but est de tâcher, s'il peut, de trouver de l'emploi pour vivre : tu pourrais peut-être aussi le présenter à ton ami M. Dominique; enfin rends-lui les petits services que tu pourras, tu me feras plaisir. Nous ne pouvons plus être

1. Mgr de la Fare; c'est lui qui avait prononcé le sermon d'usage pour l'ouverture des États généraux, le 4 mai 1789, dans l'église Saint-Louis de Versailles. Mgr de la Fare fut, pendant l'émigration, agent de Louis XVIII, à Vienne. Il mourut en 1829, cardinal et pair de France.

utile aux malheureux par notre bourse ; il ne nous reste plus que ces moyens de recommandation. Comme cette lettre n'est que pour cet abbé et qu'elle ne te sera pas rendue en diligence, je ne te dis rien de plus, sinon que je t'embrasse.

CXLV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce jeudi 7 juin 1792.

Je t'envoie la réponse que m'a faite Blondin sur mes questions : je ne puis avoir de passe-port de M. de Belmont; il a donné sa démission. Je récris à Blondin pour lui demander s'il pourrait me procurer un passe-port de Thionville. En attendant, j'ai écrit à la duchesse de Duras [1], qui connaît bien la position de Paris et de ses environs, celle de ma Princesse et des Tuileries, et j'attendrai sa réponse qui me tirera des angoisses et des incertitudes dans lesquelles je vis. Si tu as lu la *Gazette universelle*, tu auras lu la lettre du vicomte de Noailles; tu y auras lu par conséquent la manière dont on traite les dames rentrantes qui ont présenté des passe-ports. Ce compte rendu à l'Assemblée n'est pas suspect, puisqu'il

1. Louise-Charlotte-Philippine de Noailles, fille du maréchal de Mouchy. On a publié récemment (Plon, 1888), ses intéressants Mémoires, sous ce titre : *Journal des prisons de mon père, de ma mère et des miennes*. La duchesse de Duras échappa à l'échafaud, sur lequel périrent son père et sa mère.

est d'un des plus zélés Constitutionnels, mais peut-être n'aura-t-on pas, à Thionville, la même curiosité, ni la même fantaisie. J'aime mieux, comme toi, les grands chemins, mais en passant chez cette dame je gagnerais de n'avoir pas l'air d'une rentrante, et par conséquent je ne serais exposée à aucune insulte. Au reste, lorsque j'aurai toutes mes réponses et mes moyens, je te le manderai et le chevalier m'ayant promis de me venir faire ses adieux, je prendrai avec lui les meilleures dimensions.

Qu'as-tu dit de la dernière humiliation donnée au Roi? Le voilà encore une fois dépouillé de sa garde[1]; que pense le chevalier de cette aventure, lui qui croyait fermement que le parti du Roi était le plus fort? — Je vois que, tous les quinze jours, on nous retarde l'approche des événements : au moins cela retarde votre déménagement de Coblentz. Tu ne m'as pas l'air de compter sur les bonnes nouvelles de M. de Bouillé; ici on les croit fermement, et je n'avance pas mes doutes, quoique je les partage avec toi. Aussi je voudrais bien à présent être à Paris; le plus difficile et le plus périlleux est de s'y transporter. Je regrette de ne l'avoir pas fait avant l'ouverture de la guerre; mais je tenais trop à avoir sevré ma fille, et en vérité, je crois que ce n'était pas de l'entêtement, mais de la raison; cette pauvre petite n'a pas besoin de partager nos malheurs.....

Quelle maladie a donc eu ce pauvre Louis[2]? Notre amie a dû être aux champs; son mari est-il de retour? On persiste, je crois, à Coblentz, à soupçonner sa mission,

1. Le 30 mai, la garde constitutionnelle du Roi avait été licenciée. Son commandant, le duc de Brissac, renvoyé devant la Haute Cour, fut massacré le 9 septembre avec les autres prisonniers d'Orléans.

2. Louis de Bombelles.

M. de Nassau n'est donc pas encore revenu? Cette lenteur a mauvaise mine; nous ne sommes pas dans le siècle de la chevalerie : on ne se dévoue pas à la gloire sans profit. M. de Rosemberg continue pourtant à assurer qu'il n'y aura pas de démembrement; mais on nous laisse aller si bas, que c'est cent fois pis.

CXLVI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce dimanche 10 juin 1792.

La politique ne fournit aucune nouvelle ni aucune réflexion neuve; il nous faut attendre maintenant l'arrivée du roi de Prusse et la manifestation du rôle qu'on nous destine. Je t'envoie une lettre de notre amie, qui me paraît moins noire que de coutume; je suis bien affligée de ses inquiétudes sur son fils. Voilà le couronnement[1] pour le 10 de juillet; j'imagine que tu tâcheras d'y aller, je t'y exhorte; c'est un spectacle que tu ne retrouveras jamais; si je ne retourne pas en France, je serai bien fâchée de ne pouvoir m'y transporter.

Ma tante est encore ici : le camp qui va, dit-on, se former à Aumetz l'a un peu effrayée, jointe à cela la menace que l'on a faite de se servir des appartements

1. Le couronnement de François II comme empereur d'Allemagne. L'élection n'eut lieu que le 5 juillet et le couronnement le 14 juillet.

vacants pour loger les officiers qui vont arriver ; elle l'a retenue aussi, et je n'en suis pas fâchée. — On dit que nous apprendrons ces jours-ci une bataille ; ce serait en effet bien le jeu de nos patriotes de combattre avant l'arrivée des troupes autrichiennes. Tout le monde est ici très inquiet de voir de nouveau le Roi entre les mains des Jacobins ; on craint que ce fameux comité autrichien[1] soit une combinaison de leur part pour inculper la Reine et l'envoyer à Orléans. Quant à moi je crois toutes ces horreurs possibles, mais je ne les présume pas. J'espère que la Providence ne laissera pas tant de puissance entre les mains des Autrichiens. — J'ai reçu des nouvelles de ma Princesse par le dernier courrier, je n'en avais pas eu depuis le recrutement de la garde du Roi. Elle m'exhorte très fort à ne pas rentrer[2], mais je m'attendais bien à cette générosité de sa part ; les réflexions de Mme de Bombelles, relatives à elle, me retiendraient plus que les craintes pour moi. T'ai-je mandé que j'avais écrit au maire de Thionville pour avoir un passe-port ? J'aurai sa réponse incessamment ; dis au

1. On sait que ce fameux comité autrichien n'a jamais existé ; comme le présumait si bien Mme de Raigecourt, ce n'était qu'une arme de guerre entre les mains des Jacobins contre la Cour et spécialement contre la Reine. C'est le 15 mai que le journaliste girondin Carra dénonça ce prétendu comité ; Brissot et Gensonné portèrent l'accusation à l'Assemblée ; les clubs et les journaux la commentèrent et l'aggravèrent, et Mme Roland s'en fit l'écho dans une lettre ministérielle rédigée pour son mari ; ce devint le prétexte de toutes les insurrections et la base des infâmes calomnies qui conduisirent la Reine à l'échafaud du 16 octobre.

2. Madame Élisabeth écrivait le 3 juin à Mme de Raigecourt : « Plus que jamais, mon cœur, je trouve que tu feras bien de suivre l'attrait de Françoise. » Françoise était la sœur de Mme de Raigecourt, alors avec elle, et comme on le verra par la lettre suivante, ses parents désiraient qu'elle ne rentrât pas en France, n'ayant, elle, aucun devoir à y remplir.

chevalier que, si je pars, je n'aurai peut-être pas le temps de l'en prévenir, qu'ainsi je lui fais mes adieux en cas de rentrée.

Demain nous allons faire un pique-nique à*** ; mardi toute la famille de la tante dîne chez moi ; ce dîner sera l'unique que je me permettrai ici, mais j'ai cru indispensable d'en donner un à ma tante. Je me dédommage de ma ladrerie sur les dîners et soupers par des thés ; j'en donne encore un mercredi, après lequel il y aura, je pense, colin-maillard. Tu vois que je suis plus mondaine ici qu'à Trèves et je ne doute pas que tu te réjouisses de cette conversion.....

CXLVII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce jeudi 14 juin 1792.

Voilà encore un succès bien prononcé, à ce qu'il paraît ; nous en attendons les détails. Nous ne savons encore que la mort de M. de Gouvion[1], la dispersion de

1. M. de Gouvion, indigné de la manifestation ordonnée par l'Assemblée en l'honneur des Suisses de Châteauvieux, avait quitté son siège à l'Assemblée et couru à l'armée : il se fit tuer près de Maubeuge le 13 juin. Madame Élisabeth écrivait le 14 juin à Mme de Bombelles : « On a appris la mort de M. de Gouvion, lequel M. de Gouvion tu n'as pas connu, mais que depuis trois ans nous avions beaucoup vu. L'armée le pleure, les patriotes le pleurent, M. de la Fayette le pleure ; l'Assemblée le pleure et honorera sa mémoire. » *Correspondance,* p. 412. Le

l'armée et la prise du camp ; toutes ces victoires font plaisir et peine : nous sommes obligés de nous réjouir de notre honte, de notre ruine. Les Jacobins vont triompher de plus en plus ; M. de la Fayette était dénoncé par eux, comme d'intelligence avec les Autrichiens ; ils vont croire le prouver par cette défaite ; le peuple le croira, et ce qui dans la garde nationale n'était pas encore Jacobin le deviendra. Alors adieu le pauvre Roi ; on l'emmènera où l'on voudra ; car, pour le tuer, ils ne le tueront pas. Mais la malheureuse Reine courra des risques, je le crains, et, si une fois le Roi sort de Paris, je crains le pillage et toutes les horreurs qui sont la suite.

Toutes ces probabilités jettent encore plus d'incertitude dans mes projets de retour. Mon frère, d'un autre côté, me mande ce que j'avais déjà pensé, et ce qui m'a même arrêtée en partie pour mon départ, c'est que Françoise[1] n'ayant pas les mêmes devoirs que moi auprès de ma Princesse ne doit pas hasarder un retour. Dans ce moment, où il faudrait partir, que faire d'elle ? Avant la lettre de mon frère je lui avais proposé de la mettre au couvent, jusqu'à ce que je puisse la revenir chercher ou jusqu'à ce qu'elle pût aller aux Écaussines ; elle répugnait plus à ce parti qu'à celui du voyage ; mais

17 elle écrivait à Mme de Raigecourt : « Je ne t'ai pas écrit depuis la mort de Gouvion. T'en souviens-tu ? On dit qu'il a expiré en disant : *Grand Dieu ! pardonnez-moi tous les crimes que j'ai commis !* J'espère que Dieu lui aura fait miséricorde. La mort de son frère et la fête de Châteauvieux lui avaient procuré une peine si profonde qu'il y a à parier qu'il aura fait de grandes réflexions. Dis-lui quelques *De Profundis.* » *Correspondance,* p. 413.

1. Françoise était une jeune sœur de Mme de Raigecourt, mariée plus tard, pendant l'émigration, au comte de Schulenburg Ogenhausen. (*Note du marquis de Raigecourt.*) C'est cette Françoise qui est souvent désignée dans les lettres de Madame Élisabeth sous le nom d'*Ampurie.*

les insultes faites à cette dame, qui rentrait, mais tout ce qu'on me rapporte journellement de nos frontières, tout cela me jette dans des craintes pour elle, au moins autant que pour moi. Aussi, si je retourne, je voudrais qu'elle consentît à rester et alors j'aurais envie de lui confier ma fille et de m'en aller lestement en voiture de ce pays, joindre cette dame auprès de Maëstricht et avoir un passe-port de Saarlouis, comme elle a dit au chevalier qu'elle m'en aurait un ; car celui que j'ai demandé à Thionville ne m'arrive pas.

Je suis bien aise de ce que tu me mandes des succès de nos deux Charles; je le suis aussi du mémoire que le nôtre[1] fait pour sa justification. Je désire qu'il soit clair et qu'il ne puisse pas être démenti par le ch[evalier] de Bouillé.

Le pique-nique a été fort gai ; les officiers de ce cantonnement ont joué des farces de fort bon ton et fort drôles, ont fait danser les dames, enfin l'on s'est très amusé. On n'est revenu que le lendemain, excepté moi et mes deux pupilles que j'ai ramenées le soir même. Ma tante n'aurait pas été contente de ne pas revoir sa fille le même soir et moi j'étais bien aise de venir retrouver la mienne. Hier mon thé a eu lieu et avec succès ; la baronne d'Hunolstein a fait de la musique.

1. *Notre* Charles était un frère cadet du marquis de Raigecourt, mort lieutenant-général au service d'Autriche. Il s'occupait de la rédaction d'un mémoire pour justifier sa conduite dans la triste affaire de Varenne. Ce mémoire a été publié dans la collection Baudouin, 1823. (*Note du marquis de Raigecourt.*)

CXLVIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce 16 juin 1792.

Ne lis cette lettre qu'autant que tu auras besoin d'être provoqué au sommeil.

J'ai reçu la réponse de la duchesse de Duras ; elle m'a écrit au nom de ma Princesse et m'exhorte au sien de ne pas revenir[1]. Par les détails qu'elle me donne sur la situation des esprits, il me semble qu'elle ne serait pas loin de croire que l'on se battra à Paris, soit pour y garder le Roi, soit pour d'autres motifs qu'on cherchera peut-être pour en venir à une explosion. J'attendais cette lettre, mon cher ami, pour fixer mes incertitudes ; je t'avoue que je croyais, d'après ce que je lui avais mandé, qu'elle me conseillerait de partir ; mais non, elle me conseille au contraire et fortement de rester. Je reste donc, persuadée, mon cher ami, que n'étant pas retournée il y a deux mois, tu seras bien aise que je ne le fasse pas actuellement, d'autant que tout ce qui m'était revenu des Tuileries était si propre à m'effrayer, au moins pour les insultes, que j'avais pris mon parti, si je rentrais, de laisser ici au couvent ma sœur et ta fille ; enfin je reste ;

1. Le 17 juin Madame Élisabeth écrivait encore à Mme de Raigecourt : « Je ne puis te dissimuler, ma chère Rage, que plus je vais, moins je suis d'avis que vous suiviez votre idée, même dans cet instant, je trouve que cela serait imprudent et déplacé ; crois-moi, il faut encore de la patience. *La duchesse de Duras a dû vous parler sur le même ton ;* ainsi vous voyez que ce n'est pas fantaisie de ma part. » *Correspondance,* p. 413.

j'en jouirais complètement si j'étais rapprochée de toi.

Le combat du 11 n'a pas été aussi heureux qu'on l'avait espéré d'abord. Le régiment de Matéven (?) est parti aujourd'hui d'ici pour aller fortifier l'armée des Pays-Bas ; celle des Français va se fortifier de différents petits camps qui s'y réunissent. M. de la Fayette est toujours à son poste; M. de Gouvion tué est une grande perte pour lui, c'était son esprit.

M. de Schavenbourg, père de la chanoinesse de Remiremont, a eu la visite de cinq cents de nos Français ; ils n'ont commis aucun dégât, ils viennent seulement du camp d'Aumetz se promener pour reconnaître le pays. C'est bien loin de ma tante; mais elle craint qu'il leur prenne la même fantaisie pour Éverlange. — Le marquis de Janson me mande de Trèves qu'ils seront bientôt armés, qu'ils manœuvrent et qu'on ne leur dit rien : tu recevras une lettre de moi par le marquis de Meun, qui est dans les gardes du corps. Il est arrivé tard, et trop tard pour y être admis ; on l'a accusé de démocratie et traité comme un vrai enragé. Il est au désespoir; il prétend avoir de quoi répondre aux inculpations ; il convient qu'il a été négligent, mais voilà tout. S'il n'était pas coupable, il mérite de n'être pas traité avec une rigueur qui le déshonore ; laisse-le t'expliquer son affaire ; fais-lui des objections, afin qu'il puisse te répondre, et si tu le trouves digne de ton intérêt, comme je l'espère pour lui, aide-le à se réhabiliter, sans te compromettre pour des batteries ; car je serais inconsolable.

CXLIX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce 17 juin 1792.

Tu auras reçu six mortelles pages de moi, plus ennuyeuses les unes que les autres ; aussi t'ai-je mis à la tête du volume un avertissement charitable. Celle-ci est pour ce malheureux petit de Meun, au secours duquel je te conjure de venir ; car je te répète que s'il n'est pas coupable, comme cela me paraît clair, il est digne de pitié et de secours ; il n'a pas de tête, et, à la première question, il n'a que balbutié. J'ai écrit pour lui par la poste à M. d'Albignac, qui est un de ceux qui l'ont présumé vicieux ; mais il est trop honnête, notre ami d'Albignac, pour laisser perdre l'honneur à un malheureux jeune homme qui paraît n'avoir que de l'indolence et de l'inertie. Il retourne à Coblentz se faire juger, et je ne conçois pas que, sur ces inculpations qu'on lui a faites et les réponses qu'il a données, on se sente déterminé à le perdre. Il n'y a aucun fait à alléguer contre lui ; il n'a rien été dans la Révolution ; il n'a rien accepté, quoi qu'on lui ait proposé ; enfin il me paraît de toute injustice que, pour des fautes d'omission, on ne l'admette pas, tandis que celles d'action n'empêchent pas d'être bien traité et favorisé. Je suis poussée à m'intéresser à lui, moins pour lui-même que pour l'injustice qu'il me paraît évident qu'on exerce sur lui.

CL

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardegg, ce 23 juin 1792.

..... Je crois, comme vous, que si vous trouviez possibilité d'aller à Paris, le plus sage serait de laisser votre petite avec votre sœur et de prendre tout bonnement la diligence ; cela vous coûterait peu d'argent et vous auriez la consolation de faire une visite à notre petite Princesse ; quelle joie elle en éprouverait ! Mais je ne vous conseillerais jamais de vous fixer à Paris avec votre petite. Si, comme on l'assure, les troupes étrangères veulent se porter sur Paris, que les Jacobins enlèvent le Roi, que deviendriez-vous avec un enfant ? La mort de M. de Gouvion est une véritable perte pour les patriotes. On dit les forces du roi de Prusse très formidables ; on assure que nos Princes ont la permission de s'armer et seront soutenus et dirigés par les troupes autrichiennes et prussiennes. Il ne faut donc plus que patience. Si les Pays-Bas se soutiennent encore six semaines, ce sera un grand point. La Russie donnera des secours, mais très faibles, à ce que je crois, et ce sera la montagne qui accouche d'une souris. Je doute fort qu'elle eût adopté un plan différent que celui des autres couronnes ; mais je crois bien que, ne pouvant jouer le principal rôle, elle a moins de zèle. D'ailleurs la guerre à la Pologne va occuper toutes ses facultés, et le peu d'in-

telligence qui règne entre son fils[1] et elle, les partis différents de sa cour sont encore de grands sujets d'inquiétude, qui absorbent en partie ses premières idées sur la France. Mon mari est en route pour revenir ; il passera par la Suède et le Danemark et sera, j'espère, vers le milieu du mois prochain ici. Quand vous écrirez au vôtre, dites-lui un million de choses pour moi. Adieu, ma bonne petite, vous savez comme je vous aime.

CLI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce jeudi 24 juin 1792.

Nous avons ici au secret un monsieur qui nous a été renvoyé de Trèves, où l'on n'a pas osé l'arrêter à cause de la neutralité de l'Électeur. Il l'a été à Grevenmasker (?) ; il est soupçonné espion. Je ne sais si on lui prépare le même sort qu'au frère de Voidel, qui, dit-on, a été pendu ici, *un beau jour qu'il faisait nuit*. Nous avons aussi le jeune prince de Ligne, mais il est en liberté; on ne le regarde pas de trop bon œil, mais bien des personnes cherchent à l'excuser sur sa jeunesse. Quant à moi, je dis qu'il a péché activement et qu'il faut qu'il

1. La mésintelligence de Catherine II avec son fils Paul n'était un mystère pour personne ; mais cette mésintelligence n'avait que peu d'influence sur la politique de l'Impératrice. Au fond, ce qui la détournait de la France, c'était uniquement la Pologne.

expie, et je crie à l'injustice, quand je vois le pauvre petit de Meun, qu'on déshonore parce qu'il a été indolent, et il n'a été que cela, tandis qu'on remet en honneur ceux qui ont été de tout, et qui quittent enfin quand il n'y a plus rien à gagner. Dis-moi ce que tu auras pu faire pour ce malheureux être.

CLII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Éverlange, près de Luxembourg, ce lundi 25 juin 1792.

C'est d'Éverlange, mon cher ami, que je t'écris ; c'est d'un lieu solitaire et tranquille où j'aurais bien voulu te posséder, mais tous mes souhaits sont inutiles ; tu vas encore t'éloigner de moi, car il paraît sûr que tous les cantonnements se portent vers Spire. Je saurai, par ta lettre de samedi, que je recevrai aujourd'hui, si les Princes suivent le même mouvement. Je trouve que notre position va toujours croissant en tristesse ; il est positif, à mes yeux, qu'on ne veut point de nous et qu'on nous arrangera comme on voudra ; je vois le *monarchiénisme* triompher, et je vois, dans l'intérieur, des dissensions éternelles ; quelle cruelle perspective ! Tu es lancé avec les Princes ; moi je rentrerai, aussitôt qu'on le pourra, sans courir le risque de l'insulte ; ainsi je vois devant moi un long espace de temps avant notre réunion, et comme l'espoir de la gloire ne me soutient pas, je suis

sans courage pour supporter une absence dont je n'aperçois pas le terme.

Nous avons ici les deux Saint-Mauris aînés; ils viennent d'Etelbruck, dans l'intervalle de leur manœuvre; Gabriel, le troisième, n'y est pas; il est convalescent d'une fluxion de poitrine qui a donné bien de l'inquiétude à ses frères. Ils repartent ce soir et espèrent revenir tous les trois demain après leurs évolutions militaires. A propos d'évolutions militaires, tu sais que les Français se sont emparés d'Ypres, Courtray, Furnes et Menin[1]. M. de la Tour le mande à sa femme, en lui disant qu'on les en fera bientôt déloger; mais il faut qu'on se dépêche; sans cela, ils pourraient gagner Bruxelles. Je suis bien aise que la pauvre Mme de Choiseul ait gagné Maëstricht; la crainte ne peut l'y atteindre. On dégarnit tous les jours Luxembourg, et les housards en sont partis pour les Pays-Bas. Les Français ont fait une manœuvre dans le pays; on a fait encore sortir trois cents hommes, pour garder ces villages insultés (?) dans lesquels pourtant ils n'ont commis aucun dégât; ils se sont contentés de demander s'il y avait des émigrés. Voilà Luxembourg et surtout le pays sans défense; on y attend des troupes à la fin de ce mois, mais il y a encore sur cette espérance bien des incrédules. En vérité, sans les risques des chemins, je crois que Paris vaudrait mieux à habiter que toutes les terres étrangères. Voilà les Jacobins encore une fois déjoués; car il y a à parier que le rassemblement de vingt mille hommes n'aura pas lieu[2].

1. Le 18 juin, Luckner s'était emparé de Menin et de Courtray.

2. On sait que le 4 juin, le ministre de la guerre Servan, sans en avoir parlé au Roi, avait proposé à l'Assemblée la formation d'un camp de vingt mille hommes près de Paris; le 8, l'Assemblée avait rendu un décret acceptant la proposition de Servan;

La garde nationale demande au Roi son *veto* sur ce décret; or, il l'y mettra, et cette garde triomphante assure les jours du Roi et la tranquillité de Paris, aussi bien que la ruine du parti aristocrate; voilà comme nos joies sont toujours à nos dépens.

Je reçois, en même temps que ta lettre, une de la duchesse de Duras, du 21, lendemain d'un renouvellement des 5 et 6 octobre [1]. Elle n'entre dans aucun détail sur les motifs; elle me rassure sur le résultat, en me mandant que la famille royale est saine et sauve, et qu'il n'y a ni tués ni blessés. Je serais arrivée à temps pour ce second spectacle, mais je n'aurais pas été plus victimée qu'un autre.

L'embarras des Princes pour l'argent me serre vraiment le cœur; je pense cependant qu'on leur en donnera, non pour acheter de la poudre, mais pour payer leurs dettes... Je vois clairement qu'il faut renoncer à les voir gagner Trèves, et je pense que votre destinée active sera de garder passivement les frontières du Palatinat. Au reste, voilà un échec donné aux *monarchiens*,

mais des pétitions se signaient de toutes parts contre ce camp, qui n'était qu'un moyen d'attirer près de la capitale, et de mettre à la disposition des Jacobins les révolutionnaires de province. Le 12, Servan, Roland et Clavières furent remplacés au ministère ; le 15, Dumouriez ayant donné sa démission à son tour, un ministère feuillant fut appelé; le 19, le Roi opposa définitivement son *veto* à la formation du camp et au décret contre les prêtres insermentés. Le 20, la populace ameutée par les Jacobins envahit les Tuileries, aux cris de : *A bas le Veto !* Il faut lire le récit de cette terrible journée dans la lettre écrite par Madame Élisabeth à Mme de Raigecourt le 3 juillet. L'héroïsme de la famille royale tout entière, et de la Princesse en particulier, y est retracé avec une émouvante simplicité. (*Correspondance*, p. 416.)

1. Les événements du 20 juin. — Mme de Raigecourt en connut les détails par la lettre de Madame Élisabeth du 3 juillet. (*Correspondance*, p. 416.)

le 20 de ce mois ; j'en suis fâchée parce que les jours du Roi me paraissent plus en danger ; mais je ne le serai pas qu'il soit prouvé que cette secte serait pis à laisser dominer que celle des Jacobins ; tu me trouves peut-être exagérée dans la haine que je leur porte.

Je suis bien fâchée que tu espères si peu pour ce pauvre petit de Meun ; je ne le connais pas beaucoup non plus, mais il est dans une position si affreuse qu'il est digne au moins de pitié. Le grand reproche des 5 et 6 octobre est détruit : il était absent par congé, M. de Flomont le sait ; il reste des inculpations, suite des omissions ; il a refusé des emplois, il n'a été nullement actif ; ainsi je persiste à trouver qu'on est barbare pour lui, tandis qu'on a été si indulgent pour tant d'autres.

CLIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Éverlange, ce 27 juin 1792.

Est-on, à Coblentz, aussi enivré du courage du Roi qu'on l'est dans ce pays ? Quant à moi, je trouve piquant que ce premier acte de fermeté soit en faveur de la Constitution, et je vois toujours, au bout de tout ce qui se prépare, le triomphe positif des *monarchiens*.

Je suis bien fâchée de ce que tu me mandes sur le petit de Meun ; je sens pour lui tout ce que sa position a d'affreux. — D'Albignac me répond et je vois bien qu'il n'y a rien à faire.

Si je me trouve dans le besoin, je vendrai donc des plats, mais j'aurais préféré me défaire de ceux de Lorraine parce qu'ils paient entrée en France et que d'ailleurs le vert de gris s'y met facilement. Voilà notre correspondance, j'ai peur, bien interrompue par ton déplacement; fais que je m'en aperçoive le moins possible : j'ai pour toi un redoublement de tendresse que notre longue absence me fera tristement sentir. Je te vois errant, mal à ton aise, fatigué, sans honneur ni gloire, et tout cela me met un triste qui m'étouffe.

CLIV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Éverlange, ce vendredi soir 29 juin 1792.

Ma marche n'est pas aussi intéressante que la tienne; je ne me console pas de votre déplacement éloigné. De toute manière j'aurais voulu un rapprochement de moi; cette grande enjambée va vous reculer encore; je suis, comme toi, accrochée à l'idée que vous serez nuls ou à peu près.

Que dis-tu de la fameuse journée du 20? Quant à moi, lorsque l'inquiétude pour la suite me donne quelque relâche, je me livre à mille réflexions, dont le résultat est que si la vie du Roi et des siens n'est pas plus exposée, je désire le triomphe momentané des Jacobins, afin de bien prouver aux étrangers qu'il faut les détruire et qu'il ne faut pas élever sur leurs cendres le règne des *Monarchiens*. Au reste, je n'ai peut-être pas le sens

commun de tant les redouter; peut-être ont-ils les meilleures vues du monde; mais, s'il m'était permis de détester, je ferais tomber sur eux la haine la mieux conditionnée. — Nous attendons en tremblant les lettres de dimanche. Les brigands avaient promis de revenir, et ils trouvaient tant de facilité, qu'ils n'y manqueront sûrement pas.

Tu auras vu dans ces détails avec quel courage et quelle vertu ma Princesse a soutenu cette scène[1]. Que je regrette de n'avoir pas été auprès d'elle pendant tout ce temps! Je ne m'en console que par la réflexion bien juste, qu'on m'a fait faire, que j'aurais pu être pour elle un prétexte de persécutions, parce qu'on aurait su mon retour et que, par méchante fantaisie, on aurait bâti mille mensonges, aussi fâcheux pour elle que pénibles pour moi. Voilà, je trouve, la seule consolation qu'on puisse me donner à mon éloignement et une des raisons qui l'expliquent.

La réponse de M. d'Albignac sur de Meun est sévère; l'inculpation des 5 et 6 octobre est répondue par l'absence par congé et par les efforts qu'on a faits pour gagner Versailles; elles seraient suffisantes, si l'on n'avait pas envie de perdre ce jeune homme, ou plutôt si l'on ne croyait pas avoir besoin de faire une victime pour avoir l'air bien épuré. Mes démarches pour ce malheureux se sont bornées à écrire à toi et à notre ami d'Albi-

1. On sait que le 20 juin, un groupe de femmes, passant devant Madame Élisabeth, la prit pour la Reine : « Voilà l'Autrichienne, crièrent-elles; la tête de l'Autrichienne! » Et comme un des officiers de la Princesse s'empressait de dire à ces femmes qu'elles se trompaient : « Pourquoi les désabuser? répondit-elle simplement. Leur erreur eût pu sauver la Reine! » Ce trait héroïque est le seul dont Madame Élisabeth ne parle pas dans le récit qu'elle envoya à Mme de Raigecourt.

gnac, et je m'en tiendrai là, avec le regret de n'avoir pu servir un homme réduit au désespoir.

Toutes nos dames sont allées se promener ; je suis restée pour faire la petite tournée de ta tante, et pour t'écrire. Nos bois ne fournissent aucunes nouvelles; nous les avons un peu tard, et nous en causons beaucoup; mais pour en écrire, c'est impossible, à moins d'en faire et je pense que tu ne te soucies guère de mes compositions. Tes cousins sont repartis aujourd'hui pour la manœuvre de demain, ils reviennent demain soir; Gabriel a été bien malade, il vient ici achever sa convalescence ; il est à présent de ta taille et d'une figure intéressante.

Mon frère me mande qu'il attend une lettre de toi, pour se mettre en marche; si j'allais aux Écaussines, je ne le trouverais plus; cela me dispense de ce voyage, outre tes bonnes raisons de ne le pas faire dans ce moment-ci. Nous sommes tout étonnés de ne pas entendre parler d'un nouveau combat : il n'aura plus lieu, j'espère, que lorsque toutes les forces autrichiennes seront arrivées. Alors, les Français seront promptement rentrés chez eux et au delà. Adieu, cher cœur de mari, il y a eu hier huit ans que nous sommes mariés.

CLV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Everlange, ce mardi matin, 3 juillet 1792.

Vous voilà donc en mesure de faire honneur à vos affaires. J'en suis ravie ; mais mon ravissement s'arrête là,

et il me semble qu'une fois vos dettes payées, il ne vous restera pas de quoi acheter de la poudre et du plomb. Tu me diras ce qu'il en est, tu me diras aussi, lorsque tu le sauras, si les Français feront une armée à part. On dit qu'on les répandra dans les différents corps étrangers et que c'est ainsi qu'ils serviront; mais les Princes ne peuvent aller prendre rang parmi les soldats autrichiens. Où les mettra-t-on? J'espère que notre curiosité ne sera pas longtemps à être satisfaite; cependant on parle encore de la mi-août, avant que rien commence. Voilà donc l'Espagne qui se montre, puisqu'elle nous envoie de l'argent. On dit toujours pourtant qu'elle est au moins *monarchienne,* et l'on parle de troubles, de révoltes prêtes à éclore, et l'on dit que ce sont les nobles qui veulent abaisser le clergé.— Toute l'Europe y passera; mais aucun royaume ne nous surpassera, ni même ne nous égalera.

Vous allez donc, sans femmes, mener à Bingen[1] une vie toute militaire, j'aurais bien voulu que vous eussiez commencé plus tôt. Donne-moi des détails sur cette vie, sur les entours qui restent à nos Princes, quels sont les corps établis avec eux à Bingen; parle-moi en détail de ton équipement.....

Je trouverais assez plaisante la conquête de Kelh; tiens-moi à la suite de cet événement; il paraît qu'il ne s'en passera pas en Flandre avant l'arrivée de troupes. Ne dirait-on pas, par cette conduite, que La Fayette est d'accord avec les Autrichiens? As-tu vu la lettre qu'il a écrite contre les Jacobins et leur fureur contre lui à cette occasion[2].

1. Petit village sur la rive gauche du Rhin, où les Princes avaient transporté leur quartier général.

2. Après la journée du 20 juin, La Fayette, indigné, avait quitté son camp et était venu à Paris; le 28 juin, il avait adressé à l'As-

Tu auras vu les détails atroces de la journée du 20? C'est absolument un des points de la Passion mis en action; te représentes-tu ce pauvre Roi monté sur une chaise, affublé de ce bonnet rouge? — Que pense-t-on de sa conduite à Coblentz? Il a montré bien du courage personnel et, au risque de sa vie, il a fait profession d'attachement éternel à la Constitution, c'était pour mettre dans ses intérêts la garde nationale et les bourgeois de Paris : nous sommes loin de lui, nous sommes bonnes gens, et l'on ne craint pas de nous blesser, de nous irriter. — *Fiat!*.....

On vient de nous dire que les Français ont été chassés de Courtrai, et qu'ils ont perdu trois pièces de canon[1].

Ce mercredi matin.

Je t'envoie aussi une relation que ma Princesse m'a envoyée, que j'ai reçue hier[2]. Elle n'a pas appuyé sur son dévouement; elle n'est pas écrite de sa main; elle nous a seulement ajouté un mot, en m'assurant qu'elle se portait bien. Elle se félicite que je ne me sois pas trouvée

semblée une lettre très vive où il demandait énergiquement la punition des auteurs du 20 juin. Mais il n'avait pas tardé à s'apercevoir que sa popularité, en laquelle il avait foi, s'était évanouie. Attaqué à l'Assemblée par Guadet, abandonné par ses amis, mal vu par la Cour, il était retourné à son armée, le 30 juin, sans rien avoir pu faire pour le rétablissement de l'ordre. Le soir, son effigie était brûlée au Palais-Royal.

1. Le 1er juillet, Luckner dut abandonner Courtray, évacuer la Belgique et se retirer au camp de Famars sous Valenciennes.

2. La relation en question est datée du 3 juillet dans la *Correspondance,* publiée par M. Feuillet de Conches. Il y a là évidemment une erreur de date puisque cette relation est arrivée le 3 à Mme de Raigecourt.

à cette bagarre et moi je m'afflige. Conserve-moi cette relation ; j'en ai une qu'elle m'a faite du licenciement, que je conserve aussi.

CLVI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce jeudi 12 juillet 1792.

Te voilà donc à Mayence, mon cher ami, et t'y voilà pour un mois sans en bouger; je regrette bien qu'il ne soit pas raisonnable de t'y aller voir; dame Françoise s'en afflige tous les jours, elle t'aime et regrette de n'être pas avec toi. Tu continues à me faire espérer que nous nous reverrons cet hiver; Dieu le veuille! Tu continues aussi à avoir une politique favorable à notre gloire, tant mieux; mais je n'arrange pourtant [guère] cette part honorable que nous devons avoir, avec l'avis tardif des ordres et surtout avec le mystère qu'on met à nous faire connaître cette part; enfin encore un peu de patience et nous en saurons autant que les maîtres.

Mon frère me presse de nouveau d'aller aux Pays-Bas; ils sont plus sûrs que jamais : La Fayette en est parti et les troupes y arrivent. Si nous n'avons plus que trois mois à rester émigrés, ce n'est pas la peine de me déplacer, surtout si la Lorraine doit être la province la première habitable. Il ne savait pas encore la décision de son sort. — J'avais dû aller faire une course à Trèves;

Mme d'Abzac me donnait une place et à ta fille dans sa voiture; c'était une belle occasion de m'y transporter sans frais. La partie est remise à la semaine prochaine, parce que subito, il a été décidé que son père allait rejoindre le Parlement de Nancy à Manheim. A propos de lui, il m'a chargée mille et mille fois de te parler de lui, je crois m'en être déjà acquittée, mais je recommence.

Voilà une note importante pour celui qu'elle regarde, et tu es prié instamment de voir M. de Calonne, ou tel autre membre du Conseil que cette affaire peut regarder, et de me mander ce qu'il y a à faire. . . . .

Que ce serait joli si, au lieu d'avoir l'honneur d'être aide de camp, tu étais du cantonnement d'Etelbruck.

Le licenciement de l'état-major de la garde effraie beaucoup pour Paris, on craint surtout pour le 14, mais ordinairement les malheurs prévus ne se réalisent pas; je n'ai pu t'envoyer plus tôt la relation de ma princesse ; elle m'est arrivée le jour même que je te l'ai envoyée. Tu as vu, par le petit mot qu'elle m'ajoute de sa main et dans lequel elle me mande l'apparition de La Fayette[1], qu'elle ne m'a pas écrit dans le premier moment; renvoie-la moi, je t'en prie.

Adieu, mon bijou de cher ami; tu auras eu bien chaud dans ton voyage à Mayence. Si tu y vois le comte de la Leyen (?), fais-lui mes compliments; il est dit-on un peu démocrate; je ne m'en suis pas aperçue, mais bien de son amour pour le baron de Breteuil et pour la Reine, et puis il est Prussien dans l'âme. Ne te livres donc pas

1. Cette nouvelle de l'apparition de La Fayette qui est du 28 juin et dont Madame Élisabeth parle comme d'un fait présent. — « L'arrivée de M. de La Fayette fait un peu de mouvement dans les esprits, » — prouve bien que la lettre de la Princesse est antérieure au 3 juillet.

trop avec lui ; mais, en ayant l'air d'entrer dans ses vues, tu pourras peut-être découvrir bien des choses. Dois-tu aller au couronnement? Il y a des dames ici qui vont à Coblentz, à Mayence ; j'aurais voulu me mettre dans leur poche.

CLVII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce 15 juillet 1792.

Mon imagination trotte, et celle de Françoise au moins autant ; nous voyons des dames aller voir leur mari près de Mayence, et, chemin faisant, assistant à la revue du roi de Prusse. Nous les voyons faire presque toute leur tournée par eau, et par conséquent à bon compte, au moins pour l'allée, car le retour se fera avec des chevaux. Ces dames nous font envie, et nous voudrions bien les imiter. J'ai beau répéter à Françoise que ce n'est pas raisonnable, qu'il faut garder notre argent ; elle dit que nous en aurons assez pour trois mois qu'il nous reste à passer hors la France, et qu'il sera bien piquant d'avoir passé tant de temps en Allemagne sans avoir rien vu ; car après t'avoir visité à Coblentz, elle voudrait aller rendre ses devoirs à la galerie de Dusseldorf. Dans le fait, s'il était sûr que d'ici à trois ou quatre mois nous serons chez nous, je te demanderais de bonne foi la permission de faire ce voyage ; car jamais je ne reviendrai en Allemagne. Ainsi je n'aurai plus d'occasion de satisfaire

une curiosité très simple ; mais comme je pense que nous ne pouvons pas encore être sûrs du moment où nous serons chez nous, je pense que tu ne donneras pas ta sanction à ce projet, et la pauvre petite Françoise s'en désole d'avance.

Le moment de l'entrevue des Princes et de l'Empereur sera en effet bien intéressant ; il ne décidera pas de notre sort : je le crois tout arrangé ; mais il nous en instruira.

On assure que mille Français se sont emparés de l'abbaye d'Orval ; on ne sait si on détachera des troupes pour les en faire partir ; il nous est arrivé hier des houzards superbes. Tout s'ébranle pourtant, et j'espère que tous ceux que je sais compter être en France au mois de septembre ne se trompent pas ; si tu peux être de cet avis, alors permets-nous d'aller faire une tournée en Allemagne ; j'y mènerai ta sœur ; et, une fois en France, rendus chez nous, nous vivrons sur ce qu'on ne nous a pas payé depuis longtemps.

Je t'assure que si nous devons être dans quatre mois en France, une fois à Ferrières je n'en bougerai plus, et je serai bien aise d'avoir, dans ma vie, fait un voyage agréable et instructif. Tu vois que ma dévotion ne m'ôte pas tout à fait le goût de savoir quelque chose et de pouvoir en orner mes discours et mes instructions à tes enfants. Adieu, mon bon ami; dis oui, si tu ne me trouves pas sans fondement de raison. Si tu y consens, j'attendrai peut-être mon frère qui, dans son chariot de poste et avec ses chevaux, ne me laissera faire (jusqu'à Bingen où il se rendra) d'autre dépense que celle des auberges. Si tu me dis non à tous les rêves que je voudrais réaliser, tu me trouveras soumise à ta suprême raison. Adieu encore une fois ; débrouille dans ma lettre mon plan, fais-le moi sage s'il y a moyen, et quoi qu'il arrive,

aime-moi toujours comme je t'aimerai toute ma vie. As-tu remplacé ton cheval ? Es-tu logé chèrement à Mayence? t'y ennuieras-tu? iras-tu voir souvent les Princes à Bingen ? — Réponds-moi à tout, car tout m'intéresse, et j'aime à recevoir de longues lettres ; je te suppose le même goût, car je ne m'épargne pas sur cela.

CLVIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce mercredi 18 juillet 1792.

Je n'ai pas eu de tes nouvelles hier, et cela m'a manqué; je n'en accuse pas ton exactitude, mais j'ai pensé que tu avais été obligé d'aller et de venir de Bingen à Mayence, de Mayence à Bingen, et que tes chevaux et ta femme auront été les victimes de toutes ces courses ; ta lettre prochaine me dira le vrai, elle répondra aussi à mes folies. Mais ce qui m'intéresse encore plus, c'est qu'elle me rendra compte, j'espère, de l'entrevue des Princes et de l'Empereur, et qu'alors tu me diras d'une manière positive à quoi vous êtes destinés. J'en suis toujours en peine, malgré toutes les belles paroles du duc de Brunswick; les cantonnements de ce pays-ci ont toujours ordre de se tenir prêts, mais l'argent ne leur arrive pas. Quant aux armes, le marquis de Janson me mande que le retard n'en a été occasionné que par la mauvaise volonté de la régence qui les a retenues, et à laquelle le

duc de Brunswick a été obligé de parler des grosses dents, pour les leur faire lâcher.

Nous attendons des nouvelles de Paris avec impatience ; nous redoutons cependant moins la journée du 14 que celle d'aujourd'hui 18, qu'on dit être celle destinée à enlever le Roi pour le mener à Bordeaux. La marche de La Fayette annonce qu'il veut aller sur Paris; est-ce pour protéger cet enlèvement? est-ce pour l'arrêter? Mais son armée, dans ce moment-ci, lui est toute dévouée, ainsi qu'au Roi constitutionnel; c'est toujours celui-là que je crois que nous aurons pour le reste de notre vie, et, pourvu que, sous un tel gouvernement, je puisse librement exercer ma religion et planter mes choux à Ferrières, je m'en consolerai; tu trouves mes idées de gloire bien baissées, n'est-ce pas?

Je crois que la gendarmerie n'est pas encore fixée; une lettre de Charles Blanc[1], à sa sœur, l'annonce comme toujours errante; qu'est-ce que c'est que tout cela?

Ce jeudi.

Je n'ai appris hier aucune nouvelle sinon une nouvelle défaite de nos patriotes, qui ont été obligés de se retirer à Orchies. — On dit ici, mais tout bas, que cette nuit, les postes avancés des Autrichiens sur ces frontières ont été obligés de se replier, parce qu'ils ont été attaqués par un trop grand nombre de Français; on fait des préparatifs énormes dans la ville, comme si elle

1. Il y avait deux Charles de Raigecourt. On les désignait familièrement par les couleurs de leur uniforme. Charles *Blanc* était le cousin germain du marquis de Raigecourt. Charles *Bleu* était son frère. (Note de M. le marquis de Raigecourt.)

devait soutenir un siège, et le plat pays est quasi à l'abandon. Veille, je t'en prie, à ce que les ordres soient envoyés à mon frère, pour qu'il ne soit pas un des derniers à rejoindre sa compagnie.

CLIX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce dimanche 22 juillet 1792.

Tu auras vu, cher ami, par ma dernière lettre que mes projets de voyage resteraient sans exécution, même lorsque tu y aurais donné ta sanction; je regarde, en effet, comme folie de se déplacer; cependant j'aurais voulu que tu eusses sacrifié un louis à aller voir le couronnement. Je trouve ta raison sur cela poussée à l'excès; tu ne retrouveras plus de couronnement à voir. Quant à t'envoyer de l'argent, celui que j'ai est à toi aussi; tu l'auras quand tu voudras, mais j'en suis cependant bien dénuée; car il ne me reste plus que cent louis et trois ou quatre cents francs, et voici comment. — Ta sœur va me redemander les cent louis qu'elle t'a prêtés, je vais te conter pourquoi. Avant-hier, vendredi, pendant que nous étions toutes à admirer les exercices du prince d'Anhalt (?), on est venu crier au feu; toutes les troupes sont rentrées; nous aussi, et, en arrivant dans la ville, nous avons appris que c'était chez ma tante. La police et les pompiers ont si bien fait, qu'il n'a pas été long; Thé-

rèse, la seule qui était à la maison, avait si bien conservé sa tête, que la malle la plus précieuse, qui renfermait toutes les cassettes, a été la première sauvée et mise en sûreté chez Mme de Saint-Mauris, de sorte qu'avant-hier au soir tout ce monde, soupant chez moi, remerciait Dieu de ce que cet acccident s'était terminé sans aucune catastrophe. Hier, en sortant de dîner chez moi, elles ont fait l'ouverture de cette malle qui contenait les cassettes, et elles n'y ont point trouvé celle qui renfermait tout l'argent et les bijoux de ta sœur, tous ceux de la cousine Ninon, tout l'avoir de M. de Tardé, officier d'artillerie, leur ami, 75 louis à la tante et 50 à la Crisot (?), ce qui forme à peu près un total de 500 louis; et tout cela est perdu sans espoir de retour. Ce qu'il y a de plus affreux, c'est les indices de ce vol : il est domestique, on n'en peut douter; la malle qui contenait la cassette était dans la chambre de ma tante; la clef de cette malle dans son secrétaire, et celle de son secrétaire dans sa poche. Ma tante était à la promenade; son secrétaire a été forcé pour en tirer les papiers, mais il l'a été pour sûr par ordre; on soupçonne qu'il l'avait été un instant avant pour faire le coup. La malle a été volée avant sa sortie de la chambre, parce que depuis qu'elle était dehors elle n'avait pas quitté ou Thérèse ou Ninon, jusqu'au moment où elle a été en dépôt chez Mme de Saint-Mauris, où elle est arrivée fermée. Les soupçons tombent sur la femme de chambre de ma tante, qui avait la clef de sa chambre et qui savait où étaient les autres, et sur le cuisinier, son galant, qui, au premier mot de dit pour forcer le secrétaire, a couru vite le premier pour paraître le forcer, tandis qu'il l'était déjà, et l'on regarde le feu comme la suite du vol. Tu imagines combien nos pauvres parents sont atterrés..... Dans cette cassette ta sœur avait aussi tous ses billets,

ses contrats. Tu vois bien qu'il faut que je lui rende ses pauvres cent louis; elle n'a plus que cela et les cent qu'heureusement elle t'a envoyés en or, et qui sont encore en argent blanc chez M. Husson. Je suis toute bouleversée de cette catastrophe et surtout du crime qu'elle fait présumer. Ils ont hier dîné et soupé chez moi; aujourd'hui ils y dînent; je n'ai pas la force de les quitter ni le courage de les laisser entre les mains de leur cuisinier..... Je t'avoue que je répugne extrêmement à vendre les plats d'argent dont on ne tire pas leur valeur dans ce pays-ci, et dont on perd la façon..... Voilà la politique qui se renoircit; on parle ici d'un congrès des Princes, et on se demande si les nôtres en seront; dis-moi tout ce que tu sais et ce que tu conjectures.....

CLX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce 26 juillet 1792.

Je m'attendais bien, mon cher ami, que ta course à Bingen te forcerait à brûler le courrier; cela vaut mieux qu'une maison brûlée et une cassette volée dont on n'a aucune nouvelle; mais les indices étant toujours que ce malheureux vol n'a pu être que domestique, ma pauvre tante fait maison nette. Tu vois combien toute cette suite est pénible; ta pauvre sœur en est toute bouleversée, parce qu'il a été un petit moment agité si on

laisserait la justice s'emparer de cette affaire; mais c'était se préparer une trop longue suite de chagrins, et elle s'est déterminée à renvoyer tous ses gens.

On a amené hier ici quatorze prisonniers, faits auprès de Virton, sans combat; car aussitôt que nos patriotes ont aperçu une moustache hongroise, ils ont vite crié : *Sauve qui peut !* Il y en avait d'établis dans la..... [1] du château de la générale la Tour, qui y avaient demandé du pain et de la bière, mais qui ne se sont pas donné le temps d'y goûter, au premier cri de fuite qu'ils ont entendu. J'ai sept de ces patriotes dans une prison vis-à-vis chez moi, et j'ai le plaisir de les apercevoir à travers leur petite lucarne.

Le cantonnement d'Ételbruck, qui devait partir hier, a eu contre-ordre. Il nous est arrivé la nouvelle que les émigrés s'étaient partagés en trois corps, qu'un de cinq mille hommes irait joindre l'armée du prince d'Hohenlohe sous les ordres de M. le prince de Condé ; un de dix mille l'armée de Beaulieu, sous ceux de M. le duc de Bourbon, et le reste avec les Princes resterait à l'armée du duc de Brunswick [2]. Est-ce vrai ? Si cela est, je pense que mon frère sera de l'armée de Flandre, et je pense aussi qu'ils vont subito la rejoindre ; car enfin les étrangers agissent et, si on nous permet de nous remuer, il est temps de nous y prendre ; car je ne crois pas que la défaite des patriotes se fasse grandement attendre. Le

1. Mot oublié dans la lettre, au tournant de la page.

2. Les chiffres de Mme de Raigecourt n'étaient pas tout à fait exacts. Il avait été décidé le 20 juillet, à Mayence, dans une réunion où assistaient l'empereur François II et le roi de Prusse, que cinq mille émigrés marcheraient avec les Autrichiens dans le Brisgau — armée de Hohenlohe — cinq mille avec l'armée de Flandre — armée de Beaulieu — et huit mille seulement avec le duc de Brunswick.

général Luckner en a dit à Paris et à Nancy sa façon de penser, et les plus forts défenseurs de la patrie en ont été intimidés.

CLXI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, 29 juillet 1792.

Charles m'a écrit, mais ne me parle pas de toi ; il n'habite pas le même lieu ; il m'envoie un extrait du manifeste[1], mais nous l'avons déjà tout imprimé. Il me semble généralement satisfaire ; qu'en penses-tu ? Luxembourg a été en alarme ces jours-ci ; les Français ont ravagé les villages des frontières ; tous les paysans sont venus se réfugier ici ; tous les habitants d'Arlon ont fui aussi ; le camp des Autrichiens s'est replié à deux lieues de la ville, parce qu'il n'était pas assez nombreux pour s'exposer à un combat. Il y a un officier des hussards tué, plusieurs hussards blessés ; tout cela rentrait hier à la ville, et avait

1. Le manifeste du duc de Brunswick, lancé le 25 juillet au nom de l'Empereur et du Roi de Prusse. On y déclarait « que les deux Puissances renonçaient d'avance à toute conquête, et voulaient seulement, sans s'immiscer dans le gouvernement intérieur de la France, y faire cesser l'anarchie et délivrer le Roi de sa captivité pour qu'il pût travailler en pleine liberté au bonheur de ses sujets. » Mais, malgré les instances de Mallet du Pan, on n'y inséra aucune déclaration contre le retour de l'ancien régime ; en revanche on y fit entendre des menaces qui exaspérèrent les partisans de la Constitution et servirent de thème aux déclamations furieuses des Jacobins.

un air de tristesse qui effarait les Hongrois; mais aujourd'hui le calme est rétabli. Les Français se sont retirés et n'ont même osé, malgré leur grand nombre, s'avancer jusqu'à Arlon. Cependant ma tante ne retournera pas à Éverlange avant l'arrivée des Prussiens; en attendant je la loge et la nourris ainsi que tes cousins, cousines, sœur, etc. C'est un peu cher, d'autant que les Saint-Mauris râflent les plats de telle manière qu'il faut toujours refaire à dîner et à souper pour les gens. Si ma tante reste encore ici quelque temps, nous prendrons des arrangements; je ne pourrais soutenir cette dépense sans faire une brèche un peu forte aux cent louis qui me restent, d'autant que tout renchérit ici à cause de l'arrivée des troupes et des inquiétudes des campagnes.

CLXII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce samedi soir 18 août 1792.

Bonsoir, mon cher ami, bonsoir; te voilà en marche guerrière, campant, marchant à travers champs par la pluie et le vent. Ce qui me met le plus en peine, c'est ton cheval de charrette qui traîne tes langues et jambons; demain tu seras à quatre lieues d'ici; j'espère que tu pourras venir ici. La maréchale compte sur son mari, et, puisque le général s'absentera, le quarantième aide de camp le pourra bien aussi, toutefois avec permission

de son Prince. Ta sœur se réjouit de te revoir et ta tante aussi, etc., etc. Les dernières nouvelles de Paris du 13 étaient rassurantes pour le moment, mais Dieu seul sait si de nouvelles scènes ne s'y préparent pas; si j'ai des lettres demain je tâcherai de te faire passer ce qu'elles contiennent. J'ai rencontré les Princes en venant ici; je suis descendue de voiture; mais ils dormaient profondément et j'ai respecté leur sommeil.

Il nous arrive continuellement ici des blessés, des prisonniers; il n'y a pas de nuit qu'il n'y ait de petites affaires. Le roi de Prusse est à deux lieues d'ici; une partie du bagage était encore ce soir sur les glacis. Le côté où il a porté son armée l'éloigne de Thionville et de Longwy[1]; ainsi nous ne pouvons deviner ses projets. Son artillerie, dit-on, est à Frisange; alors cela paraîtrait se préparer pour Thionville. J'ai été aujourd'hui à la rencontre d'un régiment d'infanterie, qui a marché toute la nuit, qui va camper à cinq quarts de lieue d'ici, et un des officiers m'a dit que nous entendrions demain parler d'eux.

Le baron de Pouilly est avec le duc de Brunswick, qui l'a demandé aux Princes comme pouvant lui être utile pour la carte du pays, etc., etc. Le baron et sa famille sont contents.

Duquesnoy, le bon, le procureur du Roi, vient d'arriver de Metz à travers bois; tes parents, malgré son frère[2], lui ont continué leur estime; il m'a donné de

1. Longwy avait été pris le 13 août.

2. Il y avait deux Duquesnoy : l'un, celui dont il est question ici, l'aîné était procureur du Roi et royaliste; l'autre, plus connu, dont parle le comte de la Marck, le second, avocat, avait été député par le bailliage de Nancy à l'Assemblée Constituante, où il avait passé pour républicain; il fut cependant un des

leurs nouvelles. Je lui ai dit de me mettre par écrit ce qu'il savait de Metz, de Luckner ; je te l'envoie, tu le liras bien vite et tu le remettras au maréchal, qui le communiquera aux Princes, si cela peut les intéresser. — Si tu lui dis que c'est Duquesnoy, ajoute-lui qu'il est honnête homme, quoique son frère soit un scélérat.

J'ai eu des nouvelles de ma Princesse, mais du 8[1]; elle prévoyait du bruit; mais je n'ose me flatter d'en avoir demain.

Dis au chevalier que, si son général vient, il tâche de le suivre; je voudrais bien que le maréchal eût une place à te donner dans sa voiture, mais il a tant d'enfants et de gendres que ce n'est pas probable.

Le fils du président du Montet (?) est aide de camp du comte de Drickenstein, général autrichien, chargé auprès du roi de Prusse des correspondances avec l'Empereur. — La présidente est fort contente.

agents de Mirabeau rallié à la Cour ; plus tard même, il fut poursuivi comme conspirateur royaliste. Mais son attitude à la Constituante le rendait suspect aux émigrés. Aussi Mme de Raigecourt appelle-t-elle son frère : « *le bon,* » par opposition à lui, l'ancien député, qu'elle qualifie de scélérat.

1. Dans cette lettre, la dernière qu'elle ait écrite à Mme de Raigecourt, la Princesse disait : « On dit qu'il y aura un mouvement très fort dans Paris. Y crois-tu ? Pour moi, je n'en crois rien ; je crois à du bruit, mais sans résultat. Voilà ma profession de foi. Au reste, tout est aujourd'hui d'un calme parfait. La journée d'hier s'est passée de même, et quoiqu'il soit de bonne heure, je crois que celle-ci l'imitera. » *Correspondance,* p. 431.

CLXIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce mardi, à 9 h. du soir, 4 septembre 1792.

Eh bien, mon grand ami, Verdun se rend[1]; Luckner est battu, sans que tu m'en dises mot; qu'as-tu de mieux à faire que de m'écrire ? Tu n'as pas un livre, tu n'as pas une carte, par conséquent point d'excuse; on arrive chez moi, la gueule enfarinée, me demander des nouvelles du camp, et, toute honteuse, je réponds : « Je n'en ai point. »

J'ai écrit aujourd'hui à ta sœur et j'ai proposé que Roussy fût notre rendez-vous; si le camp était encore à Étange, Mme de Pouilly nous prêtera son château, et tu aurais le plaisir, ainsi que Charles, de revoir nos parents. Ils ont couru de grands risques, comme le chevalier te l'a dit; ma pauvre belle-mère surtout, qu'il a fallu hisser de la fenêtre de son grenier dans celui de son voisin.....

La Fayette vient d'arriver à l'instant, avec Alexandre de Lameth, Latour-Maubourg et Bureau de Pusy[2]; ils

1. Verdun avait capitulé le 2 septembre.

2. Après le 10 août, La Fayette avait essayé de résister; il avait fait incarcérer à Sedan les commissaires de l'Assemblée. Mais abandonné par ses soldats, il avait quitté son armée le 19 août, avec ses aides de camp A. de Lameth, Bureau de Pusy et Latour-Maubourg; à Rochefort, sur le territoire de Liége, il était tombé dans un poste autrichien, qui l'avait fait prisonnier, malgré ses protestations et sa demande de passer en Hollande; conduit à Namur, puis à Wesel, il venait d'être amené à Luxembourg. Transféré plus tard à Olmutz, il ne fut relâché qu'en 1797, à la paix de Campo-Formio.

sont dans des maisons séparées ; quel sera leur sort ? Je crois qu'il ne sera pas bien terrible.

Sais-tu que la maréchale est au camp depuis hier ? elle ne revient que demain. — Comment va la famine ? Elle commence à se faire sentir ici ; le pain y coûte 5 s. la livre, et l'on n'en a point tant qu'on veut.....

On m'a dit ce soir qu'on avait fait des difficultés à Longwy pour donner des canons aux Princes, et qu'en conséquence votre siège était retardé ; je voudrais bien profiter de ta stagnation pour te voir.

On dit qu'on a refusé ici des canons aux Princes ; on se perd dans tout cela. On dit que la pauvre Mme de Tourzel est condamnée, quelle horreur ! Adieu, mon bon ami.

CLXIV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce 5 septembre 1792.

Voilà donc Thionville sommée[1] ; dis-moi un peu sur tout cela ta politique. Le baron de Breteuil a passé hier ici, il va droit au camp du roi de Prusse ; peut-être viendra-t-il rendre visite à celui des Princes, mais cela me paraît très peu certain. Je ne puis te rendre la peine que je ressens de voir cette affiche de mésintelligence ; Dieu ne nous a pas encore assez punis, et nous serons malheureux pour des siècles.

1. Hohenlohe, avec les Autrichiens et les émigrés, assiégeait Thionville ; les frères du Roi avaient là leur quartier général.

CLXV

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce samedi 8 septembre 1792.

J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de tes parents ; ils n'ont point accepté le rendez-vous à Roussy ; ils persistent à l'aimer mieux à Arlon, c'est plus près de Longwy. J'en suis contrariée, je t'aurais encore vu. C'est lundi que je pars de grand matin, je les y trouverai; ils ne me mandent pas s'ils y coucheront; ainsi j'ignore quand je reviendrai ici, ce ne sera pourtant pas plus tard que mardi.

M. de la Fayette est toujours ici, bien choyé, bien admiré par les officiers autrichiens, et en vérité, ils sont plus disposés pour lui que pour nous.

CLXVI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce 8 septembre 1792, à huit heures du soir.

La cause du danger de nos parents a été l'arrivée de cinquante dragons qui se sont joints à la canaille pour

tomber sur leur maison, comme sur celle de traîtres à la patrie, et un des torts de mon beau-père à leurs yeux était d'avoir déterminé la municipalité à porter les armes de la ville au roi de Prusse, et à faire traîner leurs deux petits canons qui y ont été menés par les chevaux de nos parents. Mon beau-père n'a eu que le temps de se sauver par la porte de son jardin, dont il a malheureusement emporté la clef, ce qui fait que ma pauvre belle-mère n'a pu se sauver par cette porte, et a été obligée de se cacher avec ses filles dans le grenier d'un de ses voisins; son danger n'a cessé que par l'arrivée d'un courrier qui a averti ces scélérats que les Prussiens arrivaient, et alors tout s'est en allé.

La journée du lendemain a été aussi agréable pour eux que celle de la veille avait été cruelle; les généraux ont abondé chez eux; le roi de Prusse les a envoyé complimenter, et à son départ d'Étain, il leur a conseillé d'en partir aussi, afin d'éviter ces brigands des campagnes, et c'est ce qu'ils ont fait; ils ont paru deux jours à Longuion, et ils retourneront à Étain, aussitôt que Metz sera pris. — Mon pauvre beau-père a été obligé, pour gagner le camp prussien, de faire quatre lieues par les mauvais chemins, par la pluie, n'a trouvé à son arrivée que du pain pourri et de l'eau corrompue, et il a eu à son retour du dévoiement; pourtant ma belle-mère me mande qu'il va bien et qu'il sera du voyage d'Arlon. — Voilà le précis de leur histoire. Gérard a été au moment d'avoir le col coupé; sa présence d'esprit l'a sauvé : il avait un pistolet et il a mis son bourreau en joue, ce qui l'a fait fuir à toute jambe.

Ma belle-mère me mande aujourd'hui que le fameux Claude est arrêté et amené au roi de Prusse, ainsi qu'un de ses camarades, scélérat comme lui.

Tu veux des nouvelles de Paris; hélas! je n'en ai pas; personne n'en reçoit. — On m'a dit pourtant hier que Mmes de Lamballe et de Tourzel étaient déchargées d'accusation[1], que le Roi était tout à fait séparé de la Reine, avec une grande muraille de 40 pieds devant ses yeux. Enfin, des têtes qu'on coupe, qu'on tranche sans raison comme sans justice.

Parlons un peu de tes opérations militaires; l'arrivée de tes deux canons, etc., etc., les rendront-elles plus efficaces? Mon Dieu! vous allez vous faire tuer, écharper, sans profit; la main de Dieu s'est encore appesantie sur nous; nous n'avons pas encore fait pénitence. Ma dévotion ne m'exagère pas mes tristes prévoyances; mais je ne puis m'empêcher de voir que rien ne tourne à notre avantage. Peut-être l'arrivée du baron de Breteuil nous fera-t-elle du bien, mais je ne la croirai que lorsque je la verrai.

On dit aussi, pour nouvelle de Paris, qu'on donne seize millions neuf cent mille livres pour l'artillerie et que les secours arrivent à Thionville comme en pleine paix, avec encore trente mille patriotes pour les frontières. — Les prêtres ont quinze jours pour s'évader, on leur donne trois livres par jour jusqu'aux frontières. Mais il y a bien des villes où on les enterre dans les prisons comme à

1. Quand Mme de Raigecourt écrivait ces lignes, la malheureuse princesse de Lamballe n'existait plus. On sait avec quels raffinements de cruauté elle avait été massacrée à la Force, le 3 septembre. Quant à Mme de Tourzel, elle fut en effet sauvée le même jour, ainsi que sa fille Pauline, par un M. Hardy, qu'elles ne connaissaient ni l'une ni l'autre. On peut lire les dramatiques détails de cette difficile libération dans les *Souvenirs de Quarante ans, Récits d'une dame de Madame la Dauphine.* Paris, Lecoffre, 1861, chap. XII et XIII.

Reims[1], et je ne sais où est notre abbé[2]. — Adieu, cher ami, si je raccroche quelques nouvelles, je te les débiterai.

CLXVII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

Luxembourg, ce 16 septembre 1792.

..... Je pars demain pour Éverlange avec le bon père, qui y passera vingt-quatre heures, et ta sœur qui y retourne; j'ai pris mes précautions pour que mes lettres m'arrivent sans retard, et ce sont surtout les tiennes qui m'intéressent.

..... Nous avons eu aujourd'hui la nouvelle d'un avantage de M. de Clairfayt sur l'armée de Dumouriez[3]; on nous assure que ces jours-ci nous aurons nouvelle

1. A Reims, les massacres avaient eu lieu, comme à Paris; des prêtres avaient été brûlés vifs. Voir, pour les détails, Mortimes Ternaux, *Histoire de la Terreur,* t. III, p. 325 et suiv., et une intéressante brochure intitulée : *Les Massacres à Reims en 1792,* par Barbat de Bignicourt. Reims, 1872.

2. L'abbé de Raigecourt-Gournay, frère aîné du Marquis, mort en 1842, supérieur du séminaire de Reims (Note du marquis de Raigecourt.)

3. Le 13 septembre, le général autrichien Clairfayt s'était emparé du poste important de la Croix-aux-Bois, dans l'Argonne, mal gardé par les Français. Le 14, Dumouriez avait envoyé le général Chazot pour reprendre ce poste; un instant vainqueur, le général Chazot avait fini par être repoussé, et les Autrichiens étaient restés maîtres de la position; l'armée de Dumouriez était ainsi coupée en deux.

d'une affaire contre Luckner. On nous assure ici que le baron de Breteuil, contre l'avis du roi de Prusse et de l'Empereur, s'oppose à ce que Monsieur soit déclaré Régent[1].

J'attendrai tes avis pour rentrer en France; lorsque tu seras à Paris, si tant est que tu y ailles, pourras-tu aller à Ferrières, ou me mander d'y aller? Ce serait bien essentiel.

On dit ici que le roi de Prusse traite avec Pétion, pour la vie du Roi; je n'en serais pas étonnée, quitte à prendre Pétion après, si on le rattrape. Nous avons ici des nouvelles de Paris, du 9 et 10; le Roi et la Reine vivaient encore.

Hélène se porte toujours comme un charme; je la présenterai peut-être bientôt à son oncle de Causans. L'armée de Bourbon est à Marche, et vient, dit-on, à Arlon, et je pense qu'il pourra s'échapper pour venir à Éverlange; je le lui mande.

Adieu, mon bon ami, adieu; j'ai bien envie d'être en paix avec toi dans un petit coin de terre. On dit qu'on laisssera là Thionville et Metz comme on a laissé Montmédy; alors nous ne pourrons pas de sitôt aller en France, si tu trouves prudent d'attendre la reddition de ces villes.

L'armée de Condé va, dit-on, traverser la Franche-Comté, la Suisse, et se joindre, vers Lyon, avec l'armée de Sardaigne.

1. Le baron de Breteuil s'était, en effet, opposé aux prétentions de Monsieur et avait obtenu des Puissances coalisées que ce prince ne fût pas nommé Régent.

CLXVIII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

D'Éverlange, ce 20 septembre 1792.

Me voilà, cher ami, dans les bois d'Éverlange, dans la plus profonde retraite, et par conséquent dans la plus parfaite ignorance de tout ce qui se passe; nous ne savons rien, ni le bien, ni le mal; j'ai fait ce sacrifice en venant ici et l'on m'en a su gré. Il nous arrive pourtant un messager deux fois la semaine; mais souvent nous n'avons de lettres ni les uns, ni les autres et, lorsqu'il nous en rapporte, elles sont vieilles et nous laissent toujours dans le vague. Cependant son retour est désiré, et samedi prochain nous allons toute la journée soupirer après lui; s'il me rapporte une de tes lettres, il sera le bienvenu, quelle que soit sa date; je n'en ai pas eu depuis que nous nous sommes quittés à Longwy. On finit toujours par savoir les nouvelles publiques, mais la renommée ne me dira pas si tu te portes bien.

Nous ne savons rien ici de Paris depuis le massacre des prisonniers d'Orléans à Versailles. Voilà encore bien des victimes! Je regrette sincèrement ce pauvre M. de Brissac, qui s'est si grandement montré pendant toute la Révolution [1]. Toutes les grandes villes ont singé Pa-

1. Le duc de Brissac, ex-commandant de la garde constitutionnelle du Roi, l'ancien ministre des affaires étrangères, de Lessart et les autres prisonniers d'Orléans avaient été massacrés le 9 septembre à Versailles par les bandes de Fournier l'Américain. Voir encore, sur ce triste épisode, Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur,* t. III.

ris, et la parodie de Reims nous a donné bien des alarmes pour notre saint frère ; mais, grâce à Dieu, il a été épargné.

L'armée de M. le duc de Bourbon est toujours à Marche, où elle attend des ordres de M. de Clairfayt. Ce n'est qu'à dix lieues d'ici; mais mon frère n'ose en bouger, et je perds quasi l'espoir de le voir, à moins qu'il n'arrive jusqu'à Arlon.

Le bon père a passé ici vingt-quatre heures ; il s'en est fort bien trouvé ; il est retourné hier à Longwy, sans savoir encore où il irait.

..... Quant à moi, selon ton conseil, je reste dans mon pays de Luxembourg, jusqu'à ce que, dans ta prudence, tu me dises que je peux rentrer..... Nos petites nièces ont été obligées de quitter le couvent de Clermont, dont on a chassé toutes les religieuses ; elles sont à Marseille, sous la sauvegarde de..... Mme de Sade et sa fille se sont unies au même sort.....

Nous avons embarqué Auguste dans la diligence de Bruxelles, seul, sans domestique ; le voilà lancé dans une carrière bien pénible, mais il a bien de la raison, bien de l'intelligence, et je suis persuadée qu'il deviendra un sujet distingué. Tu as su la mésaventure de Charles : il a laissé sa bourse sous son chevet, dans son cantonnement, près d'Étange. Il a renvoyé en poste la rechercher ; mais je doute du succès de ce voyage et je ne sais comment notre pauvre Charles fera pour vivre ; on ne trouve pas dans ce moment beaucoup à emprunter.

Bonjour, mon cher bon ami ; ce n'est que demain que notre messager et son âne partiront, et je te dirai encore un petit mot au moment de leur embarquement.

CLXIX

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeck, ce 21 septembre 1792.

J'ai eu une véritable consolation à recevoir votre lettre du 10, ma bonne petite. Vos craintes, vos inquiétudes sur le sort qui nous attend, celui surtout qui menace notre infortuné Roi, ne sont que trop fondées. Il est au secret depuis le 6[1]. Quel moment a dû être celui de la séparation d'avec la R[eine], ses enfants, et notre Princesse. L'âme se déchire en se pénétrant de ce lamentable tableau, et de la cruelle agonie où doit être ce malheureux Roi dans son cachot. Quelques personnes croient [que] Pétion est gagné et veut assurer sa vie en sauvant celle du Roi. Dieu le veuille! C'est au reste un propos qu'il ne faut pas répéter; car, s'il pouvait être vrai, il serait bien fâcheux qu'il se répandît. La résistance de Thionville est un grand mal; cela retarde la marche du brave duc[2]; et c'est demain cependant que la Convention nationale se réunit. Je crois que si les armées prussiennes n'ont point de revers, nos Jacobins n'oseront pas prononcer sur la vie du Roi; mais si malheureusement les patriotes gagnaient une bataille, tout serait perdu.

Mon mari me mande de Bruxelles que, sans la cruelle situation du Roi, tout irait à souhait; que le peuple de la campagne reçoit les armées avec satisfaction; que Châ-

1. Ce ne fut que le 29 septembre que le Roi fut séparé de sa famille.

2. Le duc de Brunswick, général en chef de l'armée prussienne.

lons attend et désire le duc de Brunswick, et que, sans légèreté, nous devons nous livrer à l'espérance. Il doit être parti le 11 pour rejoindre le baron de B[reteuil] à l'armée; il n'est pas question de la retraite de M. de Calonne, et le baron n'accepterait sûrement pas sa place. Le dénuement où se trouvent les émigrés est une terrible chose; ne pensez-vous pas que M. de Calonne aurait pu, par plus de précautions, prévenir tant d'inconvénients?

Je suis bien inquiète de votre sœur la religieuse; mandez-moi si vous avez pu en avoir quelques nouvelles. La lettre que j'avais écrite à ma Princesse n'a pu lui parvenir. Mme de Chazet m'en donne autant de nouvelles qu'elle peut, à mots bien couverts; elle me parle de son courage, de sa résignation, et m'assure qu'elle se porte bien, ainsi que le Roi et la R[eine]. Il me semble même qu'elle espère leur salut par l'intelligence de quelques personnes gagnées; mais ma bonne petite, ne le dites à personne, je vous en conjure. Ma mère a été interrogée et envoyée *innocente*; elle est à Vitry, triste et tremblante, ainsi que ma tante et ma sœur et une partie de notre famille.

CLXX

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

D'Éverlange, ce 24 septembre 1792.

Tu t'éloignes, mon cher ami, et tu perds apparemment la possibilité de m'écrire, car je ne reçois point de tes

lettres. Je pense que les miennes te parviennent, mais elles sont d'un bien petit intérêt, car non seulement je n'ai pas de nouvelles à te dire, mais je n'ai pas même de réflexions à te faire sur celles que j'apprends, car il ne nous en parvient aucune. L'âne revient demain et nous comptons sur son retour pour apprendre quelque chose d'intéressant; peut-être me rapportera-t-il une lettre de toi; s'il était assez aimable pour cela, je crois que je lui sauterais au col.

Mon Dieu, que je suis impatiente de recevoir une de tes lettres! Je te crois maintenant bien près de Paris, et je t'en crois si près que voilà une lettre que je te remets pour notre Princesse. Tout le monde de Luxembourg abonde à Verdun; quant à moi je ne partirai pour la France que lorsque tu me l'ordonneras; mais songe qu'il faut que je me retrouve auprès de ma Princesse le plus tôt possible. Quel beau jour que celui où je la verrai! Mais, hélas! échappera-t-elle à la main des barbares? Résistera-t-elle à la prison affreuse dans laquelle elle est détenue? — On ne vit pas, on ne respire plus, lorsqu'on songe à tout cela, et l'on ne peut songer à autre chose.

Notre pauvre comtesse Marie est enfin chassée de Bellechassse; elle est réfugiée chez Mme Séguier, fille de M. Birel, rue de Sèvres; elle a écrit aux Écaussines; mais on ne me donne point de détails de sa sortie; peut-être n'en donne-t-elle pas elle-même. Ta sœur est bien contente et tu le seras aussi : le saint abbé est à Bruxelles; il ne mande pas à sa sœur comment il a échappé, mais enfin il l'est, grâces à Dieu. Nous avons ici MM. de Tardy et de la Garique; ils y resteront jusqu'à ce qu'ils sachent l'infanterie à poste fixe quelque part; ils nous sont arrivés comme des revenants; que n'est-ce donc toi qui puisses arriver ainsi?

Nous avons toujours un temps désolant[1]; cependant il m'afflige moins, depuis que je sais nos pauvres émigrés cantonnés. Voilà le baron de Breteuil tout à fait maître; conte-moi donc un peu en détail ce qu'il en advient. Les Princes sont-ils à la suite immédiate du roi de Prusse, ou vont-ils garder Reims comme on le dit? Tu vas peut-être voir arriver M. de Bombelles.

Voici ici notre nomination au ministère : le baron de Breteuil premier ministre, M. de Bouillé à la guerre, M. de Saint-Priest aux affaires étrangères, M. de Bombelles ministre de la maison du Roi, M. de Limon aux finances; je ne sais qui mettre aux sceaux et à la marine, M. de Castries ne voudra pas être sous le baron; d'ailleurs la marine le déteste trop généralement. Je ne vois point que la Révolution nous ait produit d'autres hommes à y mettre.

Tu me trouves peut-être bien prématurée d'écrire à ma Princesse; mais j'espère que tu ne tarderas pas à la voir, et je te recommande de lui remettre cette lettre toi-même. Je l'ai arrosée de mes larmes. Hélas! peut-être en aurai-je à verser sur son sort! — Mon ami, je suis noire, et il y a bien de quoi l'être[2].

1. Les pluies torrentielles, qui tombèrent au mois de septembre 1792, retardèrent la marche de l'armée prussienne et rendirent la retraite désastreuse.

2. Quand Mme de Raigecourt écrivait cette lettre si pleine d'espérances, malgré la mélancolie des dernières lignes et si confiante dans un prochain succès, toutes ces espérances étaient évanouies; les Prussiens avaient été battus le 20 septembre à Valmy, et les négociations pour la retraite de Brunswick étaient commencées.

CLXXI

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

D'Éverlange, ce 28 septembre 1792.

D'après tous ces calculs qu'on nous fait, tu seras peut-être dans Paris quand cette lettre t'arrivera. Dieu veuille que tu y arrives à temps pour sauver les jours de la Reine, à laquelle, dit-on, l'on refuse les secours nécessaires à sa maladie; car on annonce de tous côtés qu'elle est malade. L'armée de Bourbon est partie de Marche, lundi dernier; elle retourne à Namur se cantonner et doit se morfondre là, comme notre infanterie à Étain, qui de plus y mourra de faim; le maréchal l'a abandonnée et cela fait un bien mauvais effet. Aussi je crois qu'elle va se dissoudre; le peu de discipline qui y régnait se détruit, et de grands désordres peut-être vont commencer. Je suis toujours ici, y attendant de toi le point de notre réunion. De tes nouvelles, je t'en conjure, si cela t'est possible; dans ta dernière lettre, je t'en envoyais une pour ma Princesse; tu es peut-être assez heureux pour être maintenant avec elle. Adieu, mon bon et cher et fidèle ami; c'est de toute mon âme que je te chéris.

CLXXII

La Marquise de Raigecourt au Marquis de Raigecourt.

D'Everlange, ce 1er octobre 1792.

Enfin, cher bon ami, j'ai eu de tes nouvelles; ta lettre du 28 m'est arrivée à bon port et a été quasi aussi bien accueillie que toi-même. A présent que tu as le maréchal, et qu'il a sa femme à Luxembourg, j'espère qu'il sera possible de temps à autre de nous communiquer. Je suis piquée que, de cinq lettres que je t'ai écrites depuis notre dernière entrevue à Longwy, il ne t'en soit pas parvenue une seule ; j'ai pourtant pris le seul moyen : je les ai toutes confiées au vicomte de Brons, commissaire des Princes à Luxembourg, chez lequel débarquent toutes les estafettes françaises. Au reste, tu n'y as pas perdu grand'chose; mais je regretterais l'avant-dernière, dans laquelle j'en avais inséré une pour notre Princesse; tu la verras bientôt, j'espère, et, malgré toutes tes noirceurs, toutes tes craintes, je pense que tu es peut-être aujourd'hui bien près de Paris.

Ton journal a été lu et relu en présence des sœurs, tantes et cousines et de MM. de Tardy, de la Garique, l'atlas sous les yeux pour bien suivre ta marche. Nous aurions voulu, pour notre parfaite intelligence, savoir la ville la plus voisine de Somme-Tourbe; car nous n'avons point trouvé ce trou ni sur les cartes, ni sur les dictionnaires. Cependant il est à deux lieues de l'armée des patriotes; nous avons apprécié sa position. — Ce suspens d'arme aura fini le 25; le 26, il y aura eu un grand événe-

ment, et vous aurez battu complètement Lukner et compagnie; car il se sera rendu d'avance à discrétion; voilà sur quoi nous comptons. Tu vois que nos espérances sont grandes; ne va pas les détruire.

Le beau temps que nous avons depuis quelques jours nous fait plaisir; cependant les nuits sont cruelles à passer au bivouac par cette saison. J'espère que tu auras pu au moins te mettre sous ta tente; je suis plus inquiète pour toi de toutes les fatigues de cette guerre que des coups de fusil ; je redoute surtout l'humidité, et il n'y a pas moyen de te recommander de l'éviter, elle est inévitable. — J'espère que tu n'auras plus eu de courses nocturnes à faire après des bagages perdus et que ta jument grise n'aura pas succombé; mais la meilleure bête, après une journée aussi forte et un poids aussi considérable, aurait pu te faire le même affront que ma bonne grise.

Je te mandais, dans mes précédentes lettres, que j'étais ici pour un mois. J'y suis arrivée le 16; ainsi j'y resterai une quinzaine de jours, à moins qu'avant ce temps je ne reçoive de toi une lettre qui me mande que je puis aller en tel lieu rejoindre toi et ma Princesse. — Oh! cher ami, dépêche une si bonne nouvelle, mais, jusqu'à cette possibilité, je resterai, suivant ton avis, dans le pays de Luxembourg. — Je n'ai pas du tout de nouvelles de Ferrières; il faut s'abandonner à la Providence. — Je te mandais aussi que l'abbé de Gournay était à Bruxelles; que la pauvre comtesse Marie était enfin chassée de son couvent; elle était arrivée à Paris, le 14, chez Mme Séguier Birel, rue de Sèvres. — Adieu, cher cœur de mari; continue, quand tu le pourras, ton journal.

Tu sais l'armée de M. le duc de Bourbon cantonnée à Namur et environs. — Nous mourons aussi de faim dans ce pays-ci; mais cependant je voudrais bien pou-

voir t'envoyer tous les jours la moitié de ce que je mange. Dis-moi donc des nouvelles de Charette; dis-moi si tu crois, comme tout le monde, que le baron de Breteuil serait opposé à ce que Monsieur fût Régent ; au reste, je n'en serais pas étonnée; quelle serait l'utilité de cette proclamation? — Je ne veux pas te faire mes tristes réflexions morales ; tu as assez à souffrir en réalité, sans que ma noire imagination s'empare de l'avenir, pour l'arranger si fort pour notre malheur. — La pauvre tante est alarmée de cette avant-garde de son fils. — Y a-t-il avec M. d'Autichamp d'autres corps français? Où est le camp prussien qu'il commande? Adieu. Hélène est jolie et aimable autant qu'il est possible.

CLXXIII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeg, ce 16 octobre 1792.

Je suis dans la désolation, mon enfant, de la nécessité où se trouve le duc de Brunswick d'abandonner son projet d'aller à Paris[1]. Il faut que le bouleversement qu'ont occasionné les malheurs du 10 août ait rompu toutes ses intelligences; cela joint au temps affreux que

1. Après la bataille de Valmy, le 20 septembre, le duc de Brunswick, qui n'avait jamais été partisan de la guerre avec la France et qui ne la faisait qu'avec mollesse, avait entamé des négociations avec Dumouriez, et dès le 30, la retraite des Prussiens avait commencé.

nous avons eu tout le mois de septembre, mille autres détails qui nous échappent, auront renversé tous ses plans, et notre malheureux Roi, sa famille, tous les misérables émigrés, que vont-ils devenir? C'est affreux à quel point le guignon nous poursuit, ma chère amie; je vois tout perdu, je ne vous le cache pas; car tout accommodement avec des monstres comme les Jacobins est chose impossible. Il fallait les écraser; cela ne se pouvant pas, il ne faut rien espérer ni de raisonnable, ni de tranquillisant. Mais notre pauvre Roi, que deviendra-t-il? Si on ne l'exécute pas, on le laissera mourir de chagrin dans sa prison; car jamais ils ne se déferont de leur proie. Grand Dieu, faut-il que le crime triomphe? Tant d'innocentes victimes ne crient-elles vengeance aux pieds de l'Éternel? Mais adorons la profondeur de ses décrets et résignons-nous.

Je croyais avoir des nouvelles de mon mari hier; je n'en ai point reçu; cela m'inquiète extrêmement. On dit qu'il y a eu une affaire, que Dumouriez a voulu inquiéter le duc dans sa retraite. Mon mari est avec ce brave général; il est trop brave pour n'être pas exposé; que deviendrais-je s'il lui était arrivé quelque malheur? Non, mon enfant, sans notre sainte religion qui fait soutenir les plus rudes épreuves, il y aurait de quoi tourner la tête. Nous verrons par le courrier de demain si à Paris on sait cette affaire et à l'avantage de qui elle a tourné. Combien je pense à notre malheureuse Princesse! Mme de Chazet me mande qu'elle soutient, console le Roi par sa piété et son courage; il n'est pas vrai qu'ils soient séparés, c'est au moins un adoucissement que de pouvoir être ensemble. Je ne crois pas que jamais Dumouriez s'entende en faveur du Roi; il est son mortel ennemi et a eu personnellement de trop grands torts vis-à-vis de

lui pour chercher à les réparer. Ne nous abusons pas sur nos malheurs; voyons-les plutôt dans toute leur étendue; car c'est un supplice de plus d'avoir à se désabuser sans cesse sur de vaines espérances.

J'ai, pour mon particulier, un nouveau motif de peine : la R[eine] de Naples est dans un état de santé fort inquiétant; elle a perdu en quinze jours deux enfants. Nos maux l'accablent; tant de sujets de chagrin, ajoutés à ce qu'elle souffre au physique, abrègeront sans doute ses jours. Le Roi est faible; nous n'avons près de lui aucun avocat; ainsi ce cruel événement nous réduira à la mendicité. Patience, mon enfant; la Providence ne nous abandonnera pas, et je remets avec confiance le sort de mon mari, de mes enfants entre ses mains. Dites mille choses pour moi à votre estimable mari; mandez-moi, mon enfant, où vous vous fixerez cet hiver. Oh! si les circonstances pouvaient jamais nous rapprocher, ce serait pour moi une grande consolation. Ma mère se porte bien; elle se trouve réduite à la plus grande pauvreté, et c'est ma tante qui, avec la sensibilité la plus touchante, la fait vivre. Je voudrais l'avoir avec moi; tant que j'aurais du pain, je le partagerais avec elle. J'ignore encore si elle pourra se résoudre à entreprendre le voyage; je le lui ai proposé; ce sera à sa sagesse à prendre une détermination à cet égard. Tout enfin, ma chère, se réunit pour m'accabler; embrassez pour moi votre jolie enfant; aimez-moi toujours, et mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous saurez d'intéressant; je vous embrasse du plus tendre de mon cœur.

CLXXIV

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt

Valdeck, ce 2 janvier 1793.

J'étais effectivement bien tourmentée sur votre compte, ma chère petite, et j'attendais avec impatience de vos nouvelles. Quel tourment que celui de ne jamais être sûre de pouvoir se trouver tranquille dans aucun lieu ! J'espère cependant qu'on ne vous tourmentera pas à Zutphen, et il ne faut pas souffrir encore des maux à venir, que personne ne peut prévoir. Nous sommes ici dans l'agitation la plus cruelle sur le sort du Roi ; il a dû être jugé le 26 ; le terme était si court que M. de Malesherbes ne pouvait avoir répondu à toutes les calomnies qu'on a artificieusement machinées pendant quatre mois, et il serait possible qu'il n'y eût encore rien de terminé. N'êtes-vous pas touchée du courageux dévouement de ce vertueux vieillard à défendre notre infortuné monarque? Déjà on trouve fort mauvais qu'en parlant de lui il le traite de *Roi;* sa vie sera peut-être le prix de sa fermeté; mais sa mort, si elle arrive, sera plus digne d'envie que l'existence des monstres qui la lui raviront.

Je sais, par des lettres particulières, que notre Princesse est un modèle de patience et de vertus. Si le plus grand des crimes se commettait, et qu'elle sortît du royaume, nous irions sans doute l'une et l'autre bientôt la rejoindre. Aucun raisonnement humain ne peut nous donner des espérances consolantes ; j'en conserve cependant, d'après ma confiance en la Providence. Elle a

voulu nous châtier, nous le méritions ; mais elle ne veut pas nous abandonner, et qui pourrait assurer que le Roi ne remontera pas un jour sur le trône ?.....

CLXXV

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeg, ce 4 février 1793.

Rien ne peut égaler notre douleur, mon cher marquis, que celle que vous éprouvez. La mort de notre infortuné maître nous remplit d'amertume et d'effroi, et mon pauvre mari et moi ne cessons de le pleurer du fond de notre cœur; mais en même temps, cependant, l'héroïsme, la douceur, la piété de cet excellent Prince sont pour nous une véritable consolation. Nous l'invoquons avec confiance comme un saint, et l'exemple admirable qu'il nous a donné en mourant doit être notre guide, notre soutien dans les malheurs qui succéderont peut-être encore à tous ceux que nous éprouvons. Mais un chagrin bien amer et insupportable est l'inquiétude où nous sommes de notre adorable Princesse et de la Reine. On me mande de Paris qu'on garde encore un silence profond sur le sort qu'on leur prépare, qu'elles sont étroitement gardées, et qu'on leur refuse jusqu'à la consolation de rendre au petit Dauphin le nommé Cléry, qui a servi le Roi jusqu'à son dernier moment. Que ne doit-on pas craindre de monstres pareils ? Un d'eux n'a-t-il pas déjà

eu l'atrocité de proposer que la Reine fût mise à la Conciergerie ou à la Force ? La *Gazette de Berne* dit que ces barbares veulent faire périr la Reine et notre Princesse, et que le procès de cette dernière se fondera sur les preuves qu'ils ont qu'elle a fait passer ses diamants aux Princes ses frères[1]. La tête m'en tourne, mon cher ; je dis à Dieu : que votre volonté soit faite, mais hélas ! mon sacrifice est bien imparfait. Je gémis et pleure, et me tourmente surtout de mon inutilité dans une circonstance où je voudrais lui sauver la vie aux dépens de la mienne; prions, prions sans cesse ; la Providence se laissera enfin fléchir.

On me mande de Paris qu'on amuse le peuple de fêtes, afin de le faire tenir tranquille ; ses habitants sont d'une lâcheté qui me révolte plus peut-être que l'atrocité des Jacobins. Un grand criminel peut revenir à la vertu ; mais qu'espérer de la pusillanimité, de la tiédeur ? C'est une ville, à l'exception de quelques gens vertueux, à réduire en cendres ; elle est trop corrompue pour jamais en espérer aucun retour.

Le désir que vous avez de renvoyer votre enfant en France est raisonnable à bien des égards ; cependant ce parti ne serait pas sans inconvénients. Qui peut calculer la fureur de ces cannibales ? Et, si nos malheurs ne se réparent pas, ne craindriez-vous pas les principes empoisonnés qui, malgré les soins de la comtesse Marie, pourraient gâter son cœur ? Il est impossible de donner aucun conseil sur un objet aussi intéressant ; je me borne donc à désirer que la Providence vous inspire et vous guide. Dites mille choses tendres pour moi à votre excel-

1. Ce fut en effet l'un des chefs d'accusation formulés contre Madame Élisabeth l'année suivante.

lente femme; je partage tous ses maux, jusqu'à ses *maux de cœur*. Je suis si malheureuse que cette contrariété de plus m'affecte légèrement; le bon Dieu ne m'abandonnera pas. Mon mari est dans une affliction déchirante; nous pleurons ensemble ce bon, ce vertueux Roi; nous en parlons sans cesse; c'est un soulagement réel. Quant aux regrets que pourrait lui causer l'ambition, il n'en a pas encore éprouvé et est entièrement résigné à la nullité à laquelle il paraît destiné. J'ignore encore s'il fera la campagne; il attend, pour s'y décider, de voir la tournure que prendront les affaires. Vous aurez appris tout ce qui s'est passé à Rome [1]; j'ai cru pendant deux jours que c'était mon frère qui avait été tué; je le pleure, quoiqu'il soit en vie. Adieu, mon cher marquis; donnez-moi de vos nouvelles, mandez-moi tout ce que vous apprendrez; j'en ferai autant de votre côté. Croyez à la vérité de ma bien tendre amitié pour vous et votre charmante femme.

1. Le gouvernement français, qui n'avait plus de relations diplomatiques régulières avec le Saint-Siège, avait eu cependant la prétention de faire arborer l'écusson de la République sur la maison du consul de France à Rome. Basseville, secrétaire de la légation française à Naples, était chargé de conduire la négociation; le 12 janvier, un officier de marine, de Flotte, arriva à Rome, porteur d'un ultimatum. Mais la population romaine, exaspérée par le procès de Louis XVI, s'ameuta, Basseville et de Flotte qui avaient eu l'imprudence de se promener au Corso furent poursuivis; Basseville fut tué et de Flotte ne s'échappa qu'à grand'peine. Le baron de Mackau, frère de Mme de Bombelles, était alors ministre de France à Naples; voilà pourquoi Mme de Bombelles avait cru dans le premier moment que c'était lui qui avait été assassiné.

CLXXVI

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Le 18 février 1793.

Votre lettre du 1er m'a navré l'âme, ma chère petite, et je redoutais pour vous le moment où vous apprendriez le comble de nos malheurs. J'admire, comme vous, un courage, un héroïsme que la foi la plus vive peut seule donner; ma douleur sur la mort de notre infortuné maître est mêlée de douceur; mais, ma chère petite, ce qui me déchire l'âme d'une manière plus douloureuse cent fois, c'est la situation de notre malheureuse Princesse et de la Reine. Elles sont retenues prisonnières dans le Temple, surveillées jour et nuit, abreuvées sans doute d'insultes et d'amertume, et nos monstres de Jacobins, sans aucun égard pour les droits de l'humanité, de la justice, les abandonnent à la captivité et espèrent sans doute que la mort terminera des tourments qu'ils se plaisent à augmenter tous les jours. Grand Dieu ! quel cœur ne serait pas déchiré, et comment se fait-il qu'aucun avocat ne se présente pour aider une cause aussi touchante ? Comment se fait-il que la France entière soit muette à de semblables forfaits ? Notre nation est un composé de méchanceté et de lâcheté qui fait horreur, et je vous avoue, ma chère petite, que mes espérances pour l'avenir sont aussi faibles que mes chagrins sont profonds et cuisants.

Voilà la Hollande en guerre[1] ; cela me tourmente pour

1. Après la conquête de la Belgique, la Convention avait résolu d'envahir la Hollande, malgré les menaces de l'Angleterre.

vous, ma chère petite ; puisse ce pays ne pas subir le sort de la Belgique ! Mandez-moi tout ce qui s'y passera d'intéressant ; qu'il serait affreux que vous fussiez obligée de fuir devant nos monstres de Jacobins ! mais j'espère que cela n'arrivera pas. Ma mère, quoique bien à plaindre, se porte passablement ; elle est tentée de retourner en Alsace ; mais je ne sais si ce serait sage de sa part. D'un autre côté, s'il arrivait quelques nouveaux massacres à Paris, elle serait, si près de cette criminelle capitale, dans un grand danger ; un conseil est bien difficile à donner, et je ne sais que désirer pour elle. Nous avons eu avant-hier un service pour notre infortuné et sûrement bienheureux maître ; cette cérémonie, qui s'est passée dans la plus grande décence, m'a fait répandre bien des larmes ; mais, je le répète, mes regrets sur ce vertueux Roi sont mêlés de douceur, de consolation, et je pense que ce n'est pas sur lui que nous devrions pleurer ; car il est saint, et son testament, le moment de sa mort, est l'exemple le plus sublime de toutes les vertus. Je gémis, comme vous, d'être si loin de notre Princesse[1] ..... impossible, résignons-nous ..... de la Providence on n ..... effrayante que la ..... donné par leur deuil de ....., faire des bonnets, quelques membres ..... conduire à la Conciergerie et qui sait jusqu'où ..... pourra se porter ? Madame, fille du Roi, n'est point ..... ; notre jeune Roi se porte bien ; on l'a vu se promener dans le jardin du Temple avec Cléry, gai et gentil comme il est toujours. Voilà Monsieur qui a pris le titre de Régent[2] ; puissent les Puissances le reconnaître ; car

1. Ici une déchirure a enlevé le coin de la lettre.

2. C'est le 28 janvier, à Hamm, en Westphalie, que Monsieur proclama l'avènement au trône de son neveu, sous le nom de

je crains toujours qu'elles ne finissent par laisser la République en France, à la condition de ne pas s'initier dans les affaires des autres gouvernements. N'eût-il pas été plus sage que Monsieur se fût moins pressé et eût attendu le consentement des Puissances et de la saine majorité des magistrats émigrés ? Je ne sais encore qu'en penser. Mon mari vous présente ses hommages ; il n'est point de jour que nous ne pleurions ensemble ; il est bien malheureux et à bien juste titre. Adieu, chère enfant, je vous embrasse du plus tendre de mon cœur.

CLXXVII

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeg, ce 22 avril 1793.

Votre femme vous aura dit, mon cher marquis, combien j'ai été malade de ma fausse-couche, et le danger très réel où je me suis trouvée de perdre la vie ; je me sens actuellement beaucoup mieux ; mais il me reste encore une grande faiblesse, et les sollicitudes auxquelles je suis livrée sur l'existence de notre vertueuse Princesse, du Roi, de la Reine, ne sont pas faites pour rendre des forces. J'ai éprouvé, comme vous, une grande joie de la

Louis XVII, et se déclara lui-même Régent de France « par le droit de naissance et par les dispositions des lois fondamentales du royaume ».

défection de Dumouriez[1], et il n'est pas douteux que si son plan eût eu son entière exécution, la contre-révolution serait faite dans ce moment-ci. Dieu ne l'a pas permis, et peut-être est-ce pour notre bonheur; du moins, c'est l'avis de mon mari. Dumouriez, à ce qu'il paraît, voulait, à la tête de son armée et soutenu du prince de Cobourg, donner des lois à la France et nous rejeter dans la Constitution, qui en peu de temps nous eût ramenés à l'anarchie et à toutes les horreurs qui nous ont déjà causé tant de maux. Il vaut donc mieux qu'il ne soit plus en mesure d'aucune manière de nous faire du mal; il vaut mieux que, le temps portant conseil, les Puissances sentent que, pour leurs propres intérêts, il faut nous remettre tout simplement à notre ancien régime. C'est à quoi doivent travailler tous ceux dont la voix peut être entendue, et c'est ce que mon mari, du fond de sa retraite, ne cesse d'écrire et, j'ose dire, de prouver. Nos infâmes assassins ne peuvent plus se soutenir longtemps; mais il est absolument nécessaire qu'il ne reste plus vestige de tant de rébellions; sinon, tout ce qui pense bien ne pourrait, en son âme et confiance, rentrer dans un foyer de discordes et d'exécration. Je crois, comme vous, que le baron était prévenu du projet de Dumouriez; mais

1. C'est le 5 mars qne Dumouriez, abandonné par ses troupes, fut contraint de se réfugier dans le camp autrichien. On sait quels étaient ses plans de restauration de la monarchie; mais, comme le dit Mme de Bombelles, ce n'était pas là une contre-révolution, telle que l'entendaient les émigrés. « Eussè-je cent vies, » disait Dumouriez, « que je les donnerais pour mettre un terme aux atrocités des Jacobins, et en eussé-je mille que je les sacrifierais de même pour ne laisser aucun pouvoir étranger ni aucun émigré dicter des lois à ma patrie. » Voir, pour plus de détails, Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, t. VI, ou Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution*, t. II, et le *Journal du comte de Fersen*. Voir aussi la *Trahison de Dumouriez*, par A. Chuquet.

il ne savait pas sûrement que c'était pour la Constitution qu'il déteste, ou peut-être a-t-il espéré, les premiers coups portés, d'empêcher l'entière intention du coquin de Dumouriez. Mon mari n'était pas dans la confidence; c'est ce qu'il y a de bien certain.

Je vous avoue qu'il m'est pénible de me défaire du consolant espoir de savoir incessamment nos Souverains en liberté; au reste, il paraît que les monstres de Paris sentent qu'ils sont pour eux des otages précieux et n'ont nul désir de s'en défaire. Voilà la faction la plus dangereuse pour eux culbutée : l'infâme Égalité prisonnier à Marseille avec sa famille[1]. Laissons faire le reste à la Providence : elle sait mieux que nous ce qui doit produire notre bien. Ayons confiance, résignation, et réfléchissons qu'il y a trois mois nous eussions été bien contents de prévoir notre situation actuelle; elle s'améliore journellement; tout marche bien, et nos ennemis perdent au contraire à chaque moment des moyens de défense, l'opinion publique, et loin d'y remédier, ils aggravent leurs dangers par leurs folies.

J'ai eu, comme vous, les mêmes informations sur notre malheureuse Princesse; sa maigreur est, dit-on, effrayante; mais la religion la soutient; elle est l'ange consolateur de la Reine, de ses enfants; espérons qu'elle ni les siens ne succomberont à tant de maux. Comment pourrait-on se plaindre, en ayant l'imagination remplie du douloureux tableau des habitants de la tour du Temple? J'y pense sans cesse, ainsi que vous, mon cher

1. Le 6 avril, la Convention avait ordonné l'arrestation de tous les Bourbons qui se trouvaient encore en France. En exécution de ce décret, le duc d'Orléans, Philippe Égalité, et ses enfants, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, avaient été incarcérés à Marseille.

marquis, et c'est, je l'avoue, le seul point sur lequel ma résignation est souvent en défaut. Mille choses tendres à votre aimable femme; mon mari vous embrasse et vous estime du fond de son cœur. J'espère que votre petite Hélène se porte bien; mes enfants vont à merveille; ils sont tous dociles et m'ont donné des marques de tendresse pendant mes souffrances qui les ont bien adoucies. Adieu, mon cher marquis; donnez-moi de vos nouvelles; que je regrette la distance à laquelle nous sommes, et combien je jouirais d'être à la portée de vous voir souvent tous les deux et de soulager mon cœur en devisant ensemble de nos plus chers intérêts! Recevez l'assurance de ma bien tendre amitié; que votre femme se soigne bien, n'attende pas trop tard à se faire soigner; je serais trop affligée qu'elle éprouvât tous les accidents qui me sont arrivés; elle ne saurait trop se dire qu'une fausse-couche est cent fois pis qu'une couche naturelle.

Du Fils aîné de la Marquise de Bombelles.

Je ne veux pas laisser partir la lettre de ma pauvre mère sans vous dire moi-même, Monsieur le marquis, combien je vous aime et vous révère.

C'est un grand bien que l'étourderie du triple traître Dumouriez; c'est un grand bien que la rude école qu'il a fait faire au Prince de Cobourg ait démasqué des vues fâcheuses. En vain voudra-t-on nous replonger dans la boue de la Constitution; une fois à l'œuvre, les Puissances ouvriront les yeux sur l'abîme qu'elles se creuseraient, en donnant gain de cause à un peuple rebelle, en déshonorant la Royauté et en prolongeant une anarchie,

contagieuse pour le reste de l'Europe. Si j'en crois ce qu'on m'écrit, tout va aller le mieux du monde; je ne me presse pas plus de jouir que de me désespérer; mais l'état où nous sommes est fait pour donner de l'espoir; j'aurai une grande satisfaction à vous embrasser en France.

CLXXVIII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Waldeck, ce 3 juillet 1793.

J'avais appris par M. d'Étrépagny, dont la femme a reçu une lettre de madame votre sœur, que vous étiez à Dusseldorf, et j'allais vous y écrire quand j'ai reçu votre lettre du 19 juin. J'espère que votre santé se sera rétablie; mandez-moi quand vous devez accoucher. Que je suis fâchée, faisant un nouvel établissement, que la distance ne vous ait pas permis de venir dans nos environs, par exemple à Constance. On y vit à assez bon compte; toute la colonie française qui s'y trouve est en général bonne compagnie; nos curés s'y conduisent comme des anges, et les bourgeois, les paysans de Constance et de la banlieue ont pour eux la bienfaisance la plus touchante. J'aurais été vous soigner pendant vos couches, et dans notre affligeante situation ce serait une véritable consolation de nous réunir souvent et de causer à loisir de notre infortunée Princesse et de tous nos intérêts; car je suis persuadée, ma bonne petite, que votre cœur

et le mien sont les plus ulcérés sur tout ce qui se passe.

J'ai à peine, ainsi que vous, des nouvelles de Madame Élisabeth; on m'assure qu'elle n'est pas malade, mais on n'en peut dire davantage; l'inquisition, la tyrannie, sont portées au comble; mais le joug du parti de la Montagne est si affreux qu'il est impossible que les plus lâches ne cherchent bientôt à le secouer. Les projets de Gaston[1] tiennent du miracle : Nantes[2] doit être soumis à présent; il paraît que la Bretagne se réunira à la Normandie pour se soulever,[3] et il se pourrait, si les choses continuent, que nous dussions notre salut à ce même Gaston que les Princes ont renvoyé honteusement de Coblentz l'année passée. Nos sièges vont bien mal; celui de Mayence est une plaisanterie, et, à la manière dont on s'y prend, il

1. Voici ce que la marquise de la Rochejaquelein dit de Gaston dans ses Mémoires : « Un nommé Gaston, perruquier, commanda le premier (le soulèvement de Challans). Il avait tué un officier, avait revêtu son uniforme et s'était donné quelque importance. Après s'être emparé de Challans, il marcha sur Saint-Gervais et y fut tué. Des rapports mal rédigés, de faux récits firent de Gaston le commandant de Longwy, qui avait ouvert les portes aux Princes en 1792. Pendant longtemps la France entière crut que tous les insurgés de Vendée étaient commandés par le général Gaston, tandis qu'en Poitou sa prompte mort faisait qu'on ignorait jusqu'à son nom. » *Mémoires de la marquise de la Rochejaquelein*, t. Ier, p. 105, édition Dentu. On voit, par les lettres de Mme de Bombelles, que l'émigration partagea sur le compte de Gaston les illusions dont parle Mme de la Rochejaquelein et lui attribua une importance qu'il était loin d'avoir. C'est le 15 avril 1793 que Gaston avait été tué.

2. Nantes fut attaqué le 29 juin par les Vendéens, sous les ordres de Cathelineau et de Charette, mais après dix-huit heures de combat, l'armée royale dut se replier. Cathelineau, blessé à mort dans l'attaque, mourut quelques jours après.

3. La Normandie avait été soulevée par les Girondins proscrits au 2 juin; on espérait qu'elle se réunirait à la Bretagne, alors soulevée par les royalistes et envahie par les Vendéens.

pourra ressembler à celui de Troie. Il y a dans l'armée prussienne une lenteur bien extraordinaire et qui n'est pas naturelle; le temps nous dévoilera ce mystère. Le brave Prince de Cobourg fait tout ce qu'il peut et je parierais que Valenciennes sera pris avant Mayence[1].

Je ne conçois rien au voyage de M. le comte d'Artois; j'ai de la peine à croire aux bruits qui courent, et j'imagine qu'il aura eu quelques motifs secrets pour revenir à terre sans avoir débarqué en Angleterre. Je ne crois pas que le baron intrigue contre les Princes, et je puis bien vous assurer que, si la contre-révolution a lieu, et qu'il y soit pour quelque chose, il ne voudra aucune nouvelle Constitution, et remettra toutes choses sur leur ancien pied, *sauf les abus*. Embrassez pour moi votre petite Hélène; mille choses à votre mari; j'attends aujourd'hui le mien, qui doit nous ramener de Constance l'archevêque de Paris[2] et le marquis de Juigné, d'où ils iront ensemble faire une visite à notre Prince de Saint-Gall. Ma santé n'est pas encore trop bonne; j'ai l'âme si triste que je ne pourrai être bien que lorsque la contre-révolution sera faite. Vous savez que le 17 juin, treize royalistes, tant hommes que femmes, ont été guillotinés; il y en avait une parmi, à laquelle Mme de Travanet prenait le plus grand intérêt. Elle passait ses journées avec elle à la Conciergerie, et avait les plus grandes espérances en sa faveur; sa condamnation et sa mort ont été pour elle un coup de massue; elle en est malade, la pauvre femme. Elle me mande que cette malheureuse victime est morte avec un courage inouï, et plusieurs des condamnés, en

1. Mayence capitula le 22 juillet; Valenciennes le 1er août.

2. Mgr de Juigné, archevêque de Paris depuis 1781, mort en 1811.

portant leurs têtes sous la guillotine, se sont écrié : *vive le Roi!* Ces choses-là tuent, quelque raison qu'on y veuille mettre. Grand Dieu, quand verrons-nous le terme de tant de calamités? Que votre mari m'écrive, dès que vous serez accouchée, je vous en prie. Adieu, ma bonne petite; je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

Vous avez à Dusseldorf M. de Callissane, qui a demeuré six mois avec Mme de Louvois près de nous; faites connaissance avec lui; c'est un homme de beaucoup d'esprit et dont la société vous sera de ressource.

CLXXIX

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Waldeck, ce 1er août 1793.

Je suis bien troublée, mon enfant, de la mort de Mme de Choiseul et conçois combien vous devez en être affligée, d'après l'amitié qu'elle avait toujours eue pour votre bonne et respectable mère et pour vous. J'espère cependant que vous aurez été assez raisonnable pour que ce triste événement n'altère pas votre santé. J'attends avec impatience de vous savoir accouchée; j'espère que cette fois-ci vous aurez un petit garçon; je suis bien contrariée d'être si loin de vous dans ce moment où vous aurez besoin de soins; je vous les eusse prodigués de tout mon cœur; car, ma bonne petite, mon attachement pour vous

est bien tendre. La douleur que nous éprouvons l'une et l'autre sur l'affreuse situation de notre adorable Princesse, est un lien qui nous unira pour la vie. Les nouvelles que je reçois de Paris m'assurent qu'elle se porte assez bien, que son courage surpasse ses malheurs; espérons donc qu'il vaincra la fortune et que nous la reverrons un jour dans la position que méritent tant de vertus. On dit que la Reine voit son fils, malgré cette séparation [1], que même ils mangent quelquefois ensemble.

La reddition de Mayence m'a fait grand plaisir; il paraît que Valenciennes ne peut plus résister longtemps. Les papiers parlent peu de Gaston depuis quelques courriers; cela prouve au moins qu'il n'a pas d'échecs. Je ne conçois pas comment vous trouvez que les intentions de Gaston ne sont pas connues; comment pourrait-on s'expliquer d'une manière plus claire qu'il ne l'a fait par son manifeste? Partout où il s'est trouvé le maître, il a tout remis sur l'ancien pied; il ne combat que pour la Religion, le Roi et la Noblesse. Ainsi on ne peut le soupçonner d'être entaché en rien du goût constitutionnel; il est vrai que les Princes n'ont pas voulu l'admettre dans leur armée; c'est une faute qu'ils ont déjà regrettée et qu'ils répareront volontiers, si le ciel protège les efforts de ce brave homme. Je ne sais si je vous avais mandé que nous

1. C'est le 1er juillet qu'un arrêté du Comité de salut public avait décidé « que le jeune Louis, fils de Capet, serait séparé de sa mère. » L'arrêt fut exécuté le 3 juillet, à dix heures du soir, malgré les protestations et les pleurs de la Reine. Il faut lire dans l'admirable *Histoire de Louis XVII* de M. de Beauchesne les détails de cette scène si horrible et si touchante, ainsi que les mille petits moyens employés par la pauvre mère pour apercevoir de temps en temps son fils.

avions vu passer Sémonville et Maret[1], l'un en qualité de M[inistre] de la R[épublique] française à Constantinople, le second avec la même qualité à Naples pour remplacer mon frère. Ces vilains Jacobins ont poursuivi leur route par les Grisons et allaient entrer en Italie, lorsque des sbires milanais les ont arrêtés à Novale sur le bord du lac de Côme ; on les a conduits prisonniers à Milan et on a laissé aux femmes, qui étaient avec eux, la liberté de faire ce qu'elles voudraient. Il était important d'empêcher Sémonville de répandre à Constantinople dix-sept mille louis qu'il avait échangés en or à Bâle? il l'était aussi d'ôter au Roi de Naples l'embarras et le dégoût d'avoir à recevoir un nouveau perturbateur de l'ordre public ; ainsi, en bonne conscience, il n'y a pas moyen de plaindre cette mesure, toute sévère qu'elle est. Mon frère attendait l'arrivée de son successeur pour quitter Naples, sans lui écrire. Mille compliments à votre mari, s'il est de retour; je compte bien sur lui pour avoir de vos nouvelles. Les nouvelles que nous recevons dans l'instant nous apprennent que Santerre, de son propre aveu, a été bien battu par Gaston[2] ; mais nous n'avons point de détails ; ils doivent être excellents, puisque San-

1. Maret, le futur duc de Bassano; Sémonville, futur pair de France, tous deux alors agents diplomatiques de la République, furent en effet arrêtés le 25 juillet, comme le raconte Mme de Bombelles. Ils furent échangés en 1795 contre Madame Royale. Ils devaient, en traversant l'Italie, promettre à Florence, Venise et Naples la conservation des jours de la Reine à condition que ces trois États feraient un traité d'amitié avec la France.

2. Quatre jours après la mort de Cathelineau, le 18 juillet, Santerre fut battu à Viliers, non point par Gaston, qui était tué depuis trois mois, mais par les Vendéens de Lescure et de La Rochejaquelein. Santerre ne s'échappa qu'à grand'peine, en faisant franchir à son cheval un mur de cinq pieds.

terre appelle le jour de la bataille *une fatale journée.* Adieu, ma bonne petite; ménagez-vous bien et aimez-moi toujours un peu.

CLXXX

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Ce 30 août 1793.

Il y a bien longtemps, ma bonne petite, que je ne vous ai écrit; j'ai été si triste, si inquiète, que je n'en ai pas eu le courage. Je vous remercie du bulletin que vous et votre mari m'avez envoyé; je savais déjà avec quel courage notre malheureuse Reine s'est refusée à écrire au prince de Cobourg de se retirer. Nous ne doutions pas qu'elle ne fût massacrée le 10, et c'est beaucoup qu'elle existe encore; mais grand Dieu! quelle situation! Et qui peut assurer que d'un moment à l'autre elle ne périsse? Combien notre pauvre Princesse, de son côté, est à plaindre! J'ai toujours des frayeurs mortelles que nos scélérats de législateurs ne cherchent quelques prétextes pour la perdre aussi; car, s'ils la laissent sortir de la France, quel enthousiasme doit (*sic*) produire ses malheurs et ses vertus, et d'un autre côté quelle raison plausible à donner au public pour la retenir en prison, si on la trouve innocente? Sans le secours de la religion, il y aurait de quoi perdre la tête.

Je ne sais si vous avez lu, dans les papiers publics, le

chagrin particulier que j'ai éprouvé : mon pauvre beau-frère, M. de Soucy, s'est cassé la tête d'un coup de pistolet au moment où on l'arrêtait, bien sûr d'être guillotiné, étant d'un parti royaliste qui s'était formé en Normandie ; il laisse sa femme et six enfants à la mendicité, sa malheureuse mère au désespoir ; elle ignore cependant qu'il s'est tué lui-même, Que n'a-t-il émigré comme les honnêtes gens ! Il a craint la misère et n'a pas assez calculé que la Providence n'abandonne pas ceux qui mettent en lui toute leur confiance ; s'il se fût réuni à nous, nous l'aurions soutenu de notre mieux. Cet événement me cause sous tous les rapports beaucoup de chagrin. Mon frère est toujours à Naples, ne sachant que devenir ; l'arrestation de Maret le laisse dans le plus grand embarras. Vous voyez combien mon cœur a à souffrir pour tous les miens ; je comprends bien dans ce nombre la Reine et notre Princesse ; aussi ai-je l'âme extrêmement triste. Ma plus douce consolation est de prier pour eux et de penser, de me répéter sans cesse que rien ne se passe sans la permission de Dieu, qu'il a des raisons bonnes et justes que nous devons respecter et adorer. Les nouvelles du 23 ne disent rien, sinon que les papiers relatifs au procès de la Reine ne sont pas encore rassemblés[1] et qu'on va s'en occuper. Le baron de B[reteuil] espère beaucoup, et croit que le procès se terminera par la reconnaître hors d'accusation et déportée ; Dieu le veuille ! Mais je crains bien que le désir que nous en avons ne fasse sentir aux Jacobins combien ils feraient mal pour eux de se dessaisir d'un tel otage. Je vous

1. Le 2 août la Reine avait été transférée à la Conciergerie ; mais on ne pouvait pas échaffauder l'acte d'accusation. Le 5 octobre encore, Fouquier-Tinville se plaignait qu'on ne lui eût transmis aucune pièce.

embrasse, ma chère petite, du meilleur de mon cœur, ainsi que votre enfant; les miens sont bien bons, bien raisonnables et se portent parfaitement.

CLXXXI

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Wardeg, ce 12 septembre 1793.

Le cœur m'a battu en recevant votre lettre, mon cher marquis; je désirais y apprendre votre femme heureusement accouchée et vous ayant donné un petit garçon; la moitié de mes vœux et des vôtres se sont trouvés accomplis, et notez la grande moitié. Laissons donc faire la Providence sur le reste; elle sait mieux que nous ce qui nous convient. Embrassez bien tendrement pour moi votre femme; elle nourrit sans doute, et j'espère que vous aurez été assez bon pour me donner de ses nouvelles et que j'en recevrai bientôt. Combien je regrette que les circonstances ne vous aient pas amené à Constance! J'eusse gardé, soigné et la mère et l'enfant, et c'eût été une véritable jouissance pour moi.

Je suis, ainsi que vous, bien tourmentée sur le sort de la Reine; je voudrais me livrer à l'espoir, mais j'en ai bien peu et ne puis me flatter que nos monstres de Jacobins laissent échapper une proie qui nécessairement, par le récit de ses malheurs, ses moyens de persuasion, redonnerait aux Puissances une énergie qu'elles n'ont

pas encore bien connue. J'espère un peu plus pour notre Princesse. Voilà deux courriers que je n'ai pas par mes amis de ses nouvelles ni des leurs ; cela me tourmente beaucoup. Ah ! mon Dieu, que nous sommes tous à plaindre, et que ceux qui ne cherchent pas en l'Être suprême des consolations, qu'il ne refuse jamais, sont malheureux ! J'espère que notre infortunée Reine se sera jetée dans les bras d'un si bon père, et que la Providence, à qui tout est possible, verse dans son cœur des adoucissements que ses féroces geôliers ne peuvent altérer. Plus je me pénètre de la situation, plus mon cœur en est déchiré, et je gémis surtout d'avoir pour elle une affliction sans nul effet ; au moins je joins du fond de mon cœur mes prières à celles de toutes les bonnes âmes qui s'en occupent.

Il ne paraît pas douteux que Wurmser[1] a été repoussé des lignes de Wissembourg et qu'il s'est retiré ; remarquez que partout où le D. de B.[2] est pour quelque chose, les opérations manquent. Il n'est au fait que les Autrichiens qui agissent. La prise de Toulon par les Anglais est un terrible coup porté à notre marine[3]. Que pensez-vous de nos braves insurgens[4] ? Je crains qu'ils ne se

1. Dagobert Sigismond, comte de Wurmser, né en Alsace en 1724, mort en 1797, célèbre général autrichien. Il commandait alors l'armée autrichienne qui opérait sur le Rhin, et emporta en ce mois de septembre les célèbres lignes de Wissembourg.

2. Le duc de Brunswick.

3. Marseille ayant été soumis par Carteaux, Toulon qui s'était révolté contre la Convention, dont les séides voulaient mettre la ville à feu et à sang, avait appelé les Anglais le 23 août. L'amiral anglais Hood avait déclaré prendre possession de la ville au nom de Louis XVII.

4. C'est le nom qu'on avait donné aux colons des États-Unis soulevés contre l'Angleterre, et que M[me] de Bombelles applique ici aux Vendéens.

diminuent beaucoup par les forces énormes qu'on a envoyées contre eux. Au total, nos affaires sont moins mauvaises que l'année passée ; mais elles ne cheminent pas vite. D'un autre côté, les Jacobins épuisent leurs ressources, se font haïr généralement par leur cruauté; ainsi nous devons espérer, mais point d'une manière prochaine ; le bon Dieu ne nous trouve pas encore assez punis. Soumettons-nous et prenons patience !

Mes amis Wynn, mon mari et mon fils aîné ont été faire un petit voyage dans la Suisse ; je me trouve seule avec les petits et M. et Mme de Régis, qui demeurent avec nous depuis dix-huit mois. Cette tranquillité me fait grand plaisir; je puis m'occuper tout à mon aise, être triste sans gêne, et je ne sache que vous et votre femme que je visse avec plaisir interrompre notre solitude. Mandez-moi tout ce que vous apprendrez d'intéressant. Pardon de vous écrire sur deux feuillets séparés : l'ami Bitche, toujours maladroit, m'a renversé un écritoire sur mon papier ! Recevez, mon cher marquis, l'assurance de mon bien sincère attachement; ma première lettre sera pour votre aimable femme.

CLXXXII

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Wardeg, ce 7 novembre 1793.

Je n'ai pas eu le courage de vous écrire, ma chère petite, depuis le massacre de notre infortunée Reine[1].

1. Le 16 octobre.

J'en ai été d'autant plus attérée que le baron de B[reteuil] croyait être sûr qu'elle serait sauvée, nous mandait sans cesse de ne pas nous effrayer des apparences; il comptait apparemment sur le crédit de Danton[1], qui était gagné; de sorte qu'en apprenant la mort de cette malheureuse Princesse, ayant ignoré même ses interrogatoires, nous avons été accablés comme par un coup de foudre. La première impression calmée, la religion est venue à mon secours; je me suis demandé si je n'avais pas lieu d'espérer que celle que je pleurais était heureuse maintenant, si une prospérité non interrompue n'eût pas été pour elle le chemin de la perdition, et si nous pouvons comparer les malheurs de ce bas-monde aux récompenses accordées à ceux qui les supportent avec foi et résignation. Ces réflexions, ce que me mande la bonne Mme de Chazet[2], que cette infortunée Reine était morte dans les meilleurs sentiments[3], m'ont tellement soulagée, qu'en pleurant encore, cependant, c'est de l'envie que je porte à cette nouvelle victime, et je dis à Dieu, du fond de mon cœur : que votre sainte volonté soit faite!

Toutes mes sollicitudes portent actuellement sur notre

1. Danton avait fait répondre à Mercy que la mort de la Reine n'entrait pas dans ses calculs; il avait été pour beaucoup dans la mission donnée à Maret et à Sémonville dont nous avons parlé plus haut.

2. Mère de la baronne de Mackau, belle-sœur de Mme de Bombelles.

3. Nous avons essayé de démontrer, dans un travail publié par la *Revue des questions historiques*, 1er janvier 1870 : *La Communion de Marie-Antoinette à la Conciergerie*, que la Reine, à la Conciergerie, avait reçu les secours spirituels d'un prêtre non assermenté, l'abbé Magnin, mort curé de Saint-Germain l'Auxerrois. Le même sujet a été traité depuis par M. V. Pierre, *Revue des questions historiques*, janvier 1890.

Princesse ; l'attente de sa mort me met, je l'avoue, au supplice. Grand Dieu ! ma chère petite, qui aurait jamais pu croire que nous devions craindre pour elle une telle fin ? Je suis sans espoir ; cette abominable Révolution ne craindra pas de commettre un nouveau crime et calculera combien l'intérêt que causera notre Princesse, une fois qu'elle serait déportée, ajouterait à la rage, à l'horreur qu'inspirent tous ces monstres. L'inculpation qu'ils lui ont faite déjà, dans la ridicule et atroce accusation contre la Reine au sujet de son fils, prouve leur projet ; mais qu'ils disent, inventent tout ce que l'enfer leur fournira ; jamais ils n'altèreront une réputation sans tache, même aux yeux des plus forcenés. J'attends en frémissant chaque courrier, et, jour et nuit, notre adorable Princesse est présente à mon imagination, livrée à ces furieux et terminant une vie remplie de vertus, de courage et de bienfaisance.

Je vous remercie de vous occuper de ma santé ; elle n'est que trop bonne, ma situation trop douce. Hélas, que ne puis-je la changer avec celle de notre pauvre Princesse !... Mille tendres compliments à votre mari ; je ne lui écris pas ; mais il sait bien tout ce que je sens pour lui, ainsi que mon mari, qui n'en parle jamais qu'avec l'estime et l'amitié la plus vraie. Je remercie votre aimable sœur de m'avoir écrit en votre nom ; je vous embrasse, chère amie, du plus tendre de mon cœur.

CLXXXIII

La Marquise de Bombelles au Marquis de Raigecourt.

Le 28 mai 1794.

Je vois, mon cher marquis, par la lettre du 14 de votre femme, qu'elle avait la même sécurité que moi sur le sort de notre angélique Princesse [1], et que la nouvelle de son martyre aura été pour elle un coup de foudre, comme elle l'a été pour moi. Je me dis qu'elle est heureuse et bienheureuse ; je l'invoque sans cesse ; cependant, je vous l'avoue, je suis encore bien faible et ne puis m'accoutumer à l'idée qu'elle n'existe plus et aux détails que nous donnent les papiers publics de son trépas. Grand Dieu ! quel excès d'atrocité, et quel excès de vertus dans notre adorable martyre ! Elle est morte comme elle avait vécu, en invoquant Dieu et en montrant le courage le plus sublime.

Votre lettre du 18, que je viens de recevoir, a été pour moi une bien douce consolation. Quoi ! cette adorable Princesse s'est occupée de moi, en pensant à laisser après elle des souvenirs à ses amis. Oh ! avec quelle sensibilité je recevrai ces précieuses lignes ! de quelle reconnaissance mon cœur est déjà pénétré ! Tâchez, tâchez,

1. Madame Élisabeth avait été guillotinée le 10 mai. On sait quel fut son héroïsme et sa douceur envers la mort. Il faut lire, dans la belle *Histoire de Madame Élisabeth,* par M. de Beauchesne, les détails de cette scène sublime, où les compagnes du martyre de la Princesse vinrent s'incliner tour à tour devant elle, avant de gravir les degrés de l'échafaud sur lequel elle monta elle-même la dernière.

je vous en conjure, de me faire parvenir le plus tôt possible cette adorable lettre, que je mettrai toute ma vie au nombre des bienfaits de la Providence envers moi. Bon Dieu, quel courage ! C'est en prévoyant les suites funestes de son dévouement qu'elle a tout sacrifié à ce qu'elle a envisagé comme ses devoirs ; quelle conduite sublime, quel excellent cœur ! Enfin, c'est pourtant une grande douceur de n'avoir que ces souvenirs touchants, édifiants de toute la vie de l'amie qu'on pleure, et de ne pouvoir douter, sans manquer à tout ce que la foi nous prescrit, du bonheur dont elle jouit dans le ciel. Prenons donc courage et ne regrettons plus notre séparation, notre affreuse privation d'avec notre protectrice, puisque toutes les jouissances de ce monde ne sont rien auprès de celles du ciel, et que, bien loin d'être heureuse, elle souffrait tout ce qu'il est possible de souffrir.

Nous avons avec nous l'évêque de Châlons[1], qui va officier au service que nous faisons faire à Roshach. Nous partirons dans une heure ; mes organes sont encore si faibles que je crains l'impression que me fera le deuil de l'Église : je voudrais ne pas faire de scène et me contiendrai le mieux que je pourrai. Qui m'eût dit, il y a quelques années, que j'aurais, et si tôt, ce devoir pénible à rendre à la mémoire de ma Princesse, moi qui avais calculé souvent avec plaisir que, plus vieille qu'elle, je n'aurais pas à la pleurer ?

Adieu, mon cher marquis ; j'ai le cœur si gonflé que je ne puis vous en dire davantage ; vous savez combien je vous suis attachée. Je suis charmée que votre petite se soit tirée heureusement de son inoculation. Je m'en rapporte à votre soin pour que la lettre de ma Princesse

1. Mgr Jules de Clermont-Tonnerre, évêque-comte de Châlons.

me parvienne sûrement; faites-moi le plaisir de vous informer à la poste du moyen le plus certain pour qu'elle ne se perde pas en route.

CLXXXIV

La Marquise de Bombelles à la Marquise de Raigecourt.

Brünn, 13 novembre 1797.

..... On attend aujourd'hui M. le duc d'Enghien[1]. Une grande partie de l'armée de Condé a passé et passera par ici; elle est divisée en quatre colonnes. La première est partie hier; la seconde, aujourd'hui; demain, la troisième, qui vient d'arriver, repartira; et la quatrième, qui est avec M. le duc d'Enghien, restera, je crois, trois jours. J'ai vu plusieurs chefs et officiers, qui ont passé chez moi presque tout le temps qu'ils ont eu de libre. Il y a, parmi notre infortunée noblesse, des gens excellents, pleins d'honneur, de probité et d'une conduite parfaite; mais, parmi les Chevaliers de la couronne, les Chasseurs nobles, il y a des têtes détestables, un esprit de corps qui leur fait un point d'honneur d'être absolument brise-raison, et de la plus grande insubordination. On croit que cette classe éprouvera des revers en Russie, qu'on est décidé dans ce pays à sévir sévèrement contre eux, et il faut convenir qu'on aura raison. Du

1. Le duc d'Enghien conduisait en Russie l'armée de Condé, abandonnée par l'Autriche, qui venait de traiter avec la France.

reste, ceux qui sont sages et ne jouent pas sont très bien dans leurs affaires : ils ont eu une demi-année de gratification de l'Angleterre ; leurs appointements sont excellents et ils sont très contents de leur sort. Ces derniers m'intéressent vivement, et il est impossible d'être plus aimables, de témoigner plus d'égards que ne l'ont fait ceux qui nous sont venus voir. Il y a de très sévères défenses pour laisser entrer dans la ville les différents membres de l'armée ; malgré cela, la ville en est pleine, et, comme les aubergistes sont bien payés, que l'entrepreneur du théâtre y trouve son compte, on prend patience, en disant qu'il faut bien souffrir ce qu'on ne peut empêcher.

CLXXXV

Le Marquis de Raigecourt à la Marquise de Bombelles.

Vienne, ce 22 mars 1800.

J'ai reconnu, Madame la marquise, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, les avis d'une amie vraie et sincère, qui ne craint pas de blâmer dans son ami une démarche qui ne lui paraît pas conforme aux règles de la conscience et de la prudence. Je crois cependant que, si j'avais le bonheur de vous voir et de pouvoir causer avec vous avant mon départ, je parviendrais facilement à la justifier, ce que je ne puis guère faire par lettre :

1° Ce n'est point un *établissement* que je me propose de faire en France, mais un *voyage,* qui sera plus ou

moins prolongé, suivant que les affaires et les circonstances l'exigeront. Si la République subsiste, je ne m'établirai certainement pas dans un pays où l'on ne peut attendre qu'une suite continuelle de révolutions, de troubles, de violences, et aucune tranquillité pour les honnêtes gens. Je profiterai de la justice ou de la *faveur* que l'on m'aura faite, pour vendre de mon mieux les parcelles de mon bien que j'aurai pu recouvrer, et m'assurer en Autriche, à moi et à mes enfants, une existence honnête et à l'abri des revers que je redoute pour l'espèce de fortune dont j'y jouis déjà ;

2° C'est comme étranger que je fais solliciter ma radiation. Les raisons, apportées dans le Mémoire que j'ai envoyé à Paris pour établir mes prétentions à ce sujet et que je crois vous avoir communiqué à Brünn, ne sont pas trop bonnes ; mais aucune n'est contraire à la vérité. Mon affaire a été jugée à la rigueur par l'ancien Directoire et comme de raison je l'ai perdue. Mme de R. vient d'en obtenir la révision, et peut-être que ses soins et le zèle officieux d'un ami[1], très honnête homme, qui n'a jamais été révolutionnaire, mais que le torrent du jour a engagé à accepter des places dans le régime actuel et qui dans ce moment en occupe une importante, parviendront à arracher cette grâce à l'usurpateur. S'ils réussissent, ce ne sera qu'à cet ami que j'en aurai l'obligation et que j'en devrai de la reconnaissance, et, si l'occasion s'en présentait, je lui en donnerais certainement des preuves.

3° Vous craignez que, si la contre-révolution s'effec-

1. L'ami dont il est question dans cette lettre est M. Borel de Bretizel, qui, depuis, fut conseiller à la Cour de cassation. (*Note du marquis de Raigecourt.*)

tuait, on ne me sût mauvais gré de ma rentrée prématurée; mais ce ne seront ni les Autrichiens, ni les Russes, ni les Anglais qui feront la contre-révolution. Depuis longtemps, vous devez être désabusée de la chimère de croire que la France pourra être subjuguée par les armées étrangères. Si la contre-révolution se fait, elle s'opèrera par une insurrection intérieure, par le dégoût et la lassitude d'un peuple fatigué d'être continuellement en révolution. Si cette explosion avait lieu pendant mon séjour momentané en France, je crois que je serais alors beaucoup plus à portée d'être utile et de rendre des services à la bonne cause que si je restais oisif à Vienne. Enfin, lorsque ma femme est rentrée en France, elle ne l'a fait qu'avec l'assentiment du Roi, et je m'étais muni aussi de son agrément lorsque, il y a trois ans, je fus sur le point d'obtenir une radiation provisoire et de rentrer en conséquence.

4° Vous me parlez, Madame la marquise, des dangers personnels que j'aurais à courir dans le cas de nouveaux changements et de nouveaux troubles. Je crois qu'il peut y en avoir; mais je ne puis les faire entrer en aucune considération lorsqu'il s'agit d'assurer à mes enfants leur fortune et une existence indépendante. Je ne crois même ces dangers réels que dans la supposition où une insurrection en faveur de notre Roi légitime, venant à éclater pendant mon séjour à Paris, me mettrait dans le cas de me déclarer et de prendre un parti. Absolument neutre dans toute autre révolution, je ne courrais pas grand risque.

Voilà déjà une longue lettre, et cependant je ne vous ai pas dit la moitié de tout ce que j'aurais à vous dire. J'attache un si grand prix à la continuation de votre estime et de votre amitié, que j'ose dire mériter, que je

voudrais vous convaincre que je n'ai pas tout à fait tort. L'éducation de mes filles pendant leur séjour en France ne leur fera courir aucun risque. Elles sont élevées par leur[1] ..... et leur tante, qui sûrement ne leur donnent pas les principes du jour, et qui ne voient en *société* que des personnes aussi bien pensantes. Ouant à l'article essentiel de la Religion, on n'a pas l'exercice public ; mais on peut l'exercer en particulier, aussi librement que nos compatriotes réfugiés en Angleterre et dans les autres pays protestants. A Paris, à Amiens, et dans presque toutes les villes, on ne manque ni de chapelles, ni de messes, ni de bons prêtres ; ma belle-sœur la Religieuse est à Paris avec ses compagnes, vivant en communauté, observant leurs règles autant que possible (sans clôture et sans costume), et ayant avec elles leur directeur, qui est en même temps leur chapelain.

1. Mot oublié au tournant de la page ; c'est évidemment le mot *mère*.

APPENDICE

PROJET D'UNION

ENTRE LES

GENTILSHOMMES & PROPRIÉTAIRES

DU ROYAUME DE FRANCE

APPENDICE

Discours du Comte de Coigny.

MESSIEURS,

L'instant où vous allez communiquer à vos mandataires le plan d'union générale auquel vous avez coopéré, paraît à la commission d'une partie de la noblesse de Normandie celui qu'elle doit choisir pour avoir l'honneur de vous rendre compte des motifs qui lui ont fait concevoir le projet que vous avez mûri dans votre sagesse.

Spoliations, violations des propriétés, meurtres, incendies, voilà ce qui vous a fait quitter votre patrie; assez longtemps vous fûtes les victimes de tant d'attentats; il approche celui où vous en serez les vengeurs.

Mais le crime, l'audace, l'impunité des criminels, avaient une cause. Nous avons cru la trouver dans leur union, et sans aucune espèce de doute, nous ne nous sommes point trompés. Leur adhérence a fait leur force. Pour combattre, pour détruire nos ennemis, nous avons cru qu'il fallait employer leurs moyens, sans emprunter leurs armes.

En effet, depuis trois mois, Messieurs, poursuivis par leurs torches, menacés par leurs poignards, épars, isolés, que pouviez-vous opposer à cette horde effrayante? Le silence et la retraite. La nécessité crie, commande donc de se réunir; nous avons cru de notre devoir d'oser être son interprète.

Mais quinze mille familles nobles (tel est, assure-t-on, le dénombrement de la noblesse en France) pouvaient-elles

présenter une digue suffisante pour arrêter le torrent dévastateur qui couvre de ruines notre patrie?

Non, sans doute, Messieurs; dans cette guerre du pauvre contre le riche, dans cette lutte sanglante entre les non-propriétaires et les propriétaires, nous avons senti qu'il était important d'éveiller l'intérêt de ceux-ci, de leur indiquer le vrai port de salut, enfin de leur indiquer une union qui pût garantir leurs propriétés, métamorphoser nos ressources insuffisantes, et donner une force inébranlable conservatrice aux généreux efforts de votre dévouement. Cette force et sa composition fixaient toute notre attention, et j'ose dire, Messieurs, méritent d'arrêter la vôtre. Avant qu'une cruelle expérience ne nous l'eût appris, nous soupçonnions, disons mieux, nous sentions, qu'une force stipendiée était un faible, si ce n'était un dangereux garant de la tranquillité générale; un instant a suffi pour vous éclairer sur cette grande vérité, puisqu'en un instant la faction et l'or ont débauché l'armée.

Pardon, si nous pesons quelque temps sur cette force publique; mais c'est le principe élémentaire de l'union que la commission de Normandie a eu l'honneur de vous proposer. Songez que son développement doit assurer le retour de l'ancienne Constitution de la monarchie française dans sa pureté, le rétablissement de l'ordre, et surtout son maintien.

Oui, son maintien, Messieurs; qui peut mieux le garantir qu'une force spontanée, je puis dire fraternelle, qui, ne se déployant que contre la résistance, invoquera toujours le secours de la loi, et par son appui établira la liberté de son énonciation et la certitude de son exécution? Des forces étrangères peuvent vaincre la rébellion, mais des forces territoriales peuvent seules l'éteindre.

Pénétrés de l'indubitable utilité de cette force publique, nous avons senti qu'il était de la plus haute importance de la mettre à l'abri de pouvoir devenir un jour une association dangereuse.

C'est pour le Roi, c'est par le Roi, qu'elle doit être créée; son existence ne peut avoir de durée, que celle qu'il lui pres-

crira. Sa captivité commande que, tant qu'elle se perpétuera, les Princes ses frères soient provisoirement les chefs d'une union dont le but est de briser les fers de ce monarque infortuné, qui, victime d'une partie de ses sujets, ne cesse d'être le père de tous.

Loin de perdre de vue le présent, loin d'anticiper sur l'avenir, loin de regarder comme fait ce qui est à faire, nous avons considéré notre position actuelle; nous avons vu la noblesse française, stimulée par son antique, par son seul moteur, l'honneur, accourir, entourer Monsieur et Monseigneur comte d'Artois. Nous l'avons vue se pénétrer d'une grande vérité, c'est que les Princes se dévouaient pour la cause de la noblesse. Alors nous avons osé penser que tous les moyens de la faire triompher devaient être employés et, celui d'une union des gentilshommes et des propriétaires paraissant le plus puissant, la commission d'une partie de la noblesse de Normandie l'a proposée, autorisée à cette démarche, créée pour cet objet par cette même partie de noblesse.

Nous avons vu, Messieurs, dans les lettres, dans les gazettes, les détracteurs, les ennemis de la bonne cause répandre avec projet et affectation que l'harmonie qui doit toujours régner parmi nous était troublée, que la division s'établissait parmi les émigrés. Alors nous avons pensé qu'un acte d'union générale était un démenti de fait, et le plus formel qu'on pût donner à ces assertions, dangereuses et fausses. Nous avons pensé que les Puissances étrangères, sur le secours desquelles nous devons compter plus que jamais, hâteront leurs efforts combinés en raison de ce qu'elles auront la certitude d'être appuyées par une union aussi importante que celle des gentilshommes et des propriétaires français. Union susceptible de trouver en elle-même les ressources pour pouvoir opérer elle seule la contre-révolution, et de prendre dans son propre élément l'énergique élan qui doit la remettre à sa place.

Cette idée, par son importance, nous a paru digne de vous être soumise; mais pour la réaliser il fallait une offre pécu-

niaire et vous avez consenti à celle de quarante millions; voyant, avec la prévoyance et la sagesse qui vous distinguent, qu'après le succès qui doit en être le résultat, vos fortunes ne seraient pas même grevées, pour le remboursement, de l'équivalent d'une année de deux vingtièmes.

Convaincus que tout corps armé qui délibère, paralyse, détruit les États qui le souffrent, nous avons pensé qu'il fallait interdire toute délibération à l'union proposée, puisqu'elle doit être absolument militaire; mais sa création, mais son organisation doivent nécessairement entraîner des délibérations, puisqu'il faut déterminer si elle existera et comme elle existera.

Permettez que nous joignions encore une réflexion à celles que nous avons eu l'honneur de vous présenter, c'est que ni Coblentz, ni les autres lieux où la noblesse se trouve établie hors du royaume ne peuvent représenter la totalité de celle d'aucune province; ainsi les consentements à l'union qu'on pourrait obtenir ne doivent jamais être considérés que comme individuels.

Tels sont, Messieurs, les motifs qui ont animé les membres de la commission de Normandie. Ils sont dictés par leur zèle pour le rétablissement de la religion catholique, apostolique et romaine, et pour celui du Roi sur le trône dans toute l'étendue de son autorité. Ce zèle avait un aiguillon présent, le désir de ramener incessamment la distinction des trois ordres, base unique et essentielle de l'ancienne et véritable Constitution française.

Acte d'Union entre les Gentilshommes et les propriétaires du Royaume de France.

Les Gentilshommes et les Propriétaires de toutes les provinces de France, unis pour le rétablissement de la Religion, de l'autorité royale et de l'ancienne Constitution du Royaume, pour la défense des personnes, pour la conservation des pro-

priétés, pour la restitution de celles qui ont été usurpées, rappelant la renonciation faite ou annoncée par la Noblesse de France à ses privilèges pécuniaires et témoignant le désir que les talents et le mérite ouvrent aux citoyens de tous les ordres l'accès à tous les emplois ecclésiastiques, civils et militaires; lesdits Gentilshommes et Propriétaires ont arrêté, sous la protection de Dieu, l'autorité provisoire de Monsieur et Monseigneur comte d'Artois et l'autorité définitive du Roi, de donner à leur patrie malheureuse les secours qu'elle a droit d'attendre de ses serviteurs fidèles.

En conséquence, et pour l'exécution de cette résolution sainte, pour repousser les efforts d'une ligue qui semble avoir conjuré la dissolution du corps social, lesdits Gentilshommes et Propriétaires s'engagent par le présent acte, sous la garantie de l'honneur et la foi du serment, à agir de concert et conformément aux conventions ci-après exprimées, qu'ils ont signées et juré d'observer.

Art. 1. — Les Gentilshommes et les Propriétaires de toutes les provinces de France s'unissent à l'effet de seconder efficacement et de tous leurs moyens Monsieur et Monseigneur comte d'Artois dans la généreuse entreprise, qu'ils se proposent, de rendre à la Religion son empire, au trône ses droits, au Roi sa liberté et son autorité, aux personnes leur sûreté, aux propriétaires leur inviolabilité, à la Monarchie française son ancienne Constitution.

Art. 2. — Toute réunion d'individus armés étant contraire aux lois et plus propre à perpétuer l'anarchie qu'à la détruire, si elle n'est sanctionnée et dirigée par une autorité légitime, les membres de l'Union reconnaissent Monsieur et Monseigneur comte d'Artois pour leurs chefs naturels pendant la captivité du Roi, et, la captivité du Roi cessant, ils n'obéiront qu'aux ordres émanés de Lui.

Art. 3. — Le bonheur des peuples et l'inviolabilité des propriétés ne pouvant se trouver que là où règne une exacte justice et la justice ne pouvant avoir son cours que là où les lois sont protégées par la force publique, les soussignés dé-

clarent que leur Union n'a pour but que le maintien rigoureux des lois. En conséquence ils s'engagent à ne jamais exercer de vengeances personnelles, quels que soient les violences et les outrages dont ils aient à se plaindre; s'en rapportant entièrement aux lois de la punition des auteurs des désordres et des principaux agents qui ont égaré ou pourraient encore égarer la multitude.

Art. 4. — Le motif de toute union étant l'uniformité de principes et la conformité d'intérêts et son but la réciprocité des secours, les membres de l'Union s'engagent à s'aider de tous leurs moyens et par la voie des armes s'il est nécessaire, sous l'autorité du Roi, et pendant sa captivité sous celle de Monsieur et de Monseigneur comte d'Artois, pour le rétablissement de la Religion catholique, apostolique et romaine, la défense des principes de la Monarchie française et pour celle de leurs personnes et de leurs propriétés.

Art. 5. — La Noblesse étant une propriété, les Gentilshommes attendent des propriétaires non nobles, restés fidèles au Roi et à la Monarchie, autant de dévouement à défendre la Noblesse que la Noblesse en mettra à défendre les propriétés de tous les Français.

Art. 6. — L'Union ayant pour objet non seulement le présent auquel il a été pourvu par les Règlements des Princes, mais encore l'avenir qui demande des dispositions ultérieures; le Roi, et les Princes pendant sa captivité, seront suppliés de préparer pour la présente Union une organisation qui la rendra propre à la composition de la force publique et dont la durée se perpétuera, tant que le Roi le jugera nécessaire.

Art. 7. — En conséquence le Roi, et pendant sa captivité les Princes, seront suppliés de former des compagnies à pied et à cheval par localité, en sorte que le service de chacun se fasse habituellement dans le lieu où sont ses propriétés.

Art. 8. — Le Roi, et les Princes pendant sa captivité, seront suppliés de donner aux compagnies des chefs habitués dans la localité où elles seront formées et dans le cas où, par

la difficulté des circonstances, les compagnies ne seraient pas formées, les membres qui auront adhéré à la présente Union chercheront les moyens de les former provisoirement.

Art. 9. — Tous ceux qui formeront la présente Union, sans cesser de servir dans les différents corps auxquels ils sont attachés, seront obligés de se faire inscrire dans les compagnies de la localité qu'ils habitent pour y servir à l'objet commun, quand ils seront présents.

Art. 10. — Tout membre de l'Union sera obligé de s'armer de manière à concourir efficacement à la défense commune.

Art. 11. — La présente Union étant destinée à composer une force militaire capable d'agir sous l'autorité du Roi, et pendant sa captivité sous celle des Princes, pour le maintien de l'ordre public, les membres qui la composent s'engagent à suivre rigoureusement, en ce qui concerne le service, les règles de la subordination militaire et à s'interdire toute délibération.

Art. 12. — Nul ne pourra être regardé comme membre de la présente Union, qu'il n'ait souscrit le présent acte, ou n'y ait formellement adhéré, et nul ne pourra y adhérer ou y souscrire qu'il ne soit connu par sa fidélité au Roi, et par son attachement aux principes constitutifs de la Monarchie française.

Art. 13. — Les signatures et les adhésions ne seront admises que sous la garantie de six membres de l'Union reconnus pour professer la Religion catholique, apostolique et romaine, et lorsque les compagnies seront formées, ceux qui se présenteront ne seront reçus que sous la garantie du Commandant et de cinq personnes prises dans les douze plus anciens agrégés.

Art. 14. — Les Gentilshommes et les Propriétaires ainsi réunis, espérant que Monsieur et Monseigneur comte d'Artois, auxquels par attachement et par devoir ils ont juré d'obéir comme à leurs chefs légitimes pendant la captivité du Roi, daigneront se mettre ouvertement à leur tête ; désirant leur procurer tous les moyens qui peuvent dépendre

d'eux ; convaincus qu'une administration, prudemment combinée dans toutes ses parties et dans ses formes, augmentera, s'il est possible, encore la confiance que leur sagesse est faite pour inspirer, ont arrêté d'offrir à Monsieur et Monseigneur comte d'Artois leurs propriétés pour servir d'hypothèque à un emprunt de quarante millions, qu'ils seront suppliés de négocier et d'employer à la levée et à l'entretien de quarante mille hommes de troupes auxiliaires à leur solde.

Art. 15. — Avant de terminer le présent acte d'Union, les membres qui la composent, déclarent qu'elle a pour but unique le retour et la stabilité du Gouvernement et que, cette stabilité, qui peut seule éviter de nouveaux malheurs à leur patrie, ne pouvant résider que dans le rétablissement entier des principes constitutifs de la Monarchie, ils ne participeront jamais à des capitulations particulières, dont le résultat ne serait que la prolongation funeste des systèmes actuels.

En conséquence, le cas arrivant, les membres de l'Union s'engagent à réclamer, par toutes les voies légales, le rétablissement de l'ancienne Monarchie française, fondée sur la séparation et l'indépendance essentielle des trois Ordres, et engagés par reconnaissance et par devoir, ils prendront pour leurs organes Monsieur et Monseigneur comte d'Artois, qui, par leur exil, leur constance et leur généreux dévouement, ont conservé le seul moyen de salut qui reste à la France.

Résultat du Conseil des Princes.

Les Princes, sur la communication qui leur a été donnée du projet d'un acte d'Union des Gentilshommes et Propriétaires, rédigé par les commissaires chargés de ce travail, s'étaient d'abord réservé d'en faire un examen plus approfondi, avant de faire connaître s'il conviendrait ou non de rapporter ce projet à l'assemblée de leurs commettants, pris dans les différentes provinces ; mais étant informés que, sur

un bruit vague qui s'est répandu de ce projet, et avant qu'il soit connu, il s'est élevé des préjugés, des inquiétudes et même de la fermentation relativement à son objet et aux suites qu'il pouvait avoir, ils pensent qu'il ne faut pas différer de faire tomber les fausses impressions qu'on aurait prises et de mettre les députés des provinces en état de fonder une opinion judicieuse sur la connaissance du projet et des vues qui l'ont inspiré.

En conséquence ils autorisent les commissaires à faire incessamment leur rapport à l'assemblée des commettants des différentes provinces pour qu'il y soit statué sur le parti à prendre, soit de s'accorder à l'accepter, soit de le rejeter.

Mais ils entendent en même temps que ce rapport sera fait avec beaucoup de sang-froid et de tranquillité, même sans employer aucune contention pour entraîner les avis, et en se bornant à un exposé clair de la chose et de l'intention. Les commissaires qui porteront la parole devront dire que les Princes, qui ont vu leur rédaction, ont reconnu qu'elle répondait à la plupart des objections alléguées par ceux qui n'étaient pas instruits de son contenu, et qu'on n'y apercevait que beaucoup de zèle, de très bons motifs et des idées tendantes à l'utilité publique; mais que, ne pouvant porter aucune décision sur le simple aperçu qu'ils en avaient pris, ils s'étaient réservé de ne s'expliquer à ce sujet qu'après un plus grand examen, et qu'en attendant ils avaient jugé à propos que les commissaires rendissent compte de leur travail à leurs commettants, afin qu'ils eussent à émettre leurs vœux en connaissance de cause, sans se laisser aller à aucun préjugé pour ou contre, et en jugeant la chose en elle-même, après l'avoir discutée mûrement et froidement.

Que, pour remplir cette intention de leurs Altesses Royales, ils se borneront à lire leur rédaction du projet d'acte, à donner les éclaircissements qu'on pourrait leur demander, et à dire leur avis suivant leur conscience, sans prétendre gêner ou improuver en aucune sorte celui des autres; qu'ils observeront seulement que, l'acte dont il s'agit ayant un accord

utile pour objet et ne pouvant être utile que par cet accord, il était à souhaiter qu'il ne pût donner lieu à aucune division, qu'il servît même à faire voir qu'il n'y a dans la bonne cause qu'un seul parti, et que sous ce point de vue l'on s'entendait fraternellement et cordialement pour l'adopter ou le rejeter. Qu'au premier cas, il serait aussitôt soumis au jugement des Princes, et qu'au second cas il n'en serait plus question.

Les Princes désirent que les commissaires n'aillent pas au delà et ne fassent rien de plus.

Expédié par ordre de Monsieur et de Monseigneur comte d'Artois.

Signé : CHRISTIN, *secrétaire du Conseil des Princes.*

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

INTRODUCTION VII
I. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Carpenedo, 8 octobre 1790 1
II. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 22 octobre 1790. 4
III. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 9 novembre 1790 6
IV. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 13 novembre 1790 8
V. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 13 novembre 1790. 10
VI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 15 novembre 1790 11
VII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 20 novembre 1790. 12
VIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 24 novembre 1790. 14
IX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 27 novembre 1790 17
X. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Venise, 6 décembre 1790 18
XI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 6 décembre 1790 20
XII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 10 décembre 1790. 22
XIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 11 décembre 1790. 24
XIV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 15 décembre 1790 25
XV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 19 décembre 1790. 29
XVI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 21 décembre 1790 32

PAGES

XVII. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Venise, 25 décembre 1790 34
XVIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 26 décembre 1790 37
XIX. Le marquis de Raigecourt à Madame Élisabeth (sans date) 39
XX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 2 janvier 1791. 40
XXI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 5 janvier 1791 43
XXII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 5 janvier 1791 44
XXIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 9 janvier 1791 46
XXIV. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Venise, 13 janvier 1791. 48
XXV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 13 janvier 1791. 50
XXVI. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 29 janvier 1791 54
XXVII. Le marquis de Raigecourt au comte d'Artois (sans date) 57
XXVIII. Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles (sans date) 58
XXIX. Le marquis de Raigecourt à Madame Élisabeth. Trèves, .. février 1791. 60
XXX. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 5 février 1791 61
XXXI. Le marquis de Bombelles au marquis de Raigecourt. Venise, 16 février 1791 64
XXXII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 16 février 1791. 66
XXXIII. Le marquis de Gain-Montagnac au marquis de Raigecourt. Turin, 18 février 1791 69
XXXIV. Le baron de Mackau au marquis de Raigecourt. Stuttgard, 18 février 1791 71
XXXV. Le marquis de Bombelles au marquis de Raigecourt. Venise, 21 février 1791 72
XXXVI. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Venise, 23 février 1791. 75
XXXVII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 5 mars 1791. 78
XXXVIII. Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles. Trèves, 5 mars 1791. 81

PAGES

XXXIX. Le marquis de Raigecourt au marquis de Gain-Montagnac. Trèves, 6 mars 1791 85
XL. Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles. Trèves, 10 mars 1791. 89
XLI. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 12 mars 1791. 93
XLII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 19 mars 1791 95
XLIII. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Venise, 25 mars 1791 97
XLIV. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 31 mars 1791 99
XLV. Copie d'une lettre de la reine de Naples. Venise, 2 avril 1791. 104
XLVI. Le marquis de Raigecourt à Madame Élisabeth (sans date) 105
XLVII. Le marquis de Gain-Montagnac au marquis de Raigecourt. Turin, 6 avril 1791 106
XLVIII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 15 avril 1791. 108
XLIX. Le marquis de Raigecourt à Madame Élisabeth. Trèves, 15 avril 1791 111
L. Le comte d'Albignac à la marquise de Raigecourt. Paris, 16 avril 1791 113
LI. Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles. Trèves, 17 avril 1791 118
LII. Le marquis de Raigecourt au marquis de Gain-Montagnac. Trèves, 21 avril 1791. 120
LIII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Venise, 23 avril 1791 125
LIV. Le marquis de Gain-Montagnac au marquis de Raigecourt. Turin, 18 mai 1791 126
LV. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Stuttgard, 19 mai 1791. 129
LVI. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Stuttgard, 20 mai 1791 134
LVII. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Stuttgard, 26 mai 1791 138
LVIII. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Stuttgard, 30 mai 1791 140
LIX. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Stuttgard, 12 juin 1791 143
LX. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Stuttgard, 22 juin 1791 146

PAGES

LXI. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Stuttgard, 30 juin 1791 148
LXII. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Stuttgard, 2 juillet 1791 152
LXIII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Stuttgard, 5 juillet 1791. 155
LXIV. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Stuttgard, 13 juillet 1791 156
LXV. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Stuttgard, 22 juillet 1791 160
LXVI. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Stuttgard, 26 juillet 1791 162
LXVII. Le marquis de Gain-Montagnac au marquis de Raigecourt. Turin, 27 juillet 1791 164
LXVIII. Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles. Trèves, 31 juillet 1791. 167
LXIX. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Stuttgard, 5 août 1791. 171
LXX. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 25 août 1791. 177
LXXI. Le marquis de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 25 août 1791 179
LXXII. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 7 septembre 1791 189
LXXIII. Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles. Coblentz, 8 septembre 1791. 192
LXXIV. Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles. Coblentz, 11 septembre 1791 195
LXXV. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 16 septembre 1791. 198
LXXVI. Le marquis de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 20 septembre 1791 199
LXXVII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 23 septembre 1791. 201
LXXVIII. Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles. Coblentz, 23 septembre 1791 203
LXXIX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 26 septembre 1791. 206
LXXX. Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles. Coblentz, 28 septembre 1791 207
LXXXI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 29 septembre 1791. 211
LXXXII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 2 octobre 1791 212

PAGES

LXXXIII. Le marquis de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 4 octobre 1791. 214
LXXXIV. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 6 octobre 1791. 216
LXXXV. Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles. Coblentz, 11 octobre 1791 220
LXXXVI. La marquise de Raigecourt à la marquise de Bombelles. Trèves, 16 octobre 1791. 222
LXXXVII. Le marquis de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 28 octobre 1791 225
LXXXVIII. Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles. Coblentz, 29 octobre 1791. 227
LXXXIX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 3 novembre 1791 230
XC. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 3 novembre 1791 231
XCI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 6 novembre 1791. 233
XCII. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 9 novembre 1791. 234
XCIII. Bulletin envoyé à Madame Élisabeth par le marquis de Raigecourt. Coblentz, 14 novembre 1791. 236
XCIV. Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles. Coblentz, 16 novembre 1791 239
XCV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 20 novembre 1791 241
XCVI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 24 novembre 1791 242
XCVII. Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles. Coblentz, 24 novembre 1791 244
XCVIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 26 novembre 1791. 248
XCIX. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 2 décembre 1791 249
C. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 3 décembre 1791. 251
CI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 10 décembre 1791 253
CII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 11 décembre 1791 255
CIII. Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles. Coblentz, 11 décembre 1791 257
CIV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 11 décembre 1791 259

PAGES

CV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 18 décembre 1791 260
CVI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 22 décembre 1791. 261
CVII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 25 décembre 1791 262
CVIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 27 décembre 1791. 264
CIX. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 29 décembre 1791. 264
CX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 1er janvier 1792. 268
CXI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 5 janvier 1792 270
CXII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 8 janvier 1792 272
CXIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. 8 janvier 1792. 274
CXIV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 19 janvier 1792 275
CXV. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 24 janvier 1792. 277
CXVI. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 26 janvier 1792 279
CXVII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 2 février 1792 283
CXVIII. Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles. Coblentz, 4 février 1792. 283
CXIX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 5 février 1792. 286
CXX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 9 février 1792 287
CXXI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 12 février 1792 288
CXXII. La marquise de Janson au marquis de Raigecourt. Trèves, 14 février 1792 290
CXXIII. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 18 février 1792 291
CXXIV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 23 février 1792 293
CXXV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 26 février 1792 294
CXXVI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, février 1792. 295

PAGES

CXXVII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 22 mars 1792. 296
CXXVIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 29 mars 1793 298
CXXIX. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 3 avril 1792 299
CXXX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 8 avril 1792 301
CXXXI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. 12 avril 1792. 302
Annexe à la lettre CXXXI. Allocution de l'évêque de Verdun 303
CXXXII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 15 avril 1792 306
CXXXIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Trèves, 19 avril 1792 307
CXXXIV. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 3 mai 1792 308
CXXXV. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 27 avril 1792 311
CXXXVI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 13 mai 1792. 313
CXXXVII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 20 mai 1792 314
CXXXVIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 23 mai 1792 316
CXXXIX. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 26 mai 1792. 318
CXL. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 27 mai 1792 320
CXLI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 31 mai 1792. 321
CXLII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 1er juin 1792 323
CXLIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 3 juin 1792 324
CXLIV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 6 juin 1792. 326
CXLV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 7 juin 1792. 327
CXLVI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 10 juin 1792 329
CXLVII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 14 juin 1792 331

PAGES

CXLVIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 16 juin 1792 334
CXLIX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 17 juin 1792 336
CL. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 23 juin 1792. 337
CLI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 24 juin 1792. 338
CLII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Éverlange, 25 juin 1792 339
CLIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Éverlange, 27 juin 1792. 342
CLIV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Éverlange, 29 juin 1792 343
CLV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Éverlange, 3 juillet 1792. 345
CLVI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 12 juillet 1792 348
CLVII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 15 juillet 1792. 350
CLVIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 18 juillet 1792. 352
CLIX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 22 juillet 1792 354
CLX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 26 juillet 1792 356
CLXI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 29 juillet 1792 358
CLXII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 18 août 1792 359
CLXIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 4 septembre 1792. 362
CLXIV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 5 septembre 1792. 363
CLXV. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 8 septembre 1792 364
CLXVI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 8 septembre 1792. 364
CLXVII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Luxembourg, 16 septembre 1792 367
CLXVIII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Éverlange, 20 septembre 1792. 369
CLXIX. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 21 septembre 1792 371

PAGES

CLXX. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Éverlange, 24 septembre 1792 372
CLXXI. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Éverlange, 28 septembre 1792 375
CLXXII. La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt. Éverlange, 1er octobre 1792. 376
CLXXIII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 16 octobre 1792. 378
CLXXIV. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 2 janvier 1793 381
CLXXV. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 4 février 1793. 382
CLXXVI. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 18 février 1793 385
CLXXVII. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 22 avril 1793 387
CLXXVIII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 3 juillet 1793. 391
CLXXIX. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 1er août 1793. 394
CLXXX. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. 30 août 1793. 397
CLXXXI. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. Wartegg, 12 septembre 1793 399
CLXXXII. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Wartegg, 7 novembre 1793 401
CLXXXIII. La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt. 28 mai 1794. 404
CLXXXIV. La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt. Brunn, 13 novembre 1797. 406
CLXXXV. Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles. Vienne, 22 mars 1800 407
APPENDICE. Projet d'union entre les gentilshommes et propriétaires du royaume de France 413



RENNES, ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

ABZAC (Mad. d'), 349.
ADHÉMAR (M. d'), 32.
AGOULT (Mgr d'), évêque de Pamiers, 27, 315, 318.
AILLECOURT (Mad. d'), 26.
Aix, en Provence, 36, 38, 43.
Aix-la-Chapelle, 12, 15, 121, 126, 135, 139, 169, 182, 206, 207, 210, 212, 218, 255.
ALBIGNAC (le comte d'), 113, 116, 231, 261, 263, 336, 342, 344.
ALBIGNAC (beau-frère de M. d'), 117.
Allemagne, 6, 26, 27, 32, 42, 48, 85, 107, 121, 139, 244 *n.*, 253, 254, 264, 280, 329 *n.*, 350, 351.
Alsace, 31, 44, 48, 53, 69, 72, 79, 82, 88, 107, 260, 289, 302, 386, 400 *n.*
AMÉDÉE III, roi de Sardaigne, 29, 110, 127.
Ami du Roi (l'), journal, 108.
Amiens, 410.
AMPURIE (Françoise de Causans, comtesse d'), sœur de Mme de Raigecourt, 114, 256, 281 *n.*, 302, 314, 316, 317, 321, 322, 326, 330 *n.*, 332 *n.*, 334, 337, 348, 350, 351. (Voir aussi SCHULENBURG-OGENHAUSEN.)
Anglais (les), 309, 400, 409.
Angleterre (l'), 140, 176, 227, 319, 385, 393, 400 *n.*, 407, 410.
ANGOULÊME (le duc d'), 128.
ANGOULÊME (la duchesse d'), fille de Louis XVI, 386, 396 *n.*
ANHALT (le prince d'), 354.
ANKARSTROËM, 301 *n.*, 308 *n.*
Aragon (l'), 127, 167.
ARANDA (le comte d'), 297, 312, 319.
Ardennes (les), 90, 263, 273, 284, 321.
Argonne, 367 *n.*
Arles, 43.
Arlon, 358, 359, 364, 365, 368, 370.
Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), 73, 88.
ARRAS (évêque d'). Voir CONZIÉ.
ARTOIS (le comte d'), frère de Louis XVI, 16, 18, 19, 20, 24, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 56, 57, 58, 63, 67, 68, 69, 70, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 84, 91, 94, 95, 96, 98, 99, 102, 105, 106, 107, 108, 110, 112, 123, 124, 125, 126, 128, 131, 135, 137, 139, 141, 143, 144, 146, 157, 158, 159, 161, 169, 170, 171, 172, 175, 178, 180, 186, 188, 190, 192, 193 *n.*, 195, 196, 197, 198, 200, 202, 203, 208, 214, 215, 216, 217, 218, 221, 223, 225, 230 *n.*, 231, 232, 241, 245, 260, 278, 288, 290, 307, 325, 360, 393, 415, 417, 422 et s.
ARTOIS (la comtesse d'), 73.
ARTOIS (le conseil du comte d'), 105.
Assemblée constituante, 10, 31, 52, 66, 73, 79, 82, 84, 120, 150, 158, 160, 165, 166, 190, 198, 202.
Assemblée législative, 240 *n.*, 259 *n.*, 265 *n.*
Assemblée (le président de l'), à Paris), 46, 84.
Ath (Pays-Bas), 285.
AUBRY (Jean-Baptiste), évêque de Verdun, 60, 88, 201, 211, 255, 289, 303.
Auerbach (le château d'), 290 *n.*
AUGUSTE, 370.
AUGUSTIN (l'abbé), 26.
Aumetz (le camp d'), 329, 335.
AUTICHAMP (le marquis d'), 28, 378.
AUTICHAMP (Mme d'), 210, 231.
Autriche, 85, 87, 91, 121, 158, 167, 265 *n.*, 333 *n.*, 406 *n.*, 408.
AUTRICHE (l'empereur d'). (Voir Léopold II.)

AUTRICHE (Marie-Caroline d'), reine de Naples. Voir MARIE-CAROLINE.
AUTRICHE (l'impératrice d'), veuve de Léopold II, 317.
AUTRICHE (l'archiduchesse d'). Voir MARIE-CHRISTINE, sœur de Marie-Antoinette.
AUTRICHE (la Maison d'), 303.
Autrichiens (les), 87, 90, 207, 210, 244, 262, 269, 289, 295, 297, 311, 318, 330, 332, 346, 353, 357, 358, 363, 367 *n.*, 400, 409.
AUTUN (l'évêque d'). Voir TALLEYRAND-PÉRIGORD.
Auvergne, 31.
Auxerrois (le régiment d'), 165.
Avignon, 310.

B

B. (M. de). Voir BOMBELLES (M. de).
B. de B. Voir BRETEUIL (baron de).
Baden, 147.
BAILLY, maire de Paris, 53, 165.
BALBI (Mme de), 210, 288.
Bâle, 70, 72, 315, 396.
BALE (le prince-évêque de), 311 *n.*
BARENTIN (M. de), 13.
BARNAVE, 226.
Bas-Rhin (le département du), 72.
BASSANO (MARET, duc de), 396, 398, 402 *n.*
BASSEVILLE, secrétaire de légation, 384 *n.*
Bastille (la), 4.
BEAUJOLAIS (le comte de), 389 *n.*
Beaulieu (l'armée de), 357.
BEAUMETZ (M. de), 226.
Beauvoisis (le régiment de), 124.
Belges (les), 87.
Belgique, 347 *n.*, 385 *n.*, 386.
Belle-Chasse (le couvent de), 120, 132, 373.
Bellevue, 71, 88.
BELMONT (M. de), 327.
BENDER (le maréchal de), 16 *n.*, 92, 262, 272, 284 *n.*
Bergen, 9 *n.*
Berlin, 197, 209, 218, 220, 227.
BERRY (le duc de), 128.
BETSY, 252.
BEUFVIER (la comtesse de). Voir RAIGECOURT (Hélène de).
BEUVRON (M. de), officier du Roi, 117.
Bienne, 311.
Bingen, 346, 351, 352, 356.
BIREL (N.), 373.
BISCHOFFSWERDER, 91 *n.*
Bitche, 138, *n.*
BLANC (Charles). Voir RAIGECOURT (Charles de).
BLANCA (Florida), 297.
BLONDIN, 324, 325, 327.
Bohême (la), 86, 284.
BOISSI (Mme de), 71.
BOMBE. Voir BOMBELLES (Mme de).
BOMBELLES (Marc-Antoine, marquis de), 2, 9, 15, 19, 35, 36, 49, 54, 56, 58, 60, 67, 68, 75, 76, 77, 79, 83, 89, 92, 95, 96, 102, 103, 104, 105, 112, 136, 138, 142, 144, 145, 147, 150, 156, 157, 158, 161, 163, 168, 170, 171, 172, 175, 176, 177, 188, 195, 202, 205, 208, 209, 215, 216, 217, 218, 224, 226, 228, 232, 234, 235, 238, 250, 252, 258, 266, 268, 273, 276 *n.*, 278, 280, 286, 287, 289, 291, 292, 294, 295, 296, 299, 310, 312, 319, 322, 323, 328, 338, 374, 379, 382, 384, 387, 388, 389, 390, 393.
BOMBELLES (la marquise de), 2, 20, 42, 56, 59, 79, 83, 84, 100, 111, 119, 125, 129, 147, 177, 203, 220, 225, 227, 242, 244, 248 *n.*, 257, 267 *n.*, 273, 281 *n.*, 282 *n.*, 287, 288, 328, 329, 330, 331 *n.*, 382, 384 *n.*, 388, 390, 392 *n.*, 396 *n.*, 400 *n.*, 402 *n.*
BOMBELLES (Charles de), fils aîné de M. de Bombelles, 134, 176.
BOMBELLES (Louis de), 138, 142, 168, 176, 328, 329.
BOMBELLES (Bitche de), 138, 141, 401.
BOMBELLES (Henri de), 2, 5, 109, 134, 147, 236.
BOMBELLES (le baron de), frère du marquis), 203, 208, 209, 218, 220, 261, 268, 280, 286, 293, 299.
BORDE (M. de la), 117.
Bordeaux, 326, 353.
BOSSE (M. de), 254.
BOUILLÉ (le marquis de), commandant l'armée de Metz, 27, 120, 123, 148, 153, 156, 160, 161, 163, 165, 169, 170, 197, 207, 221, 224, 226, 248, 251, 256, 274, 309 *n.*, 320, 321, 324, 326, 328, 331, 333.
BOUILLÉ (Mme de), 122.
BOUILLÉ (M. de), fils, 122.
BOURBON (la Maison de), 184.
BOURBON (M. le duc de), 205, 275 *n.*, 357, 370, 377.

Bourbon (l'armée de), 368, 375.
Bourbons (les rois). Voir Chales IV, Roi d'Espagne et Ferdinand, roi de Naples, 200, 389 *n.*
Bourbon-Penthièvre (Louise-Marie de). Voir Orléans, femme du duc (d').
Bourg-en-Bresse, 302.
Bourgoing (M. de), écrivain, 284 *n.*, 319 *n.*
Bourzac (le vicomte de), 169.
Brabançons (les), 86.
Brabant (les Etats du), 16, 26, 27, 68, 70, 205.
Brancas (M. de), 288.
Brancas (la duchesse de), née Mérode, 211, 221, 224, 225.
Brest, 309 *n.*
Bretagne (la), 31, 79, 82, 392.
Breteuil (le baron de), ministre de Louis XVI, 9, 80, 83, 97, 109, 144, 161, 162, 168, 169, 170, 172, 180, 181, 184, 185, 188, 196, 202, 211, 217, 221, 223, 225, 226, 228, 231, 232, 235, 238, 243, 247, 250, 254, 257, 261, 266 *n.*, 273, 287, 299, 312, 315, 349, 363, 366, 368, 372, 374, 378, 393, 398, 402.
Bretizel (M. Borel de), 408.
Brienne (le cardinal de), 80, 82, 263.
Brionne (la comtesse de), 66, 87, 108 *n.*, 118, 124, 133.
Brisgau (le), 121, 126, 284 *n.*, 297, 317.
Brissac (le duc de), 328 *n.*, 369.
Brissot (le député), 296 *n.*, 330 *n.*
Broglie (le maréchal de), 9, 23, 59, 66, 70, 71, 75, 81, 83, 108, 118, 128, 133, 140, 168, 169, 170, 176, 185, 193, 195, 200, 202, 205, 210, 220, 225, 227, 230, 231, 234, 256, 293, 295, 298, 301, 303, 304, 306, 360, 361, 375, 376.
Broglie (la maréchale de), 118, 133, 273, 359, 363.
Broglie (le fils du maréchal de). Voir Revel.
Brons (le vicomte de), 376.
Brünn, 408.
Brunswick (le duc de), 352, 353, 357, 358 *n.*, 360, 371, 372, 374 *n.*, 378, 379, 400.
Bruxelles, 37, 90, 92, 106, 121, 139, 148, 207, 244, 247, 256, 283, 306, 314, 321, 340, 370, 371, 373, 377.
Bureau de Pusy, 362.
Burke (M.), 119.

C

C. D. (M. le). Voir Artois (comte d').
Caen, 240.
Callissane (M. de), 394.
Calonne (M. de), ministre de Louis XVI, 16, 17, 26, 27, 33, 48, 49, 60, 63, 67, 74, 91, 94, 102, 112, 144, 161, 163, 169, 172, 175, 176, 178, 180, 186, 188, 190, 193, 195, 196, 200, 204, 208, 211, 216, 217, 218, 221, 228, 230, 238, 241, 243, 246, 259, 276 *n.*, 278, 287, 299, 301, 312, 315, 349, 372.
Cambrai, 90.
Campan (Mme), 56.
Campo-Formio, 362 *n.*
Carlsruhe, 135.
Carra, girondin, 330 *n.*
Carteaux, 400.
Cassation (la Cour de), 408 *n.*
Castelnau (le baron de), 215.
Castries (le maréchal, duc de), 13, 15, 210 *n.*, 221, 253, 259, 269, 274, 374.
Catalogne (la), 127, 167.
Cathelineau (le général), 392 *n.*, 396 *n.*
Catherine II, impératrice de Russie, 85, 203, 207, 209, 210, 218, 219, 266 *n.*, 270 *n.*, 278 *n.*, 291, 296, 315, 316, 317, 319 *n.*, 338.
Causans (le marquis de), 90, 169, 196, 368.
Causans (la marquise de), 90.
Causans (Mlles de). Voir Ampurie; Mauléon.
Caylus (la duchesse de), 210, 231, 234, 243.
Cenis (le mont), 94, 127.
Cercles (les) d'Allemagne, 70, 259.
Challans, 392 *n.*
Châlons-sur-Marne, 372.
Chambéry, 11, 20, 25, 31, 94.
Chambre (Mgr de), évêque d'Orope, 123, 264, 271, 289.
Champ de Mars (le), à Paris, 165, 310 *n.*
Champenois (les), 256.
Chapelier, 226.
Chapt (Mme de), 15, 275.
Charette (M. de), 378, 392 *n.*
Charles IV, roi d'Espagne, 166, 219.

Charlotte, reine de Naples, 104. Voir Marie-Caroline d'Autriche.
Château (le). Voir Tuileries; Schönburnslust.
Chateauvieux (le régiment de), 309, 310 *n.*, 331 *n.*, 332 *n.*
Chazet (Mme de), mère de la baronne de Mackau, 372, 379, 402.
Chazot (le général), 367 *n.*
Chénier (André), député, 309 *n.*
Choiseul (le duc de), 149, 247.
Choiseul (Mme de), 26, 42, 248, 255, 340, 394.
Christin (M.), secrétaire de M. de Calonne et du Conseil des Princes, 241, 276, 422.
Circello (M. de), ambassadeur, 236, 241, 267.
Clairfayt (le général de), 92, 367, 370.
Claude, 365.
Clavières, ministre, 341 *n.*
Clermont (l'évêque de), 135.
Clermont (le couvent de), 370.
Clermont-Tonnerre (Mgr Jules de), évêque de Châlons, 405.
Cléry, serviteur de Louis XVI, 382, 386.
Coblentz (ville), 69, 119, 160, 169, 170, 201, 202, 216, 217, 222, 224, 225, 230 *n.*, 232, 233, 242, 244 *n.*, 248 *n.*, 251, 254, 256, 263, 269, 270, 273, 276, 277, 278, 279, 280, 282, 285, 288, 289, 301, 306, 307, 313, 315, 317, 318, 321, 328, 336, 342, 347, 350, 392, 416.
Coblentz (la Cour des Princes à), 227, 231, 237, 242, 251, 254, 259, 261, 264, 276, 280, 296, 322.
Cobourg (le prince de), 388, 390, 393, 397.
Coigny (le comte de), 254, 413.
Collot d'Herbois, 310 *n.*
Colmar, 44, 70, 86, 88, 121, 210, 221.
Côme (le lac de), 396.
Comité des Recherches (le), 6, 24, 40.
Comité de Salut public (le), 395 *n.*
Compagnies (les) de gentilshommes, 258.
Compagnies Royales (les), 238.
Conciergerie (la), à Paris, 290 *n.*, 383, 386, 393, 398 *n.*, 402 *n.*
Condé (le prince de), 28, 45, 48, 72, 73, 79, 86, 91, 99, 105, 123, 135, 137, 146, 160, 215, 246, 270, 275 *n.*, 302 *n.*, 322, 357.
Condé (l'armée de), 368, 406 *n.*
Condé (ville de), 244.
Congo (le), 215.
Congrès (le) d'Aix-la-Chapelle, 202, 205, 208, 209, 210, 211, 218, 231, 233, 243.
Constance (ville de Suisse), 80, 95, 97, 109, 134, 151, 153, 391, 393, 399.
Constantinople, 396.
Constitution (la), 19, 46, 53, 62, 206, 207, 219, 226, 266 *n.*, 342, 347, 358 *n.*, 388, 390, 393.
Convention nationale, 274, 275 *n.*, 284, 285, 291, 292, 298, 309 *n.*, 310 *n.*, 317 *n.*, 327, 330 *n.*, 331 *n.*, 340 *n.*, 346 *n.*, 360 *n.*, 361 *n.*, 362 *n.*, 371, 385, 389 *n.*, 400 *n.*
Conzié (Louis-François de), évêque d'Arras), 7, 17, 24, 31, 38, 42, 196, 200, 288.
Corbach, 9.
Cordon (le comte de), 127.
Corps germanique (le), 257.
Cour (la Haute-), 328 *n.*
Courtray, 340, 347.
Crisot (la), 355.
Croates (les), 285.
Croix-aux-Bois (la), 367 *n.*
Custine, 311 *n.*

D

D. (l'abbé). Voir Dubois.
Damas (Charles de), 210.
Danemark (le), 247, 338.
Danton, 402.
Darmstadt (la Landgrave de). Voir Hesse (Louise-Caroline-Henriette de.)
Darmstadt, 290.
Dauphin (le). Voir Louis XVII.
Dauphin-Dragon (le régiment de), 165.
Dauphine (la), mère de Louis XVI. Voir Saxe (Marie-Josèphe de).
Desille, 309 *n.*
Deshoteux (M.), 27.
Deux-Ponts (le marquis de), 82, 84.
Dévolet (M.), 289.
Diest, 17.
Diète germanique (la), 48, 167, 259 *n.*
Directoire (le), 408.
Dominique (le baron), conseiller de

l'électeur de Trêves, 269, 273, 285, 326.
Drickenstein (le comte de), 361.
Drouet, maître de poste, 150.
Dubois (l'abbé), 20, 44.
Dumouriez (le général), 296 *n.*, 341 *n.*, 367, 378 *n.*, 379, 388, 389, 390.
Duquesnoy, procureur du Roi, 360, 361.
Duquesnoy, avocat, 360 *n.*, 361.
Duras (la duchesse de), 229, 235, 327, 334, 341.
Durfort (le comte de), 188.
Dusseldorf, 70, 350, 391, 394.

E

Ecaussines (les), 263, 332, 345, 373.
Égalité (Philippe). Voir Orléans (Philippe, duc d').
Électeurs (les) de l'Empire, 287.
Électeur de Trêves. Voir Saxe (Clément-Wenceslas), frère de la Dauphine, mère de Louis XVI.
Électorat (l') de Trêves, 264, 265 *n.*, 272, 278 *n.*, 306.
Élisabeth (Madame), sœur de Louis XVI, 2, 4, 7, 8, 9, 12, 13, 15, 18, 20, 21, 22, 25, 31, 32, 39, 45, 52, 55, 57, 58, 60, 62, 63, 67, 68, 76, 78, 83, 88, 91, 94, 97, 100, 102, 103, 111, 112, 113, 116, 119, 124, 130, 131, 135, 136, 139, 140, 142, 143, 145, 146, 148, 152, 153, 155, 157, 158, 159, 162, 164, 166, 170, 178, 190, 191, 196, 199, 202, 203, 204, 206, 211, 212, 213, 224, 231, 232, 236, 247, 252, 253, 260, 262, 265 *n.*, 267, 275, 279, 280, 281, 282 *n.*, 284, 288 *n.*, 289 *n.*, 292, 294, 297, 304, 305 *n.*, 307, 308, 310 *n.*, 311, 313, 314, 315, 323, 324, 325, 327, 330 *n.*, 331 *n.*, 332, 334, 337, 341 *n.*, 344, 347, 349, 361, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 379, 381, 382, 383, 385, 386, 387, 389, 391, 392, 395, 397, 398, 400, 403, 404, 405.
Empire (l'), 165, 257, 262 *n.*
Ems, 320.
Enghien (le duc d'), 406.
Epinal, 39.
Éprémesnil (Jean-Jacques Duval d'), 202.
Ermites (Notre-Dame des), 215.
Espagne, 46, 67, 68, 137, 141, 205, 227, 236, 241, 247, 249, 250, 251, 254, 258, 267, 268, 291, 295, 297, 309, 312, 319, 346.
Espagne (le roi d'). Voir Charles IV.
Essarts (la marquise des), 267 *n.*, 282.
Este (Marie-Béatrix d'), 101.
Esterhazy (le comte Valentin), 178, 196, 300, 309.
Etain, 365, 375.
Etange, 362, 370.
États-Unis (les), 400 *n.*
États généraux (les), 326 *n.*
États vénitiens (les), 174.
Etelbruck, 315, 340, 349, 357.
Etenheim, quartier général du prince de Condé, 270, 302.
Étrépagny (M. d'), 391.
Eu, 117.
Europe (l'), 43, 90, 237, 247, 254, 267, 287, 295, 305, 312, 319 *n.* 346, 391.
Everlange, près Luxembourg, 273, 316, 320, 335, 339, 359, 367, 368, 369.

F

Famars (le camp de), 347 *n.*
Fare (Mgr de la), évêque de Nancy, 60, 326.
Ferdinand I, roi de Naples, 5, 10, 40, 80, 98, 101, 103, 200, 396.
Ferdinand (l'archiduc), gouverneur de la Lombardie, 101.
Ferrières, 286, 325, 351, 353, 368, 377.
Fersen (le comte de), 206, 226.
Ficquelmont (l'abbé de), 315.
Filarmonici (assemblée vénitienne), 101.
Fitz-Gerald (lady), 117.
Flachslanden (le baron de), 139, 210.
Flandre (la), 90, 266 *n.*, 299, 346.
Flandre (les armées de), 314, 357.
Fleurieu (M. de), 163.
Flomont (M. de), 342.
Florence, 135, 181, 182, 183, 188, 396 *n.*
Flotte (de), officier de marine, 384 *n.*
Fontainebleau, 163.
Force (la), prison, 366 *n.*, 383.
Forez (le), 31.
Fouquier-Tinville, 398 *n.*
Fournier (dit l'Américain), 369 *n.*

Français (les), 105, 106, 136, 245, 272, 280, 306, 311, 318, 335, 340, 345, 346, 347, 351, 353, 358, 359, 367 *n.*
France, 6, 12, 15, 30, 49, 106, 143, 234, 237, 239, 240, 258, 261, 262 *n.*, 265 *n.*, 269 *n.*, 278 *n.*, 281, 284, 285, 296, 297, 298, 302, 303, 305, 307, 316, 318, 319, 321, 323, 324, 325, 329, 338, 343, 350, 351, 358 *n.*, 368, 373, 378 *n.*, 383, 384 *n.*, 385, 387, 388, 389 *n.*, 391, 392 *n.*, 396 *n.*, 397, 406 *n.*, 407, 409, 413, 416 et s.
France (la cour de), 7, 26, 29, 34, 330 *n.*, 347 *n.*, 361 *n.*
Francfort, 29, 278, 290 *n.*, 302.
Franche-Comté (la), 368.
François II, empereur d'Autriche, 297, 300, 303 *n.*, 309, 312, 315, 329, 351, 352, 357 *n.*, 358 *n.*, 361, 368.
Françoise (sœur de Mme de Raigecourt). Voir Ampurie (Françoise d').
Francs-maçons (les), 91.
Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, 26, 28, 90, 91, 193, 197, 198, 272, 286, 291, 309, 318, 322, 329, 337, 350, 357 *n.*, 358 *n.*, 360, 361, 363 *n.*, 365, 368, 374.
Fribourg (en Brisgau), 297.
Frisange, 317, 360.
Frondeville (M. de), 259.
Furnes, 340.

G

Gabriel. Voir Saint Mauris (Gabriel de).
Gain-Montagnac (le marquis de), 69, 84, 120.
Galléan (la princesse de), marquise de Janson. (Voir Janson [la marquise de].)
Gardes du corps (les), 230, 238, 272.
Gardes françaises (les), 238.
Garique (M. de), 373, 376.
Gaston (le perruquier), 392, 395, 396.
Genlis (Mme de), 117.
Gensonné (le député), 330 *n.*
Girondins (les), 88, 265 *n.*, 392 *n.*
Gouvernet (M. de), 64.
Gouvion le député), 309 *n.*, 331, 332 *n.*, 335, 337.
Grave (de), 296 *n.*
Grevenmasker, 338.
Grisons (les), 396.
Grosbois (M. de), 202.
Guadet, député, 347.
Guerlonde (M. de), 306.
Guiraman, 36 *n.*
Gustave III (roi de Suède), 66, 85, 91, 169, 191, 197, 206, 236, 301, 306, 308, 309.

H

Hainaut (le), 90.
Hamm (en Westphalie), 386 *n.*
Hanovre, 265 *n.*
Hanovriens (les), 126.
Hardy (M.), 366 *n.*
Haut-Tiers (le), 186, 238.
Hautoir (M. du), neveu de M. de Calonne, 172.
Havré (le duc d'), 205.
Hector (le comte d'), 229.
Heidelberg, 33, 90, 158.
Helberstadt, 290 *n.*
Helmelstatt (le comte Louis d'), 302.
Hénin (le chevalier), 77, 88.
Henri IV, roi de France, 119.
Hertzberg (le comte), ministre de Prusse, 91.
Hesse (le landgrave de). Voir Louis X.
Hesse (Louise-Caroline-Henriette de), landgrave de Darmstadt, 290 *n.*
Hesse (Charles de), 117.
Hesse (Charlotte de), 290 *n.*
Hessois (les), 126, 270, 285.
Heymann, officier de M. de Bouillé, 153.
Hoensbroeck (César-Constantin), prince-évêque de Liège, 87.
Hohenlohe (le prince de), 197, 285, 357, 363.
Hohenlohe-Kirchberg (le prince de), frère du précédent, 197.
Hohenlohe (le prince de), frère des précédents, 197.
Hollande (la), 362 *n.*, 385.
Hongrie (le roi de). Voir François II.
Hongrie (la), 303.
Hongrois (les), 359.
Hood, amiral anglais, 400 *n.*
Hunolstein (la baronne d'), 333.
Husson (M.), 356.

I

Iéna, 197.
Impératrice (l'). Voir Catherine II.

Impériaux (les), 120.
Inspruck, 70, 107.
Ipre (l'), 32.
Italie, 42, 51, 79, 126, 159, 396 *n*.

J

Jacobins (les), 166, 170, 247, 270 *n*., 322, 330, 332, 337, 340, 341 *n*., 342, 343, 346, 358 *n*., 371, 379, 383, 385, 386, 388, 396, 398, 399, 401.
Jallais (le camp de), 31.
Janson (le général marquis de), 42, 254, 274, 290 *n*., 294, 308, 335, 352.
Janson (la marquise de), 290.
Jaucourt (M. de), 276.
Jaulny, 286.
Joseph II, empereur d'Autriche, 37, 70.
Jouffroy (Mme de), 289.
Journal des Princes, 239, 241, 276 *n*.
Juigné (Mgr de), archevêque de Paris, 393.
Juigné (le marquis de), 393.

K

Kaunitz (le prince de), 235, 257, 258 *n*., 289.
Kelh, 346.
Kenzinger, secrétaire de M. de Metternich, 245 *n*.
Kerpen (le baron de), gouverneur de Trêves, 70, 85, 86, 108, 121, 124.
Klinglin (le baron de), 153, 154.

L

L. Voir *Lyon*.
Lacoste, 296 *n*.
La Fayette (le général marquis de), 38, 44, 89, 130 *n*., 166 *n*., 226, 310 *n*., 331 *n*., 332, 33,5 346, 348, 349, 353, 362, 364.
Lageard (le chevalier de), 127.
Lahn, rivière d'Allemagne, 70.
Lamballe (la princesse de), 366.
Lambesc (le prince de), frère du prince de Vaudémont, 87, 124.
Lameth (Alexandre de), 362.
Lameth (Charles de), 13, 15.
Lameth (Mme de), 14.
Languedoc (le), 79, 82, 88.
Lapierre, serviteur de M. de Raigecourt, 248.
Las Casas (le chevalier de), ambassadeur d'Espagne à Venise, 184, 192, 203, 215.
Lascy (M. de), feld-maréchal autrichien, 197.
Lastic (Mme de), fille de Mme de Montesquoiu, 119, 165 *n*.
Latour-Maubourg (le marquis de), 362.
Laval (le duc de), 64, 66, 289, 295, 301, 303.
Laval (la duchesse de), 136, 263.
Léopold II, empereur d'Autriche, 5, 10, 16, 24, 26, 30, 33, 36, 38, 40, 48, 67, 68, 71, 80, 82, 86, 87, 94, 96, 98, 100..., 102, 105, 106, 112, 120, 122, 127, 130, 131, 139, 141, 147, 160, 161, 162, 168, 172, 175, 178, 180..., 188, 190, 193, 197, 198, 204, 206, 211, 222, 223, 227, 228, 229, 234, 235, 237 *n*., 239, 240, 241, 251, 254, 257, 258, 259 *n*., 260, 262, 263, 264, 265 *n*., 266, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278 *n*., 280, 283, 284, 285, 286, 287, 289, 291, 295, 297 *n*., 303 *n*., 317.
Lescure, général vendéen, 396 *n*.
Lessart (M. de), ministre, 284 *n*., 296, 369 *n*.
Leuchen, 122.
Leyen (le comte de la), 349.
Liancourt (M. de), 117.
Liège, 38, 69, 86, 87, 362 *n*.
Ligne (le prince de), 338.
Ligue (la), 258.
Limon (M. de), 374.
Lintz, 229.
Livaro (M. de), officier du Roi, 117.
Londres, 32.
Longwy, 360, 363, 364, 369, 371, 376, 392 *n*.
Longuion, 365.
Lorraine (la Maison de), 87.
Lorraine (la), 4, 5, 53, 247, 260, 262, 289, 318, 343.
Louis (saint), 305.
Louis XVI, 28, 30, 34, 37, 40, 43, 46, 62, 76, 90, 97, 114, 116, 127, 130, 135, 137, 139, 146, 148, 152, 157, 158, 160, 161, 163, 168, 172, 177, 178, 180, 187, 193, 198, 200, 204, 206, 208, 214, 217, 219, 221, 223, 224, 225, 230, 232, 238, 240, 244, 245, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 257, 258, 259, 262, 265,

266, 267, 269 *n.*, 270 *n.*, 277, 278 *n.*, 279, 292, 293, 296, 300, 305, 306, 328, 330, 332, 337, 340 *n.*, 341, 342, 343, 347, 353, 358 *n.*, 360, 363 *n.*, 366, 368, 369 *n.*, 371, 372, 379, 380, 381, 382, 384, 385, 386, 409, 417 et s.
Louis XVI (Maison de), 242, 269, 274.
Louis XVII, 163, 247, 382, 386, 387, 395, 400 *n.*, 403, 409.
Louis XVIII. Voir Provence (le comte de).
Louis X, landgrave de Hesse, 285, 290 *n.*
Louvois (Mme de), 135, 177, 212, 266, 394.
Lubersac (l'abbé de), 76.
Luckner (Nicolas, général de), 265, 340 *n.*, 347 *n.*, 358, 361, 362, 368, 377.
Luxembourg (ville), 82, 84, 86, 87, 122, 149, 153, 154, 156, 164, 169, 170, 204, 218, 254, 263, 269, 314, 316, 317, 323, 340, 353, 358, 362 *n.*, 370, 373, 376, 377.
Luxen (M. de), 262.
Luynes (la duchesse de), 230, 235.
Lyon, 31, 36, 43, 368.
Lyonnais (le), 31.

M

Mackau (le baron de), 71, 93, 94, 95, 97, 129, 136, 139, 142, 208, 213, 243, 254, 384 *n.*
Mackau (la baronne de), 94, 129, 133, 142, 240, 252, 297.
Mackau (Armand de), fils du baron de Mackau, 134.
Mackau (Angélique de). Voir Bombelles (marquise de).
Madame, fille de Louis XVI. Voir Angoulême (duchesse d').
Madrid, 166.
Madrid (la cour de), 267.
Maëstricht, 86, 263, 322, 333, 340.
Magnin (l'abbé), curé de Saint-Germain l'Auxerrois, 402 *n.*
Mailly (le maréchal de), 117.
Maillebois (M. de), 230.
Main (le), 70.
Malesherbes (M. de), 381.
Mallet du Pan, 226 *n.*, 358 *n.*
Malo. Voir Lameth (Charles de).
Mannheim, 69, 349.
Mantoue, 6, 12, 29, 141, 182.
Marche, 368, 370, 375.
Marck (le comte de la), 360.
Maret. Voir Bassano (duc de).
Marie (comtesse). Voir Mauléon.
Marie-Antoinette, reine de France, 16, 30, 38, 69, 76, 114, 127, 131, 135, 139, 144, 148, 149, 152, 161, 163, 168, 178, 200, 202, 206 *n.*, 217, 219, 221, 222, 223, 231, 235, 237 *n.*, 239, 241, 244 *n.*, 246 *n.*, 247, 252, 267, 276 *n.*, 277, 279, 290, 296, 311, 330 *n.*, 332, 344 *n.*, 349, 366, 368, 371, 372, 375, 382, 383, 385, 387, 389, 395, 396 *n.*, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403.
Marie-Caroline d'Autriche, reine de Naples, 40, 80, 98, 101, 102, 103, 104, 108, 112, 118, 132, 164, 213, 380.
Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, sœur de Marie-Antoinette, 244, 245, 247, 249.
Marie-Thérèse de France. Voir Angoulême (duchesse d').
Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, 16.
Marienthal, 72.
Marseille, 370, 389, 400 *n.*
Matéven (le régiment de), 335.
Maubeuge, 331 *n.*
Mauléon (Marie de Causans, comtesse de), sœur de Mme de Raigecourt, 4, 63, 114, 140, 282, 373, 377, 383.
Maussion (Mlle de), 28.
Mayence, 124, 348, 349, 350, 352, 357 *n.*, 392, 393, 395.
Mayence (l'électeur de), 72, 135, 270 *n.*
Menin, 340,
Menou (M. de), 73.
Mercy (le comte de), 192, 237 *n.*, 244 *n.*, 402 *n.*
Méricourt (Théroigne de), 238 *n.*
Mérode-Middelbourg (Elisabeth Pauline de Gand de), duchesse de Brancas. Voir Brancas (duchesse de).
Mertzells, 325.
Mesdames (filles de Louis XV), 67, 71, 72, 73, 76, 78, 79, 80, 84, 88, 94, 107.
Metternich (M. de), 244 *n.*
Metz, 27, 60, 87, 88, 107, 119, 122, 123, 141, 148, 165, 254, 315, 317, 322, 324, 325, 360, 361, 365, 368.

Meun (le marquis de), 335, 336, 339, 342, 344.
Mezin (l'abbé), 326.
Midi (le) de la France, 31, 297 *n.*
Milan (l'archiduchesse de). Voir Este (Marie-Béatrix d').
Milan, 2, 6, 12, 29, 70, 107, 138, 161, 172, 175, 396.
Mirabeau (le comte de), 36, 56, 59, 72, 116, 120, 125, 361 *n.*
Mirabeau (le vicomte de), frère de l'orateur, 275 *n.*, 276 *n.*
Mirabeau (la légion), 275.
Moleville (Bertrand de), 296 *n.*
Monarchiénisme (le), 238, 239.
Monarchiens (les), 260, 343.
Moncenigo (le palais), à Venise, 101.
Monnier (M.), 98.
Mons, 17, 285.
Monseigneur. Voir Artois (le comte d').
Monsieur. Voir Provence (comte de).
Montagnac (le marquis de). Voir Gain-Montagnac.
Montauban, 31.
Montéclair (M. de), 301.
Montesquiou-Fezensac (le marquis Anne-Pierre de), 165.
Montesquiou (Mme de), 119.
Montet (le président de), 361.
Montjoye (M. de), 53.
Montmédy, 156, 160, 368.
Montmorency (le cardinal de), évêque de Metz, 123.
Montmorin (M. de), 23, 36, 44, 66, 77, 96.
Montmorency-Laval (le duc de). Voir Laval.
Montmorency (la duchesse de). Voir Laval (la duchesse de).
Montmorency (la marquise de), 233.
Montpensier (le duc de), 389 *n.*
Morelet de la Roquette, 36.
Morphée. Voir Lafayette.
Mouchy (le maréchal de), 327 *n.*
Murinais (M. le Ch. de), 256.

N

Namur, 17, 182, 295, 362 *n.*, 375, 377.
Nancy (évêque de). Voir Fare (Mgr de la).
Nancy (l'évêque constitutionnel de), 88.
Nancy, 60, 88, 119, 122, 309 *n.*, 326, 358, 360 *n.*
Nancy (le Parlement de), 349.
Nantes, 392.
Naples (le Roi de). Voir Ferdinand I.
Naples (la Reine de). Voir Marie-Caroline.
Naples, 236, 241, 247, 384 *n.*, 396, 398.
Napoléon, empereur, 88.
Narbonne-Fritzlar (le comte Louis de), 83, 84, 88, 226, 296 *n.*
Nassau-Siégen (le prince Othon de), 209, 218, 297, 300, 313, 329.
Neckar (le), rivière, 70.
Necker, ministre des finances de Louis XVI, 3, 9, 83, 133.
Nîmes, 31.
Ninon, cousine de M. de Raigecourt, 355.
Noailles (le vicomte de), 327.
Noailles (Louise-Charlotte-Philippine de). Voir Duras (duchesse de).
Nonce (le), 137.
Nord (le), 82, 85, 91, 167, 250.
Normandie, 117, 240, 392, 398, 413, 414, 415, 416.
Novale, 396.
Novion (M. de), 320.

O

Olmutz, 362 *n.*
Orchies, 353.
Orieu (le chevalier d'), 39.
Orléans, 328 *n.*, 330, 369.
Orléans (l'évêque d'), 169.
Orléans (Philippe, duc de), 117, 389.
Orléans (Louis-Philippe duc d'), 117.
Orléans (Eugénie-Adélaïde-Louise d'), fille du duc d'Orléans, 117.
Orléans (Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'), 117.
Orléans (la haute-cour d'), 296 *n.*
Orope (évêque d'). Voir Chambre.
Orval (l'abbaye d'), 351.
Ostende, 313, 321.
Ostermann (le chancelier), 278 *n.*
Oxenstiern (comte d'), ministre de Suède, 236, 241, 247.

P

Pairs (la cour des), 322.
Palais-Royal (le), 117, 347 *n.*
Palatinat (le), 341.
Paméla. Voir Fitz-Gérald (lady).

PAMIERS (évêque de). Voir AGOULT.
PANCEMONT (M. de), curé de Saint-Sulpice, 53, 137.
Pandours (les), 285.
Pâques (les) aux Tuileries, 116, 130.
Paris, 4, 7, 15, 18, 24, 73, 76, 107, 115, 116, 137, 141, 148, 158, 166, 198, 206, 221, 222, 246, 251, 253, 272, 279, 283, 284, 290, 297, 299, 301, 306, 307, 320, 322, 323, 325, 326, 327, 328, 332, 334, 337, 340, 341, 346 *n.*, 347, 349, 353, 358, 360, 361 *n.*, 365, 367 *n.*, 368, 368, 369, 373, 375, 376, 377, 378, 379, 382, 383, 386, 389, 393, 395, 408, 409, 410.
Parme, 68, 73, 80, 98, 107.
PASCALIS, 36.
PASSEBENDER (le batelier), 70, 86.
Patriotes (les), 16.
PAUL I, empereur de Russie, 209, 338.
Pays-Bas (les), 16, 24, 34, 37, 82, 84, 86, 87, 91, 121, 204, 284, 285, 335, 337, 340, 348.
Perpignan, 31, 38, 43.
Petion, 310 *n.*, 368, 371.
PIE VI, 71, 88, 137.
PIÉMONT (Mme de), 73.
Pilnitz, 193, 204, 221, 229.
PIRON (Mme), accoucheuse, 138, 142, 190, 201, 203.
Poitou (le), 392 *n.*
POLASTRON (la comtesse de), belle-sœur de Mme de Polignac, 161.
POLIGNAC (les), 10, 18, 51, 229 *n.*
POLIGNAC (la duchesse de), 2, 5, 32, 230 *n.*, 235.
POLIGNAC (la comtesse Diane de), 5.
Pologne (la), 309, 315, 316 *n.*, 319, 323, 337, 338 *n.*
Pontoise, 13.
Pont-Sommevelle, 149.
Porentruy, 122, 311.
PORTE (M. de la), 75, 207 *n.*
POUILLY (le baron de), 360.
POUILLY (Mme de), 362.
POUPART (l'abbé), curé de Saint-Eustache, 56, 62.
Prague, 197.
Princes (les) : le comte de PROVENCE et le comte d'ARTOIS, 72, 87, 111, 130, 131, 137, 157, 163, 168, 194, 204, 205, 207, 208, 209, 211, 217, 219, 220, 222, 224, 225, 228, 229, 230, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 241, 243, 245, 246, 247 *n.*, 248, 249, 250, 251, 252, 254, 258, 259, 265, 268, 269, 271, 272, 273, 276 *n.*, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 285, 287, 291, 292, 293, 394, 296, 297, 299, 300, 302, 307, 309, 310, 311, 313, 316, 318, 337, 339, 341, 346, 351, 352, 356, 357, 360, 361, 363, 374, 376, 383, 392, 393, 395, 415 et s.
Princes (le Conseil des), 230, 261, 264, 288, 349, 420-22.
PRINCESSE (la). Voir ÉLISABETH (Madame).
PROVENCE (le comte de), frère de Louis XV, 148, 161, 165, 193, 198, 225, 251, 261, 278, 288, 294, 304, 305 *n.*, 322, 326 *n.*, 368, 378, 386, 387, 415, 417 et s.
PROVENCE (Marie-Joséphine-Louise de Savoie, comtesse de), 148.
PRUSSE (le roi de). Voir FRÉDÉRIC-GUILLAUME II.
Prusse (la), 16, 87, 90, 126, 140, 141, 158, 167, 170, 221, 265 *n.*
Prusse (la Cour de), 316.
Prussiens (les), 207, 210, 311, 318, 325, 359, 365, 374 *n.*, 378 *n.*
Puissances (les) : l'Autriche, la Russie, la Prusse, l'Italie, l'Espagne, 240, 257, 265, 284 *n.*, 289, 291, 386, 387, 388, 390, 399, 415.

Q

QUEUILLE (le marquis de la), 28.

R

RAGE. Voir RAIGECOURT (Mme de).
RAIGECOURT (le marquis de), 35, 40, 54, 60, 65, 83, 119, 146, 179, 193, 212, 224, 230, 242, 246 *n.*, 248 *n.*, 250, 257 *n.*, 261, 263, 264, 276 *n.*, 277, 282, 284 *n.*, 292, 299, 311, 323, 326, 335, 348, 352, 380, 390.
RAIGECOURT (la marquise de), 8, 19, 52, 60, 71, 91, 108, 130, 142, 227, 230, 235, 247 *n.*, 260, 263, 264, 265 *n.*, 267 *n.*, 273 *n.*, 275 *n.*, 277, 279, 281 *n.*, 283, 292, 299, 305, 308 *n.*, 310 *n.*, 314 *n.*, 323, 330 *n.*, 332 *n.*, 334 *n.*, 341 *n.*, 344 *n.*, 347 *n.*, 355, 357, 361 *n.*, 366, 374 *n.*, 384, 387, 404.
RAIGECOURT (Stani de), fils du marquis et de la marquise, 134 *n.*

Raigecourt (Hélène de), fille du marquis et de la marquise, 124, 134, 136, 140, 142, 147, 164, 177, 179, 213, 233, 253, 263, 265, 281, 289, 294, 299, 303, 304, 305 *n.*, 313, 316, 317, 320, 323, 324, 328, 334, 337, 349, 368, 378, 390, 393.
Raigecourt (Annette de), 164.
Raigecourt (le comte Charles de), frère cadet du marquis, 150 *n.*, 152, 162, 164, 169, 191, 207, 242, 254, 256, 261, 271, 333, 353 *n.*, 358, 362, 370.
Raigecourt-Gournay (l'abbé de), 367 *n.*, 377.
Raigecourt-Gournay (Mme de), chanoinesse de Remiremont, 39, 335, 410.
Raigecourt (Charles de), cousin du marquis, 353.
Raîsmes (près Valenciennes), 244.
Ratisbonne, 158, 167, 257, 259.
Régence (la), 137.
Régent (le). Voir Provence (le comte de).
Régiment des Gardes (le), 271.
Régis (M. de), 401.
Régis (Mme de), 401.
Reims, 367, 370, 374.
Reichenbach, 167 *n.*
Remiremont (la chanoinesse de). Voir Raigecourt-Gournay (Mme de).
Remiremont, 39.
Révolution (la), 77, 292.
Revel (le prince de), second fils du maréchal de Broglie, 108, 210, 218, 233, 256.
Revel (Mme de), 11, 71, 233.
Rheinfels (château fort), 285.
Rhin (le), 70, 84, 86, 87, 126, 127, 285 *n.*, 346, 400.
Robespierre, 4, 166.
Rochefort (territoire de Liège), 362 *n.*
Rochejaquelein (Henri de la), 396 *n.*
Rochereuil (Mme de), 149.
Rohan (la princesse de). Voir Brionne (Mme de).
Rohan (la duchesse de), 267.
Roi (la maison du). Voir Louis XVI (maison de).
Roland, ministre, 330 *n.*, 341 *n.*
Roland (Mme), 330 *n.*
Romanzow (Mr de), 205, 236, 241.
Rome, 48, 60, 67, 71, 73, 384.
Rorschack, 110, 177, 405.
Rosemberg (le comte François de), 302, 322, 329.
Rosepierre. Voir Robespierre.
Roucher, député, poète, 309 *n.*
Roussy, 362, 364.
Royal-Allemand (le régiment de), 87, 122, 150, 164.
Royal-Allemand (le major de), 122.
Russes (les), 85, 91, 126, 409.
Russie, 158, 167, 205, 208, 209 *n.*, 236, 250, 251, 258, 277, 278 *n.*, 294, 303, 309, 312, 319, 323, 337, 406 *n.*

S

Saarbruck, 263.
Saarlouis, 333.
Sade (Mme de), 370.
Sainte-Croix (M. Bigot de), 269, 270 *n.*, 274, 283.
Saint-Cloud (près Paris), 7, 83, 116, 130.
Saint-Cyr, 55.
Saint-Domingue (île), 254, 268.
Saint-Gall (Suisse), 177, 252, 393.
Saint-Germain-l'Auxerrois (à Paris), 402 *n.*
Saint-Gervais, 392 *n.*
Saint-Lazare (l'Ordre de), 300.
Saint-Louis (l'église), à Versailles, 326 *n.*
Saint-Marc (la place), à Venise, 101.
Saint-Mauris (le marquis de), 315, 340, 359.
Saint-Mauris (Gabriel de), 315, 340, 345, 359.
Saint-Mauris (Mme de), 355.
Saint-Maximin (abbaye), 87.
Saint-Paul (le curé de), à Paris, 60.
Saint-Pétersbourg, 203, 209, 266 *n.*, 269 *n.*, 273 *n.*, 286, 293, 295, 296 *n.*, 300, 309, 313, 319, 323.
Saint-Priest (M. de), 374.
Saint-Sépulcre (le couvent du). Voir *Belle-Chasse*.
Saint-Siège (le), 384.
Saint-Simon (M. de), 131.
Saint-Sulpice (le curé de). Voir Pancemont.
Saint-Sulpice (l'église de), 52, 53.
Salis (le baron de), 215.
Santerre, 396.
Sardaigne, 368.
Sardaigne (le roi de). Voir Amédée III.

Sauce (le procureur), 150.
Savoie (Marie-Joséphine-Louise de). Voir Provence (comtesse de).
Savoie (la), 127, 165.
Saxe (Marie-Josèphe de), mère de Louis XVI, 270 *n.*
Saxe (Clément Wenceslas de), frère de la Dauphine, mère de Louis XVI, électeur de Trèves, 246, 259, 262 *n.*, 265 *n.*, 269, 270 *n.*, 271, 272, 274, 278, 279 *n.*, 283, 338.
Saxe-Teschen (Albert de), gouverneur de Bruxelles, 247.
Schaffouse, 135, 147.
Schavenbourg (M. de), 335.
Schönburnslust (château de l'Électeur de Trèves à Coblentz, résidence de Monsieur et du comte d'Artois), 210, 218, 221, 228.
Schulenburg-Ogenhausen (le comte de), 332 *n.*
Sedan, 362 *n.*
Sedgan, 320.
Sedgath (ami de M. de Raigecourt), 271.
Séguier (Mme), 373, 377.
Sémonville (M. de), 396, 402 *n.*
Sens (l'évêque de), 169.
Sérent (le marquis de), gouverneur du duc d'Angoulême et du duc de Berry, 17, 26, 317.
Sérent Walsh (le régiment de), 317.
Servan, ministre de la guerre, 340 *n.*, 341 *n.*
Sèvres (la rue de), 373, 377.
Sèvres (le pont de), 83.
Sillery (Mme de), 117.
Simolin (M. de), 258 *n.*
Soleure, 96, 110, 134, 135, 150, 151, 153, 310.
Somme-Tourbe, 376.
Soucy (M. de), beau-frère de Mme de Bombelles), 398.
Soucy (Mme de), 55.
Spetti (le baron de), 248.
Spire, 121, 249, 285, 339.
Spire (l'évêque de), 135, 249, 252.
Staël (Mme de), 88.
Strasbourg, 44, 87, 88, 123.
Statistes (les), 16.
Stockolm, 269 *n.*, 308 *n.*
Stuart (M. de), 124.
Stuttgard, 36, 56, 77, 79, 80, 92, 93, 96, 102, 110, 111, 112, 125, 129, 135, 154, 156, 160, 167, 178.
Sudermanie (le duc de), frère de Gustave III, 306.
Suède, 158, 167, 236, 241, 247, 338.
Suédois (les), 85.
Suisse (la), 4, 59, 147, 159, 165, 174, 177, 214, 215, 297, 311, 319, 368, 401.
Suisses (les), 123, 158, 172, 311, 331 *n.*
Suleau, écrivain royaliste, 238, 341, 276 *n.*
Suze (Mme de la), 313, 321.

T

T. Voir *Turin.*
Talleyrand (le baron de), 213.
Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, 62.
Tardé (M. de), officier d'artillerie, 355.
Tardy (M. de), 373, 376.
Tarente (Mme de), 230, 235.
Taube (le baron de), 206 *n.*
Temple (le), prison, 290 *n.*, 385, 386, 389.
Thiard (M. de), officier du roi, 117.
Thionville, 269, 327, 328, 330, 331, 360, 366, 368, 371.
Thurn (le comte de), 109.
Tiers-État (le), 186.
Tilly (la vicomtesse de), 267, 282 *n.*
Tirlemont, 17.
Tonnerre (M. de), officier du Roi, 117.
Toulon, 400.
Toulouse, 31.
Tour (le général la), 204, 340.
Tour (la générale la), 357.
Tournai, 285, 288.
Tourzel (Mme de), gouvernante des enfants de Louis XVI, 150, 363, 366.
Tourzel (Pauline de), 366 *n.*
Trans (Mme de), 321.
Travanet (Mme de), sœur du Mis de Bombelles, 135, 147, 393.
Trésor. Voir Saint-Mauris (marquis de).
Tressan (l'abbé de), 131.
Trèves (Electeur de). Voir Saxe (Clément-Wenceslas).
Trèves, 6, 7, 8, 9, 40, 47, 51, 56, 58, 59, 61, 66, 70, 75, 95, 107, 110, 114, 119, 133, 159, 171, 197, 201, 203, 210, 220, 221, 227, 230 *n.*, 239, 242, 248, 256, 262 *n.*, 263,

265 *n.*, 269, 274, 281 *n.*, 283, 289, 291, 303, 306, 320, 322, 331, 335, 338, 341, 348.
Tuileries (le cabinet des), 81, 82, 106, 112, 223, 229, 233, 237, 242, 251, 254, 259, 261, 265 *n.*, 268, 273, 280, 284, 295, 296 *n.*, 322, 327, 334.
Tuileries (le palais des), 67, 73, 76, 78, 87, 89, 90, 92, 97, 99, 149, 157, 164, 184, 229, 234, 250, 308 *n.*, 317, 341 *n.*
Tuileries (la maison du Roi aux), 116.
Turcs (les), 147.
Turin, 6, 9, 11, 18, 19, 23, 25, 26, 27, 30, 35, 42, 43, 44, 46, 48, 51, 57, 59, 63, 68, 70, 73, 77, 78, 80, 83, 84, 88, 94, 110, 120, 122, 123, 124, 147, 180, 269 *n.*
Turin (la Cour de), 11, 12.
Tgrol (le), 96.

U

Uxküll (le comte d'), 154, 156.
Uxküll (la comtesse d'), 154, 156.
Uxküll (le comte Eugène d'), fils du comte, 154, 156.
Uzès, 31.

V

Valdeck. Voir *Wartegg*.
Vardeck. Voir *Wartegg*.
Valenciennes, 90, 244, 347 *n.*, 393, 395.
Valmy, 374, 378 *n.*
Vanini, aubergiste de Florence, 188.
Varennes, 9, 27, 148, 153 *n.*, 169, 207, 267, 333 *n.*
Vassé (le vidame de), 27, 31.
Vatan (le marquis de), 28.
Vaudémont (le prince de), fils de Mme de Brionne, frère de M. de Lambesc, 108, 124.
Vaudreuil (le marquis de), 221.
Vaudreuil (le comte de), 17, 67, 136, 221, 229, 235.
Vendée (la), 392 *n.*
Vendéens (les), 392 *n.*, 396 *n.*, 400 *n.*
Venise, 2, 4, 5, 9, 23, 35, 54, 56, 60, 61, 63, 89, 94, 96, 98, 100, 107, 110, 112, 122, 172, 175, 180, 181, 184, 200, 241, 396 *n.*
Vénitiens (les), 98, 110.
Verdun (l'évêque de). Voir Aubry.
Verdun, 362, 373.
Verela, 85.
Vergennes (M. de), 244, 245.
Vergennes (le chevalier de), frère du ministre, 269 *n.*
Verger (M. du), 18, 34.
Versailles, 4, 38, 326, 344, 369.
Vestfull (M. de), ministre de Léopold II, 285.
Veto, 341 *n.*
Vienne (capitale d'Autriche), 70, 71, 110, 125, 158, 182, 210, 221, 229, 233, 235, 237, 266 *n.*, 274, 284 *n.*, 290 *n.*, 295, 301, 326 *n.*, 409.
Vienne (la Cour de), 87, 237, 258, 316.
Villiers, 396 *n.*
Vincennes (le château de), 77.
Vincens (la comtesse de). Voir Raigecourt (Mise de).
Viomesnil (le baron de), 117, 172, 247.
Virton, 357.
Visionnaires (les), 91.
Vitry-le-François, 372.
Viviers (l'évêque de), 169.
Voidel, député, 317.
Voidel (le frère de), 338.
Vonckistes (les), 16.

W

Wartegg (le château de), 110, 134, 151, 153, 155, 158, 159, 160, 167, 176, 177, 251, 319, 338.
Wesel, 362 *n.*
Westphalie (la), 386 *n.*
Westphalie (le traité de), 48, 260.
Wissembourg, 124, 400.
Witgenstein (le comte de), 237.
Worms, 72, 86, 124.
Worms (l'évêque de), 169.
Wurmser (Dagobert-Sigismond, comte de), 400.
Wurtemberg (le duc de), 82.
Wynn (les), Anglais amis de Mme de Bombelles, 233, 252, 266, 401.

Y

Ypres, 340.

Z

Zurich, 214, 215, 221.
Zutphen, 381.

RENNES, ALPH. LE ROY

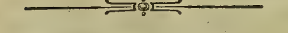
Imprimeur breveté.

OUVRAGES SOUS PRESSE OU EN PRÉPARATION

Mémoires de Michot Moulin sur la Chouannerie normande, publiés par le vicomte LOUIS RIOULT DE NEUVILLE.

Le dix-huit fructidor. Recueil de documents, la plupart inédits, publié par M. VICTOR PIERRE.

Lettres de Marie-Antoinette. Recueil des lettres authentiques de la Reine, publié par MM. MAXIME DE LA ROCHETERIE et DE BEAUCOURT.



RENNES, ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ.




University of
Connecticut
Libraries
39153028634287

